

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – No 12427 – 4 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Laurens – JEUDI 10 JANVIER 1985

L'accord des Deux Grands pour la reprise des négociations sur les armements

Un nouveau départ

Le plus frappant dans le communiqué publié à Genève par MM. Shultz et Gromyko est qu'il est à la fois modeste et ambitieux. Modeste parce qu'il ne s'agit que d'un tout premier pas vers un nouveau départ des négociations sur les armements. Ambitieux parce que les deux superpuissances ne *lésinent* pas sur les termes de leur déclaration d'intentions : « Mettre fin à la course aux armements sur la terre », « Elimination totale des armes nucléaires où que ce soit »... On retrouve là le style déclamatoire auquel la propagande soviétique, depuis les appels de Khrouchtchev au « désarmement général au complet », a habitué l'opinion.

Le fait nouveau est que cette emphase semble cette fois venir de la partie américaine. A tort ou à raison, M. Reagan est convaincu que son « initiative de défense stratégique » (IDS) est le meilleur moyen de parvenir sinon à ce monde *sans armes* dont rêvent les utopistes du moins à un équilibre plus stable, débarrassé des armes nucléaires et de la terreur qu'elles inspirent. C'était ce que M. Shultz avait été chargé d'expliquer à M. Gromyko, et qu'il ait accepté une négociation visant « à prévenir une course aux armements dans l'espace » est à peine une concession.

Comme M. Reagan l'avait en effet expliqué à Mme Thatcher en décembre, Washington accepte que l'IDS figure sur le tapis vert des négociations *futures, mais seulement à propos* du déploiement d'éventuels systèmes de défense : une décision qui ne devrait pas intervenir avant la fin de la décennie. Dans l'intervalle, il entend poursuivre sans entraves les recherches et les essais, ce qu'on devrait pouvoir constater dans les semaines qui viennent avec deux importants projets du Pentagone : lancement le 23 janvier d'une navette spatiale militaire; nouveau test, en mars, d'une fusée antisatellites, lancée d'un avion F-15.

Les Soviétiques acceptent en *tout* cas ce nouveau dialogue sans y mettre les conditions qu'ils avançaient lors du projet avorté de rencontre à Vienne en septembre. Surtout, ils reprennent, en fait également sans conditions, les conversations sur les armements nucléaires qu'ils avaient rompues il y a quatorze mois. Le retour au passé est d'autant plus frappant que, au lieu de regrouper dans un seul forum tous les armements offensifs, MM. Shultz et Gromyko *ont prévu deux groupes* distincts de négociateurs sur ces thèmes, l'un chargé des armements intercontinentaux, l'autre des forces intermédiaires. On retrouve donc en substance les deux négociations START et FNI d'il y a quatorze mois, même si le communiqué note une « interdépendance » dans cet « ensemble complexe de questions ».

Si les dirigeants soviétiques ont mis fin avec réalisme à une bouderie qui s'est révélée finalement stérile et négative pour leurs propres intérêts, le président américain, lui, recueille les fruits de son attitude auprès de sa propre opinion. Selon un sondage publié par le « New York Times », 60 % des Américains appuient son comportement envers Moscou, et les trois quarts d'entre eux le croient sincère dans son désir de parvenir à un accord de limitation des armements. Il est vrai qu'un quart seulement pensent que cet accord pourra être signé dans les quatre ans qui viennent... Une preuve que le grand public, tout comme les gouvernants, se rend compte de l'ampleur de la tâche.

« L'URSS est prête à faire sa part du chemin. Nous espérons que les Etats-Unis feront de même », déclare M. Gromyko

M. Gromyko a déclaré, ce mercredi 9 janvier, en quittant Genève, où il s'était entretenu pendant deux jours avec son collègue américain, M. Shultz, que l'URSS était *« prête à faire sa part du chemin »* en matière de réduction des armements, après l'accord conclu la veille. *« On voudrait exprimer l'espoir que les Etats-Unis feront de même »*, a ajouté le chef de la diplomatie soviétique.

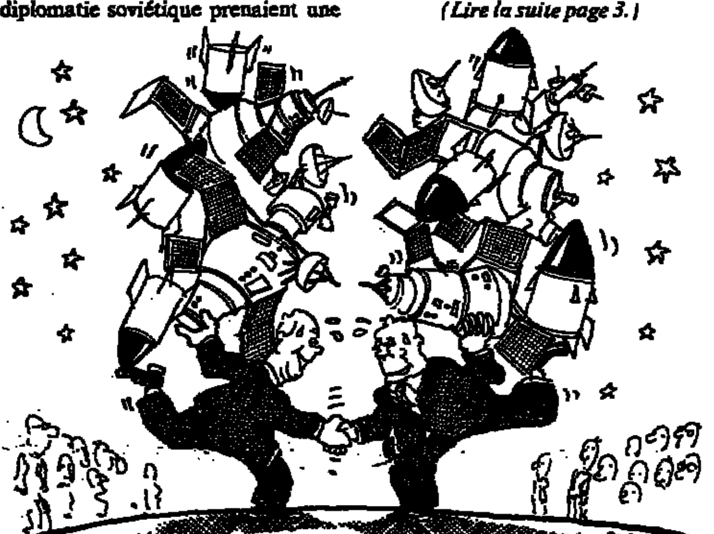
De notre envoyé spécial

Genève. – *« Ces entretiens ont été francs, sérieux, utiles et durs »*, a déclaré M. George Shultz, mardi soir 8 janvier à Genève. Il aurait pu ajouter « et longs ». En quatre séances, qui ont largement dépassé les délais préalablement fixés, le secrétaire d'Etat américain et le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Gromyko, ont eu au total quatorze heures de discussion à la tête de leur délégation respective, alternativement au siège de la mission diplomatique des Etats-Unis et de l'Union soviétique à Genève. Quatorze heures pour mettre un terme à une rupture de quatorze mois, et parvenir à la publication d'un communiqué conjoint dont la lettre est sans doute moins importante que l'existence même.

Jusqu'au bout, les deux délégations ont conservé un mutisme total sur le climat et le contenu de ces pourparlers. Leur seule prolongation semblait, il est vrai, indiquer que l'on s'acheminait vers une issue positive, même si, à l'évidence, un long constat de divergences entre Moscou et Washington a été dressé. Mardi après-midi, M. Shultz a téléphoné au président Reagan pour lui confirmer que ses entretiens avec le chef de la diplomatie soviétique prenaient une tournure encourageante. La conversation a duré environ dix minutes. Puis, en fin d'après-midi, les deux délégations se sont retirées pour un aparté assez bref, avant de se retrouver une dernière fois pour conclure les entretiens. Il s'agissait notamment de vérifier, chacun de son côté, le texte du communiqué commun et de s'assurer qu'aucune question n'avait été oubliée.

BERNARD BRIGOULEIX.

(Lire la suite page 3.)



Baisse sensible du prix du crédit

Les banques françaises ramènent leur taux de base de 12 % à 11,50 %

Les banques françaises, sur l'initiative du Crédit lyonnais, ont décidé de réduire d'un demi-point leur taux de base, fixé à 11,50 % contre 12 %. Ce taux retrouve ainsi son niveau du début 1980, avant la grande ascension qui le porta, un moment, en mai 1981, à 17,50 %.

Après une diminution d'un demi-point en janvier 1983 (12,25 %, contre 12,75 %), il avait fallu attendre dix-huit mois, c'est-à-dire le 15 août 1984, pour enregistrer une nouvelle baisse, modeste, d'un quart de point, couplée avec une réduction d'un point complet de la rémunération des dépôts sur livrets des caisses d'épargne et des banques.

Depuis l'automne, les pouvoirs publics, essentiellement M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, se montraient très désireux d'obtenir une nouvelle diminution du taux de base des banques, c'est-à-dire du coût d'une masse de crédits évaluée à 500 milliards de francs.

A cet effet, la Banque de France avait progressivement ramené son taux d'intervention sur le marché monétaire de 12 à 10,50 %, de mai 1984 à janvier 1985. La dernière réduction, d'un quart de point, avait eu lieu le 3 janvier dernier et, à cette occasion, il avait été indiqué dans ces colonnes que la baisse des taux allait reprendre en France. Les banques se montraient assez rétives, estimant que le taux du marché monétaire, où elles se procurent une part non négligeable de leurs ressources, n'avait pas *suffisamment fléchi : elles demandaient* une nouvelle diminution du taux d'intervention de la Banque de France, à 10,25 %.

M. Bérégovoy, qui, le dimanche 6 janvier 1985, avait exprimé le *« vœu pressant »* de voir baisser le taux de base bancaire, l'a emporté, en imposant pratiquement une diminution plus importante que prévu. Cette mesure allégera la charge des entreprises d'environ 3 milliards de francs.

FRANÇOIS RENARD.

« Le Monde » ne paraîtra pas demain

Le numéro du « Monde » *de jeudi, daté vendredi* 11 janvier, ne paraîtra pas à la suite d'une grève des ouvriers du Livre et des cadres techniques CGT de l'entreprise *(voir page 28)*.

Nous prions nos lecteurs de nous excuser. Le supplément « le Monde des livres », habituellement diffusé avec le quotidien daté vendredi, sera inséré dans le numéro du lendemain, daté samedi 12 janvier.

Relève démocratique au Brésil

Après son élection probable à la présidence le 15 janvier M. Tancredo Neves devra affronter une redoutable situation économique

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. – Avec M. Tancredo Neves à la présidence de la *République, quelles seront la nature* et l'ampleur des transformations *possibles au Brésil ?* Faute de s'interroger sur le résultat du scrutin du 15 janvier – il est connu depuis longtemps, – c'est la question que se posent les partisans du candidat de l'opposition, c'est-à-dire la grande majorité du pays.

M. Celso Furtado, économiste réputé, qui fut ministre de la planification sous Joao Goulart (1) et qui est l'un des conseillers du futur président, affirme que *« le prochain gouvernement ne pourra pas mener une politique très audacieuse, mais il innovera beaucoup, en agissant dans la clarté et l'honnêteté »*.

La plupart des hommes politiques s'accordent à reconnaître en effet que ni la situation du pays ni l'état de l'opinion ne se prêtent à de grandes audaces. En outre, M. Tancredo Neves étant un modéré, certains disent même un conservateur, et comme un candidat de conciliation nationale, il devra, une fois au pouvoir, composer avec les différents intérêts qui l'ont soutenu pendant sa campagne électorale. Enfin, il lui faudra travailler sur un terrain étroitement balisé par les engagements qu'il a dû prendre auprès des chefs militaires, et par ceux que l'actuel gouvernement a signés avec le FMI.

M. Tancredo Neves n'a rien révélé de ses conversations avec les responsables de l'armée, mais on suppose qu'il leur a promis que leur régime ne serait pas traîné sur le banc des accusés. Autrement dit, qu'il ne permettrait pas le vote au Congrès de projets de loi de caractère « revanchard ». Cependant, on estime qu'il n'a fait aucune concession sur l'essentiel, à savoir sur la nature du régime démocratique qui doit s'installer.

C'est dans le domaine politique, d'ailleurs, que les mutations semblent les moins difficiles. Une nouvelle Constitution devra remplacer la législation autoritaire encore en vigueur, et qui a déjà été amendée. Les parlementaires élus en 1986 formeront une Assemblée constituante, et la nouvelle charte fondamentale *sera soumise à référendum* la même année. Le système restera présidentialiste (*il a été copié sur celui des* Etats-Unis), mais le Congrès devra retrouver toutes les prérogatives qu'il avait autrefois et qu'il a d'ailleurs commencé de récupérer. *« Tout ce qui empêche l'exercice d'une véritable démocratie devra être abrogé : entre autres la loi antigrève et celle qui permet la censure sur la presse »*, indique M. Waldir Pires, membre de la direction nationale du PMDB (2), l'un des conseillers juridiques du prochain président.

CHARLES VANHECKE.

(Lire la suite page 4.)

(1) Le président renversé par le coup d'État militaire du 31 mars 1964.

(2) Parti du mouvement démocratique brésilien, la principale formation de l'opposition.

AU JOUR LE JOUR

Trouvaille

M. Raoul Béteille est sûrement un homme pondéré et mesuré puisqu'il est conseiller à la Cour de cassation. On peut faire confiance à son sens de la justice et de l'équilibre : il fut l'un des auteurs de la loi « sécurité et liberté ».

M. Béteille vient de faire sur Europe 1 une révélation. Il a dénoncé la récente visite du garde des sceaux au tribunal de Paris, visite destinée à veiller à l'application de la législation sur la détention provisoire. Selon M. Béteille, il s'agissait d'« une véritable descente dans les cabinets d'instruction pour vérifier que les consignes d'indulgence étaient respectées », *ce qui constitue* « à la fois un scandale et une action criminogène de première envergure ».

Voici donc la nouvelle définition du crime : application et respect des lois.

BRUNO FRAPPAT.

Incendie dans un hospice de l'Oise

Huit morts, vingt-cinq disparus

Lire page 21

« LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES »

Le Monde

dossier

LE POINT SUR... La météorologie

LES 8 et 9 janvier, M. Jean Auroux, secrétaire d'Etat chargé des transports auprès du ministre de l'urbanisme, du logement et des transports (ministre de tutelle de la Météorologie nationale), assistait à la discussion du rapport « La météorologie » demandé par le premier ministre le 2 décembre 1983 au Conseil économique et social et rédigé par M. Gilbert Billon, rapporteur.

Le rapport expose le rôle essentiel que la météorologie joue dans d'innombrables domaines : sécurité des biens et des personnes, besoins en énergie, transports, agriculture, construction et travaux publics, lutte contre la pollution, sécurité du travail *offshore*, tourisme, industries diverses, etc. Les retombées bénéfiques de la météorologie sont estimées pour la France à quelque 12 milliards de francs. Le rapport constate ensuite que la Météorologie nationale, où travaillent trois mille six cent trente personnes dont trois mille trois cents ingénieurs et techniciens, remplit bien son rôle, mais déplore que les ressources lui soient si chichement mesurées (elles ont même diminué en francs constants depuis dix ans). A côté des renseignements généraux qu'elle diffuse gratuitement pour le grand public, la Météorologie nationale devrait faire payer les informations et les études qu'elle fournit à diverses administrations et sociétés privées. Actuellement, les compagnies aériennes sont quasiment les seules à payer les services rendus pour la Météorologie nationale. Sans augmentation de son budget et de ses ressources, la Météorologie nationale ne pourra ni se moderniser, ni améliorer ses services, ni rentabiliser son fonctionnement.

La possibilité de prévoir le temps à quelques jours en se fondant sur l'enregistrement régulier de mesures physiques (pression, force et direction du vent en tout premier lieu et aussi température, nébulosité, humidité de l'air) fut entrevue peu à peu au dix-neuvième siècle. La certitude vint – *a posteriori* – de la violente tempête qui, le 14 novembre 1854, détruisit une partie de la flotte franco-anglo-turque devant les côtes de Crimée. Après la catastrophe, le maréchal Vaillant, ministre de la guerre, demanda à l'astronome Le Verrier de faire une enquête pour savoir si cette tempête aurait pu être prévue. L'enquête, menée dans toute l'Europe, montra que la dépression, génératrice de la tempête, avait traversé l'Europe d'ouest en est au cours des deux jours précédant le désastre.

Le 16 février 1855, le *« projet d'un vaste réseau de météorologie destiné à avertir les marins de l'arrivée des tempêtes »*, et dont les stations étaient reliées par le télégraphe, était proposé à Napoléon III, qui l'acceptait aussitôt. Le 19 février, dans l'après-midi, Le Verrier présentait à l'Académie des sciences *« une carte de l'état atmosphérique de la France le jour même, à 10 heures du matin »*. L'année suivante, le réseau français de « météorologie télégraphique » était relié régulièrement à sept stations étrangères (dont Saint-Pétersbourg et Tunis).

En 1878 est créé le Bureau central météorologique (français), qui permet à la météorologie de devenir indépendante de l'astronomie, et qui est l'ancêtre direct de l'actuelle Météorologie nationale. Les pays étrangers commencent aussi, à la même époque, à créer leur propre service météorologique.

En 1873 se réunit à Vienne (Autriche) le premier congrès météorologique international auquel participent les représentants de vingt gouvernements et qui suscite la création de l'Organisation météorologique internationale (OMI). En 1951, l'OMI devient l'Organisation météorologique mondiale (OMM), institution spécialisée des Nations unies au sein de laquelle, en 1984, cent cinquante-sept Etats et territoires coopèrent pour mieux étudier et connaître les phénomènes atmosphériques, météorologiques et climatiques, étant entendu que l'échange quotidien des mesures faites par chaque réseau national est le point de départ de toutes ces études.

Toutefois, il ne faut pas oublier que les stations météorologiques sont très inégalement réparties sur la surface de la Terre. Elles sont rares sur les océans (qui couvrent pourtant 71 % de la surface de la planète), dans les régions polaires nord et sud et dans les zones tempérées de l'hémisphère sud, peu nombreuses dans les régions intertropicales (où arrive cependant l'essentiel de l'énergie solaire, moteur de la circulation atmosphérique) et très nombreuses sur les masses continentales tempérées de l'hémisphère nord.

Le jeu des masses d'air

LE temps qu'il fait est conditionné par le jeu relatif de masses d'air différentes par leurs caractéristiques physiques (pression, hygrométrie, température) et par la rotation de la Terre.

En simplifiant beaucoup, on peut dire qu'il existe en permanence une ceinture de basse pression sur la zone équatoriale, une ceinture de haute pression sur les régions subtropicales, une ceinture de basse pression vers les 50e et 60e parallèles nord et sud et une calotte de haute pression sur chacun des deux pôles.

Dans la réalité, les choses sont plus compliquées, en particulier aux latitudes moyennes où la présence de masses continentales (particulièrement importantes dans l'hémisphère nord) fragmente les ceintures de haute et basse pressions. Ainsi l'anticyclone des Açores, qui « intéresse » tant l'Europe occidentale, est-il un des fragments des hautes pressions subtropicales de l'hémisphère nord.

En outre, ces ceintures permanentes, ou plutôt quasi permanentes, ne sont pas fixes. Elles se déplacent tantôt vers le nord, tantôt vers le sud, modifiant ainsi la circulation atmosphérique.

Enfin, la rotation de la Terre joue un rôle essentiel : elle dévie, en effet, tous les mouvements des fluides (atmosphère et océan) vers la droite dans l'hémisphère nord vers la gauche dans l'hémisphère sud. Si la Terre ne tournait pas, l'air s'écoulerait directement des zones de haute pression vers les zones de basse pression. A cause de la rotation de la Terre, l'air ne se précipite pas vers les basses pressions ; il tourne autour de celles-ci dans le sens contraire des aiguilles d'une montre dans l'hémisphère nord dans le sens des aiguilles d'une montre dans l'hémisphère sud. De même, l'air ne diverge pas des zones de haute pression. Il tourne autour de celles-ci en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre dans l'hémisphère nord (dans le sens contraire des aiguilles d'une montre dans l'hémisphère sud).

Notons aussi que la déviation vers la droite (ou vers la gauche), nulle à l'équateur, augmente peu à peu avec la latitude.

C'est à la rotation de la Terre que l'on doit les alizés, ces vents réguliers (au point d'être appelés, en anglais, *« trade winds »*, vents du commerce) qui soufflent en quasi-permanence du nord-est vers le sud-ouest dans l'hémisphère nord et du sud-est vers le nord-ouest dans l'hémisphère sud, c'est-à-dire des hautes pressions subtropicales vers les basses pressions équatoriales.

De même, les façades occidentales des masses continentales des régions tempérées doivent à la rotation de la Terre leur climat océanique doux et humide, car la circulation générale atmosphérique (et océanique) à ces latitudes, se fait d'ouest en est, alors que, pour les mêmes raisons, les façades orientales des continents des zones tempérées ont un climat continental chaud en été, froid en hiver. Un seul exemple : les ports de Bordeaux et de Seattle ne sont jamais pris par les glaces, ceux de Montréal et de Vladivostok le sont tous les ans.

Enfin, d'une part, lorsque l'air monte, il se détend, et donc se refroidit, lorsqu'il descend, il se comprime et donc se réchauffe. D'autre part, le seuil de saturation de la vapeur d'eau, toujours présente dans l'air, est fonction de la température. Pour un mètre cube d'air, ce seuil est de 30,37 grammes d'eau à 30 °C et de 4,84 grammes à 0 °C. Ainsi y a-t-il possibilité de condensation (formation de nuages) et donc de pluie lorsqu'une masse d'air assez humide monte. Au contraire, une masse d'air qui descend devient de plus en plus sèche.

Temps futur

LE temps qu'il fait à Quimper, Montélimar ou Brive-la-Gaillarde est la résultante des caractères physiques de masses d'air qui passent au-dessus de ces villes. Etant entendu que les caractéristiques physiques d'une masse d'air sont fonction des conditions régnant sur les zones survolées par cette masse pendant les jours précédents. Etant entendu aussi que les déplacements des masses d'air sont conditionnés par des phénomènes intéressant non seulement l'hémisphère nord, mais aussi l'ensemble de la planète.

Cela explique que, en dépit des nouveaux moyens techniques (radio, ballons sondes, fusées, satellites, ordinateurs), les prévisions météorologiques sérieuses ne peuvent être raisonnablement fiables au-delà de cinq à six jours dans les régions tempérées (deux ou trois jours dans les régions tropicales). Et même pour ces courtes échéances, les météorologistes reconnaissent qu'il y a toujours risque d'erreur. A vingt-quatre heures, les spécialistes de la Météorologie nationale avouent que leurs prévisions sont exactes à 85 % seulement, la marge d'erreur augmentant, bien sûr, au fil des jours. Mais les météorologistes pensent arriver avant 1990 à faire des prévisions nettement plus fiables pour une échéance n'excédant pas quarante-huit heures.

La prévision météorologique pour la France est fondée sur l'évolution de l'atmosphère de tout l'hémisphère nord, calculée à partir d'un état défini à un moment donné. Tout l'hémisphère nord est divisé, dans les trois dimensions, en mailles horizontales de 200 kilomètres de côté (125 kilomètres bientôt) et en dix mailles verticales (bientôt quinze mailles) de 1 000 mètres de hauteur chacune. Les mesures effectives de température, de vent, de pression, d'humidité et de nébulosité n'étant pas réparties régulièrement sur tout l'hémisphère nord, il faut, à partir des données disponibles, attribuer à chaque nœud du maillage les valeurs les plus vraisemblables. A cet état « reconstitué » de l'atmosphère, les spécialistes appliquent les lois très complexes de la mécanique des fluides et de la thermodynamique pour calculer l'évolution de l'atmosphère de quinze minutes en quinze minutes.

Pour établir chacune de ses deux prévisions quotidiennes à 0 h et 12 h (temps universel, soit 1 h et 13 h en France pendant l'hiver), la Météorologie nationale part de 200 000 informations, et le traitement de ces informations nécessite plusieurs milliards d'opération (soit trente minutes d'ordinateur) pour la prévision à échéance de vingt-quatre heures.

Les erreurs de prévision viennent du nombre incroyable d'éléments qui peuvent intervenir dans l'évolution effective de l'atmosphère. Certains de ces éléments sont probablement des événements locaux, imprévisibles en l'état actuel des connaissances. Et, en outre, on ne peut tenir compte de tous les éléments pour établir les modèles mathématiques d'après lesquels est calculée l'évolution de l'atmosphère. Il a donc fallu faire un choix sans que les spécialistes soient en mesure de dénombrer tous ces éléments ni même d'évaluer avec certitude l'importance relative de ceux qu'ils connaissent et prennent en compte.

Une dizaine de jours...

De toute façon, la nature même de l'atmosphère impose aux phénomènes météorologiques une durée de vie qui ne peut excéder la dizaine de jours. Il est donc logique de penser que la prévision assez détaillée des bulletins météorologiques ne pourra jamais être faite à plus d'une dizaine de jours d'échéance. Faire des prévisions fiables à dix jours d'échéance est d'ailleurs le but que s'est fixé le Centre européen de prévision à moyen terme de Reading (Grande-Bretagne), qui a commencé à travailler en 1979 et qui en est, actuellement, aux prévisions à six jours ou six jours et demi. La prévision à dix jours nécessite 540 milliards d'opérations. Si bien que seuls les ordinateurs très puissants (d'abord Cray-I, capable de faire 50 millions d'opérations par seconde, puis Cray-XMP, qui en est à 200 millions d'opérations par seconde) permettent de faire les calculs en quatre ou cinq heures. Avec les ordinateurs rudimentaires de 1950, les calculs de la prévision à dix jours auraient duré quatre mois...

Peut-être pourra-t-on aller plus loin pour des prévisions de tendances à l'échelle de vastes régions. La première expérience mondiale du GARP (Global Atmospheric Research Programme), la plus vaste étude de l'atmosphère jamais faite, qui a eu lieu du 1er décembre 1978 au 30 novembre 1979, a renouvelé la connaissance de l'atmosphère. Elle a montré que la circulation atmosphérique était beaucoup plus générale (les deux hémisphères sont réellement interconnectés) qu'on le croyait jusqu'alors.

Cette expérience a fait découvrir que, statistiquement, certains « points sensibles » de l'atmosphère terrestre sont affectés, en même temps, d'anomalies de pression (par rapport à la moyenne). Ces anomalies, alternativement négatives ou positives, s'alignent en chapelet le long d'un arc de grand cercle qui part toujours de l'ouest d'un océan tropical. Un des deux chapelets connus part de l'est des Philippines (pression plus forte), passe par les Aléoutiennes (pression plus basse), les grandes plaines du nord des Etats-Unis (pression plus forte) et se termine à l'est de la Floride (pression plus basse) (1). L'autre chapelet part des Caraïbes-Amazonie, passe en Atlantique par le 30e parallèle nord et se termine, toujours dans l'Atlantique, au 50e parallèle nord.

Certes, on ne sait pas encore quelles conclusions météorologiques ou climatiques tirer de ces coïncidences. Mais l'existence même de ces coïncidences indique qu'il y a « quelque chose ».

On savait depuis longtemps que le stockage de l'énergie solaire dans les eaux superficielles des océans – en particulier dans la zone intertropicale – et le transfert de cette énergie à l'atmosphère sont le moteur de la circulation atmosphérique. On savait aussi depuis longtemps qu'une anomalie locale des conditions météorologiques et marines n'est qu'un des éléments d'une perturbation profonde affectant une énorme région de la planète. Mais ce n'est qu'en 1982-1983 que des mesures et observations réalisées dans le Pacifique ont montré à quel point les conditions océaniques et météorologiques exceptionnelles régnant pendant cette période sur les côtes occidentales des deux Amériques, en Australie, en Polynésie, aux Galapagos étaient les éléments locaux d'un phénomène à très grande échelle.

Même si leurs causes premières sont encore inconnues, il est évident que des perturbations d'une telle ampleur ont des répercussions sur toute la planète. Si on arrive à établir des corrélations, peut-être sera-t-il possible de prévoir assez longtemps à l'avance des tendances climatiques plus ou moins générales.

(1) Si la pression à l'est des Philippines est plus basse, les anomalies des autres « points sensibles » sont à l'inverse de l'énumération ci-dessus. Cette remarque s'applique au second chapelet.

Les dépressions des latitudes moyennes

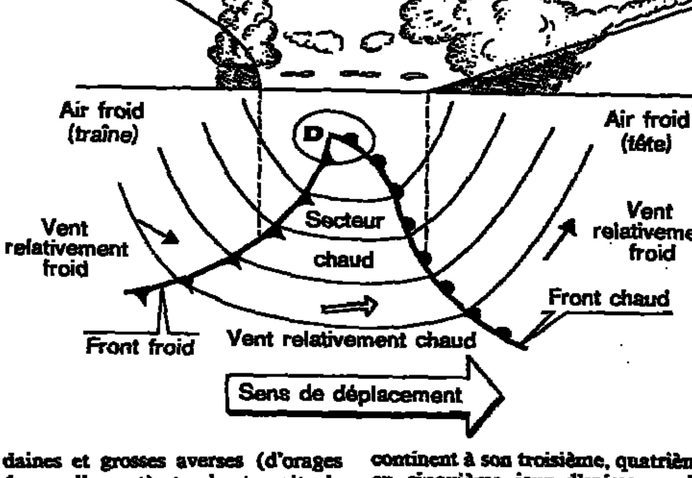
LE temps qu'il fait dans les latitudes moyennes dépend essentiellement des perturbations extra-tropicales qui se forment dans la zone où air froid et air chaud sont au contact l'un de l'autre et qui se déplacent d'ouest en est. Le contact de deux masses d'air de caractéristiques physiques différentes crée forcément des turbulences.

Pour des raisons encore mal comprises, une langue d'air chaud, donc relativement légère, s'enfonce comme un coin dans une masse d'air froid, donc plus dense. Et cette langue grandit au fil des jours.

Air chaud et air froid ne peuvent se mélanger immédiatement. Il y a entre eux une surface de discontinuité ou « front ». Une dépression extra-tropicale comprend donc sur son avant (à l'est) un front chaud, sur son arrière (à l'ouest) un front froid.

Le front chaud marque le glissement de l'air chaud léger au-dessus de l'air froid dense. Son arrivée se signale d'abord par un voile de cirrus, nuages légers et élevés. Viennent ensuite des nuages de plus en plus épais et bas (cirro-stratus, alto-stratus, nimbo-stratus) d'où tombent des pluies continues. La longueur de cette zone de pluie est de l'ordre du millier de kilomètres.

Le front froid est la zone où l'air froid roule sous l'air chaud et force ainsi celui-ci à monter brutalement. Son arrivée se signale par de soudaines et grosses averses (d'orages éventuellement) tombant, soit de cumulus très développés en altitude et surmontés de hautes tours ou de choux-fleurs bourgeonnants, soit de cumulo-nimbus au sommet plat en forme d'enclume. La zone pluvieuse du front froid n'est longue que de quelques centaines de kilomètres.



Entre les deux fronts, le ciel est, selon les saisons, dégagé ou assez nuageux.

Chaque perturbation extra-tropicale « intéresse » une surface au sol de 1 ou 2 millions de kilomètres carrés. Elle se déplace d'ouest en est à la vitesse moyenne de 50 kilomètres à l'heure. Sa durée de vie est d'environ huit jours. Elle se forme sur l'océan en général et, en Europe occidentale, elle arrive sur le continent à son troisième, quatrième ou cinquième jour d'existence. Le front froid avance plus vite que le front chaud et rejoint donc peu à peu celui-ci. L'air chaud est alors refoulé en altitude et la perturbation est dite « occluse ».

Les perturbations extra-tropicales sont souvent groupées en familles de quatre à cinq individus qui « gâtent » le temps l'une après l'autre.

Dossier établi par Yvonne Rebeyrol

Après la pluie le beau temps...

Le Musée national des arts et traditions populaires consacre une exposition à la météorologie pour montrer d'abord les pratiques et croyances liées au temps dans les sociétés traditionnelles, ensuite l'intérêt porté à la météorologie dans les sociétés contemporaines.

Les visiteurs auront donc des informations sur les modes d'observation traditionnels, où apparence des plantes, comportement des animaux, couleurs du ciel, notamment, étaient utilisés pour prévoir le temps. Ils pourront aussi, grâce à un jeu interactif, se familiariser avec les proverbes « météorologiques ». Enfin, l'exposition présentera les instruments modernes de mesure, les principes de la physique des fluides et expliquera comment la prévision actuelle est fondée sur l'observation des phénomènes atmosphériques.

★ 6, avenue du Mahatma-Gandhi, 75116 Paris. Tél. : 747-69-80. Ouvert jusqu'au 15 avril 1985, de 10 heures à 17 h 15. Tous les jours, sauf le mardi. Entrée : 9 F (7 F le samedi). Pour les visites de groupes, tél. : 260-39-26.

OU SE RENSEIGNER ?

Pour faire connaître les plus récentes prévisions météorologiques, la Météorologie nationale dispose de deux cent vingt-sept répondeurs automatiques répartis dans toute la France. Ces répondeurs ont été appelés 23,5 millions de fois en 1983.

A Paris, les usagers peuvent appeler 555-91-90 (temps dans les vingt-quatre heures sur Paris et la banlieue) ; 555-95-90 (dans les deux à cinq jours sur l'Ile-de-France et la Normandie) ; 555-91-09 (temps dans les deux à cinq jours sur l'ensemble de la France) ; 551-82-30 (temps jusqu'à cinq jours en montagne) ; 551-90-32 (temps sur les côtes pour les navigateurs de plaisance).

En outre, les grands centres régionaux répondent aux usagers : Paris : 555-95-02 ; Le Bourget : 838-91-23 ; Rennes : (99) 31-91-90 ; Bordeaux : (56) 34-20-11 ; Strasbourg : (88) 78-23-23 ; Lyon : (7) 826-79-00 ; Marignane : (42) 89-93-01.

Le Monde

étranger

LA REPRISE DU DIALOGUE SOVIÉTO-AMÉRICAIN SUR LES ARMEMENTS

L'accord conclu mardi soir 8 janvier à Genève par M. Shultz, secrétaire d'Etat américain, et M. Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, sur la réouverture prochaine des pourparlers entre les Etats-Unis et l'URSS sur la réduction des armements n'a pas encore donné lieu à beaucoup de commentaires. A Washington, comme dans d'autres capitales occidentales, on attendait, ce mercredi, de connaître la teneur de la conférence de presse du président Reagan, prévue pour 20 heures (2 heures, jeudi, à Paris) et qui devait être largement consacrée à l'avenir des *négociations américano-soviétiques*.

Tokyo a cependant exprimé sa *« satisfaction »* et émis le vœu que *« des progrès substantiels soient réalisés »* afin de *« créer une base stable pour la paix dans le monde »*.

A Bonn, M. Roland Dumas, ministre français des relations extérieures, s'entretiendra vendredi avec son collègue ouest-allemand, M. Hans-Dietrich Genscher, du contrôle des armements et *des perspectives offertes par l'accord de Genève*.

A Bruxelles, nous indique notre correspondant Jean Wetz, le *ministère de la défense a catégoriquement démenti mardi les informations publiées dans la presse*, selon lesquelles des éléments des quarante-huit missiles de croisière que doit recevoir la Belgique en application de la double décision de l'OTAN seraient sur le point d'être livrés à la base militaire de Florennes. Mais le ministre des relations extérieures, M. Léo Tindemans, a *insisté ces jours derniers, ajoute notre correspondant*, sur le fait que Bruxelles ne pourrait plus guère *ajourner au-delà du mois de mars sa décision définitive d'implantation*.

On a par ailleurs appris mardi que l'Union soviétique avait rejeté le projet de mission spatiale habitée commune qui lui avait été proposé par le président Reagan en juin dernier (*le Monde* du 9 janvier).

L'URSS est prête à faire sa part du chemin

déclare M. Gromyko

(Suite de la première page.)

En rendant brièvement compte des travaux, le secrétaire d'Etat américain avait encore accentué le sourire qu'il arborait déjà depuis la veille, les rares fois où les quelque huit ou neuf cents journalistes présents à Genève avaient pu l'apercevoir. Tout en se gardant de présenter l'accord conclu avec son collègue soviétique comme une victoire de la diplomatie américaine, il tenait manifestement à montrer sa satisfaction devant le succès de cette *« négociation sur la négociation »*, comme on l'a appelée.

On saura d'ici un mois au plus tard où et quand les nouveaux pourparlers entre Américains et Soviétiques *sur la limitation des armements* vont avoir lieu. Il n'est pas exclu que ce soit à nouveau Genève qui les abrite. Encore que, comme le Kremlin tient à montrer qu'il ne s'agit pas pour lui de revenir dans les différents forums qu'il avait successivement quittés au cours de l'année écoulée, les Soviétiques puissent finalement préférer un autre siège pour la rencontre que la grande cité helvétique, naguère théâtre des pourparlers interrompus par le retrait de Moscou.

Ces négociations, comme le président Reagan en avait émis l'idée en septembre dernier, mais *comme on* le souhaitait aussi du côté soviétique, seront globales (c'est ce que l'on appelle à Washington les *« négociations parapluie »)* : elles porteront en effet sur les missiles balistiques intercontinentaux, sur les forces nucléaires intermédiaires (les euromissiles) et, comme on y tenait à Moscou, sur les systèmes de défense spatiale.

« Les Etats-Unis sont prêts à en discuter », a confirmé M. Shultz à *propos de ce dernier point, non sans* ajouter cependant qu'il ne s'agissait que d'*« un programme de recherches qui concerne l'avenir, et dont on ne sait pas encore sur quoi il débouchera »*. Il a redit à la presse ce qu'il avait assuré à M. Gromyko : pour lui, l'*« initiative de défense stratégique »* (IDS), autrement dit le programme américain de défense spatiale, n'est aucunement contraire au traité de 1972 dit ABM *(antibalistic missiles)*, limitant l'installation des systèmes de défense. Mais le fait que les Etats-Unis acceptent de parler de ce programme avec l'URSS n'implique pas, en l'état actuel des choses, que le président Reagan renonce à ses projets immédiats, pour le financement desquels une tranche budgétaire de 26 milliards de dollars a déjà été dégagée.

Pas plus que Washington n'a concédé le moindre moratoire sur les essais avant l'adoption du communiqué commun au demeurant, les Soviétiques n'en avaient pas fait un préalable, ce qui aurait très certainement voué à l'insuccès les conversations de Genève.

Pas de moratoire

D'une manière générale, a insisté le secrétaire d'Etat américain, il n'y a aucun *« marchandage »*. On se prend à rêver de ce qu'eût duré la conversation si un tel marchandage avait eu lieu...

Les futurs pourparlers seront donc globaux, mais, pour d'évidentes raisons politiques, il faudra bien constituer trois délégations et trois groupes de négociateurs. Ils risquent d'être longs, d'autant plus que, depuis les précédents accords (en particulier SALT 2, que le Sénat américain n'a pas ratifié), d'importants progrès technologiques sont venus bouleverser certaines données du problème. En particulier tout ce qui concerne les possibilités de contrôle effectif, et sur le terrain, de la réalité d'une éventuelle réduction *des armements*.

Une suite « extrêmement difficile »

L'accord conclu entre MM. Shultz et Gromyko préfigure-t-il un « sommet » Reagan-Chernenko ? La question, selon le secrétaire d'Etat américain, n'a pas été évoquée. En revanche, il serait personnellement tout disposé à s'entretenir à nouveau avec son collègue soviétique, indépendamment des négociations prochaines sur les armements.

Les Soviétiques, de leur côté, se sont montrés encore plus discrets que les Américains à Genève. Ils ont souligné que, s'agissant des négociations avec les Etats-Unis, les vrais problèmes restaient à aborder. M. Vladimir Lomeïko, directeur du service de presse du ministère des affaires étrangères, et membre, à ce titre, de la délégation officielle du Kremlin, a estimé que l'accord Shultz-Gromyko ne devait être considéré que *« comme un début »*, et que la suite serait sans doute *« extrêmement difficile »*. Il a par ailleurs insisté sur le fait que l'URSS, en se montrant favorable à de nouveaux pourparlers, ne revenait pas à la table des différentes négociations qu'elle avait quittée pour protester contre le début d'implantation des euromissiles de l'OTAN : *« Il s'agit de quelque chose d'entièrement nouveau »*, a-t-il assuré. Ce qui ne l'était pas moins, c'était d'appeler M. Shultz « camarade », comme il l'a fait en prenant la parole après lui...

Les Etats-Unis vont maintenant informer en détail leurs alliés occidentaux du résultat des entretiens de Genève et de la façon dont ils voient se dessiner l'avenir des pourparlers américano-soviétiques. M. Paul Nitze, conseiller spécial de M. Shultz à Genève, se chargera sans doute de Bonn et de La Haye, ainsi que des ambassadeurs auprès de l'OTAN à Bruxelles. M. Robert McFarlane, conseiller de M. Reagan pour la sécurité, viendra probablement à Paris, après s'être rendu à Londres, et M. Richard Burt, secrétaire d'Etat adjoint, rencontrera le groupe consultatif spécial de l'OTAN ; *il est également question* qu'il soit chargé d'informer le gouvernement japonais.

BERNARD BRIGOULEIX.

Le texte du communiqué conjoint

« Les négociations à venir devraient aboutir à l'élimination totale des armes nucléaires »

Voici le texte du communiqué américano-soviétique rendu public, mardi soir 8 janvier, à Genève :

« Comme convenu précédemment, une réunion s'est tenue, à Genève, les 7 et 8 janvier 1985 entre le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, et M. Andrei Gromyko, membre du bureau politique du comité central du Parti communiste d'Union soviétique, premier vice-président du conseil des ministres de l'Union soviétique et ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique. Au cours de cette réunion, les deux hommes ont discuté de la question et des objectifs des futures négociations américano-soviétiques sur les armes nucléaires et spatiales.

» Les deux parties sont convenues que l'objet de ces négociations est constitué par un ensemble complexe de questions concernant les armes spatiales et nucléaires – à la fois stratégiques et de portée intermédiaire, – toutes ces questions étant examinées et résolues compte tenu de leur interdépendance.

» *L'objectif des négociations* consistera à réaliser des accords effectifs destinés à prévenir une course aux armements dans l'espace et à mettre fin à cette course sur terre, à limiter et réduire les armes nucléaires et à renforcer la stabilité stratégique. Les négociations seront menées par une délégation de part et d'autre subdivisée en trois groupes.

» Les deux parties sont convaincues que, en définitive, les négociations à venir, de même que les efforts en général, pour limiter et réduire les armes, devraient aboutir à l'élimination totale des armes nucléaires où que ce soit.

» La date du début des négociations et le lieu de ces négociations seront convenus dans un délai d'un mois par voie diplomatique. »

MOSCOU : la « clarification des positions » doit « faciliter la poursuite du dialogue »

avait affirmé la télévision soviétique avant la fin de la rencontre

Moscou. – Avant même que MM. Gromyko et Shultz n'aient terminé leur dernier entretien, le téléspectateur soviétique pouvait pressentir, mardi soir, la reprise des négociations stratégiques entre les deux super-puissances. Lors du journal télévisé de 21 heures, (19 heures, à Genève), le principal commentateur politique du petit écran, M. Valentin Zorine, déclarait, en effet, de Genève, que *« la clarification des positions »* des uns et des autres *« allait faciliter la poursuite du dialogue soviéto-américain »*. Dans le langage codé, et par essence attentiste des médias soviétiques, cela signifiait qu'un accord avait été atteint sur l'essentiel.

Cette célérité inaccoutumée en dit long à la fois sur la capacité du Kremlin à prendre des tournants assez brusques et aussi sur le fait que Moscou était décidé, depuis quelques heures déjà, et peut-être même avant la rencontre de Genève, à donner à celle-ci une issue positive. *La télévision soviétique s'est, en tout* cas, permis le luxe de battre de vitesse, à sa manière, c'est-à-dire voilée, les grandes chaînes américaines, qui, victimes du silence total des officiels des deux pays à Genève, ont dû attendre, pour réagir, la conférence *de presse de M. Shultz et la* publication de la déclaration conjointe.

Cette rapidité soviétique et la détermination politique qu'elle implique n'excluent évidemment pas la prudence et la retenue traditionnelles *dans la présentation* de l'événement. Le communiqué soviéto-américain, ce mercredi, ne fait la « une » d'aucun journal soviétique. La *Pravda* donne le ton en reléguant ce texte en page 4. Le quotidien du parti titre sobrement sur trois colonnes : « Déclaration conjointe soviéto-américaine », et ajoute seulement une photo montrant MM. Gromyko et Shultz face à face, entourés de leurs collaborateurs respectifs. *Il n'y a aucun commentaire*, pas plus dans la *Pravda* que dans les autres quotidiens du matin.

Un dégel commercial ?

Le nouveau cours pris par les relations soviéto-américaines est *évident*, mais il doit d'abord être « digéré » par l'énorme machine de propagande du parti.

Il va falloir expliquer au public soviétique, et surtout aux cadres, que l'URSS n'a pas reculé. La tâche est difficile puisque la position, inlassablement exposée par Moscou depuis quatorze mois, était que des négociations étaient impossibles tant que les Pershing-2 se trouvaient en Europe. Et le déploiement de ceux-ci se poursuit... Les merveilles de la dialectique seront nécessaires pour montrer que ces négociations sont entièrement *« nouvelles »* et que la *« nouveauté »* ne concerne pas uniquement la prévention de la militarisation de l'espace. On comprend que la direction soviétique prenne son temps avant d'en fournir l'interprétation qu'elle juge souhaitable. Mais la volonté de renouer les liens rompus à l'automne 1983 par le retrait successif des négociations sur les euromissiles et sur les armes stratégiques est *manifeste*.

De notre correspondant

Un signe supplémentaire du dégel entre les deux super-puissances a été apporté mardi à Moscou. Pour la première fois depuis l'invasion de l'Afghanistan, des conversations commerciales de haut niveau sont en *cours entre les deux pays (le Monde* du 9 janvier). M. Lionel Olmer, sous-secrétaire américain au commerce, a été reçu par M. Nikolaï Patolitchev, ministre soviétique du commerce extérieur, l'événement permettant accessoirement de vérifier que ce dernier, qui est âgé de soixante-seize ans, et dont la santé est chancelante, continue au moins officiellement d'exercer les fonctions qu'il occupe depuis plus d'un quart de siècle. *Les entretiens de* M. Olmer pourraient aboutir à la convocation de la commission mixte soviéto-américaine, jamais réunie depuis 1978. L'émissaire américain a également évoqué la possibilité d'une rencontre entre M. Patolitchev et le *secrétaire américain* au commerce, M. Malcolm Baldridge. Les Américains proposent que celle-ci ait lieu à Washington en mars, tandis que les Soviétiques préféreraient juin et... Moscou.

Une chose est sûre : le commerce soviéto-américain a repris vigoureusement ces derniers temps, et cela n'est pas dû seulement aux achats massifs de maïs et de blé auxquels Moscou est contraint par une récolte particulièrement mauvaise. Les importations soviétiques en provenance *des Etats-Unis ont atteint environ* 2 milliards de dollars au cours des neuf premiers mois de 1984, soit un accroissement de 70 %. Les exportations soviétiques outre-Atlantique ont été de l'ordre d'un demi-milliard de dollars pour toute l'année écoulée, *selon une estimation* préliminaire américaine, ce qui donne une idée du déficit commercial considérable, au détriment de l'URSS, des échanges entre les deux pays.

Rendant compte des activités moscovites de M. Olmer, l'agence *Tass a dressé un bilan du passé dans* lequel le seul coupable est américain. *« Il s'agit de la première rencontre entre représentants soviétiques et américains après une longue interruption due à la suspension unilatérale, par la partie américaine, des contacts commerciaux officiels. (...) Les échanges entre les deux grands pays industrialisés du monde sont loin de répondre à leur potentialité. Depuis six ans, ils sont pratiquement au point mort. Les Etats-Unis, autrefois deuxième partenaire de l'URSS parmi les pays capitalistes, se classent maintenant septièmes à cause des restrictions discriminatoires introduites par eux dans leur commerce avec l'URSS »* écrit l'agence soviétique.

La « ligne juste »

Après cette « leçon », Tass indique qu'au cours de la réunion ordinaire du bureau politique, le 6 décembre dernier, a été fixée la *« ligne juste »* en matière de relations commerciales entre les deux pays. A cette occasion, l'instance suprême du pouvoir communiste a *« approuvé les résultats »* des rencontres respectives, les jours précédents, de M. Tchernenko avec l'octogénaire président d'Occidental Petroleum, M. Armand Hammer, et de M. Gorbatchev avec M. Dwayne Andreas, un autre homme d'affaires américain qui dirige une organisation privée visant à promouvoir le commerce entre les deux pays. Le message du Kremlin est parfaitement clair : après l'invasion de l'Afghanistan et l'instauration de l'état de guerre en Pologne, les Etats-Unis ont pris des mesures « unilatérales » pour limiter leurs échanges économiques avec l'URSS. Il leur appartient, à eux seuls, le les lever. L'URSS, quant à elle, n'a pas bougé d'un pouce. Elle continue imperturbablement *à affirmer* que le commerce bilatéral est surtout bon... pour les capitalistes américains. Comme l'indique Tass, *« la direction soviétique comprend l'intérêt des milieux d'affaires des Etats-Unis pour la normalisation des relations avec l'Union soviétique »*.

Il faudra certainement du temps, dans ce domaine comme dans celui du dialogue stratégique, pour retrouver les niveaux d'échanges atteints pendant les années fastes de la détente. Mais l'orientation est tracée.

DOMINIQUE DHOMBRES.

LONDRES : satisfaction nuancée

De notre correspondant

Londres. – Se voulant l'allié privilégié des Etats-Unis et partisan d'une attitude de fermeté à l'égard de l'URSS – notamment au moment de l'installation des euromissiles fin 1983, – le gouvernement de Mme Thatcher n'en a pas moins été depuis des mois un fervent avocat du rétablissement de la discussion avec les Soviétiques et n'a pas manqué de faire connaître, avec quelque insistance, ses critiques à propos du projet américain dit de la « Guerre des étoiles ». Le résultat des entretiens de Genève ne peut donc qu'être accueilli avec satisfaction à Londres, avec toutefois une nuance d'inquiétude au sujet des possibles développements des pourparlers soviéto-américains et des débats que ceux-ci peuvent provoquer, tant au plan international que national.

Les Britanniques ont suivi avec d'autant plus d'intérêt la rencontre Shultz-Gromyko qu'ils *ont le sentiment* que leur gouvernement a joué un rôle non négligeable dans ses préparatifs. Juste avant Noël, Mme Thatcher avait, en moins d'une semaine, reçu à Londres l'un des dirigeants du Kremlin, M. Gorbatchev, et rendu visite au président Reagan. Dans les deux cas, Genève et la course aux armements dans l'espace avaient été les principaux sujets des conversations. La diplomatie britannique aura sans doute permis de clarifier davantage les points de vue respectifs de Washington et de Moscou, tout en *y ajoutant* une appréciation européenne. En rentrant de Washington, le premier ministre et son entourage s'étaient même prévalus, à travers la presse britannique, d'un certain succès pour avoir amené le président américain à préciser sa position dans le sens d'une relative modération à propos de l'initiative de défense stratégique (IDS) (*le Monde* du 25 décembre 1984).

Mais c'est aussi avec appréhension que le gouvernement britannique considère la reprise du dialogue soviéto-américain. Mme Thatcher – comme M. Mitterrand – n'admet pas l'idée américaine selon laquelle l'IDS tendrait à réduire considérablement l'importance des armes de la dissuasion stratégique actuelle. D'autre part, Mme Thatcher sait – M. Gorbatchev lui a redit – que les Soviétiques continuent de vouloir tenir compte des forces de dissuasion britanniques et françaises dans leurs discussions avec les Américains. Sur ce point également, les gouvernements de Londres et de Paris sont tout à fait d'accord pour s'opposer résolument à un tel amalgame.

Mais les dirigeants britanniques se sentent plus vulnérables que leurs partenaires français devant l'argumentation soviétique, dans la mesure où l'arsenal nucléaire stratégique de la Grande-Bretagne dépend d'une collaboration étroite avec les Etats-Unis. Les missiles balistiques Polaris qui équipent les sous-marins britanniques sont américains, comme le seront les Trident qui ont déjà été choisis pour les remplacer en 1990. La question, qui reviendra immanquablement dans les pourparlers soviéto-américains, sera d'autant plus embarrassante pour le gouvernement de Mme Thatcher que le programme Trident est très controversé en Grande-Bretagne, notamment parce qu'il se révèle de plus en plus coûteux. Les estimations du ministère des finances ne cessent d'être révisées à la hausse, et l'ensemble de l'opposition (et pas seulement le Parti travailliste, favorable à un désarmement nucléaire unilatéral) fait valoir que les dépenses pour les Trident se feront au détriment de l'armement classique, jugé déjà insuffisant. Une telle critique se fait même entendre *au sein du Parti* conservateur, alors que l'on prête au ministre de la défense l'intention de préparer une limitation globale de son budget pour les cinq années à venir. Au point que le Royaume-Uni ne respectera vraisemblablement plus, au-delà de la *fin 1985*, *l'engagement* pris vis-à-vis de l'OTAN de consacrer 3 % de son budget à son équipement militaire.

FRANCIS CORNU.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Laurens, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Directeur de la rédaction :
Thomas Ferenczi.

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

OJD 1983

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

هكذا من الأصل

DIPLOMATIE

LA POSITION FRANÇAISE SUR LA MILITARISATION DE L'ESPACE

« Une situation dans laquelle les deux grandes puissances chercheraient à échapper à toute riposte serait lourde de dangers »

déclarait le représentant français à Genève en juin 1984

Les propositions françaises relatives aux utilisations militaires de l'espace, telles qu'elles ont été formulées l'été dernier et mentionnées lundi 7 janvier par le Quai d'Orsay, avaient été déposées le 12 juin 1984 (quelques jours avant le voyage de M. Mitterrand à Moscou) par M. François de La Gorce, ambassadeur, représentant de la France à la conférence du désarmement de l'ONU à Genève. Cette intervention, dont nous avons rappelé les grandes lignes (*le Monde* du 8 janvier), avait aussi été, dans son exposé des motifs, la plus complète présentation de la position française enregistrée à ce jour en ce qui concerne la défense spatiale. C'est pourquoi nous en reproduisons ci-dessous les principaux passages.

M. de La Gorce expliquait d'abord que la conférence du désarmement, qui groupe une série de pays appartenant aux deux systèmes d'alliance et au tiers-monde, est « représentative de la communauté internationale dans son ensemble » *et est donc* « l'enceinte multilatérale appropriée » *pour discuter de ces problèmes, même si, ajoutait-il,* « une telle approche n'est naturellement pas exclusive de contacts directs entre les Etats-Unis et l'URSS ». *Le délégué français poursuivait :*

« 1) Les perspectives du développement de nouvelles technologies anti-missiles balistiques sont préoccupantes à plusieurs titres.

» La dissuasion, qui a joué un rôle essentiel dans le maintien de la paix en Europe, est fondée sur le maintien, face à une attaque, d'une capacité de riposte assurée. Celle-ci a pu jusqu'ici être maintenue, quelle que soit l'évolution des technologies.

» Mais la France, comme la communauté internationale tout entière, ne peut que se préoccuper aujourd'hui de voir l'apparition de nouvelles technologies qui pourraient remettre en cause la stabilité – et donc la paix – qui est résultée jusqu'ici du très haut degré d'invulnérabilité des moyens de riposte nucléaire et de la maîtrise directe de ces ripostes par les autorités poli-tiques.

» Une situation dans laquelle chacune des deux principales puissances chercherait à rendre son territoire totalement invulnérable, c'est-à-dire à échapper à toute riposte sans être d'ailleurs aucunement sûre d'y parvenir, serait lourde de dangers :

» D'une part, la seule annonce de l'intention d'aller de l'avant dans la mise au point de tels systèmes constitue en elle-même une incitation à la relance de la course aux armements offensifs : chaque puissance cherchera à saturer les systèmes antibalistiques envisagés par l'autre partie et à multiplier les vecteurs non balistiques (notamment les missiles de croisière).

» Loin de favoriser la réduction des systèmes offensifs, la perspective du déploiement de nouveaux systèmes défensifs risque donc de conduire à des développements allant dans le sens opposé.

» D'autre part, ces dispositifs, pour une part automatiques, risqueraient, pour des raisons tenant aux techniques mises en œuvre, de se substituer de façon incontrôlable à la décision politique.

» Ces importants programmes de recherches se sont développés jusqu'ici de part et d'autre sans contrevenir aux dispositions des accords internationaux existants, en particulier du traité américano-soviétique ABM sur les systèmes antimissiles balistiques conclus en 1972. Ils n'en sont pas moins de nature à créer, dès maintenant, une dynamique allant à l'encontre du rétablissement des équilibres stratégiques, au niveau le plus bas possible.

» C'est pourquoi le gouvernement français est préoccupé des efforts entrepris, tant par les Etats-Unis que par l'URSS, pour accélérer la mise au point de ces nouveaux systèmes antibalistiques. »

Renégocier avant des développements irréversibles

« 2) Le gouvernement français demande que les nouvelles et futures technologies antibalistiques fassent l'objet d'une négociation sérieuse en vue d'un accord sur des limitations vérifiables qui prennent effet avant que des développements irréversibles n'interviennent. (...)

» Dans le passé, la France a salué l'effort de limitation réciproque qu'avait marqué le traité bilatéral américano-soviétique de 1972 sur les systèmes antibalistiques, bien que celui-ci autorise le maintien, dans chaque pays, d'une capacité non négligeable, dont la modernisation est prévue par le traité.

» Enfin, la France, partie au traité sur l'Espagne de 1967, est très attachée à son respect. Mais (...) ce traité n'apporte qu'une réponse partielle aux questions posées par le développement des technologies spatiales, puisqu'il n'interdit que le stationnement permanent des armes nucléaires et autres armes de destruction massive. »

« 3) La France propose que l'ensemble des pays concernés, et en premier lieu les Etats-Unis et l'URSS, engagent un véritable dialogue multilatéral en vue d'une limitation dûment contrôlée des nouvelles technologies antibalistiques.

» Compte tenu de l'interaction qui existe entre les moyens antisatellites et les systèmes ABM (antimissiles balistiques), elle estime que c'est cet ensemble qui doit faire l'objet d'un examen approfondi.

» Il n'est déjà plus réaliste aujourd'hui, et il ne serait pas nécessairement souhaitable, de s'assigner comme objectif la démilitarisation complète de l'espace. En revanche, il est souhaitable et possible de parvenir à des engagements qui présenteraient les caractères suivants :

» – Ils seraient limités, ayant pour objet de prévenir les développements militaires déstabilisants sans affecter les activités militaires qui contribuent à la stabilité stratégique, et ceux qui peuvent concourir au contrôle des accords de désarmement, en tenant compte du caractère commun de certaines utilisations civiles et militaires de l'espace ;

» – Ils seraient progressifs, en vue de limiter en priorité ceux des développements qui seraient de nature à créer un état de fait irréversible parce que non susceptible de vérifications ultérieures ;

» – Enfin, ils seraient vérifiables : tous les Etats doivent avoir confiance dans le respect de la mise en œuvre de telles limitations et aucun ne doit se trouver en position de bénéficier d'une violation ou d'un contournement des limitations agréées.

Interdire les essais d'armes à énergie dirigée

Dans cette perspective, un effort de concertation internationale doit être rapidement engagé, et porter sur les points suivants :

» a) La *limitation* très stricte *des systèmes antisatellites*, comportant notamment la prohibition de tous ceux qui seraient susceptibles d'atteindre des satellites en orbite haute, dont la préservation est la plus importante du point de vue de l'équilibre stratégique ;

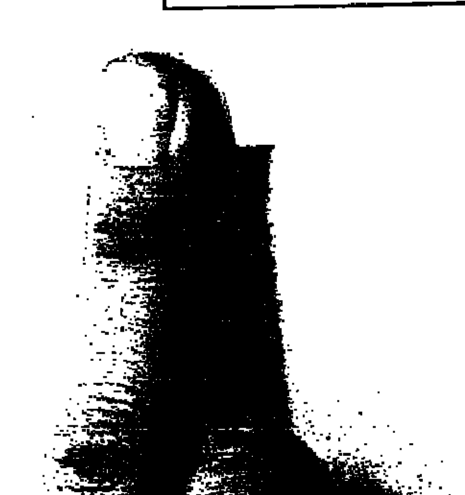
» b) L'*interdiction*, pour une période de cinq ans renouvelable, du déploiement – au sol, dans l'atmosphère, ou dans l'espace – de systèmes d'armes à énergie dirigée, capables de détruire des missiles balistiques ou des satellites à grande distance et, comme corollaire, l'interdiction des essais correspondants ;

» c) Le *renforcement* du système existant de déclaration établi par la convention du 14 juin 1975 sur l'enregistrement des objets spatiaux, chaque Etat ou organisme lanceur s'engageant à fournir des informations plus détaillées sur les caractéristiques et les missions des objets lancés de façon à améliorer les possibilités de vérification ;

» *d*) L'*engagement* des Etats-Unis et de l'URSS *d'étendre vis-à-vis* des satellites des pays tiers les dispositions touchant à *l'immunité* de certains objets spatiaux, *dont ils sont déjà convenus entre eux sur le plan bilatéral.*

» L'action que propose le gouvernement français tend donc à préserver les grandes perspectives de progrès que l'utilisation de l'espace à des fins civiles offre à la communauté internationale. Elle tend aussi à préserver dans le domaine militaire lui-même les instruments d'observation, de communication et de contrôle qui contribuent à la stabilité et par conséquent à la sécurité et à la paix.

» Nous ne nous résignons pas à ce que soient introduites et multipliées dans l'espace des armes nouvelles qui créeraient des risques sérieux de déstabilisation et relanceraient une nouvelle et ruineuse course aux armements. »



ASIE

Corée

Pyongyang ajourne les prochaines conversations avec Séoul

La Corée du Nord a décidé d'ajourner des conversations prévues avec Séoul, pour protester contre l'organisation de manœuvres militaires conjointes États-Unis-Corée du Sud qui doivent débuter le 1er février, a annoncé le mercredi 9 janvier la radio de Pyongyang.

La Corée du Nord indique qu'elle a « *été forcée de renoncer* » au dialogue avec le Sud en raison des exercices militaires prévus, dont le nom de code est « Team Spirit-85 ». Cette décision, a précisé la radio, a été annoncée mercredi aux autorités de Séoul par une communication téléphonique.

Les réunions ajournées sont la seconde session des conversations prévues pour le 17 janvier entre les vice-ministres de l'économie des deux pays, et une rencontre entre les deux Croix-Rouges, programmée pour le 23 janvier. Ces mêmes réunions avaient déjà été ajournées une première fois fin novembre, à la suite d'un incident meurtrier survenu à Panmunjon, sur la ligne de démarcation entre les deux Corées.

Cependant, dans un autre message, le vice-premier ministre nord-coréen, M. Kim Hwan, a proposé à son homologue du Sud, M. Shin Gyung Hyun, une rencontre qui permettrait de discuter de l'actuelle situation, qualifiée de « *difficile* » dans la péninsule. Selon la radio nord-coréenne, M. Kim s'est déclaré prêt à se rendre à cet effet en zone démilitarisée à tout moment, avant le 17 janvier.

De son côté, le président sud-coréen, M. Chun Doo Hwan, a de nouveau proposé, mercredi, une rencontre au sommet « *destinée à permettre de façon décisive une baisse des tensions et à favoriser la paix et l'unification* » des deux Corées.

« *A un moment où les échanges de visite entre dirigeants étrangers sont devenus de routine, il n'y a aucune raison pour que les dirigeants des deux Corées ne se rencontrent pas* », a ajouté M. Chun dans son discours annuel de politique devant l'Assemblée nationale. Le président Chun avait déjà proposé une réunion au sommet avec la Corée du Nord en 1981.

Dans son discours, M. Chun a également proposé que des missions permanentes soient installées à Séoul et Pyongyang afin d'« *améliorer les relations et faciliter les divers dialogues, échanges et coopération* ». – (AFP.)

AMÉRIQUES

Nicaragua

AVANT SON INVESTITURE A LA PRÉSIDENCE LE 10 JANVIER

M. Daniel Ortega a formé son gouvernement

Managua (*AFP, Reuter*). – Le nouveau gouvernement qui doit entrer en fonctions après l'investiture officielle à la présidence du commandant Daniel Ortega, le 10 janvier, sera caractérisé par la stabilité dans les domaines de la sécurité et des affaires étrangères, des changements intervenant en matière économique.

Huit commandants sandinistes feront partie de ce gouvernement, tandis que les trois prêtres actuellement en fonctions, les Pères Miguel d'Escoto, Ernesto Cardenal et Fernando Cardenal, conserveront leur portefeuille, respectivement aux affaires étrangères, à la culture et à l'éducation. Mme Lea Guido doit conserver le ministère de la santé, MM. Humberto Ortega, frère de M. Daniel Ortega, et Tomas Borge restant respectivement à la défense et à l'intérieur.

Dans ce domaine économique, un ministère de la coopération extérieure doit être créé, ainsi qu'un Conseil national de la planification. Le commandant Ortega et le vice-président Sergio Ramirez feront notamment partie de ce conseil, qui participera à toutes les décisions politiques « *affectant la vie économique et sociale du pays* », selon un communiqué officiel.

Voici la composition du nouveau gouvernement :

Défense : M. Humberto Ortega; *intérieur* : M. Tomas Borge; *commerce extérieur* : M. Alejandro Martinez; *construction* : M. Mauricio Valenzuela; *santé* : Mme Lea Guido; *justice* : M. Ernesto Castillo; *logement* : M. Miguel Ernesto Vigil; *travail* : M. Benedicto Meneses; *énergie* : M. Emilio Rappaccioli; *distribution de l'eau* : M. Otoniel Arguello; *coopération extérieure* : M. Henry Ruiz; *télécommunications* : M. Jose Maria Alvarado; *pêche* : M. Alfredo Alaniz; *mines* : M. Ramiro Bermudez; *bien-être social, sécurité sociale* : M. Reynaldo Teffel; *tourisme* : M. Herty Lewites; *éducation* : M. Fernando Cardenal; *affaires étrangères* : M. Miguel d'Escoto; *culture* : M. Ernesto Cardenal; *enseignement supérieur* : M. Joaquim Solis; *affaires régionales* : Mme Monica Baltodano; *directeur à l'information* : M. Manuel Espinosa; *commerce intérieur* : M. Ramon Cabrales; *transport* : M. William Ramirez; *finances* : M. William Hupper; *agriculture* : M. Jaime Wheelock.

Brésil

Relève démocratique

(Suite de la première page.)

Les chefs d'entreprise semblent d'accord pour légaliser le droit de grève, mais ils redoutent une surenchère des groupuscules d'extrême gauche, qui sont très actifs dans la banlieue industrielle de Sao-Paulo, et dont beaucoup bénéficient du soutien des communautés de base de l'Eglise, fer de lance du Parti des travailleurs (PT) du syndicaliste « Lula ».

Ce sont les accords passés avec le FMI qui gêneront le plus, sans aucun doute, le prochain gouvernement. Le Fonds monétaire voulait appliquer, depuis deux ans, des méthodes que l'opposition juge récessives ; or M. Tancredo Neves veut reprendre une politique de croissance : c'est l'objectif qu'il a fixé à une commission de six économistes, chargée de formuler le « plan d'action » de son gouvernement.

La reprise économique

La croissance, en fait, est déjà une réalité. La reprise s'est fondée essentiellement sur un « boom » des exportations, non sur de nouveaux investissements, affirme M. Celso Furtado, l'un des six membres de la commission. Autant dire qu'elle paraît fragile à ceux qui vont prendre la relève et qui, pour des raisons de justice sociale, ont toujours voulu accorder la priorité au marché intérieur. L'équipe économique du général Figueiredo a adressé, en décembre dernier, au FMI une « lettre d'intentions » – la septième en deux ans, – qui, si elle était appliquée, serait une véritable camisole de force pour le prochain gouvernement. Elle prévoit, en effet, une réduction brutale de l'expansion monétaire et des dépenses publiques, de nature à empêcher toute relance de l'économie.

M. Tancredo Neves n'a pas dit expressément qu'il dénoncerait les accords déjà pris. Mais ses compagnons du PMDB, surtout ceux qui se situent à la gauche du parti, voient mal comment éviter une révision déchirante de la politique appliquée sur les injonctions des banquiers internationaux et du FMI. Dès son entrée en fonctions, le 15 mars, le candidat de l'opposition devra affronter une demande sociale qui, si elle est satisfaite, même partiellement, mettra sérieusement à contribution les finances publiques. Selon les chiffres officiels, les deux tiers des Brésiliens sont sous-alimentés. Depuis 1977, les aliments disponibles sur le marché interne ont diminué de 20 %, alors que la population s'est accrue de 2,4 % par an. Il est devenu de plus en plus difficile, pour les plus pauvres, de se nourrir, car la pénurie a fait flamber les prix.

On s'attend que M. Tancredo Neves lance un programme d'urgence pour venir en aide aux affamés, comme certains gouverneurs de l'opposition l'ont déjà fait dans leurs Etats respectifs. On s'attend aussi qu'il modifie la politique agricole, pour stimuler les cultures de subsistance, alors que les cultures d'exportation ont actuellement la priorité. Et enfin qu'il améliore – ou du moins stabilise – le pouvoir d'achat des catégories sociales les plus défavorisées.

Mais pourra-t-il prendre toutes ces mesures sans accélérer l'inflation, qui a dépassé 220 % l'an dernier ? « *Oui*, répond M. Waldir Pires, *si nous réussissons à augmenter la production et obtenons une trêve du FMI.* »

Les leaders de l'opposition ne parlent plus, comme il y a un an, de décréter un moratoire unilatéral pour le paiement de la dette extérieure. Ils se sont rendu compte, apparemment, de l'irréalisme d'un tel projet. M. Tancredo Neves a d'ailleurs clairement indiqué qu'il n'entendait pas rompre avec les créanciers du pays ni avec le FMI. Une autre idée – plus modeste – a été lancée par M. Celso Furtado : payer une partie des intérêts échus, et capitaliser le reste.

M. Furtado appartient à la gauche du PMDB. Au sein de la commission créée par M. Tancredo Neves, il cohabite avec des représentants des milieux d'affaires – ceux du moins qui ont adhéré au Front libéral, dissidence du parti gouvernemental qui apportera de nombreuses voix, le 15 janvier, au candidat de l'opposition. Il y a donc une « gauche » et une « droite » derrière M. Tancredo Neves. L'une et l'autre sont d'accord pour repousser les méthodes récessives du FMI, et pour tenter d'assainir le marché financier brésilien (qui pratique des taux d'intérêt excessifs) afin de relancer les investissements productifs. Mais pourront-elles se mettre d'accord sur une politique réformiste ?

Or, sans réformes profondes, sans une réelle redistribution des richesses, « *nous ne parviendrons pas à viabiliser le processus démocratique* », affirment certains dirigeants du PMDB. Le débat sur les réformes est lancé. Comme il le fut, il y a vingt ans, sous le gouvernement Goulart.

CHARLES VANHECKE.

AMÉRIQUES

Cuba : les noces d'argent de Fidel Castro

Un quart de siècle après la victoire des castristes sur la dictature de Batista, M. Fidel Castro reste le personnage central de la révolution. Mais les impératifs économiques se sont imposés, et les premiers rêves ont dû être abandonnés *(le Monde* des 8 et 9 janvier).

III. — *Un repli sur l'Amérique ?*

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE CLERC

La Havane. — Une intense activité de défense civile durant toute l'année 1984, devenant ostentatoire à partir de l'été ; puis l'automne dernier, deux événements qui témoignent d'une relative détente : l'annonce, pour la première fois, de l'éventualité d'un *retrait*, au *moins partiel*, des troupes cubaines d'Angola et la signature, sans précédent depuis 1977, d'un accord avec les Etats-Unis portant sur certains problèmes migratoires *(le Monde* daté 16-17 décembre). Il faut, décidément, admettre que chez M. Fidel Castro les signes ne se déchiffrent jamais au premier degré : tout comme en 1975, le plus sérieux rapprochement esquissé avec Washington en quinze années de révolution avait débouché sur « l'*opération Carlota* » (l'envoi de milliers de soldats cubains en Angola), il faut bien constater que des préparatifs guerriers peuvent recouvrir, à La Havane, une prédisposition, au moins temporaire, à négocier !

C'est évidemment l'évolution de Cuba sur la question angolaise qui attire d'abord l'attention. Sa « flexibilité » nouvelle est-elle une adaptation à une certaine lassitude de Luanda ? A un repli relatif des Soviétiques du continent africain ? Ou à la perception d'un regain d'agressivité américaine sous l'impulsion de M. Reagan ? Ces trois facteurs ne s'excluent nullement, même si les observateurs à La Havane *tendent à privilégier* le premier.

On se demandera de même pourquoi, au bout de quatre années, les autorités de La Havane ont fini par répondre aux sollicitations de Washington, et à accepter le rapatriement de deux mille sept cents « droits communs » et malades mentaux qu'elles avaient glissés en prime, en 1980, dans le lot des cent *vingt-cinq mille émigrés du port de* Mariel.

Vingt mille émigrés par an

La première explication, évidente, est que La Havane y trouvait aussi son intérêt : les Etats-Unis n'ont-ils pas, en échange, accepté l'immigration de vingt mille Cubains au moins chaque année... Voilà qui procure une incontestable « soupape de sécurité » à un régime politiquement oppressant et économiquement peu gratifiant. Peut-on, par-delà cette évidence, voir là l'esquisse d'une meilleure compréhension à long terme entre deux voisins qui se regardent *en chiens de faïence* depuis un quart de siècle ? Certainement pas !

Washington a bien pris soin de préciser que la seule base solide pour un rapprochement serait que Cuba cesse de vouloir exporter sa révolution dans les pays voisins et en Afrique, de s'aligner en matière internationale sur l'Union soviétique et de fomenter en Amérique latine *un bloc hostile aux Etats-Unis.* Quant à M. Fidel Castro, il s'est toujours déclaré prêt à négocier avec les Etats-Unis mais pas au prix d'un abandon des grands principes : internationalisme et amitié avec l'URSS. La revendication pour lui la plus urgente est, *naturellement*, la levée de l'embargo américain... lequel est la pièce maîtresse de la politique d'isolement de Cuba menée par Washington. On tourne en rond !

Jamais depuis l'échec des tentatives de rapprochement de la deuxième moitié des années 70 les relations bilatérales n'ont, en apparence au moins, *été à un niveau* aussi bas. Les autorités cubaines ont dû s'interroger sur la portée exacte du « message » qu'a représenté l'invasion, le 25 octobre 1983, de l'île de la Grenade par les marines. Ce jour-là, et pour la première fois *depuis la fin de la guerre* du Vietnam, les Etats-Unis ont déclenché une opération de « police » dans cette zone caraïbe qu'ils considèrent depuis le dix-neuvième siècle comme partie intégrante de leur « glacis ». La Havane a bien dû constater que l'Union soviétique n'a *pas levé le* petit doigt. Pour la première fois, aussi, des soldats américains et des Cubains se sont affrontés directement — et le résultat n'a pas été très satisfaisant pour M. Fidel Castro : le manque de combativité de ses officiers a été tel que *plus de quarante* d'entre *eux ont été* dégradés et envoyés en Angola.

L'activisme de M. Reagan

Le « commandant en chef » n'a pas *été* long à tirer des conclusions. Il a ordonné la mise sur pied de guerre totale de Cuba. Puisque les quelque sept cents « travailleurs-combattants » *défendant* l'aéroport de Pointe-Saline, à Grenade, ayant eu un comportement plus héroïque que les soldats professionnels, il fut décidé que chaque citoyen devrait être prêt à empoigner les armes. Aux deux cent cinquante mille militaires *professionnels*, au *million* de miliciens (sur une population totale de dix millions) s'ajouteraient désormais les adolescents, les femmes et les vieillards, organisés « à la vietnamienne » en « zones de défense » de mille à vingt mille personnes. Seuls *les tout jeunes enfants et les impo*tents seraient *a priori* dispensés du devoir de défendre l'île en cas de besoin ! Le 26 juillet, M. Castro annonça, en outre, que 15 % de la production de béton devraient être affectés, en 1984, à des travaux de fortification ou de protection. Et, durant le second semestre, ces pré*paratifs furent poursuivis* avec ostentation, afin que « l'*ennemi* », de l'autre côté du détroit de Floride, sache bien qu'une invasion du type Grenade ferait *« des centaines de milliers de victimes »*, comme nous l'a précisé M. Carlos Rafael Rodriguez, vice-président cubain.

En même temps, Fidel Castro se disait prêt à la négociation : dix-neuf jours après la réélection de M. Reagan, *les discussions sur les migra*tions, bloquées depuis quatre ans, ont repris, et l'accord a été peaufiné en une semaine. M. Castro a lui-même associé, dans son discours du 8 décembre, ce déblocage au léger « dégel » récemment enregistré dans les relations Est-Ouest.

Est-ce à dire que, préoccupé à la fois par l'activisme de M. Reagan et par une certaine pusillanimité de *M. Tchernenko, le lider maximo* a décidé une révision à la baisse de ses objectifs révolutionnaires en Afrique et en Amérique latine, afin de regrouper ses forces à Cuba ? Cette interprétation semble trop rapide. S'il est vrai que M. Fidel Castro ne peut pas rester insensible aux signes des temps (et l'affaire de la Gre*nade en est un sérieux*), il ne *peut* pas, non plus, sauf à renier près de vingt-cinq ans de pratique internationale, se replier hâtivement et en désordre. Certains indices permettent, en outre, de penser que les Etats-Unis ne souhaitent pas humilier *leur* petit voisin et désirent, au contraire, l'aider à « sauver la face », tant en Angola que dans son espace géographique naturel. Mais tout indique aussi que, dans un environnement plus « menaçant », La Havane doit établir plus nettement ses priorités.

L'Amérique centrale est certainement la première de ces priorités — et plus particulièrement la révolution nicaraguayenne. *S'il est bien* clair, désormais, que Managua ne saurait attendre une aide militaire de Cuba en cas d'agression, il reste que les « coopérants » cubains — solides gaillards bien entraînés — défendraient sur place, et les armes à la main, le régime sandiniste. La Havane entend aussi, grâce à ses *bonnes relations* avec certains des pays du groupe de Contadora (Mexique et Panama, en particulier), favoriser un règlement pacifique qui préserve les chances d'une expérience *marxiste-léniniste en* Amérique centrale. Au Salvador, Cuba souhaiterait, naturellement, que les guérilleros du Front Farabundo Marti consolident par la négociation l'espace qu'ils ont conquis par les armes. Mais le temps de l'aide directe est, du moins à court terme, sans doute révolu.

On peut s'attendre, dès lors, à une relance diplomatique castriste en Amérique latine... et vice versa. Plus d'un gouvernement au « réformisme » proclamé souhaite pratiquer une politique extérieure « progressiste » (et la reconnaissance de Cuba est une « pierre de touche »), faute de pouvoir l'appliquer en raison de la crise dans les domaines *économique et social* : après l'Argentine, l'Uruguay et peut-être le Brésil sont, de ce point de vue, des candidats virtuels. Pour Cuba, ces reconnaissances renforceraient sa position diplomatique face aux Etats-Unis.

Cependant, le quotidien, pour La Havane, c'est plus que jamais Moscou. Avec des hauts et des bas, c'est là une « affaire qui marche » depuis un quart de siècle, et qui devrait sans doute durer longtemps encore, sauf graves commotions. Les « bas » sont connus : le refroidissement après la « crise des fusées » de 1962 ; la mémorable colère de Fidel Castro après l'invasion de l'Afghanistan par l'URSS en décembre 1979, intervention qui lui a « cassé » sa présidence des non-alignés ; et le soupçon, après l'assassinat de Maurice Bishop, en octobre 1983, que Moscou n'aurait pas *joué un rôle très net dans l'affaire de* la Grenade ni assumé ses devoirs révolutionnaires une fois la « machine de fous » lancée.

L'axe Moscou-La Havane

Pour le reste, l'axe Moscou-La Havane est certainement l'une des données stables de la géopolitique contemporaine. Evident relais d'influence pour l'Union soviétique en Amérique latine, mais aussi en *Afrique, Cuba est, de son côté, éco*nomiquement tenu à bout de bras et militairement suraidé par Moscou.

Contrairement à une idée reçue, il ne semble pas que l'aide soviétique (plus de 4 milliards de dollars par an, non inclus l'assistance militaire) ait transformé l'île en un satellite de l'URSS. M. Fidel Castro est certainement trop ombrageux *sur le cha*pitre de l'indépendance nationale pour accepter une telle situation. Ainsi nul ne croit plus guère aujourd'hui que l'aventure angolaise ait été un simple acte mercenaire accompli au seul bénéfice de La Mecque du communisme mondial : Cuba, en effet, était depuis dix *ans au moins à la recherche d'une* « épopée africaine » (voir les voyages de « Che » Guevara au début de 1965) lorsque a été lancée l'« opération Carlota ».

Dans cet univers hermétique des relations entre pays communistes, il semble que des tensions existent entre deux pôles aussi inégaux que Moscou et La Havane. L'amitié existe-t-elle même ? Comment en juger ? Les films soviétiques ne font, en général, guère recette dans les cinémas cubains : maigre indice, dont un observateur occidental conclut pourtant que, *« pour Cuba, les Soviétiques sont indispensables ; mais c'est tout ! »* Sans remonter à *la querelle des années 70 sur la* « lutte armée » en Amérique latine (1), on pourrait percevoir des indices d'un léger mépris cubain pour l'« embourgeoisement » de l'URSS (l'absence de Castro au sommet du COMECON à Moscou en juin, huit mois après *l'affaire* de la Grenade...).

Le domaine économique est propice aux frictions. Le souci de Moscou de voir ses partenaires s'engager résolument dans une stricte *« division internationale socialiste du travail »* n'est pas plus aisément accepté à Cuba qu'ailleurs. Une certaine propension caraïbe à gaspiller l'énergie fournie par le « grand frère », à ne pas toujours s'acquitter scrupuleusement des livraisons de produits agricoles convenues, à vouloir maintenir le plus haut niveau possible d'importations de l'Ouest : rien de tout cela n'est, sans doute, agréable à Moscou, comme on parvient à le lire entre les lignes des communiqués du COMECON et dans les discours en réponse de M. Fidel Castro. Mais c'est un fait : l'aide soviétique est toujours au rendez-vous, et les autres pays de l'Est sont même conviés à participer à l'entretien et au développement de l'île.

Le 31 octobre dernier, le premier *ministre, M. Tikhonov, signait* discrètement un accord repoussant à nouveau, à 1990, les prochaines échéances d'une dette cumulée dont le montant global est un *« chiffre stratégique »*, selon M. Carlos Rafael Rodriguez, et que les experts occidentaux *évaluent* entre 7,5 et 10 milliards de dollars — ce qui, soit dit en passant, ajouté aux 3 milliards d'engagements envers l'Occident, fait de Cuba un pays sensiblement plus endetté, par tête, que le Brésil, par exemple.

Bon payeur

Si Cuba se comporte parfois avec désinvolture avec Moscou (M. Carlos Rafael Rodriguez a admis devant nous que 400 000 tonnes de sucre, près de *10 % du total promis, n'avaient pas* été livrées en 1983), il entend au contraire respecter à la virgule près ses engagements auprès des Occidentaux. M. Fidel Castro tient essentiellement à se comporter en bon payeur avec les banquiers et les *gouvernements européens de* l'Ouest, canadiens et japonais. Même si la part du commerce cubain avec ces derniers ne représente que moins de 15 % du total, c'est là une « souplesse » à quoi il attache du prix, qu'il s'agisse d'obtenir rapidement certaines pièces de rechange ou des matériels un peu *sophistiqués*. Les importations en provenance de l'Ouest ont, ainsi, fait un véritable bond au début de 1984 (+ 70 % par rapport au premier semestre 1983) : la chasse aux devises est, en conséquence, devenue une préoccupation lancinante des *autorités, tout* comme *le souci* de garder accès aux lignes de crédit, *publiques et privées*. Les principaux partenaires occidentaux de Cuba sont, à présent, le Japon, la Grande-Bretagne, la France, la RFA et l'Espagne.

A des nuances près, rien n'a changé depuis le grand virage à l'Est des années 60 qui a vu le remplacement d'un partenaire écrasant, *Washington, par un autre*, Moscou, tout aussi dominant mais plus lointain et plus généreux, donc mieux accepté. Simplement, l'ancienne « perle des Antilles » est désormais mondialement connue, ce qui, on peut en être assuré, répond à l'un *des rêves les plus profonds* de l'ancien guérillero Fidel Castro : dans la revendication de *« dignité »* qu'il formulait, alors que La Havane n'était qu'un bordel pour Américains en goguette, n'y avait-il pas l'idée, folle si l'on y pense, qu'un tout petit pays mérite autant l'attention de l'opinion mondiale que les *puissances assises* ? *Le barbudo, sur* ce point, a gagné.

Prochain article :

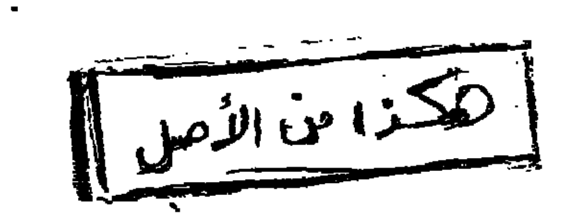
CEUX DU NORD

(1) M. Fidel Castro estimait que *« le devoir d'un révolutionnaire, c'est de faire la révolution »*, sans attendre que les conditions soient idéalement remplies, car elles ne le seront vraisemblablement jamais. Moscou, au contraire, soutenait les partis communistes orthodoxes latino-américains, prudents et davantage portés à *faire alliance* avec les « bourgeoisies nationales anti-impérialistes ».









هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

Israël

L'INTERRUPTION DE L'« OPÉRATION MOISE »

L'engagement de « rapatrier tous les falachas » pris par M. Pérès a fait taire les polémiques

Jérusalem. — *« Le gouvernement d'Israël a agi et continuera d'agir, dans la mesure de ses possibilités et même au-delà, afin d'achever une mission si humaine, jusqu'à ce que le dernier juif d'Éthiopie ait retrouvé sa patrie. »* Dans un discours d'une haute tenue devant la Knesset, qui marquait sa première intervention officielle depuis la révélation de l'« opération Moïse », le premier ministre, M. Shimon Pérès, a pris l'engagement mardi 8 janvier de mener à son terme l'entreprise de « rapatriement » des falachas en Israël (*le Monde* du 3 janvier).

Citant la Bible, qui, dans le livre d'Isaïe, parle de l'Éthiopie, *« pays du grillon ailé »*, puis évoquant les diverses prises de position des plus grands rabbins, depuis le seizième siècle, en faveur des juifs éthiopiens, *« nos frères et sœurs depuis 2 600 ans »*, M. Pérès a poursuivi : *« Ils ont attendu et nous avons attendu. Ils arrivent et nous sommes enrichis. (...) Ni les difficultés économiques, ni l'éloignement géographique, ni les obstacles politiques ne stopperont ou ne retarderont l'effort de sauvetage. C'est un moment de fierté pour le peuple juif. Il n'y a ni juifs noirs ni juifs*

De notre correspondant

blancs. Nous ne ferons qu'un seul peuple. L'histoire et la foi nous lient à jamais. »

M. Pérès a confirmé avoir personnellement donné le feu vert, jeudi dernier, à la tenue d'une conférence de presse consacrée à cette affaire, *« afin de concentrer l'attention des médias sur les problèmes d'intégration, de la détourner des aspects plus sensibles et de remettre les choses à leur vraie place. »*

Le premier ministre a rendu un hommage appuyé à M. Menahem Begin, en déclarant *« s'acquitter d'une dette d'honneur envers celui qui déploya les premiers efforts afin de mettre l'opération sur les rails »*. *« L'heure n'est pas,* a-t-il conclu, *aux règlements de compte. Nous devons nous imposer le silence pour permettre l'accomplissement de cette mission sacrée. Malgré les difficultés, l'énorme effort entrepris ne s'arrêtera pas. L'immigration continue et elle continuera. »*

L'opposition de gauche et le parti d'extrême droite Tehiya avaient accepté de retirer leurs motions de censure déposées la veille en échange de l'intervention du premier ministre, laquelle les a satisfaits.

Paradoxalement, c'est dans les rangs du Likoud — partenaire des travaillistes au gouvernement — que la grogne s'est perpétuée. Quelques députés ont souhaité que le Hérout, le parti de M. Shamir, réunisse son groupe parlementaire à ce sujet. En réponse, le président du bloc travailliste à la Knesset, M. Rafi Edri, a accusé certains membres du Likoud de vouloir *« capitaliser politiquement »* à partir de cette affaire.

Parmi les juifs éthiopiens, récemment immigrés, la colère et l'inquiétude restent vives. Deux cents d'entre eux ont manifesté dans le calme, mardi, devant la Knesset et l'immeuble de l'Agence juive. Les organisateurs de ce rassemblement se sont entretenus par téléphone avec M. Pérès, demandant qu'on punisse les responsables de la divulgation de l'opération Moïse. Le chef du département de l'immigration de l'Agence juive, M. Haïm Aharon, leur a promis que l'opération se poursuivrait, une fois le secret rétabli.

J.-P. LANGELLIER.

Soudan

CINQ FRÈRES RÉPUBLICAINS CONDAMNÉS A MORT POUR OPPOSITION A LA LOI ISLAMIQUE

Khartoum (*AFP*). — Cinq membres d'un groupe musulman d'opposition interdit, les Frères républicains, ont été condamnés à mort, mardi 8 janvier, pour s'être opposés à l'application de la loi islamique (charia) au Soudan.

Le chef de l'organisation, Mahmoud Mohamed Taha, et quatre membres de celle-ci ont comparu lundi devant un tribunal d'Omdurman pour une audition unique, et le verdict a été prononcé mardi par le président de la cour.

Les accusés ont plaidé non coupable, tout en reconnaissant avoir rédigé des tracts demandant l'abolition de la charia qui, selon eux, *« a humilié le peuple et déformé l'image de l'islam »*. Ils ont confirmé leurs positions et contesté la compétence du tribunal, constitué à la suite de la proclamation de la charia, le 23 septembre 1983.

La cour les a reconnus coupables d'*« action antigouvernementale »* et d'*« incitation à la haine contre le régime »*, ce qui, conformément à la loi islamique au Soudan, équivaut à *« prôner la guerre contre les autorités islamiques »* et est puni de mort si les inculpés ne font pas preuve de repentir.

Le tribunal a précisé que les condamnés ne seront pas exécutés s'ils manifestent ce repentir. Le jugement devait être soumis, ce mercredi, à la cour d'appel pour vérification et recevoir l'aval du président de la République.

Liban

Le commandant adjoint du corps des observateurs français tué à Beyrouth-Ouest

Beyrouth (*AFP*). — Le lieutenant-colonel Claude Cuenot (1), commandant adjoint du corps des observateurs français à Beyrouth, a été tué dans la nuit de lundi à mardi dans la « ruelle des brigands », à Beyrouth-Ouest, d'une balle de pistolet dans la tête, tirée à bout portant (nos dernières éditions du 9 janvier). L'officier, qui était arrivé le 19 septembre dernier au Liban, avait quitté lundi soir en tenue civile la résidence des Pins, quartier général des observateurs français.

Dans un premier temps, personne n'a pu identifier la victime, qui n'a été reconnue que mardi matin à la morgue de l'hôpital Barbir. Il n'y avait aucune lumière dans la « ruelle des brigands » au moment de l'agression, en raison d'une coupure de courant.

Les observateurs français n'ont fourni aucune explication sur les raisons de la sortie nocturne de l'officier dans ce quartier qui grouillait de miliciens mardi soir. Ils ont précisé cependant qu'il n'était pas en permission. La dépouille de l'officier a, depuis, été transportée à la morgue de l'hôtel-Dieu de France, en secteur Est.

Le corps des observateurs français compte quatre-vingt-un officiers et sous-officiers, répartis dans des postes à Beyrouth et dans la montagne qui domine la ville. Il est chargé de vérifier le respect des innombrables cessez-le-feu et de faire un rapport sur les violations à une commission qui réunit les représentants de l'armée libanaise et des milices rivales.

Le lieutenant-colonel Cuenot est le deuxième mort du corps des observateurs depuis sa création en mars 1984.

D'autre part, un prêtre américain a été enlevé mardi matin par des hommes armés à Beyrouth-Ouest, quelques heures seulement après la libération du diplomate suisse séquestré pendant cinq jours dans le même secteur de la capitale, à majorité musulmane. Le Père Martin Laurence Jhinco, responsable de l'Institut de secours catholique, a été enlevé alors qu'il se rendait à son travail à Beyrouth-Ouest.

Selon des sources policières, des inconnus ont intercepté sa voiture, obligé son chauffeur à descendre du véhicule et emmené l'ecclésiastique.

Trois ressortissants américains — dont un diplomate — résidant à Beyrouth-Ouest, sont portés disparus depuis plusieurs mois. Il s'agit du troisième secrétaire de l'ambassade des Etats-Unis, M. William Buckley, enlevé le 16 mars dernier, le directeur de la chaîne de télévision américaine Cable News Network (CNN), enlevé le 3 mars, et un pasteur américain, M. Benjamin Weir, enlevé le 8 mai 1984.

En octobre dernier, un responsable du mouvement chiite Amal avait affirmé que *« le groupe détenant les trois otages américains au Liban a été identifié et se trouverait dans la plaine de la Bekaa »*.

(1) Et non pas Cuino, comme une erreur d'agence nous l'a fait écrire dans nos dernières éditions datées 9 janvier. — (NDLR.)

La guerre du Golfe

DEUX NAVIRES TOUCHÉS PAR L'AVIATION IRAKIENNE

L'aviation irakienne a touché, mardi matin 8 janvier, un nouveau navire, le deuxième en moins de vingt-quatre heures, dans le Golfe, dans le cadre du blocus des ports iraniens que Bagdad tente d'imposer depuis août 1982. Ce navire, le cargo sud-coréen *Hanlim Mariner* (11 307 tonnes), qui se trouvait à une trentaine de kilomètres des côtes iraniennes et à plus de 300 kilomètres du territoire irakien, a été endommagé par un missile. Deux membres de l'équipage ont été blessés.

L'Irak a revendiqué l'attaque près d'une heure après son annonce par des sources maritimes indépendantes à Manama. Lundi, les chasseurs irakiens avaient attaqué et touché leur premier navire depuis le début de l'année : un vracquier panaméen, le *Topaz Express* (14 495 tonnes), qui a pu toutefois poursuivre sa route par ses propres moyens.

Les attaques successives contre le *Topaz Express* et le *Hanlim Mariner* pourraient entraîner des mesures de représailles de la part de l'Iran contre des pétroliers se rendant dans les ports arabes du Golfe, comme cela a été généralement le cas depuis le renforcement du blocus irakien en février dernier. En décembre, deux attaques de super-pétroliers ont été attribuées à l'Iran par des sources maritimes indépendantes. Ces deux opérations faisaient suite à l'attaque par les chasseurs irakiens de cinq pétroliers au sud de Kharg du 3 au 21 décembre. — (*AFP.*)

EUROPE

RFA

Nouvelle polémique sur les frontières de l'Allemagne au sein de la coalition gouvernementale

Bonn. — Faut-il classer ou non la question des frontières de l'Allemagne ? Alors qu'on s'apprête à fêter le quarantième anniversaire de la capitulation en mai 1945, la discussion reprend en RFA, alimentant la campagne des pays de l'Est contre le « revanchisme » de Bonn. Les divergences qui opposent les différents groupes de la majorité gouvernementale se creusent. A tel point que certains commentateurs se demandent si elles ne portent pas en germe de nouveaux déchirements.

Répondant à M. Hans-Dietrich Genscher, ministre des affaires étrangères et président du Parti libéral, qui vient d'affirmer que *« personne ne doit essayer de revenir sur l'histoire »*, le président du groupe parlementaire démocrate-chrétien au Bundestag, M. Alfred Dregger, estime, au contraire, que *« le chaos laissé par la deuxième guerre mondiale »* dans le droit international ne pourra pas durer éternellement.

Dans une interview publiée ce mercredi 9 janvier par le quotidien du groupe Springer, *Die Welt*, M. Dregger estime que les Polonais et les Allemands ne doivent pas perdre de vue que *« la question de la liberté est plus importante que la question des frontières s'ils veulent échapper au sort que leur a réservé Staline, celui d'« ennemis éternels ». La poussée de la Pologne vers l'Ouest, l'annexion de la Pologne de l'Est par l'URSS, l'éviction des Allemands de la Prusse-Orientale et l'installation des Polonais de la Pologne orientale dans la patrie des Allemands de l'Est*

De notre correspondant

(y compris la Silésie), était une opération réalisée par Staline », a-t-il déclaré.

Surmonter la division

Interrogé sur l'avenir de la Silésie, M. Dregger ajoute : *« Rien ne reviendra comme avant 1945, mais je pense que cela ne restera pas comme aujourd'hui. Le chaos laissé par la deuxième guerre mondiale pourra seulement être résolu sur le plan du droit des peuples, dans un traité de paix qui sera négocié par ceux qui vivront en voisins les uns à côté des autres, les uns avec les autres. Il s'agit des Allemands et des Polonais. Un tel traité de paix présuppose que la division de l'Europe soit surmontée, ainsi que le rétablissement du droit des peuples allemand et polonais à l'autodétermination. »*

La question de la Silésie fait actuellement l'objet d'une polémique embarrassante pour Bonn, en raison de la décision de l'Association des réfugiés silésiens de placer son assemblée annuelle en juin prochain, sous le slogan : *« La Silésie reste nôtre. »* Le chancelier Kohl, qui avait annoncé sa participation, hésite à cautionner par sa présence un slogan aussi gênant. M. Dregger lui-même suggère que le mot d'ordre soit atténué en : *« La Silésie reste notre patrie. »*

Cette polémique cache des divergences réelles sur la conduite de l'*Ostpolitik*. La thèse gouvernementale officielle veut que la République fédérale d'Allemagne respecte les frontières de l'après-guerre, mais que celles-ci ne seront définitivement fixées qu'après la signature d'un traité de paix, comme le prévoit d'ailleurs les divers traités conclus avec les pays de l'Est dans les années 70. Elle laisse le champ libre à toutes les interprétations, d'autant que le chancelier lui-même s'est bien gardé de prendre une position tranchée. Une partie des conservateurs, et notamment les associations de réfugiés hostiles à la poursuite de l'*Ostpolitik* de la coalition libérale-social-démocrate, en profite pour assurer ses arguments.

Les efforts de M. Genscher pour maintenir le contact avec les capitales est-européennes en ont été entravés. Dans un texte diffusé le 3 janvier, le chef de la diplomatie estime qu'*« une nouvelle discussion entre nous et nos voisins de l'Est sur le tracé des frontières de l'Europe est inutile, superflu, et dommageable. Nous n'avons rien à y gagner, mais beaucoup à y perdre »*. *« Qu'on le veuille ou non,* ajoute M. Genscher, *les frontières avec nos voisins ne seront remises en question par nous, les Allemands, ni aujourd'hui ni demain. Elles sont intangibles comme les traités. Pour nous aussi, le renforcement de la confiance devrait avoir autant d'importance sur le plan politique que sur le plan militaire. »*

HENRI DE BRESSON.

Yougoslavie

REPRISE DES AUDIENCES CONTRE LES SIX INTELLECTUELS CONTESTATAIRES

Le plus long procès politique depuis la guerre

Belgrade. — Le procès des six contestataires yougoslaves accusés d'avoir voulu *« renverser le régime »*, ouvert le 5 novembre dernier et interrompu à trois reprises, a repris, lundi 7 janvier, devant le tribunal départemental de Belgrade.

Emaillé de toutes sortes d'incidents, il est devenu le plus long procès politique en Yougoslavie depuis la guerre, et il est impossible de prévoir quand il pourrait prendre fin, encore moins de risquer un pronostic sur le sort définitif qui sera réservé aux inculpés. Mais l'expérience montre que jamais, jusqu'à présent, des personnes accusées d'activités « contre-révolutionnaires » n'ont été acquittées.

La durée du procès est due pour une part à l'intérêt exceptionnel que lui portent la presse étrangère et surtout les organisations internationales chargées de veiller au respect des droits de l'homme, dont les représentants, sans avoir obtenu le statut d'observateurs officiels, ont néanmoins été constamment présents dans la salle, ce qui a amené la cour à faire preuve d'une patience et d'une tolérance tout à fait inhabituelles.

Le comportement de la défense a également compliqué la situation. Les avocats n'ont pas hésité à plusieurs reprises à affronter le procureur (1) et la cour sur des questions de procédure et de fond, voire à mettre en cause certains principes fondamentaux de la justice yougoslave. Cela a valu d'ailleurs à Mes Demsar et Mikielj une condamnation, plutôt symbolique, de 1 000 dinars et à Me Perovic un « avertissement ». Quant aux accusés, qui avaient déjà plaidé non coupables à l'instruction, ils ont profité des audiences pour passer à la contre-attaque. Sans précaution de langage, ils se sont élevés contre les procédés *« arbitraires »* et *« illégaux »* auxquels ont eu recours les organes de sécurité et le juge d'instruction, allant jusqu'à mettre en cause la compétence du tribunal.

Les questions posées par le premier accusé, M. Mijanovic, au tribunal et aux témoins ayant été considérées comme une *« offense à la justice »*, le président avait décidé, lors de la séance du 14 décembre, de l'éloigner de la salle. M. Mijanovic ne pourra donc plus assister aux audiences jusqu'au jour où le procureur prononcera le réquisitoire.

Désaccords

Des éléments extérieurs semblent eux aussi avoir eu une influence sur le déroulement du procès. Plusieurs dirigeants, en effet, n'ont pas hésité à exprimer publiquement leurs réserves à son sujet, estimant qu'il n'était pas conforme aux libertés garanties aux citoyens par la loi. Parmi ceux-ci figurent notamment M. Ribicic, membre de la direction collégiale de la Ligue des communistes, et MM. Stanovnik et Suvar respectivement membres de la direc-

De notre correspondant

tion collégiale de Slovénie et de celle de Croatie. En outre, un millier de pétitions, de télégrammes et de lettres signés par d'éminentes personnalités de la vie culturelle, surtout de Serbie et de Croatie, dont certaines s'engageaient pour la première fois dans ce genre de contestation à l'égard du régime, ont été adressés aux autorités pour exprimer la solidarité avec les accusés et exiger leur relaxe. Le professeur de littérature Ilija Moljkovic a même publié, fin décembre, une brochure où il se présente comme le créateur de l'« université libre » aux réunions de laquelle avaient assisté les six prévenus, explique que ces réunions n'avaient rien d'illégal comme l'affirmait le procureur et qu'il ne comprenait pas pour quelle raison il ne se trouvait pas, lui aussi sur le banc des accusés. Le procureur a immédiatement ordonné la saisie de sa brochure.

On apprend d'autre part que le jeune écrivain Milan Nladenovic, incarcéré depuis trois mois à son retour de Paris, passera devant le tribunal le 10 janvier. Il lui est reproché d'avoir été en collusion avec *« l'émigration hostile »* et d'avoir collaboré à une de ses publications paraissant dans la capitale française. L'association des écrivains de Serbie a adressé aux autorités une pétition demandant sa relaxe, de même que celle du professeur Seselj, de Sarajevo, condamné en juillet dernier (*le Monde* du 11 juillet) à huit ans de réclusion, peine que la Cour suprême a ramenée à quatre ans de réclusion.

PAUL YANKOVITCH.

(1) Une nouvelle bataille de procédure s'est d'ailleurs engagée lundi, la défense accusant le procureur d'avoir *« grossièrement falsifié »* la déposition d'un témoin. Le procureur a *« commis un délit et sa place n'est plus dans le prétoire »*, a déclaré l'un des avocats, Me Sheks, qui, soutenu par ses confrères, a porté plainte contre lui.

● *Prochaine visite en France du premier ministre yougoslave.* — Mme Milka Planinc fera une visite officielle en France à la mi-janvier, en principe du 15 au 18 janvier. Invitée par M. Fabius, Mme Planinc sera reçue par M. Mitterrand, *qui s'était rendu en visite officielle en Yougoslavie en décembre 1983.* — (*AFP.*)

Pologne

LE PROCÈS DES ASSASSINS PRÉSUMÉS DU PÈRE POPIELUSZKO

Etrange déposition du principal accusé

Le capitaine Piotrowski, principal accusé dans l'affaire de l'enlèvement et de l'assassinat du Père Popieluszko, a fait, mardi 8 janvier, des déclarations contradictoires devant le tribunal de Torun. Après s'être affirmé *« absolument convaincu que l'opération* [contre le prêtre] *avait été approuvée par le sommet, au moins au niveau d'un vice-ministre »*, il est revenu à la barre, après une interruption de l'audience, pour déclarer : *« Aujourd'hui, je sais parfaitement que* [dans cette affaire] *le sommet n'existe pas. » « Le seul sommet, c'est Pietruszka »*, a-t-il ajouté, mettant ainsi en cause son supérieur direct, le colonel Pietruszka, qui est aussi au banc des accusés en tant qu'instigateur présumé du crime.

L'attitude de Piotrowski est comparable à celle des deux autres officiers de la police politique qui ont directement participé à l'opération.

Après avoir mis en cause la haute hiérarchie, ils reviennent plus ou moins sur leurs déclarations pour ne plus accuser que leur supérieur immédiat (dans le cas des deux lieutenants, il s'agit du capitaine Piotrowski lui-même), en expliquant que ce supérieur leur a seulement donné l'impression d'agir sur ordre venu d'en haut.

La déposition du capitaine Piotrowski, calme et sûr de lui, a été émaillée de quelques réflexions curieuses. Au juge qui lui demandait : *« Ainsi il n'y a jamais eu de chef haut placé ? »* (dans la préparation de l'affaire), Piotrowski a répondu : *« Peut-être vaut-il mieux qu'il n'y en ait pas eu... »* Il a expliqué que s'il avait été *« amené à agir »* contre le Père Popieluszko en tant qu'*« adversaire politique »*, c'est parce que la loi n'avait pas été respectée. Faisait-il allusion au laxisme supposé des autorités politiques à l'égard des prêtres engagés dans l'opposition ? Le capitaine, qui risque la peine de mort, semble en tout cas persuadé de sauver sa tête : *« J'aurai tout mon temps* [après le procès] *pour apprendre à ne pas commettre de tels actes »*, a-t-il déclaré. (*AFP, UPI, Reuter*).

AFRIQUE

LA FAMINE EN ÉTHIOPIE

Paris étudie la possibilité de faire intervenir les Transall de Djibouti pour participer au transport de l'aide

De notre envoyée spéciale

Addis-Abeba. – Une fois n'est pas coutume : quatre parlementaires français – deux de la majorité, MM. Sapin (PS), vice-président de l'Assemblée nationale, et Queyranne (PS), président du groupe d'amitié parlementaire France-Ethiopie ; deux de l'opposition, MM. Madelin (PR) et Longuet (PR), député au Parlement européen, – ont signé, mardi 8 janvier, une déclaration commune appelant la France, *« outre l'aide déjà accordée dans le cadre de la CEE, à accroître son aide directe* [à l'Ethiopie] *en utilisant toutes les possibilités qu'offre sa présence proche à Djibouti »*.

Venus en Ethiopie pour une mission de quatre jours à l'invitation de Médecins sans frontières, la seule organisation humanitaire française à être présente sur le terrain, les quatre parlementaires se déclarent *« profondément bouleversés par le drame de la famine dont nous avons été directement les témoins. Les Français doivent se mobiliser au-delà de toute considération politique pour renforcer l'assistance internationale aux centaines de milliers d'hommes, de femmes et enfants en danger de mort immédiate »*. « *Déjà*, poursuit la déclaration commune, *Médecins sans frontières accomplit en Ethiopie un travail remarquable dont les Français peuvent être fiers. Mais il faut faire plus.* »

« Visiblement la France n'a pas considéré l'Ethiopie comme une priorité dans son effort d'aide, nous a déclaré M. Longuet, *mais personne ne doit accaparer le droit de vivre de l'enfant éthiopien, et il faut maintenir dans cette affaire l'unité de l'opposition et de la majorité.* »

Ce mercredi matin, M. Queyranne après avoir pris contact avec MM. Charles Hernu, ministre de la défense, et Roland Dumas, ministre des relations extérieures, nous a indiqué que le gouvernement avait accepté d'étudier la possibilité d'utiliser les Transall pour le transport de l'aide alimentaire à partir de Djibouti, *mais que* cela ne pourrait se faire qu'à la demande du gouvernement éthiopien et avec l'accord du président de Djibouti, M. Hassan Gouled.

Bien que la France contribue pour 26 % à l'aide de la CEE, qui devrait être en 1985 la deuxième en importance après celle des Etats-Unis, il est incontestable que les Ethiopiens sont très déçus par les réactions de Paris au drame qu'ils affrontent. *« Que fait la France ? Nous pensions que M. Mitterrand, qui avait encore tout récemment à ses côtés un homme* [M. Cheysson] *connaissant l'Ethiopie, comptant, nous le pensions du moins, parmi les amis de ce pays, aurait agi plus rapidement et de façon plus nette. Il doit y avoir quelque chose de cassé entre la France et l'Ethiopie »*, a dit aux parlementaires qu'il recevait M. Tamrat, responsable médical de la Commission d'aide et de réhabilitation éthiopienne (BRC). Soulignant que ces députés étaient les premiers « officiels » français à se rendre en Ethiopie depuis le drame de la famine, M. Tamrat a espéré que cette visite était la première amorce d'un engagement plus direct de la France.

Incontestablement, les relations franco-éthiopienne restent marquées par la déclaration du PS du 25 février 1982 *« en faveur du droit des Érythréens à l'autodétermination »*, et les autorités d'Addis-Abeba ont profité de cette visite « privée » de quatre responsables politiques de la majorité et de l'opposition pour leur redire leur amertume à ce propos.

Revenant sur cette déclaration et s'adressant plus spécialement aux parlementaires du PS, le vice-ministre des affaires étrangères, M. Tibébu Békélé, a notamment déclaré : *« La position de la France n'est plus ce qu'elle était. Bien que le gouvernement soit différent du PS, ce n'est pas quelque chose que nous pouvons accepter. On pouvait s'attendre à être mieux compris par la France que par les autres pays. »* Faisant allusion à la présence à Paris d'un bureau du FPLE, M. Tibébu Békélé a poursuivi : *« Qu'une organisation qui agit contre la souveraineté territoriale de l'Ethiopie puisse travailler en France pourrait être dommageable, si cela continue, pour nos relations. »*

Ces réflexions, les parlementaires socialistes vont les répéter tant au gouvernement qu'au sein de leur propre parti. *« L'Ethiopie souhaite s'ouvrir, ce qu'ont bien compris les Etats-Unis ou la Grande-Bretagne*, nous a dit M. Queyranne. *La présence française correspond à une tradition qui a besoin d'être renforcée d'autant plus qu'Addis-Abeba est aujourd'hui particulièrement sensible aux marques de solidarité. »* M. Sapin ne craint d'ailleurs pas d'affirmer pour sa part que la position du PS *« n'a pas toujours été réaliste »*.

Quoi qu'il en soit, et au-delà du contentieux politique franco-éthiopien, le souci principal des quatre parlementaires aujourd'hui est, au-delà de la demande concrète d'intervention de la France au niveau du transport aérien à partir de Djibouti, de sensibiliser l'opinion de façon durable à un drame qui va se prolonger encore toute l'année 1985.

FRANÇOISE CHIPAUX.

République sud-africaine

Le sénateur Kennedy réclame l'abolition de l'apartheid

De notre correspondant en Afrique australe

Johannesburg. – Devant environ six cents hommes d'affaires réunis, mardi 8 janvier, à Johannesburg, le sénateur Edward Kennedy, en visite *en Afrique du Sud depuis le 5 janvier*, a lancé un avertissement aux responsables économiques, soulignant l'urgence des réformes à entreprendre. Rappelant les propos de son frère, l'ancien président des Etats-Unis, qui avait déclaré, en 1962 : *« Ceux qui empêchent une révolution dans la paix rendent inévitable une révolution sanglante »*, le sénateur a mis en garde l'assemblée contre *« les risques de violences et de chaos »*. Contrairement à ce qui était attendu, Edward Kennedy n'a pas prôné le désinvestissement des capitaux américains en Afrique du Sud, se réservant la possibilité de faire *« des recommandations spécifiques »* sur ce sujet après son voyage.

La veille, six organisations d'industriels et de commerçants représentant 80 % des emplois avaient publié un mémorandum hostile au boycottage et au désinvestissement, réclamant des réformes politiques telles que la participation significative des Noirs aux institutions politiques, incluant le droit de vote, la fin des emplois réservés et des déplacements forcés de population, la citoyenneté sud-africaine pour tous et des syndicats libres et indépendants.

Les lois piliers

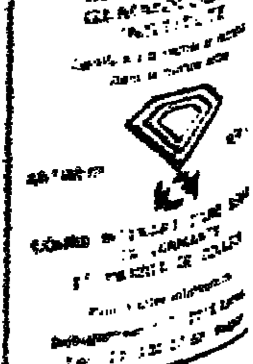
Le sénateur a pris bonne note de ces intentions, soulignant cependant que *« les mots se perdent dans le vent »* et qu'il ne peut accepter *« les déclarations de bonne volonté comme un substitut à l'établissement de droits fondamentaux »*. Il a demandé la réintégration des six mille ouvriers de la Sasol licenciés après la grève générale des 5 et 6 novembre, préconisé le dialogue avec les syndicats, qui ne doivent pas être *« traités comme l'a été Solidarité en Pologne »*, et estimé que *« la libre entreprise ne peut s'épanouir que dans une société libre »*.

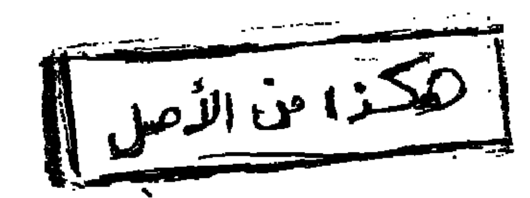
Citant Tocqueville et le pasteur Martin Luther King, M. Kennedy a demandé aux hommes d'affaires de prendre en considération les critiques formulées par les mouvements anti-apartheid comme le Front démocratique uni (UDF), le Forum national et le Conseil des Eglises sud-africaines, réclamant l'abolition des lois piliers de l'apartheid, *« les reliques régnantes d'un racisme discrédité qui sont les fruits d'un arbre empoisonné, mais pas ses racines »*, à savoir *« un système implacable de gouvernement par une minorité raciale »*. *« Je ne suis pas ici*, a-t-il conclu, *pour vous dire qu'il n'y a qu'une seule façon d'opérer le changement, mais je suis persuadé que la direction est mauvaise si elle n'apporte pas l'égalité raciale et des droits politiques complets. »*

Dans la soirée, le sénateur du Massachusetts a rencontré plusieurs dirigeants syndicalistes, dont certains avaient été emprisonnés à la fin de l'année dernière. Une centaine de manifestants de l'AZAPO (Organisation du peuple d'Azanie) ont, à nouveau, protesté dans la rue contre la venue en Afrique du Sud du démocrate américain, dont ils estiment que la visite répond uniquement à des ambitions personnelles dans la perspective de l'élection présidentielle américaine.

MICHEL BOLE-RICHARD.

● *Le pasteur Jackson accuse Londres de soutenir l'apartheid.* – Le pasteur noir américain Jesse Jackson a conclu, mardi 8 janvier, une visite de trois jours en Grande-Bretagne, en accusant le gouvernement de Londres de contribuer au maintien de la ségrégation raciale en Afrique du Sud par l'exportation d'armes et l'importation de minerais. *« L'Afrique du Sud n'est pas indépendante, elle est très dépendante des importations d'armes de Grande-Bretagne, d'Italie, d'Israël et d'Allemagne, et des échanges commerciaux avec l'Amérique, qui lui donne de quoi acheter ces armes »*, a-t-il déclaré, mardi soir, à Londres. – *(Reuter.)*





هكذا من الأصل

Le Monde

politique

LE PLAN «D'INDÉPENDANCE-ASSOCIATION» POUR LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Calme sur place, satisfaction en Australie

Le calme règne en Nouvelle-Calédonie quarante-huit heures après que M. Edgard Pisani eut proposé son schéma d'« *indépendance-association* ». Le délégué du gouvernement s'apprête maintenant à ouvrir une négociation avec les différentes parties intéressées sur tous les points sur lesquels il a conservé une grande marge de manœuvre, notamment le futur statut de la ville de Nouméa et celui des colons européens. Dans le même temps, les forces de l'ordre continuent de neutraliser les derniers points chauds du territoire.

En métropole, diverses réactions continuent de se manifester *(lire ci-dessous)*. Tandis que *M. Claude Labbé, président du groupe* RPR de l'Assemblée nationale, se montre plus virulent que le mouvement auquel il appartient, M. Pierre Gascher, député de la Sarthe, qui, favorable à l'indépendance a quitté le RPR, juge le plan Pisani comme la solution « *la moins mauvaise* », témoignant d'une « *démarche relativement gaullienne* ».

En Australie, le gouvernement, par la voix de son ministre des affaires étrangères, M. Bill Hayden, a précisé : « *Nous sommes heureux que ce développement* (le plan Pisani) *se soit produit* ».

Intérêt mais scepticisme à Nouméa

De notre correspondant

Nouméa. – Dans Nouméa moite et surchauffée, trente-six heures après le discours fatidique de M. Pisani, chacun y va de son analyse. L'unique quotidien local, *les Nouvelles calédoniennes*, reflète bien l'indécision des Calédoniens de la ville devant les propositions du délégué du gouvernement. Deux articles – exceptionnellement signés par le directeur de la rédaction et le rédacteur en chef – en développent une interprétation contradictoire. Un non déterminé contre une critique bienveillante. Des analyses ponctuées d'avis recueillis çà et là, en brousse ou en ville, toutes également divergentes et teintées d'incompréhension.

Ces réflexions reflètent en fait un intérêt sceptique pour ce que l'on considère comme une réelle nouveauté, en comparaison des divers textes statutairement proposés par les différentes administrations centrales ces dernières années. Pour les plus irréductibles, le projet Pisani a le mérite de la nouveauté, mais il est surtout dangereux.

L'attitude bégayante du gouvernement RPCR ne risque pas, pour le moment, de se révéler mobilisatrice. Au RPCR l'agitation est en fait en coulisse. Le parti du député (RPR) Jacques Lafleur multiplie les consultations, et se trouve encadré par M. Jean-François Probst, secrétaire du groupe RPR du Sénat, et par le secrétaire général du gouvernement de *Polynésie française*, M. Jean Perès. A cinquante-quatre ans, cet ancien chancelier de la résidence de France aux Nouvelles-Hébrides (devenues en 1980 la République de Vanuatu) connaît bien les problèmes liés à la décolonisation, mais *surtout il est le conseiller* le plus écouté du président du gouvernement tahitien, M. Gaston Flosse, qui est, dit-on à Nouméa, reparti de Nouvelle-Calédonie très préoccupé par l'« *inconsistance politique* » du RPCR.

Dans le reste du territoire, le désir de normalisation manifesté par le délégué du gouvernement – et le caractère *primordial* que M. Pisani lui a donné à l'issue de l'élaboration de son projet – semble prendre forme. Si Thio reste toujours le point sensible, les forces de l'ordre y accroissent leur présence, ne serait-ce que pour prévenir tout risque d'affrontements entre Européens et membres du FLNKS et tenter de contrôler les manœuvres des indépendantistes, qui ont entamé l'ouverture de trois routes – à l'aide de puissants engins de terrassement dérobés à la société Le Nickel – en direction de la côte ouest.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

LES RÉACTIONS EN MÉTROPOLE

Faible intérêt de l'opinion

Les Français ne semblent pas passionnés par ce qui se passe en Nouvelle-Calédonie, ceux qui ont une opinion sur le sujet sont largement favorables à l'indépendance de l'archipel. C'est ce qui ressort d'un sondage réalisé auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes par l'institut Louis-Harris les 2 et 3 janvier et dont le numéro de cette semaine de l'hebdomadaire *la Vie* publie les résultats. 44 % des personnes interrogées sont en effet sans opinion lorsqu'on leur demande ce qu'elles pensent de l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie; 37 % sont favorables et 19 % défavorables. Le partage ne se fait pas tant entre la droite et la gauche, puisque les sympathisants du RPR et ceux de l'UDF se répartissent presque également entre partisans et adversaires de l'indépendance.

Voilà un sondage qui devrait rassurer la majorité devant l'offensive menée par l'opposition. Celle-ci ne s'est pas arrêtée puisque M. Claude Labbé, président du groupe RPR à l'Assemblée nationale, après une réunion du bureau de celui-ci le mardi 8 janvier, a notamment affirmé, en réponse à M. Pisani, que «*prétendre que l'on peut obtenir l'indépendance et le maintien des garanties, c'est de l'abus de confiance*». Pour M. Labbé, l'alternative est claire : « *Le maintien de la Nouvelle-Calédonie dans la France ou le chaos.* » De son côté, M. Guy Genesseaux, président du Parti démocrate français, affirme que la France doit faire face à « *un complot international* » qui serait dirigé par M. Kadhafi : « *Hier le Tchad, aujourd'hui la Nouvelle-Calédonie, demain la Guadeloupe, puis la Martinique, la Réunion, la Corse...* » Quant au Mouvement des démocrates de M. Michel Jobert, il juge que le plan de M. Pisani « *n'offre aucune réelle alternative à la population néo-calédonienne* » et qu'il ne répond pas à la question de savoir « *comment vivre ensemble souverainement sur la même terre, dans la différence et le respect de l'identité de chacun* ».

Mme Georgina Dufoix, porte-parole du gouvernement, interrogée le mardi 8 janvier, à Antenne 2, a confirmé que « *si le non à l'indépendance l'emporte en juillet, le choix des urnes sera respecté* ». Alors qu'on lui demandait ce qu'il se passerait si d'autres territoires d'outre-mer demandaient à bénéficier d'un statut d'indépendance-association, elle a déclaré : « *C'est vrai que la Guadeloupe pose des problèmes, que d'autres territoires et départements français peuvent poser des problèmes. Mais la Guadeloupe et la Martinique ne sont pas du tout dans la même situation que la Nouvelle-Calédonie à l'heure actuelle. Ils n'ont pas la même façon de vivre la République française. Ils n'ont pas le même rapport géographique et historique.* »

M. Alain Krivine, au nom de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste), juge qu'avec le plan Pisani « *le peuple canaque (...) vient de remporter une première victoire* », mais il ajoute que « *rien n'est joué* » car le statut proposé « *vise essentiellement à maintenir le futur Etat dans une dépendance étroite vis-à-vis de l'impérialisme français* ». Pour sa part, Force ouvrière demande que le scrutin d'autodétermination soit organisé « *dans le strict respect de la Constitution et dans des conditions de sécurité absolues* ».

Aide australienne

Les instituteurs australiens, pour leur part, veulent aider le FLNKS à créer une quotidien pro-indépendantiste pour « *contrer la presse européenne locale contrôlée par la droite* ». C'est ce qu'a décidé la fédération des instituteurs australiens au cours de son congrès annuel en accordant quelque 75 000 francs français pour ce faire au FLNKS et en appelant à la générosité des autres syndicats australiens pour compléter cette dotation.

Le ministre des affaires étrangères des îles Fidji, M. Jonati Mavoa, a exprimé sa satisfaction devant les propositions faites par M. Pisani, a rapporté le 6 janvier l'Agence de presse australienne (AAP), qui ajoute que, pour M. Mavoa, tous les Etats du Pacifique sud sont favorables « *à une transition pacifique vers l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie* ».

L'accueil est plus mitigé en Nouvelle-Zélande. L'éditorial du journal à grand tirage *New-Zeland Herald* estime que, même si la France semble avoir « *vraiment tenté de satisfaire certaines revendications des divers groupes raciaux et politiques, il serait stupide d'imaginer que les problèmes relatifs à l'indépendance ont été réglés par cette dernière initiative* ». Quant au journal le *Dominion*, de Wellington, constatant que « *Paris peut être sensible au sentiment qui prévaut* » dans le Pacifique sud, il ajoute : « *Cela pourrait être aussi le cas pour la cessation des essais* [nucléaires français] *dans le Pacifique.* »

POINT DE VUE

Une rupture tragique

par ALBIN CHALANDON (*)

EDGARD PISANI vient de mettre le point d'orgue à la partition jouée depuis trois ans par le gouvernement socialiste : conduire *subrepticement, puis à la hussarde,* la Nouvelle-Calédonie à l'indépendance.

En proposant l'«indépendance-association», il a habilement marié la carpe et le lapin. Comme si on avait le droit d'engager des décisions souveraines d'un futur Etat calédonien indépendant ? Pourquoi les Calédoniens choisiraient-ils l'indépendance, si c'était pour en transférer ensuite les principaux attributs à la France ?

Edgard Pisani tente de rendre plus aimable, en la revêtant d'illusion, la rupture tragique que constituerait la solution qu'il propose. Le devoir de sa charge devait-il le conduire à un tel engagement ? A l'image du gouvernement qu'il représente, il cherche à forcer le destin. Peut-on encore l'en empêcher ?

J'étais secrétaire général du mouvement gaulliste lorsque le général de Gaulle proclamait, à la stupeur de la plupart de ses fidèles, le droit des Algériens à l'autodétermination. Personnellement convaincu, pour avoir vécu en Algérie, qu'il n'existait pas d'autre issue que l'indépendance, je n'en ai pas moins constaté que le vote de la population était conditionné par le rapport de forces entre le gouvernement et la résistance algérienne :la majorité irait vers celui des deux camps qu'elle jugeait le plus fort. A partir du moment où le gouvernement français avait traité avec le FLN, le basculement vers l'indépendance était consommé. Le général de Gaulle ne s'est certainement pas rallié de gaieté de cœur à cette solution ; mais, en homme d'Etat, il a dû considérer que le maintien de la présence française – notamment militaire – en Algérie serait d'un trop grand poids pour notre pays et le condamnerait au déclin.

La politique adoptée par le gouvernement en Nouvelle-Calédonie s'inspire de l'exemple algérien alors que la situation y est très différente, au moins à deux titres : la composition comme l'importance respective des communautés ne sont pas comparables ; le poids de la présence française nécessaire pour tenir le territoire est à la mesure de nos moyens. Le reproche que l'on peut adresser au gouvernement socialiste est d'avoir créé, par sa propre initiative, les conditions de l'indépendance alors que rien ne l'imposait.

Pour créer une situation irréversible

Tout se passe comme si François Mitterrand s'était déchargé du dossier sur son premier ministre, qui, à son tour s'en débarrassait en déléguant ses pouvoirs à Edgard Pisani. Ainsi, il n'y aurait pas de responsable de la perte d'un territoire français, si ce n'est un ancien ministre du général de Gaulle, accessoirement socialiste rocardien !

On pouvait espérer que le président de la République agirait comme il l'avait fait à l'égard de l'Afrique : mise au placard de l'idéologie, dessaisissement du Parti socialiste au profit du seul Elysée, changement de cap ramenant à la continuité historique. Ainsi, la croisade tiers-mondiste du PS, visant à déstabiliser tout gouvernement idéologiquement non conforme, aurait dû battre en retraite en Nouvelle-Calédonie comme elle a dû le faire, à l'initiative du président lui-même, dans les pays modérés africains amis de la France.

Tel n'a pas été le cas. Depuis 1981, les socialistes ont eu toute latitude pour accomplir ce qu'ils avaient promis avant d'arriver au pouvoir : conduire la Nouvelle-Calédonie à l'indépendance en la remettant entre les mains de la faible minorité qui la réclame. Ils ont manœuvré à cet effet pour créer une situation irréversible. Après avoir mis en selle le parti indépendantiste, ils lui ont ouvert la route du pouvoir par toute une série d'actions qui s'apparentent au complot : agitation, désordre, violence de la part des indépendantistes canaques, consigne donnée aux forces de l'ordre de laisser faire, répression immédiate, en revanche, à la moindre réaction caldoche. Ainsi a été créé un climat d'insécurité et de peur : la population caldoche a commencé à évacuer la brousse, abandonnant aux Canaques la plus grande partie du territoire.

Peu importe que des élections démocratiques aient désigné une assemblée et un gouvernement, qu'une majorité s'y affirme pour maintenir l'île dans la mouvance française ! La démocratie a été mise en vacance, la nouvelle Assemblée et le gouvernement ignorés, le gouvernement canaque provisoire est devenu l'interlocuteur privilégié. Peu importe que la population de l'île constitue un *melting pot* (1) dans lequel le facteur racial ne crée pas de clivage politique – *comment expliquer* les votes intervenus si, seuls, les Blancs (vingt-cinq mille habitants) voulaient rester Français ? – le gouvernement socialiste a proclamé que la loi était injuste en affirmant l'égalité de tous et que le critère de la souveraineté était la couleur de la peau !

Les dés pipés

Lorsque le scrution d'autodétermination aura lieu, les dés seront pipés : les voix canaques risquent de se prononcer pour l'indépendance parce que, dans les campagnes, le vote se fera sous la menace du parti indépendantiste. Les voix pro-françaises seront contestées parce que, circonscrites à la zone de Nouméa, vers laquelle les caldoches se replient, elles ne représenteront pas le territoire.

Je ne récuse pas le droit des Calédoniens à choisir l'indépendance. Peut-être est-ce leur destin. Mais j'accuse le gouvernement socialiste d'avoir préjugé leur vote, et, par conséquent, de l'avoir faussé, non seulement en proclamant l'indépendance comme le bon choix, mais en mettant tout en œuvre, fût-ce au prix de truquages, pour qu'elle devienne inévitable.

Quel grain de sable peut encore enrayer la machine ainsi mise en marche ? Devant la volonté aussi déterminée d'un gouvernement socialiste minoritaire dans le pays, une seule arme peut être opposée : la volonté des Français eux-mêmes exprimée par voix référendaire. Elle paraît s'imposer d'un point de vue constitutionnel. Elle est surtout la seule chance qui subsiste de changer la donne en Nouvelle-Calédonie : chasser le défaitisme, dégager la majorité canaque de l'emprise indépendantiste.

L'ouverture d'un débat permettrait d'abord une large information de l'opinion française sur un problème dont les données sont peu connues : condition de peuplement, nécessité d'une réforme économique pour redistribuer les terres, coût pour la métropole du maintien en activité de l'exploitation du nickel – presque constamment déficitaire, – importance stratégique de l'île dans le Pacifique sud, etc.

Les Français s'intéressent-ils à la Nouvelle-Calédonie ? Sont-ils prêts à faire l'effort nécessaire pour la conserver ? Si la réponse est négative, le problème est résolu. La Nouvelle-Calédonie sera indépendante et canaque ; la population française devra être en grande partie rapatriée. Si la réponse est positive, la Nouvelle-Calédonie restera probablement dans la mouvance française, car le résultat du vote en France déterminera dans une large mesure celui des Calédoniens. En revanche, il faudra accepter l'effort de la lutte contre le mouvement indépendantiste, s'il use de la violence comme les séparatistes corses.

Le recours au référendum en France est la dernière ligne de résistance avant l'indépendance calédonienne. Certains objecteront qu'un vote négatif (les Français se déclarent favorables à l'indépendance) sera interprété par le président de la République comme une approbation globale de sa gestion. Paris vaut bien un messe : je serais prêt à lui laisser cet avantage si, en contre-partie, m'était donnée la certitude que la Nouvelle-Calédonie serait perdue en bonne et due forme, par l'effet de la volonté nationale, et non d'une foucade idéoligique des socialistes. A l'opposé, un vote positif peut encore la sauver !

(*) Ancien ministre.

(1) 75000 métis de tous ordres contre 29000 Noirs sur 145000 habitants.

LE PREMIER MINISTRE AU FORUM DE *L'EXPANSION*

1986 et après

M. Laurent Fabius, qui participera jeudi 10 janvier au Forum *de l'Expansion*, réaffirmera, devant cet auditoire de responsables professionnels, sa volonté de ne pas céder aux sirènes de la relance économique en dépit des pressions exercées *en ce sens* à l'*intérieur même* du Parti socialiste. Comme prévu, le premier ministre attendra une dizaine de jours de plus pour exposer quelles seront les orientations prioritaires en 1985 de sa politique économique et sociale.

Il précisera alors les décisions qu'il avait annoncées le 16 décembre dernier à l'occasion de la convention nationale organisée à Evry par le PS sur le thème de la modernisation, notamment à propos de la nécessité, en matière de planification, de « *jeter des ponts bien au-delà de 1986* », et, en matière de formation, de faire en sorte que « *les générations qui viennent soient les mieux formées de notre histoire* ».

Conformément à la pratique qu'il a développée depuis son arrivée à l'hôtel Matignon, il fera sans doute précéder ses décisions de consultations privées avec certaines personnalités extérieures dont la notoriété est reconnue sur les principaux sujets à traiter.

M. Fabius continue de penser que la meilleure façon d'« *engranger* » des résultats, selon l'expression de M. François Mitterrand, est, pour le gouvernement, de ne pas verser dans l'électoralisme. Six mois de réflexion et d'action à la tête du gouvernement l'ont, en effet, conforté dans la conviction que seule la continuité, à la fois dans la politique de rigueur et dans l'entreprise de modernisation industrielle, peut laisser espérer à la gauche qu'elle tirera bénéfice du travail accompli depuis le changement de politique amorcé par le premier plan de rigueur en juin 1982.

Même si certains de ses amis doutent de l'effet mobilisateur d'une telle approche sur l'électorat de gauche, M. Fabius estime que le pouvoir n'a pas le choix : « *Le pari que nous faisons*, dit-il, *est que les Français sont assez mûrs pour regarder la vérité en face* ». Le premier ministre n'envisage pas pour l'instant de modifier son propre dispositif de communication. Les enquêtes d'opinions auxquelles il fait procéder après chacun de ses quarts d'heure d'entretien mensuel sur TF 1 l'encouragent plutôt à persévérer dans cette méthode d'explications. Quand on les interroge à chaud, 80 % environ des personnes ayant suivi cette émission portent un jugement positif sur ce qu'elles ont entendu. La seule retouche qu'il apportera sans doute à ce dispositif concernera l'utilisation de la caisse de résonance parlementaire.

Après avoir utilisé la séance réservée aux questions au gouvernement, le mercredi après-midi à l'Assemblée nationale, pour répliquer à l'opposition, M. Fabius souhaite désormais recourir plus fréquemment à la procédure des déclarations gouvernementales suivies de débats, comme cela fut le cas en décembre sur la Nouvelle-Calédonie.

Quand on lui parle des échéances électorales, le premier ministre répond qu'il entend prendre une part importante aux prochaines campagnes, et surtout à celle de 1986, mais, qu'à son avis, la principale question à poser aux électeurs est celle-ci : « *Voulez-vous que la droite revienne au pouvoir ?* » Son argumentation est déjà prête. Les socialistes doivent, selon M. Fabius – qui a déjà donné le ton lors de ses précédentes interventions au Palais Bourbon, – souligner que lorsque les dirigeants de l'opposition ne sont pas « *flous* » dans leurs propositions, ils sont « *irresponsables* ».

Ils doivent dire, par exemple, qu'il serait irresponsable de dénationaliser systématiquement pour des raisons purement idéologiques ; de démanteler l'Etat en faisant fi de ses fonctions d'arbitrage, de planification, de protection de la liberté et de la sécurité ; d'aggraver le déficit budgétaire en allégeant inconsidérément les impôts, etc. Ce sont ces batailles que M. Fabius souhaite personnellement mener, et il reviendra à la charge pour que MM. Raymond Barre et Jacques Chirac acceptent, le moment venu, les confrontations télévisées auxquelles il les avait invités le mois dernier à Evry. Le premier ministre le fera évidemment en inscrivant son action dans une perspective qui, elle aussi, va bien au-delà de 1986...

ALAIN ROLLAT.

M. Alain Juppé (RPR) reproche à M. Bérégovoy ses «affabulations»

Au cours de l'émission «le Grand Jury-RTL-*le Monde*» du dimanche 6 janvier (*le Monde* du 8 janvier, page 46), M. Bérégovoy, ministre des finances, a critiqué le programme économique du RPR, affirmant qu'il entraînerait 150 milliards de dépenses supplémentaires. Nous avons demandé à M. Alain Juppé, secrétaire national du RPR chargé des questions économiques, son sentiment sur les déclarations du ministre.

« *M. Bérégovoy*, estime M. Juppé, *s'est bien gardé de réfuter le bilan de la situation économique et sociale de la France à mi-septennat que nous venons de dresser. Pas un mot de réponse, par exemple, sur l'opération-vérité que nous avons faite à propos du délabrement des finances publiques.*

» *En revanche, c'est toujours le même cocorico sur l'inflation, comme si la France, en réalité, n'avait pas, dans ce domaine, fait moins bien que les autres grands pays, dans un contexte de forte baisse des prix du pétrole !*

» *Quant à la critique des propositions du RPR, M. Bérégovoy l'expédie en une phrase qui n'est qu'une affabulation. Selon le ministre de l'économie, des finances et du budget, le programme de J. Chirac se chiffrerait par 150 milliards de francs de dépenses supplémentaires en 1986-1987.*

» *Regardons de plus près cette comptabilité typiquement socialiste :*

» – *D'abord M. Bérégovoy estime à 90 milliards de francs de dépenses militaires supplémentaires en 1986 et 1987. La vérité c'est que nous nous sommes fixé un objectif à très long terme ; il n'est évidemment pas question d'atteindre 5 % du PIB ni en 1986, ni en 1987, ni dans les années qui suivront immédiatement. Les 150 milliards de M. Bérégovoy ne font déjà plus que 60 milliards ;*

» – *En ce qui concerne les allégements fiscaux que M. Bérégovoy semble chiffrer à 60 milliards de francs, et qui, en fait, ne dépasseraient pas un solde net de 40 milliards, ils seront compensés par des économies réelles dont nous avons dressé la liste.*

» – *La facture en terme d'alourdissement budgétaire sera donc égale à zéro.*

» *M. Bérégovoy est un ministre bien léger et ses critiques bien farfelues.* »

● *M. Mermaz et la droite.* – M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale présentant les candidats socialistes aux élections cantonales dans l'Isère, a déclaré à Grenoble, mardi 8 janvier : « *Nous assistons à une radicalisation du langage de la droite. Elle a ouvert la boîte de Pandore et durcit le ton. Je souhaite qu'elle ne cède pas au vertige, aux idées et à la haine comme l'extrême droite. Ce serait très dangereux pour toute la démocratie.* »



La facture du froid sera sévère pour l'Europe

L'offensive générale du froid se développe sur toute l'Europe et l'Afrique du Nord, où les victimes se comptent par dizaines. Le sud de l'Angleterre, la Belgique et le nord de l'Italie restent sous la neige. Les écoles sont fermées à Rome, on meurt de froid à Barcelone (sept morts), la Meuse est prise par les glaces à Namur et des brise-glace hongrois sont intervenus en Yougoslavie pour empêcher le Danube de geler. Des records de froid continuent à tomber (–28 degrés en Autriche, –39 degrés en Bavière et –42 degrés en Tchécoslovaquie). Il a fait –18 degrés dans la région de Naples et –22 degrés à Trieste, où une vingtaine de navires se sont retrouvés pris dans les glaces le 8 janvier.

En France, où le chiffre des morts de froid dépasse maintenant la trentaine – sans compter les victimes d'accidents ou d'incendies, dus au gel, deux régions peu habituées aux rigueurs de l'hiver sont accablées de froid et de neige : la Bretagne et la Côte d'Azur. La neige est tombée sans discontinuer sur la Bretagne dans la nuit de mardi à mercredi, recouvrant les Côtes-du-Nord d'un manteau de 7 centimètres. Les aéroports de Brest, Morlaix et Rennes ont été fermés. Le département de la Manche disparaît sous 10 centimètres de neige. Il a fait –14 degrés dans le Maine-et-Loire et –17 degrés dans la Mayenne.

Mais c'est sur la Côte d'Azur que la situation est la plus paradoxale. Alors que la station de sports d'hiver d'Auron offre un enneigement de 40 centimètres – ce qui est peu à cette altitude, – on a relevé des épaisseurs de 60 centimètres près du littoral. Après la tempête de neige qui s'est abattue sur le Var et les Alpes-Maritimes les 7 et 8 janvier, le ciel bleu est revenu avec le froid le 9 janvier : –7,2 degrés à Nice, ce qui ne s'était jamais vu (–4,6 degrés en 1956 et –5 degrés en 1971). L'aéroport a dû être fermé à nouveau. Un grossiste de Carros, près de Nice, a vendu en une seule journée six mille jeux de chaînes pour équiper les pneus des voitures.

Cette vague de froid a détruit la quasi-totalité des productions maraîchères de la vallée du Var et l'on s'attend à la perte de la moitié de la production d'olives (mais, jusqu'à présent, les oliviers n'ont pas gelé comme en 1956). Les prix sur le marché ont atteint des sommets : entre 15 francs et 20 francs le kilo de poireaux, 12 francs le kilo de laitue et 85 francs le paquet de radis !

« Les fonds de tiroir d'EDF »

Mme Edith Cresson, ministre de l'industrie, a déjà annoncé *« un très mauvais mois de janvier »* pour le commerce extérieur du fait des importations de pétrole. Après le fort « déstockage » de la fin de 1984, les compagnies pétrolières se réapprovisionnent pour répondre à la demande. L'Agence internationale de l'énergie estime cependant que les stocks dans les pays de l'OCDE sont au même niveau qu'il y a un an au 1er janvier (427 millions de tonnes, soit quatre-vingt-dix jours). Ces achats des compagnies n'en ont pas moins entraîné un léger raffermissement des prix sur les marchés libres.

S'il n'est pas question de manquer de produits pétroliers (et notamment de fuel domestique), les difficultés de transport peuvent provoquer des pénuries momentanées dans certaines zones éloignées des dépôts. Ce sont aussi des difficultés de transport qui ont affecté la distribution d'électricité à Nemours le 8 janvier et au nord de Toulouse le 9 dans la matinée. A ces incidents de lignes s'ajoute, pour de nombreux immeubles à Paris notamment, une surcharge des colonnes montantes lorsque les chauffages d'appoint sont trop nombreux.

Globalement, la production s'est bien comportée : avec une puissance appelée de *57 700 mégawatts le 8 janvier à 19 heures*, EDF a battu un nouveau record. Les trente-deux réacteurs nucléaires en activité (l'un d'entre eux, au Blayais, était arrêté) ont eu une disponibilité de 90 %. Les centrales au charbon ont aussi bien tenu malgré des difficultés de tuyauteries à Cordemais, près de Nantes. Enfin avec les centrales au fuel *« on a raclé les fonds de tiroirs »*, dit-on à EDF. La capacité disponible de production d'EDF ne dépasse pas, il est vrai 59 000 MW.

Toujours pour des raisons de réseau de transport, *EDF a dû faire appel à la production belge* pour la région de Gravelines et à l'Italie dans la région de Nice.

Les mesures d'urgence à Paris

Le « loft » des sans-abri

« Nous avons été avisés vers midi seulement que la SNCF mettait ces deux locaux à notre disposition... Vous pensez bien que nous avons été pris de court... » C'est une jeune femme de la communauté d'Emmaüs qui parle. Il est 21 heures, mardi. Une trentaine de militaires du génie et de l'armée de l'air s'affairent en tous sens, les uns balayant le sol poussiéreux, ou empilant dans un coin des matelas sortis d'un camion militaire, les autres défonçant les murs au marteau et au burin pour y installer les tuyaux d'une quinzaine de poêles à mazout grand format.

Deux entrepôts vides depuis maintenant un an, 700 mètres carrés, situés au 91, quai de la Gare (13e arrondissement), entre la Seine et les voies ferrées. Un dédale de bâtiments et de dépôts plus ou moins vétustes, voués à la pioche des démolisseurs si Paris accueille les Jeux olympiques de 1992.

« C'est pas une blague »

Dans un angle, apparemment insensibles au vacarme et au remue-ménage, les cinq premiers sans-abri mangent, assis sur leur matelas, le casse-croûte froid – pain, sardines, pâté et orange – que les compagnons d'Emmaüs leur ont distribué, en attendant de pouvoir servir des repas chauds. Ces cinq-là ont été prévenus de l'ouverture de ce centre d'urgence par les responsables d'une association de bienfaisance de la rue Charles-Fourrier, la Mie de Pain; qui les hébergeait en surnombre ces derniers jours. *« On dormait la nuit sur les tables du réfectoire... »*, disent-ils.

« Cette nuit, on ne s'attend pas à avoir beaucoup de monde : tout a été décidé si rapidement que nous n'avons pas eu le temps de prévenir les gens... Dans un sens, cela vaut mieux, puisque, vous voyez, rien n'est encore installé », reconnaît la jeune femme d'Emmaüs. Dès mercredi, ce refuge devrait pouvoir accueillir cent cinquante personnes. *« De toute façon, ne vous faites pas d'illusions*, dit encore l'un des responsables d'Emmaüs. *Il faut compter une petite semaine avant que tout cela « tourne » comme il faut. »*

Métro Saint-Michel, 22 h 30. Le trafic normal. Des voyageurs, le nez dans leur journal, pressés de rentrer chez eux. Un brigadier et cinq gardiens de la paix, de service dans la station, ignorent tout de la décision du ministère de l'urbanisme, du logement et des transports de maintenir ouvertes, durant la nuit de mardi à mercredi, les 360 stations du réseau. *« Aucune consigne particulière ne nous a été donnée... »* Quant aux employés du guichet, ils savent, mais ignorent cependant, *« ce qui se passera après 1 heure, quand le personnel de la RATP mettra la clef sous le paillasson, comme chaque soir à la même heure »*.

Sur le quai, deux compères, visiblement habitués des lieux, s'avouent heureux de la bonne nouvelle : *« C'est pas une blague, dites ? »* On les rassure : ils pourront passer, une fois n'est pas coutume, la nuit tout entière ici, bien au chaud, sans que les « bleus » de la préfecture viennent les faire déguerpir. Une aubaine...

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

CELLULE D'URGENCE

Une « cellule d'urgence » s'est réunie pour la première fois le 8 janvier au ministère des transports pour mettre en place les moyens de lutte contre le froid, la neige et le verglas. *Cette cellule, qui* groupe des directeurs de cabinet (transports), des directeurs de départements (routes, circulation routière, météorologie, transports terrestres) et le commissaire aux entreprises de travaux publics et du bâtiment, doit se réunir quotidiennement pendant l'offensive du froid.

Dès cette première réunion, trois dispositions ont été prises : 1) Vérification de l'approvisionnement en sel de tous les départements ; 2) Mobilisation des entreprises de travaux publics pour le prêt d'engins de dégagement dans les départements sous équipés en chasse-neige ; 3) Création dans chaque préfecture d'un centre d'information où le public, sur simple appel téléphonique, sera *renseigné sur* l'état des routes, les conditions de circulation et les conseils à suivre pour la vie *quotidienne* par grand froid.

A RUNGIS

Le poireau fait la culbute

Le poireau, lorsque vient le gel, est plus qu'un légume parmi d'autres, c'est l'espoir, le soir, d'une soupe chaude. Le réflexe dans une époque vouée au surgelé ne s'est pas perdu. L'offre, malheureusement ces jours derniers, n'a pas suivi la demande : l'arrachage des légumes est devenu impossible, le transport difficile. Le cours du poireau atteignait, mardi 8 janvier au petit *matin, 15 francs le kilo à Rungis*, soit trois ou quatre fois plus que son prix normal.

Le mauvais exemple est suivi par la carotte, le chou-fleur, la salade et, bientôt, la pomme de terre, derniers recours avant le spectre de la conserve. Seuls les fruits qui viennent de l'Europe septentrionale échappent à la menace du froid. Encore qu'il gèle dans le sud de l'Espagne et que, fin janvier, les conséquences pourraient *s'en faire* sentir sur certains arrivages, à moins que les producteurs amplifient de mauvaises nouvelles pour assurer dès maintenant leurs ventes.

La hausse du poireau était ressentie à Rungis plus douloureusement par les détaillants au contact de la clientèle que par les 260 grossistes en fruits et légumes, à l'abri dans leurs hangars. *« On va se faire tuer avec le poireau à ce prix-là*, affirmait un commerçant, *on va nous traiter de voleurs, de pirates. »* Les grossistes se défendent. Simples mandataires, à les entendre, de la loi implacable de l'offre et de la demande. *« Les prix*, expliquaient-ils, *se font ailleurs, entre intermédiaires et producteurs. Nous, nous prenons juste notre pourcentage. »* D'où le mot magique en forme d'excuse : *« Comprenez, nous sommes margés »*. On tombera d'accord, en définitive, pour accuser la ménagère, qui, après tout, n'a qu'à acheter de la conserve.

Les gros résistent mieux

Reste pour Rungis un manque à gagner, le tonnage de légumes ayant diminué mardi des quatre cinquièmes. Les camions avaient en effet cinq à dix heures de retard, du moins quand ils arrivaient : un transporteur avait vu cinquante camions bloqués en cinq heures de route au petit matin. Les clients eux-mêmes étaient particulièrement rares, les douze bâtiments quasiment *désertés : beaucoup de détaillants*, en effet, avaient renoncé, avec le froid, à dresser leur étal sur les marchés ; l'un d'entre eux, lundi, avait perdu 60 kilos de bananes en moins d'une heure pour s'y être risqué : *« Elles avaient gelé à peine déballées, elles étaient complètement noires. »* La poire, à l'en croire, résisterait mieux : *« Mais*, poursuivait-il, *la banane, elle, ne « revient » jamais. »*

On voit, chez les petits grossistes, un signe supplémentaire des temps particulièrement durs, dans cette vague de froid. On se souvient, entre un brasero et un café chaud, des mérites des halles de Baltard, des habitudes alimentaires des Français d'hier, du métier qui s'est perdu : *« Autrefois*, affirmait l'un d'entre eux, *on vendait même quand il faisait froid »*, on vendait comme d'autres jouent; la spéculation, le stockage, allaient bon train. Le jeu a changé de règle. Le marché, en se diversifiant, s'est compliqué, et dix à quinze grossistes chaque année font faillite pour s'être trompés d'époque.

Un risque que ne courent pas apparemment les établissements Mallet-Azoulay, un grossiste qui a pignon sur rue : soixante-dix employés au travail et dix jours au moins de stockage de marchandises. Qu'on ne parle surtout pas à son PDG, M. Jacques Azoulay, de pénurie ! Un œil sur les champignons de son concurrent, un autre sur les tonnages arrivés du Maroc, il n'est pas homme à se laisser impressionner par une petite hausse du poireau et de la carotte, *« ces légumes pour la soupe »*. *« Il y a un peu de retard, mais, en quarante-huit heures, on s'est adapté au nouveau rythme de travail. »* La vague de froid à Rungis submerge les petits et effleure les gros.

NICOLAS BEAU.

Des cristaux dans le gazole

Seules des conditions climatiques anormales peuvent donner lieu à des difficultés de démarrage des voitures particulières et des camions équipés de moteurs diesel. Cela tient au fait que le gazole vendu à la pompe est un mélange d'hydrocarbures (naphténiques, aromatiques cycliques, *paraffines*, etc.) dont certains commencent à changer d'état autour de – 2 degrés Celsius. Le gazole n'est plus alors complètement limpide. Il paraît comme « troublé » à cause de l'apparition, dans le liquide, de quelques cristaux de paraffine.

En dépit de ce phénomène, appelé « point de trouble », le *démarrage d'un diesel s'effectue* sans difficulté ; chacun a pu le constater. Mais au-delà ? Plus la température baisse et plus le nombre de cristaux augmente, ce qui influe sur les capacités du liquide à s'écouler. C'est ainsi qu'en France, comme le rappelle les spécialistes de l'Institut français du pétrole (IFP), les gazoles *mis en vente sur le marché* ont un point d'écoulement qui se situe autour de – 12 degrés Celsius, température à laquelle ils ne coulent plus, ou difficilement.

Mais, avant cette limite, il en existe une autre : celle de la température limite de « filtrabilité » qui, en France, s'établit au-*dessous de – 8 degrés. Ce paramètre* désigne la température à partir de laquelle le nombre de cristaux est tel que le gazole, bien qu'encore d'apparence liquide, présente un état semi-pâteux qui conduit à l'obstruction des filtres de la pompe à gazole et, par voie de conséquence, à l'impossibilité de démarrer.

Pour éviter de telles mésaventures, il est toujours possible d'ajouter au gazole des additifs permettant de reculer la température limite de filtrabilité, mais cette méthode a ses limites. *Aussi, dans des pays comme la* Norvège, la Finlande et tous les pays du Grand Nord, on agit directement au moment du raffinage pour offrir, sur le marché, des produits plus adaptés, à température limite de filtrabilité *plus basse, ce qui, en France, ne* pourrait se justifier que dans des cas trop rares.

Défenses et fragilités de l'organisme

Le froid est particulièrement nocif pour les personnes âgées, pour ceux qui souffrent de troubles cardio-vasculaires ou pulmonaires, ou pour les enfants.

La thermorégulation, ou mécanismes par lesquels l'organisme humain maintient sa température constante, n'est, en effet, parfaitement établie qu'aux *alentours de la puberté. Elle* conduit à une accélération des battements cardiaques et à une *contraction généralisée* des vaisseaux afin de protéger la circulation des organes vitaux. Une telle contraction vasculaire est dangereuse pour les cardiaques et ceux qui souffrent d'artérite ; elle peut être palliée tant par l'absorption de vaso-dilatateurs que par le port d'une superposition de vêtements fins, séparés par des *couches d'air*.

Les malades atteints de bronchite chronique ou d'emphysème devront éviter les grands froids et protéger par un cache-nez leur *fosses nasales, afin de respirer* un air autant que possible réchauffé.

*L'effet de l'alcool est dange*reux. Il donne dans un premier temps une fausse sensation de *chaleur par la vaso-dilatation* qu'il provoque, mais il dérive vers les organes périphériques, la peau notamment, le flux vasculaire indispensable à la survie des organes vitaux profonds.

L'alimentation en période de froid doit être variée, mais plus riche en sucres et en graisses que durant les périodes clémentes, afin que la déperdition calorique due au froid puisse être compensée.

L'apport en vitamines peut être facilement assuré par les fruits dont la récolte a été faite de longue date et qui compenseront les restrictions en légumes frais.

Dr E.-L.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

LA CATASTROPHE DE BEAUNE

Le tribunal accorde 12 millions de francs aux familles des quarante-quatre enfants morts sur la route

De notre envoyé spécial

Senlis. – C'est une somme d'environ 12 millions de francs que la chambre civile du tribunal de Senlis, présidée par M. François Muselli, a décidé d'accorder aux familles des quarante-quatre enfants qui trouvèrent la mort, dans la nuit du 31 juillet au 1er août 1982, sur l'autoroute A 6, à la hauteur de Beaune, dans l'accident de l'autocar qui les emmenait en Savoie. Ce montant représente la totalité des dommages et intérêts attribués en réparation des préjudices moraux, corporels et matériels dont la partie de loin la plus importante concerne le préjudice moral.

Si le jugement rendu mardi 8 janvier doit rester définitif, ces 12 millions de francs devront être payés par la société des Transports Bouttaz de Saint-Jean-de-Maurienne et par sa compagnie d'assurances l'UAP, qui ne contestait pas la responsabilité de sa cliente dans ce drame mais tenait seulement pour excessives les demandes présentées par les familles (*le Monde* du 29 novembre 1984). Celles-ci estimaient notamment que le préjudice moral devait être chiffré sur la base de 150 000 francs par enfant perdu pour chacun de leurs père et mère, 75 000 francs pour chacun de leur frère ou sœur et 50 000 francs pour chacun de leurs grands-parents. Elles invoquaient, pour justifier cette demande, l'arrêt du 24 février 1983 de la cour d'appel de Paris, qui avait effectivement retenu de tels chiffres en faveur des parents et du frère du jeune Alain Farçat, décédé des suites d'une opération des amygdales dans une clinique parisienne.

Un traumatisme profond et durable

Le tribunal de Senlis ne leur a pas donné pleinement satisfaction sur ce point. Il s'en explique dans son jugement : « *Dans le cas Farçat*, rappelle-t-il, *la procédure a duré près de dix ans, et les juges d'appel ont estimé que la souffrance morale des membres de la famille s'était trouvée considérablement augmentée par la durée anormale de cette procédure.* » Ce n'est pas le cas pour la catastrophe de Beaune où « *la compagnie d'assurances UAP a versé, un an après le drame, des provisions élevées* ». Dès lors, pour le tribunal, « *seules les circonstances de la tragédie et l'intensité du traumatisme en fonction du nombre d'enfants perdus peuvent être retenues comme éléments d'appréciation du préjudice moral* ».

Ce préjudice, selon le jugement, n'en est pas moins exceptionnel. « *L'accident de Beaune*, disent les juges, *a eu le caractère d'une tragédie nationale. Il a créé des traumatismes profonds et durables (...), dont les effets secondaires sur les personnes et sur les biens sont encore nettement perçus à ce jour.* »

En conformité avec ces observations générales, le jugement a donc chiffré le montant du préjudice moral des familles en fonction du nombre d'enfants perdus par chacune. Ainsi, lorsque quatre enfants ont péri, le père et la mère se voient accorder chacun 400 000 francs, soit *100 000 francs par enfant*, la sœur ou le frère chacun 160 000 francs, soit 40 000 francs par enfant, les grands-parents, chacun 80 000 francs, soit 20 000 francs par enfant. Lorsque trois enfants ont été victimes, il est alloué à chacun de leurs parents 270 000 francs, soit 90 000 francs par enfant, 105 000 francs à chacun des frère ou sœur survivants, soit 35 000 francs par disparu. Les sommes sont encore inférieures pour les familles de deux victimes : 160 000 francs à chacun des parents, 60 000 francs à chacun des frère ou sœur, 40 000 francs à chacun des grands-parents.

Tel a été le principe retenu qui n'empêche pas, en raison de situations particulières, des estimations qui peuvent être à l'occasion supérieures.

Les préjudices matériels

D'une manière générale, le montant des sommes ainsi allouées par enfant au titre du seul préjudice moral apparaît nettement supérieur à celui consenti d'ordinaire par les cours et tribunaux. Il dépasse aussi très largement le montant des sommes qu'avait déjà déboursées l'UAP – 6 millions de francs – sur la base de 50 000 à 70 000 francs par enfant à chacun des parents, 10 000 à 14 000 francs à chacun des frère ou sœur, 7 000 à 9 800 francs à chacun des grands-parents, sommes qu'à l'audience du 27 novembre dernier l'avocat de cette compagnie d'assurances considérait déjà comme exceptionnelles au regard des normes habituelles.

Outre ce préjudice moral, le tribunal avait aussi à évaluer les préjudices corporels et matériels. Son jugement constate, sur ce chapitre, que « *parmi les parents, frères et sœurs des jeunes victimes ainsi que parmi les enfants rescapés certains ont subi un préjudice corporel caractérisé par des troubles psychiques nés de traumatismes affectifs ou émotionnels* ». Pour en apprécier l'importance, des psychiatres ou des psychologues avaient été désignés. C'est en fonction des conclusions de ces experts qu'a été calculé le montant des sommes à allouer.

Quant au préjudice matériel, il était invoqué par certaines familles qui faisaient état de la perte d'aide personnalisée au logement après la mort de leurs jeunes enfants. Le tribunal considère que ces demandes sont, elles aussi, fondées et que ces préjudices matériels ont, eux aussi, à être réparés « *en tenant compte de la date de la souscription du prêt aidé et de l'âge des enfants décédés en retenant que chacun de ces enfants ne devait plus être compté à charge dès sa majorité légale* ».

Après cette série de décomptes aussi fastidieux que pénibles, il faut enfin relever que le tribunal a mis hors de cause la Caisse d'allocations familiales de l'Oise – que les familles avaient assignée avec la société de transports, son assureur et le centre de vacances La Saint-Cyrienne, – organisatrice de la colonie de vacances. Pour cette dernière société, le jugement souligne que les demandeurs *n'ont pas rapporté* contre elle la preuve « *d'un manquement quelconque à ses obligations* ». Cependant, La Saint-Cyrienne n'est pas, pour autant, *mise hors de cause*, en application de l'article 1 147 du code civil, ayant été mandataire des parents dans le choix du transporteur et, de ce fait, « *tenue à un jugement commun dans l'inexécution du contrat passé pour ses mandats avec un tiers* », c'est-à-dire la société Bouttaz à qui revenait le soin de mener les enfants à bon port.

Il reste maintenant à attendre le procès pénal en cours d'instruction au tribunal de Dijon. Il met en cause le chauffeur survivant de l'un des autocars et le propriétaire des véhicules, qui se trouve actuellement inculpé d'homicides involontaires par négligence ou inobservation des règlements. Mais il est sûr qu'après le jugement du tribunal de Senlis l'essentiel, pour les familles, est assurément joué.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

« Le Canard enchaîné » accuse M. Christian Prouteau

Le Canard enchaîné du 9 janvier affirme que les gendarmes impliqués dans l'affaire des Irlandais de Vincennes recevaient, via l'Elysée, la photocopie des procès-verbaux d'audition établis par le juge d'instruction parisien chargé du dossier, M. Alain Verleene. Le journal ajoute qu'une confrontation entre ces gendarmes a eu lieu le 20 décembre 1984 dans le cabinet de M. Verleene. Les gendarmes auraient déclaré que l'ordre de cacher à la justice les anomalies de l'opération de Vincennes venait du chef d'escadron Christian Prouteau, chargé de mission à l'Elysée. De telles accusations avaient déjà été lancées contre M. Prouteau au printemps dernier.

Comme *le Monde* l'avait révélé le 21 mai 1983, les gendarmes ayant participé à cette opération étaient réunis par leurs chefs hiérarchiques, avant leur audition par M. Verleene afin de lui fournir une version présentable des faits. Deux de ces chefs, le commandant Jean-Michel Beau et le major José Wendels, ont été inculpés pour ce motif de subornation de témoins. Interrogé il y a quelques jours par *le Canard enchaîné*, M. Prouteau a déclaré : « *Dans cette affaire d'Irlandais je n'ai pas fait ce que certains me reprochent. Si j'avais demandé aux gendarmes de cacher la vérité, je m'y serais pris autrement.* » L'hebdomadaire croit savoir que M. Prouteau sera bientôt promu lieutenant-colonel.

Quatre syndicats de laboratoires d'analyses sont condamnés pour avoir recommandé la facturation de frais indus

M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, vient de décider d'infliger à quatre syndicats professionnels de directeurs de laboratoires d'analyses médicales une « sanction pécuniaire » équivalant au total à 1 500 000 francs (1). Cette décision est fondée selon le gouvernement sur une infraction aux règles de la libre concurrence, suscite de vives réactions dans les milieux de la biologie médicale, certains allant jusqu'à voir là une manœuvre politique.

Il est établi qu'une proportion notable de laboratoires ont, durant plusieurs années, facturé à leurs clients des « frais administratifs » correspondant environ à 5 francs par dossier. « *Si l'on songe qu'un laboratoire traite en moyenne vingt mille dossiers par an, on obtient un montant encaissé de 100 000 francs annuels* », note un observateur. Rapportée au chiffre d'affaires moyen d'un laboratoire, qui était d'environ 1 million de francs en 1979 (pour des bénéfices d'exploitation compris entre 100 000 et 200 000 francs), l'amende infligée est symbolique. Rapportée à chaque laboratoire français, elle est inférieure à 1 000 francs.

Les syndicats concernés, qui nient en bloc les infractions qui leur sont reprochés par la commission de la concurrence et qui remontent à 1980 et 1981, ont annoncé leur décision de saisir le Conseil d'Etat.

Que reproche-t-on aux syndicats de laboratoires d'analyses médicales ? Essentiellement d'avoir recommandé à leurs adhérents d'appliquer un forfait concernant la facturation des « frais de dossier ». Ces frais, actes non inscrits à la nomenclature de la Sécurité sociale, dénommés aussi « frais administratifs » étaient facturés aux malades. Ils avaient pour objet, selon un responsable syndical, de permettre « *une récupération des frais indus* ». En d'autre termes, on faisait payer aux clients une partie des actes administratifs situés en aval de l'acte biologique proprement dit. Il s'agissait, par exemple, de l'envoi des résultats de laboratoire par la poste ou de la duplication des feuilles de résultats : « *Bref*, résume le docteur Paul Trapet, président du Syndicat national des médecins biologistes (SNMB), *de tout ce que nous faisions gratuitement au temps des choux gras et que nous sommes aujourd'hui amenés à faire payer.* »

Cette analyse est d'ailleurs partagée par la commission de la concurrence qui, dans son avis, explique : « *La progression des dépenses de biologie a sensiblement ralenti au cours de l'année 1979 (...). Cette tendance a suscité l'inquiétude des quelque quatre mille directeurs de laboratoires d'analyses et a engendré des réactions d'autodéfense au sein de leur organisation professionnelle.* » C'est l'une de ces actions d'« autodéfense » qui est ici sanctionnée. « *En fait*, confie-t-on dans l'entourage de M. Bérégovoy, *si chaque laboratoire d'analyses avait dans son coin facturé à sa manière de tels « frais administratifs », la situation aurait été différente. Ce qui est ici sanctionné, c'est le fait que les syndicats aient recommandé à leurs adhérents d'appliquer un supplément forfaitaire.* » C'est-à-dire d'avoir en quelque sorte jugé utile d'organiser l'autodéfense. « *Faux* », répondent en chœur les principales organisations concernées.

Un os pour la CGT ?

« *Je suis outré et furieux*, nous a déclaré M. Adrien Bedossa, président de l'Union des biologistes de France (UBF). *Qu'on me donne la preuve que j'ai adressé une consigne quelconque à mes adhérents ! La vérité, c'est qu'on ne dispose comme pièces à conviction que de procès-verbaux de conseils d'administration où des délégués régionaux nous avaient demandé d'évoquer cette question.* » « *En ce qui nous concerne*, explique M. Trapet, *nous avons toujours pris la précaution de dire à nos adhérents de ne pas pratiquer de tarifs forfaitaires mais de calculer précisément et de justifier les sommes demandées.* »

La position est identique à l'Association des pharmaciens directeurs de laboratoire, que préside M. Thouvenin. Pour sa part, la commission de la concurrence fait état de « *documents compromettants* », récupérés notamment lors d'une « perquisition », un matin de novembre 1981, aux sièges des trois principaux syndicats. Ces derniers soulignent le caractère, à leurs yeux disproportionné, des sanctions pécuniaires infligées, eu égard à la « *bénignité* » des faits reprochés. « *La chose est d'autant plus incompréhensible*, expliquent-ils, *que M. Jean Juillet, conseiller rapporteur pour ce dossier, nous avait laissé entendre qu'il n'y avait pas là matière à sanctions pécuniaires.* »

Plus surprenante encore a sans doute été l'attitude de M. Bérégovoy, qui – peut-être à cause de sa connaissance du dossier de la Sécurité sociale – n'a en rien atténué les sanctions proposées par la commission de la concurrence. Sanctions qualifiées au siège de cette commission de « *ridicules* » compte tenu des « *sommes considérables* » sur lesquelles ces pratiques ont porté.

Chez les directeurs de laboratoires d'analyses médicales, on estime qu'il s'agit là d'un nouveau coup porté aux professions libérales. Le ton est particulièrement vif du côté de l'Union des biologistes de France, qui vient de lancer une campagne d'information pour le grand public sur ses difficultés d'exercice. « *S'il s'agit d'un nouvel impôt, qu'on le dise !* accuse M. Bedossa. *Il y a là une volonté manifeste de nous frapper. On veut donner un os à ronger à la CGT.* »

Propos recueillis par
JEAN-YVES NAU.

(1) Sont sanctionnés : le Syndicat national des médecins biologistes (500 000 francs), le Syndicat national des directeurs de laboratoire de biologie médicale, qui, depuis peu – a pris le nom d'Union des biologistes de France (650 000 francs), – l'Association des pharmaciens directeurs de laboratoire (300 000 francs) et le Comité intersyndical des biologistes des régions sud de la France (100 000 francs).

TENNIS

L'Amérique aime le « look » des maîtres suédois

En match d'ouverture du tournoi des Maîtres, le 8 janvier au Madison Square Garden de New-York, le Suédois Anders Jarryd, neuvième mondial, a éliminé son compatriote Henrik Sundström, septième mondial (6-4, 6-1), pour affronter l'Américain John McEnroe, numéro un, au deuxième tour. A ce stade de l'épreuve, le néo-Américain Johan Kriek, qui a battu le jeune Aaron Krickstein (7-5, 6-3), rencontrera le Suédois Mats Wilander, quatrième mondial.

Correspondance

New-York. – Dans un club sportif privé de la soixante et unième rue, petite usine à sueur qui fleure le dollar, Wilander et Nyström s'entraînent. Entre l'aérobic, la douche et le bar, les membres du club s'arrêtent pour les regarder. Ils ignorent pour la plupart le nom des joueurs mais connaissent tous leur nationalité. Et ils ont pour ces « Swedes » plus que de la sympathie, *même s'ils ont battu les « boys »* en finale de la Coupe Davis. « *Nous avons besoin de gars de leur trempe*, dit avec véhémence un adepte des poids et haltères. *Ils sont propres et simples, même s'ils sont riches, même s'ils savent se battre.* »

Les Suédois ont, en effet, débarqué en force dans le club des dix premiers mondiaux (quatre sur dix), mais sans jamais donner l'impression de faire effraction. Par leur allure, ils évoquent, pour l'Américain moyen, les héros des années Eisenhower. Cheveux courts, polis, sans excès. Une image carrée, provinciale, peut-être avec un brin de gaucherie, à la « Jimmy » Stewart. Quelque chose de rétro, qui rassure et qui séduit. Ici l'heure est aux vertus simples et aux raisonnements simplistes.

Le sport, vecteur formidable, n'est pas en reste. S'il y a un début de désaffection pour certains grands sports à la télévision – football américain, basket et boxe, – c'est en partie parce qu'il leur manque des champions nets et beaux, explique un journaliste de la chaîne CBS. Le charisme ne doit comporter aucun élément trouble, aucune ambiguïté. Un immense champion de boxe comme Marvin Hagler a du mal à s'imposer parce qu'il s'agit d'un chauve à la barbiche méchante. Dans le même ordre d'idées, le public et la presse ont soutenu « à fond » l'équipe des Chicago Bears qui a perdu en demi-finale du Super-Bowl (championnat de football américain), parce que cette équipe rappelle par son engagement massif et sa rudesse tactique les équipes-phares des années 50.

Comme ces Ours de Chicago bien léchés, les quatre Suédois qualifiés pour le Masters sont forts, sains et solidaires. Ils ne sont pas des rouleurs de mécaniques. Mais la mécanique suédoise, elle, roule toute seule. A l'heure qu'il est, bien involontairement, elle roule même pour une certaine idée de l'Amérique.

BASKET-BALL : troisième victoire de l'ASVEL. – Villeurbanne a pris une sérieuse option sur la qualification pour les demi-finales de la Coupe d'Europe des coupes. Après son succès le 8 janvier à Lyon sur Barcelone (94-86) ; l'ASVEL compte trois victoires en trois matches et est en tête de son groupe avant les matches retour.

FOOTBALL : décès de Jules Vandooren. – Le célèbre défenseur de l'Olympique lillois Jules Vandooren, vainqueur du premier championnat de France professionnel en 1933, est décédé le 7 janvier à Calais, à l'âge de soixante-seize ans. *Doué de grandes qualités physiques*, Jules Vandooren a porté vingt-deux fois le maillot de l'équipe de France entre 1933 et 1942. Il poursuivit ensuite sa carrière en tant qu'entraîneur à l'Arago d'Orléans de 1944 à 1959, puis en Belgique, avant de devenir directeur sportif du Racing-Club de Lens. Il s'était retiré à Calais en 1972, où il entretenait *méticuleusement sa forme physique*.

ATHLÉTISME : Quinon renonce aux Jeux mondiaux en salle. – Victime d'une blessure au genou, le champion olympique de saut à la perche, Pierre Quinon, a renoncé à participer aux Jeux mondiaux en salle (Bercy, les 18 et 19 janvier).

PARIS-DAKAR : Pescarolo se rapproche. – La septième étape du rallye Paris-Alger-Dakar, Tamanrasset-Iférouane, a vu, le 8 décembre, de nombreux concurrents s'égarer. Avant de prendre la direction d'Agadez et du Ténéré, le motard le plus rapide a été Gilles Picard (Ligier-Cagiva), tandis que Serge Bacou (Yamaha) conservait *la tête du classement général*. Dans l'épreuve auto, c'est l'équipage Darniche-Mahé (Audi Quattro) qui est arrivé premier à Iférouane. La deux roues motrices de Cotsoul-Lopès (Opel-Manta) est restée en tête du classement général, mais elle n'avait plus que vingt minutes d'avance sur la Land-Rover de Pescarolo-Fourticq, qui se rapproche du commandement.

M. CHEVÈNEMENT PRÉSENTERA UN PROJET DE LOI PERMETTANT A L'ÉTAT DE CRÉER DES ÉCOLES PUBLIQUES

La disposition budgétaire permettant à l'Etat de créer des écoles publiques dans les communes qui en sont dépourvues, et que le Conseil constitutionnel avait rejetée pour des raisons de forme (*le Monde* du 1er janvier), fera l'objet d'un projet de loi spécifique.

Le gouvernement entend ainsi se soumettre à l'avis du Conseil constitutionnel, qui n'est pas opposé au principe de cette disposition, mais à son inscription dans la loi de finances et, en même temps, tenir ses engagements à l'égard des laïques. Cette mesure faisait en effet partie des « *dispositions simples et pratiques* » annoncées par M. Jean-Pierre Chevènement, à l'automne, pour sortir de la querelle scolaire.

En dépit de la demande de parents d'élèves, certaines communes refusent, en effet, de construire et d'entretenir des écoles primaires publiques, bien que la loi de 1886 leur en fasse obligation. Le ministre de l'éducation nationale souhaiterait que cette loi ancienne soit plus scrupuleusement appliquée. Le nouveau projet a toutefois été mis à l'étude au ministère, conformément, semble-t-il, à la volonté du président de la République.

LE BÉBÉ D'UNE MÈRE PORTEUSE BRITANNIQUE SOUS TUTELLE JUDICIAIRE

Le bébé né, dans une maternité londonienne, d'une mère porteuse a reçu un statut provisoire de pupille sous tutelle judiciaire, passant ainsi sous la responsabilité de la Haute Cour de Londres. Les autorités municipales de Barnet (quartier nord de Londres), où l'enfant était né le 4 janvier, avaient déjà obtenu qu'il ne soit pas remis au couple qui l'avait « acheté », mais qu'il soit provisoirement confié aux services sociaux de la maternité.

Le couple avait payé l'équivalent de 75 000 francs à la mère, et une somme équivalente à une agence spécialisée pour ses « *frais de recherche, de dossier et d'avocat* » (*le Monde* daté 6-7 janvier).

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES



Après le cinéaste Leos Carax, Jim Jarmusch, l'ami américain

Gris paradis

PARMI les cinéastes révélés en 1984 par le Festival de Cannes, il pourrait paraître contradictoire de retenir en les associant Leos Carax et Jim Jarmusch, de glorifier celui-ci après avoir tant célébré celui-là (*le Monde* du 15 novembre). Entre le Français et l'Américain, il y a sept années d'écart qui expliquent en partie que *Stranger than Paradise* (deuxième film de Jarmusch, qui est né en 1953) soit plus rigoureux que *Boy Meets Girl*. Mais surtout, traités en noir et en blanc, les deux univers sont à première vue opposés.

Boy Meets Girl est l'œuvre de quelqu'un pour qui la définition la plus usée – le cinéma est une fenêtre ouverte *sur le monde* – redevient vraie. Carax s'enivre de *surimpressions*, sème des personnages de film sur le chemin de son héros, dont l'histoire d'amour finit dans un malentendu policier. Comptent moins les références repérées ici ou là que cet émerveillement constant pour un art qui semble avoir été, depuis l'adolescence, un art de vivre.

Et puis *Boy Meets Girl* relève de l'autobiographie et du désespoir narcissique. Même si les déclarations de l'auteur à la presse ne l'avaient pas montré si proche de son héros, on aurait compris que le héros, de toute façon, se comporte lui-même en romancier de sa propre existence. C'est là la troisième différence avec *Stranger than Paradise* : Leos Carax est très littéraire. En matière de phrases comme d'images, il a la même tendre exubérance.

Si les personnages de *Stranger than Paradise* vont au cinéma, c'est pour aller voir un film de kung fu. Leur simplicité bannit par définition toute intrusion d'éléments qui seraient extérieurs à leur propre culture. Ils regardent la télévision, parce que cela va de soi, et leur goût n'est sélectif que pour la musique : Willie a horreur de Screaming Jay Hawkins, qui est l'idole d'Eva.

Dans la ville industrielle du Middle West où il est né, Jim Jarmusch n'avait pas de films à voir, sauf des James Bond. Lui qui a les clichés en horreur (à tel point que *Stranger than Paradise est* né de l'idée d'échapper à l'étiquette New Wave), il avoue avoir vécu le plus grand cliché de la cinéphilie : il a découvert le cinéma à Paris, à la cinémathèque. De retour à New-York (où il était arrivé pour un diplôme de littérature), lui qui voulait être écrivain, son écriture est devenue nettement visuelle. Alors que Leos Carax tient sa culture du cinéma comme école, c'est à une école de cinéma que Jarmusch a tout appris.

Willie et Eddie jouent aux courses

Il y a appris le montage, la réalisation, le son, la lumière, la direction d'acteurs. Il a découvert que trop de gens se spécialisaient, et que le cinéma était ce qui *lui* convenait, un art où il n'aurait pas *à choisir*, une *architecture* réunissant toutes les formes d'expression. Ensuite, il a pu être directeur de la photo et ingénieur du son. Et sur le cinéma, il apprend plus de ses amis peintres ou musiciens que des réalisateurs.

Willie, Eddie et Eva ne peuvent *pas se permettre de vivre* leur vie pour la raconter, comme dans *Boy Meets Girl*, ou du moins de transcender leur difficulté à vivre. A chaque jour suffisent sa peine et ses plaisirs, à chaque jour doit correspondre l'argent du lendemain. Willie et Eddie jouent aux courses. Eva servira des hamburgers.

Jim Jarmusch n'a jamais eu de goût pour l'autobiographie. Ecrivain, il *se contentait* de *mettre* des détails de sa propre vie dans des histoires *imaginaires*. *Et pour* le cinéma, explique-t-il, il procède ainsi, par accumulation de détails (une image dans la rue, un élément de conversation), qui suggéreront une histoire, au lieu d'avoir, au préalable, une histoire à meubler. *Pour* cette raison, selon lui, si l'on arrête *Stranger than Paradise en quelque* endroit de la projection, on ne peut pas savoir quel est le plan suivant.

Enfin, c'est avec une austérité *radicale*, un réalisme *minimal*, que Jarmusch a construit son film.

Willie le New-Yorkais s'appelle en fait Bela. Sa seule famille est la tante Lotte de Cleveland, qui s'obstine à lui téléphoner en hongrois. La cousine Eva arrive de Budapest, avec une *valise*, un grand sac et un magnétophone pour Screamin Jay Hawkins. Willie n'est pas enchanté d'avoir à s'en occuper, *mais* Eva n'a *pas* besoin qu'on la materne.

Un seul plan, un passage noir, et le plan suivant. C'est-à-dire aucun effet de découpage pour aider les acteurs et la perception du spectateur. La caméra se déplace, rarement, pour lier l'arrivée d'un personnage à la présence d'un autre. La scène (la vie) est livrée à elle-même, à sa seule force. De légers effets de plongée ou de contre-plongée accentuent parfois le sentiment de malaise ou de *solitude* pour ces gens *si* petits dans la grande Amérique.

Willie et Eva partagent la chambre, la cuisine. Il naît entre eux une estime, une reconnaissance, que partage un copain, Eddie, et qui reste en deçà de l'amour visible, de la sexualité. Ici, Jarmusch ne s'est intéressé qu'aux tensions qui affleurent dans les comportements les plus plats. C'est son prochain film qui traitera de la sexualité. Les personnages seront très jeunes, dix-sept ans, lui-même aura davantage d'expérience professionnelle, et ces facteurs, a-t-il calculé, le protégeront mieux des clichés qui encombrent la plupart des films *sur le sujet*.

Son premier long métrage, *réalisé à la fin de ses études de* cinéma, s'appelait *Permanent Vacation : « Etre jeune, être étranger en Amérique, être amoureux » ;* aussi sobre que son film, Jarmusch définit ainsi ses trois sujets, passé, présent et avenir. Pour le troisième, on lui propose 2 millions de dollars, ce qui l'étonne, 500 000 lui suffiront. A l'égard de l'argent et de la drogue, il entretient la même indifférence.

Tante Lotte gagne tout le temps

Stranger than Paradise est divisé en trois parties égales. « Le *nouveau monde » a d'abord été un* court métrage, sur une idée du compositeur John Lurie et de lui-même, et réalisé grâce à Wim Wenders (Jarmusch avait travaillé sur la production de *Nick's Movie*). Eva a quitté l'Est pour un pays triste où les rues sont sales, où l'on mange de la viande d'on ne sait quoi devant la télé. Jarmusch voulait contrer la propagande, *celle qui consiste* à raconter que la vie en pays socialiste est déprimante.

Puis c'est « Un an après ». Eddie et Willie arrangent un coup au poker, jugent bon de s'éloigner, empruntent une voiture, et vont chercher Eva chez la tante Lotte (une vieille dame ronchon qui gagne tout le temps aux cartes et croit *qu'on a tout le temps faim*). Ils partent ensemble vers le « paradis », la Floride. Ce sera une plage, un motel. A Cleveland comme au sud, la lumière est aveuglante de blancheur, frigorifiante. Blottis les uns contre les autres, nos amis se rejettent, s'attirent, dans la violence la plus ténue, dans *le dialogue le plus* démuni, et plongent dans le destin par hasard.

Ce film a un rythme musical, sans faille. Pour Jarmusch, lui-même musicien, c'est avec les musiciens qu'il est le plus agréable de travailler. John Lurie (qui signe la partition du film) (1) interprète Willie, et le compositeur Richard Edson, Eddie. Simplement parce que Jarmusch trouve que les acteurs, souvent, en font trop, tandis que les musiciens ont une forme de communication plus intéressante, plus riche de sens, qui ne passe pas par le langage.

Leos Carax et Jim Jarmusch se sont rencontrés à Cannes, où *Stranger than Paradise* allait remporter la Caméra d'or. Jarmusch s'est senti proche de Leos Carax. Mais il n'a pas encore vu *Boy Meets Girl*, il espère qu'il l'aimera. Il faut en effet l'espérer, car Jim Jarmusch, ça le rend nerveux de voir que les critiques américains ont encensé à la fois son film et d'autres qui ne *lui* plaisent pas.

De notre côté, nous aimons ces deux films à la fois, pour une commune indépendance d'esprit, pour une probité vitale. Les personnages nous sont inconnus et pourtant familiers, notre attachement *est dû à la science que* les auteurs ont mise dans leur sympathie, dans leur intimité inventée ou transposée. La nécessité qui habite chaque récit nous touche, car il s'agit du témoignage d'une jeune génération. Or, cette génération apparaît d'une absolue tolérance, sociale et culturelle. Elle n'est *même pas misogyne. Cela ne* veut pas dire que Jarmusch et Carax n'aient pas un sens aigu de ce qui est à prendre ou à laisser pour ce qui concerne leur propre travail. Jarmusch situe le sien entre une production trop sentimentale et manipulatrice (type *Tendres Passions* ou *Kramer contre Kramer*) ou trop froide (le cinéma allemand d'il y a dix ans).

A la fin de *Stranger than Paradise*, il y a une liste de remerciements. Notamment Jean-Marie Straub et Danièle Huillet (ils ont donné de la pellicule, qui a servi aux plans noirs) et le photographe américain Robert Frank, qui venait voir Jarmusch quand il montait son film. Ses photos et ses films (surtout *Pull my Daisy*, 1959) – une grande époque, la nôtre est moins riche, convient-il – l'ont beaucoup influencé, de même que la *beat generation*, les poètes français du dix-neuvième, les surréalistes, l'école new-yorkaise. Il aime autant Shakespeare que la BD. Il vient de *découvrir* Balzac.

Il n'aime pas Rohmer mais *Rivette (la scène où Eva enlève sa* robe dans la rue pour remettre le *pantalon que Willie déteste a été* « volée » dans *le Pont du Nord*) et Godard, sans approuver totalement le dernier film de l'un et de l'autre. Quand les journaux new-yorkais lui ont demandé ses films préférés de 1984, il n'a pas su quoi dire. Il a répondu *Adieu Philippines* et les premiers Oshima, qu'il venait de voir. Il a ajouté *Liberté la nuit*, parce que Philippe *Garrel joue avec la* sentimentalité en l'évitant. Et puis *l'Argent, mais c'était en* 1983. C'est pour ça qu'il a vraiment besoin que *Boy Meets Girl* lui plaise. Parce que, même pour le rock, l'année a été mauvaise.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

(1) Les albums enregistrés par John Lurie avec The Lounge Lizards sont disponibles en France (Polydor et Europa Records).



Cinéaste, Jim Jarmusch a été ingénieur du son, ou acteur, pour les films d'Eric Mitchel, Howard Brookner, Harold Vogel, Lothar Lambert, André Degas. Il a été directeur de la photographie de *You are not I*, de Sara Driver, productrice de *Stranger than Paradise*.

هكذا من الأصل

Rencontre avec le photographe Edouard Boubat

Pour le marcheur, la poésie est là comme un copain

Sous le titre Marges, Edouard Boubat expose à la Galerie Agathe Gaillard une soixantaine de photos inédites : la plupart toutes fraîches, prises durant ses derniers voyages en Chine et au Brésil, d'autres beaucoup plus anciennes, qu'il n'avait même pas pensé à faire tirer...

Brésil, le 13 décembre 1984.

« J'EN ai eu marre qu'on dise toujours « le bon Boubat », « le brave Boubat », *raconte l'exquis Edouard le matin de son vernissage et de sa fête, le 5 janvier.* J'essaie d'être bon moi-même. Cependant, ma vie est une vie de reportages : j'en ai vu de toutes les couleurs depuis trente-cinq ans que je voyage à travers le monde, et, finalement, je m'aperçois que ce qui m'intéresse le plus c'est quand même la poésie.

» J'ai bien des aînés en photographie : j'ai commencé après la guerre, c'est à ce moment que j'ai ouvert mes yeux sur le monde, que la photographie m'a ouvert le monde au sens propre et figuré. *J'ai fait mon premier grand* voyage en 1953, aux États-Unis, pour un numéro spécial de la revue *Réalités*. Il s'agissait d'envisager des problèmes, le problème noir par exemple, et je suis allé dans le Mississippi, sur la côte ouest. Ces problèmes, je les ai vus, je les ai vécus. La chance du photographe, et en même temps son *fardeau*, c'est qu'il doit être sur le terrain. Rimbaud a écrit *le Bateau ivre* sans avoir vu la mer, je trouve ça merveilleux.

» Le photographe *est-il obligé* de voir la mer ? Peut-être qu'il ne la voit même pas. On pourrait reprendre ce mot de Matisse quand, à la fin de sa vie, allongé dans son lit et découpant ses papiers de couleurs, il a dit : *« Peut-être pour un peintre n'est-il pas besoin de voir. »* Je comprends cela : pour un photographe, ce serait trop simple de dire qu'il vit uniquement par la vue. Il vit par les pores de sa peau, par son cœur, par tout son corps. Une fois, pour une émission de télévision qui s'appelait « Les cinq sens », on m'avait choisi, auprès d'un goûteur de vin, pour représenter la vue. J'ai bien ri. J'ai rétorqué : je veux *bien être un œil mais* ce *qui* compte, pour nous tous, c'est l'homme tout entier.

» Cette photographie qui en général envahit le monde et nos magazines peut et doit aussi nous montrer ce qu'il y a de plus proche de nous. Ce que nous aimons, notre propre famille, et nous-même. N'oublions pas que nous avons dans notre *portefeuille* notre propre photo, ne serait-ce que sur notre carte d'identité... Il existe cinquante sortes de photos : des photos délibérées, organisées. Mais, pour le poète, on dirait qu'il y a une photo qui l'attend, qui lui est donnée. Pour le marcheur, la poésie est là comme un copain. Une des grandes possibilités de la photographie est d'être une chose non attendue, de tenir à nos rencontres.

Ces rencontres où le voile tombe

» Au Brésil, où je suis allé il y a un mois, j'ai vu mille choses. Mais regardez cette photo d'un linge *qui sèche : on aurait dit que* ce linge m'attendait, on dirait une sculpture.

» Un ami sculpteur m'a dit : des gens se cassent la tête pour faire des sculptures, et toi le hasard te les offre. Nous revenons à ce *paradoxe* que cultivent depuis le début du siècle toutes les réclames de photographie : vous n'avez rien à faire. C'est exact. Mais pour que ce rien si mince puisse apparaître, le photographe doit lever un voile entre lui et la réalité. La nécessité absolue pour faire une photo ou être poète, c'est que la plaque soit vierge. Pour que l'image *s'imprime* dans notre chambre noire, il faut donc *être vierge comme au premier* regard. Ce qu'on pourrait appeler le coup de foudre : ces rencontres où le voile tombe, où rien ne peut plus s'interposer.

» Un homme se promène au bord de la mer, il ramasse une pierre, *c'est* un art *qui* se pratiquait au Japon ou en Chine, et l'homme signe cette pierre. Des milliers de pierres étaient sous ses pas mais dès que l'homme ramasse cette pierre-là elle devient un peu lui-même, il peut l'offrir. La photo c'est cela : des milliers d'images nous sont possibles, et cependant un déclic s'opère. Au Brésil, que ce soit en plein centre de Rio ou sur une plage, on trouve près d'un arbre une bougie, un coquillage ou un morceau de gâteau. Ce *sont des offrandes* à la mer. Je vois un peu la photographie comme cela : le photographe ne fait rien que prendre au monde quelques *débris* pour *les lui* rendre. Cette photo, par exemple, des oiseaux cerfs-volants, on me demande : comment avez-vous fait ça. C'était à un croisement de routes où passent des milliers de voitures à chaque instant et, simplement, je me suis arrêté là. Finalement, tout ça n'a pas tellement besoin d'explications puisque la photographie a aussi cet énorme avantage de nous ouvrir d'un seul coup, comme ce coup de foudre dont je parlais.

» Nous avons cherché un titre pour l'exposition : *marges* au Brésil est un mot qui traduit un peu « rivages ». Marges, aussi, parce que j'ai ressorti beaucoup de *photos qui avaient été laissées* pour compte. Dans un travail qui court sur trente ans, on peut facilement retrouver des choses qui n'ont jamais été montrées, ni même tirées. J'ai tendance à être plus attaché à tout ce qui est nouveau, comme à ce que je n'ai pas encore fait. J'aime absolument aller de l'avant, c'est-à-dire poursuivre le travail au lieu de m'y complaire. Mon plus grand désir est de faire de nouveaux voyages, d'aller vers cet inconnu et ce non-vu que nous cherchons tous. C'est ce que je voulais dire avec Rimbaud qui n'a pas encore vu la mer quand il écrit. La vision n'est qu'une partie, le reste est ce mystère que la photo quelquefois est capable de dévoiler. Cela est très clair dans les œuvres de Léonard de Vinci, qui, chaque fois, ne fait que pointer son doigt sur un mystère.

» Par ses moyens, la photo est infiniment pauvre : je n'ai pas dix personnes qui travaillent autour de moi ni un seul projecteur pour éclairer ce que je trouve. Mais je crois que cette pauvreté me sert : je me balade, que ce soit à Paris ou au Brésil, avec mon petit rien qui me désigne des percées pour atteindre autre chose. De petits moyens donnent la grande aventure, une aventure d'aujourd'hui, une aventure gratuite, puisque ce moyen dont nous disposons peut nous amener vers la plus grande gratuité du monde. J'ai vu les hommes les plus riches et les hommes les plus pauvres de la terre pour faire leur portrait. L'homme le plus riche du monde a dit avant de mourir : *« Avec l'argent vous pouvez tout avoir, sauf l'amour, sauf l'amitié, sauf la beauté, sauf la vérité. »* Tout ça, vous pouvez le trouver sans rien, en traînant vos pieds sur les pavés. »

Propos recueillis par
HERVÉ GUIBERT.

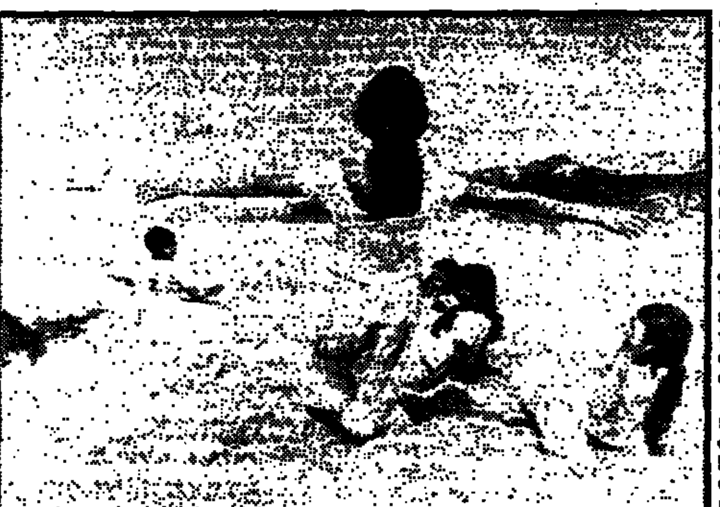
★ Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe, Paris (4e). Jusqu'au 16 février.

Les frères Taviani filment Pirandello

A vol d'oiseau

LUIGI PIRANDELLO est né à Agrigente (Agrigento, appelée, alors, Girgenti) en 1867. *Dans la campagne voisine,* il y avait un bois, lieudit Cavasu, terme venant du grec *kaos*. Pirandello devint célèbre avec ses *pièces de théâtre, mais il écrivit* d'abord, à partir de 1893, des nouvelles – selon son projet non entièrement réalisé, il devait y en *avoir une pour chaque jour de l'année* – réunies, par la suite, en recueils.

Pour leur film *Kaos*, les frères *Taviani* et *Tonino Guerra* ont « librement adapté » trois de ces nouvelles (1) et ajouté un épilogue. L'écrivain revient à Girgenti ; sa *mère, morte, l'accueille dans* la maison de famille. Tout cela est très étrange. Les frères Taviani ne se sont pas préoccupés des jeux intellectuels *du « pirandellisme »*. Ils sont allés chercher, dans quelques contes siciliens de Pirandello, l'enchantement d'une terre où les *dieux* et les *mythes ont régné sur* le destin des hommes.



Cela se situe à la fin du dix-neuvième siècle, mais le temps est *comme arrêté* ; la Sicile devient une planète à elle seule, la planète Kaos, détachée de notre monde. Au début, des paysans veulent tuer un corbeau qu'ils ont capturé. L'un d'eux les convainc de laisser partir l'oiseau ; il s'envole, une clochette au cou.

Ce corbeau sert de lien entre les contes, mais il n'est pas que cela. Il transporte un thème musical de Nicola Piovani (le compositeur du film *précédent*, *la Nuit de San-Lorenzo)*, leitmotiv d'opéra. Et, par son itinéraire aérien, il fait découvrir des paysages d'une beauté sublime, des entassements rocheux qui ont l'air de ruines, des ruines de monuments antiques qui ont l'air de blocs sculptés par la nature, des champs sans limite, des villages dont l'architecture s'accorde aux paysages comme s'ils en naissaient. Appelons cela filmer à vol d'oiseau, car le corbeau pourrait être la caméra.

A ces visions plongeantes, les frères Taviani ajoutent, au sol, la découverte de vastes étendues de terre, de pierres ou de forêts, filmées en largeur et en profondeur, où les êtres humains, quand il y en a, ont la taille d'insectes. Si Pirandello a *inspiré aux deux cinéastes* cette magie d'une Sicile en décors naturels, il ne faut pas oublier que, depuis dix ans au moins *(Allonsanfan, Padre Padrone, le Pré, la Nuit de San-Lorenzo)*, ils ont apporté, eux-mêmes, au cinéma de nouvelles formes narratives. Ici, ils mettent en scène des contes-gigognes.

Un récit commence, puis, au cours de ce récit, un personnage raconte sa propre histoire ou des détails faisant rebondir le thème du conte. On a presque envie, par rapport à tant de films aux péripéties aisément prévisibles qu'on nous sert en ce moment, de dire : voilà du vrai cinéma – l'art pur de l'image et du verbe s'assemblant pour raconter des histoires qui ne courent pas les chemins, et viennent nous envoûter, avec leur part de fantastique et de légende. Si l'on veut absolument repérer – réputation des Taviani exige ! – une dimension sociale, *l'Autre Fils* rappelle l'émigration vers les Amériques causée par la misère, *le Mal de lune*, la condition de la femme sicilienne prisonnière du mariage, *Requiem*, le pouvoir encore féodal d'un propriétaire terrien *s'opposant* à ce que des paysans établissent un cimetière tout près de leur village. C'est indiqué clairement ; ce *n'est pas l'essentiel*. Quelque chose : imagination, superstition, aspiration à une autre vie, familiarité avec la mort, vient dépasser la *réalité, entraîner les spectateurs du* côté des mythologies qui ont influencé ou modelé la vie des personnages.

La vieille Maragrazia, vêtue de loques, et faisant écrire à ses fils, depuis quatorze ans, des lettres (au reste griboulllées) qui ne reçoi*vent pas de réponses*, et *pour* cause, raconte, dans la poussière et sous le soleil, un jour de départ d'émigrants, *ce qui lui est arrivé* dans sa jeunesse – et c'est une terrible histoire de brigands. Le mari brutal de Sidora, assis sur une chaise, au milieu d'une rue vide, face à une petite église baroque, confesse aux gens du village, invisibles, le « mal de lune » qui l'a frappé lorsqu'il était bébé, dans un champ où sa mère travaillait la nuit. « Mal de lune » dont souffre aussi l'épouse de fraîche date, tentée par l'adultère. Au cours du *Requiem* (le moins « magique » des trois contes), le galop d'un cheval mort vient traverser la nuit, l'irrationnel surgit un moment au sein d'un fait divers provoqué par une communauté de paysans.

Chaque conte a son atmosphère, ses couleurs, sa lumière diurne *ou nocturne*, sa part de fabulation, mais il n'y a pas disparité de styles. L'écriture des Taviani, rejoignant en cela *l'écriture de Pirandello, réalise l'unité narrative*, esthétique, d'une manière extraordinaire. *Kaos* est une suite de rêves cinématographiques où l'on est emporté par de grandes vagues lyriques, le frémissement de l'aventure, de la peur, du désir, la fascination de la vie et de la mort.

Et l'on admet tout naturellement que Pirandello s'introduise dans le film pour ce qui devient un dernier conte. L'apparition de la mère n'a rien de fantomatique. Son souvenir, matérialisé, est un appel contre l'oubli des morts. Une fenêtre est ouverte sur la mer. La caméra s'approche, en dépasse le cadre et, dans un plan d'une beauté et d'une émotion inouïes, montre, voguant sur les flots, une tartane à la voile rouge foncé, souvenir d'enfance maternel ensuite précisé pour une fin nostalgique s'engageant dans l'éternité.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

(1) La version de *Kaos* présentée au Festival de Venise (*le Monde* du 6 septembre 1984) et destinée à la télévision comportait, entre *le Mal de lune* et *Requiem*, un quatrième conte, *la Jarre*.



La tournée américaine de Prince

Pourpre, noir et rebelle

LA tournée de Prince *n'en finit* pas de s'étendre, éclaboussant le pays sur son passage d'une couleur pourpre. Mieux qu'un tabac : un véritable raz de marée. On ajoute des concerts à tour de bras au point que toutes les dates ont dû être décalées. Le succès est *tel que, dans chaque ville où s'arrête* le Purple Rain Tour, il n'en repart qu'une fois la demande satisfaite. A New-York, par exemple, personne ne sait encore où et quand aura lieu l'événement. Chaque jour on *guette*, dans la presse, à la radio, le moindre indice pour se précipiter aux guichets, sachant bien que le temps sera compté.

A Washington, cent seize mille places sont parties en quatre heures plusieurs semaines à l'avance. A Detroit, où débutait la tournée, prévue pour quatre soirs, le Kid de Minneapolis s'est installé une semaine. Toutes les salles qui l'accueillent reçoivent au minimum vingt mille personnes, et c'est chaque fois le même rituel : au-dessus des entrées, en lettres lumineuses, un gigantesque panneau indique *« sold out »*, narquois et irréductible. *Les tickets* ont atteint une telle cote au marché noir qu'ils ne se vendent plus.

Sur la bande FM de la côte est à la côte ouest, on n'entend que lui (toutes les chansons de l'album *Purple Rain* ont *été* extraites sur format 45 tours) : quand ce n'est pas *Let's Go Crazy*, c'est *I Would Die 4 U* ou *When Doves Crie*, et quand ce n'est pas Prince ce sont ses protégés, The Time, Apollonia 6, Sheila E., ou encore ceux qui, sentant la pluie pourpre venir, ont enregistré des reprises de ses chansons. De temps à autre, le hasard permet d'entendre un titre de Bruce Springsteen ou de Huey Lewis. Toutes les heures, pour ses dix-huit millions d'abonnés, MTV diffuse sur *le* cable *les* dix-sept minutes que constitue l'un des rappels enregistré sur la tournée, parsemant le reste de sa programmation d'extraits de *Purple Rain*, le film, et d'anciens vidéo-clips.

Le plus étonnant, c'est que la Princemania n'a pas faibli depuis l'été : *Purple Rain* le film (une petite production) et *Purple Rain* le disque ont été numéro un chacun dans sa catégorie, cependant que Prince plaçait simultanément six chansons dans le Top Ten des 45 tours (première historique). Dans leur bilan de fin d'année, le *New York Times* et le *Washington Post*, de concert, sacraient Prince meilleur chanteur de l'année devant Michael Jackson et Bruce Springsteen. Eclipsés, oubliés, ces deux-là : si le Victory Tour des frères Jackson et le Born In The USA Tour de Bruce Springsteen, qui précédaient de quelques semaines, ont *fait figure* d'événement, c'est en partie en raison de la rareté de leurs apparitions scéniques, tandis que Prince, lui, n'a *jamais quitté la* route. Chaque année, il sillonne le pays. En 1983, il était là. Mais là-bas, de l'autre côté de l'Atlantique, au royaume de Fantasia, le Prince est roi.

Le coup de force, c'est qu'on ne sait rien de Prince, du moins rien de sûr. Jusqu'à l'année de sa naissance : certains avancent 1958, d'autres supposent 1960. La dernière interview qu'il a accordée remonte à 1980 pour *Rolling Stone*, à une époque où seuls les afficionados s'intéressaient à lui. Récemment, un photographe du même *Rolling Stone* avait obtenu l'exclusivité d'une séance photo chez lui. Après lui *avoir fait changer de décor plusieurs* fois, Prince s'est éclipsé en laissant le message qu'il en avait marre d'attendre. Le photographe est rentré bredouille. Une vraie diva, le Prince... Pendant le tournage du film, une équipe avait été spécialement engagée pour décourager le plus intrépide des curieux. Cloîtré dans sa loge, le Wonder Kid n'en sort que pour monter sur scène.

Dans le même temps, quand ce ne sont pas les couvertures de *People* ou *Ebony*, on ne peut pas ouvrir un magazine sans le voir sous toutes les coutures, en quadrichromie. Pour *tous, il faut spéculer sur une légende* dont rien ne permet de vérifier l'exactitude. La naissance à Minneapolis, les parents musiciens qui passaient leur temps à se bagarrer, le divorce et les déménagements successifs, tout cela ressemble trop au personnage du film que Prince, à défaut de mieux, s'amuse à faire passer pour sa biographie officielle : le contrat à dix-sept ans avec la Warner, qui lui abandonne le regard final sur sa production et le premier *million de disques vendus à vingt*-deux ans. L'anecdote la plus fumante étant celle qui voudrait qu'à l'âge de sept ans le jeune Prince Rodgers Nelson ait eu sa première *révélation sexuelle en découvrant* sous un *Maisons et Jardins* local un recueil de nouvelles pornographiques appartenant à sa mère. Pour le reste : mystère et boule de gomme. Au bon vouloir du rédacteur.

L'androgynie ultime, sublime

Entre homos, *militants et* provocateurs, et hétéros tombeurs de ces dames, on ne sait plus si il est elle ou si elle est lui. C'est l'androgynie ultime, sublime, qui relègue les Jagger, Bowie *et autres spécialistes du* genre au stade d'enfants de chœur. Là-bas, on l'a surnommé « The Demon Lover » ou « His Royal Badness ». Tout chez lui est ambiguïté. *Il écrit des chansons sur Dieu (God)*, lui dédie ses albums et les remplit de sexe. Toujours à mi-chemin entre le bien et le mal, menaçant à tout moment de sombrer dans l'un *ou l'autre, Prince ne fait* finalement que transcender ce qui a toujours été l'apanage de la musique noire depuis les débuts du blues : le sexe et Dieu. Et rien ne saurait mieux résumer *le* personnage que cette phrase d'une de ses chansons : *« Nous sommes tous excités, mais nous ne savons pas pourquoi, peut-être est-ce parce que nous allons tous mourir. »*

On l'a compris, Prince ne doit rien à l'univers sage de Michael Jackson, il n'en est pas à l'opposé, il en est l'ironie, la contrefaçon, et ne doit son succès qu'à la force de sa musique. En voilà un en tous cas que Ronald Reagan sera bien en peine de recevoir à la Maison Blanche.

Le 21 décembre 1984, Saint-Louis prépare frileusement Noël. Rues désertes et décorations lumineuses sur les portes, calme plat et repos d'avant fêtes, sauf dans un périmètre de cinq kilomètres carrés autour de la Saint-Louis Arena déclarée zone sinistrée. Depuis le matin, *sur toutes les radios, un Bison* futé local recommande aux automobilistes de se rendre sur place au mieux trois heures avant le concert *ou au pis de venir à pied (la salle* est en plein milieu de nulle part). Quant aux curieux, il leur est fortement déconseillé de tenter toute approche, il n'y a d'ailleurs plus de places *à vendre. A 18 h 30*, pare-chocs contre pare-chocs, des files de plusieurs kilomètres traînent dans tous les sens. Tous les vingt mètres, des vendeurs de fortune proposent *des fleurs ou des plumes mauves. Un* chauffeur de taxi, une étudiante noire, qui relaie son père la nuit, fulmine de ne pas avoir été assez rapide pour acheter un billet : *« J'aurais garé mon cab dans le parking et pendant deux heures j'aurais oublié le compteur. Jésus-Christ, ce type me rend dingo ! »*

On accorde au journaliste français la faveur de visiter *le* backstage, une manière de carotte, histoire de dire qu'on a vu plus que le commun des mortels et d'alimenter d'autant la légende. Impossible, bien sûr, de voir *sa seigneurie – d'ailleurs, la* montagne de muscles qui lui sert de garde du corps, le même que dans le film, est là pour couper court à toute velléité. Alors on tâte un peu l'ambiance *dans* ces *immenses* couloirs circulaires qui résonnent de l'activité d'une centaine de techniciens.

Ça remue de tous côtés, mais sans affolement, la démarche swinguante, presque en claquant des doigts. *Ils* sont noirs pour la plupart et jeunes. On voit passer brièvement Wendy, la guitariste blanche de dix-neuf ans, et Jerome Benton, qui joue le valet du groupe The Time dans *Purple Rain et viendra battre le rap*pel tout à l'heure. On se fait, courtoisement mais fermement, raccompagner à sa place par l'un des managers, le troisième des Cavallo, Ruffalo et Fargnoli, qui tend une carte de visite en ajoutant : *« Si vous avez besoin de quoi que ce soit, n'hésitez pas. »* Et de quoi, sinon de parler au Prince ? Sourire à peine confus.

Dans l'arène gigantesque parsemée des taches mauves que forment les vêtements aux couleurs du Purple Hero, la caricature du public est *difficile à faire. Il a* entre sept et soixante-dix-sept ans, il est noir autant que blanc, masculin presque autant que féminin. Métissage parfait à l'image du chanteur. Sheila E. assure la première partie avec son groupe. Produite par Prince, percussionniste et fille de l'ancien percussionniste de Santana, Peter Escovedo, elle a accompagné Marvin *Gaye, Herbie Hancock, Billy Cob*ham, Lionel Ritchie et George Duke avant de voler de ses propres ailes. Il faut imaginer Tina Turner plus jeune et plus fine : un corps de *déesse dont la partie la plus vêtue* est la tête coiffée d'un chapeau andalou. Des dentelles et des paillettes façon guirlandes de Noël sont là pour révéler plutôt que pour cacher *les formes pétulantes. « Saint-Louis, are you ready for fun ? »* Hurlements. *« Are you ready for sex ? »* Derechef. Elle fera monter un spectateur sur scène. *Dans le hard-core,* Prince frappera encore plus fort.

En l'attendant, on distribue des tambourins mauves, ce qui lui permettra de dire tout à l'heure : *« Vous avez des tambourins ? Jouez-en. Vous n'en avez pas ? Tapez dans les mains. Pas de mains ? Tapez des pieds. Pas de pieds ? Moooove your ass ! »* Le rideau mauve se lève : agenouillé sur une trape qui remonte à la surface de la scène, Prince apparaît dans un nuage de fumée. Debout sur les sièges, hurlante, la salle exulte. Elle ne se taira qu'au bout de deux heures et demie. The Revolution attaque *Let's Go Crazy :* Wendy (en porte-jarretelles) à la guitare et Lisa aux claviers, Brown Mark à la basse, Bobby Z. à la batterie et Matt aux claviers, tous habillés sur le modèle de leur seigneur et maître, Prince s'autorisera toutes les audaces : les



anciens morceaux en apéritif, puis seul au piano pendant vingt minutes *avant d'interpréter l'intégralité* de *Purple Rain.* Une nouba du diable.

*Agrippé à sa guitare, il est par*tout, virevoltant d'un bout à l'autre de la scène sur ses boots à hauts talons, les pans de sa redingote tournoyant autour de lui, il s'arrête brusquement, joue des hanches, secoue le bas-ventre d'arrière en avant, violemment, la bouche ouverte et la langue humectant la lèvre supérieure. Sa guitare hurle, sauvage, lascive, façon Hendrix, le groupe pulse, décolle. Par un système de trapes hydrauliques, le Kid disparaît sous la scène pour réapparaître à l'autre bout dans les hauteurs l'instant d'après.

On le cherche et, quand on le trouve, les ovations redoublent. Il s'est changé. Il se change tous les trois morceaux, pour se dévêtir aussitôt d'ailleurs. Ses *mises rivalisent* d'excentricité, chemises à jabot et gants en dentelles, pantalons moulants et redingotes coordonnées, mauves, lamé or, en velours frappé *de fleurs psychédéliques, foulard* de corsaire sur la tête et loup en dentelles noires sur les yeux, pour terminer en costumes de dentelles et capes blanches. Une baignoire *fumante avec douche au laser* s'élève devant un escalier somptueux, et Prince se propose de prendre un bain avec Dieu. Des milliers de fleurs mauves tombent du ciel. Il dédie une chanson à toutes les femmes. Hurlements des jeunes filles. Il dédie la suivante à Dieu. Hurlements des parents. *« Merry Christmas, Saint-Louis. »* A chaque instant la température monte. Dans la salle, ils sont venus pour voir en *chair et en os le Kid de Purple Rain*, ils l'ont tous vu au moins deux fois au cinéma. Ils le connaissent par cœur, remuent les bras comme dans le film, se touchent le visage comme *dans le film, et comme dans le film*, allongé sur le ventre, donnant des coups de reins, le Demon Lover mime l'amour sur les amplis. Tout à l'heure, le bout du manche de sa guitare crachera un nectar symbolique.

Bien sûr, tout cela ne fonctionnerait *pas si la musique n'était pas à la* hauteur, car, sans elle, provocation et subversion auraient rapidement été phagocytées par la morale américaine. Mais on ne peut rien contre *cet ouragan pourpre qui combine* audace, aventure et mélodies universelles. Prince est aux années 80 ce que Hendrix était aux années 60, un visionnaire franc-tireur qui a réussi *comme personne* cette fameuse alchimie entre funk et rock. Avant de quitter la scène, il dira : *« Dieu nous a permis d'être ici, si vous croyez en lui et si vous l'honorez, tout est permis »...* Hurlements des parents... *« Ce que j'ai à ajouter tient en trois lettres...S...E...X'... »* hurlements des jeunes filles. Avec Michael Jackson, Eddy Murphy, qui est en train de faire exploser le Box Office avec son nouveau film, *Beverly Cop*, et Prince, 1984 aura été l'année noire aux Etats-Unis. 1985 sera l'année pourpre en Europe.

ALAIN WAIS.

★ Discographie chez WEA.

Un livre sur John Coltrane

Le récit d'une vie

CHASIN' *the Trane*, paru aux Etats-Unis en 1975, connaît, une décennie plus tard, sa version française. On doit s'en féliciter. Non que le livre soit écrit d'une très bonne encre, ni nettement ordonné – il s'agit plutôt d'un fagotage, – mais le récit, *bourré d'informations, nous* apporte beaucoup sur John, et, notamment, sur sa période ombreuse, celle d'avant l'entrée chez Miles.

*Que l'un des plus illustres musi*ciens noirs, le dernier grand inventeur du monde dans le jazz, ait approché la trentaine sans avoir jamais fait un disque signé de lui, ni *même enregistré le moindre solo* pour le compte d'un autre, a de quoi surprendre. Miles Davis, né la même année – en 1926, – avait dix ans d'avance sur son confrère en ce *domaine. En jazz, qui n'ins*crit pas sa trace phonographique n'a quasiment pas d'existence. Miles, en 1955, la donne pleinement à Coltrane.

On se plaît à imaginer qu'un jour quelque chasseur de son pourrait dégotter enfin la plage inédite où le *saxophone alto*, le saxophone ténor de Trane se laisseraient entendre distinctement en l'une de ces séances où il accompagna Eddie Vinson, Dizzy Gillespie, Earl *Bostic, Johnny Hodges* ou encore un des nombreux patrons du rhythm and blues dont il fut l'employé. Ses *partitions* obscures, l'auteur les cite et les détaille par le menu.

L'ouvrage abonde en données qui éclairent un itinéraire *musical* et son contexte familier. Par exemple, qui est *Cousin Mary ?* La parente de John au quatrième degré, sa compagne d'études, de jeux, de *bonheurs et de malheurs d'enfants*, abritée comme lui chez l'aïeul maternel, le Révérend Blair, qui possédait une douillette maison dans le quartier noir aisé du East *Side de Hight Point*, en Caroline du Nord. Qui est *Naima ?* Juanita « Neet » Grubbs, convertie à l'islam, et qu'il épousa alors qu'il venait d'être engagé par Davis et jouait au Birdland.

Trop de publicité a été accordée aux drogues dures par les « journaleux » – qu'ils aient détesté, ou, à l'inverse, adoré le jazz. Autrefois *faisait pittoresque ce qui est mina*ble et banal maintenant. Certains titans ont sombré dans la mélasse, nul ne le nie. Mais le livre de Thomas rappelle, à bon escient, que *Miles, en 1954*, s'est débarrassé du boulet et, à son tour, Coltrane, trois ans après. Contrairement à la mythologie aliénante qui voyait dans la poudre blanche la muse du héros, l'histoire a montré que deux hommes, parmi d'autres, n'ont jamais mieux créé que délivrés *de l'esclavage du second* type : le Miles de *Bag's Groove*, le Coltrane de *My Favorite Things*.

L'aventure racontée par Thomas met en évidence le rôle qu'exercèrent dans l'existence esthétique de Coltrane, outre Parker, les anciens : Hodges, dès 1942, et Bechet, *à partir de 1957*. L'admiration qu'il vouait à Bechet le conduisit à acheter un soprano Selmer, et peut-être à quitter Miles, à pratiquer, avec un autre son, une autre musique. L'insistance sur l'action, dans le jazz, des producteurs de disques n'est pas, d'autre part, l'un des plus minces mérites de l'auteur. On ne soulignera jamais assez l'aide enthousiaste que Coltrane trouva auprès de Bob Weinstock chez Prestige, d'Alfred Lion et Francis Wolff chez Blue Note, de Nesuhi et Ahmet Ertegun chez Atlantic, de Bob Theile chez *Impulse*.

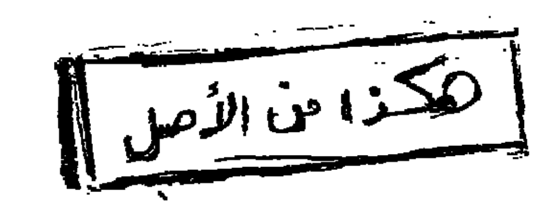
En quelques paragraphes enfin, en quelques bonnes citations, la manière de Coltrane est définie de façon précise et pertinente par Zita *Carno ou par David Baker, qui met* au jour la capacité – travaillée – de jeu individuel en multiphonie, les combinaisons rythmiques asymétriques indépendantes de la pulsa*tion de base, un système ultra* sophistiqué d'accords de substitution et, puisant dans des gammes multiples et très différentes, un style d'interprétation pan-modal.

Nous exprimerons le regret tout de même que ces trois cents pages soient entachées de sornettes « gourouisantes » ou de considérations astrologiques. La mort prématurée de Trane, nous dit-on, *« était annoncée par la présence de Pluton dans la Ve Maison et de Jupiter (qui gouverne le foie) dans la XIIe Maison »*. La certification scientifique est reportée au siècle *prochain. Mais il y a mieux – si* l'on peut dire, – la même naïveté fait de Coltrane un einsteinien : *« On peut établir un parallèle entre la mathématique d'Einstein et la musique de Coltrane, car la musique est d'ordre mathématique. »* Alors, tous einsteiniens, les Orphées ? Tous pythagoriciens aussi.

Encore plus fort : le public, sub*jugué, en arrivait à oublier l'heure*, et, regardant la montre, se demandait comment il était possible qu'il soit déjà si tard : *« A sa façon, Coltrane était donc un parfait exemple de la théorie de la relativité. »* Pauvre John. Et pauvre Albert Einstein, dont le coup de génie fut d'arracher l'homme à son point de vue, de définir des invariants, d'énoncer des lois indépendantes de la situation d'un observateur. J.-C. Thomas insiste : le système d'Einstein intéressait au plus haut point Coltrane, qui *« lisait tout ce qu'il pouvait trouver là-dessus et en tirait des leçons étrangement prophétiques »*. Mais Dieu avait sans doute épargné à ce croyant de prévoir *semblables* commentaires chez les biographes à venir parmi les mieux intentionnés.

LUCIEN MALSON.

• J.-C. Thomas, *Chasin' the Trane*, Paris, Denoël, 1984.



SELECTION

CINÉMA

« Love streams » de John Cassavetes

Flux et reflux de l'amour, quêtes et abandons. Une femme recherche frénétiquement un équilibre, un homme brûle sa vie. Le film est un étourdissement.

« Another country » de Marek Kanievska

Une public school anglaise, au début des années trente : description d'un système inhumain, qui engendrera la transgression suprême. Le héros passe à l'Est. Mais c'est un film plus sentimental que politique.

THÉATRE

« Richard III » au Théâtre de la Ville

Depuis sa création au festival d'Avignon, le spectacle du centre dramatique des Alpes a continué d'enthousiasmer les publics de Strasbourg, Villeurbanne — entre autres — et de Grenoble bien sûr. Et voilà à Paris l'extraordinaire Richard d'Ariel Garcia Valdès, enfant démoniaque, odieux et touchant, dans la mise en scène pure, claire, superbement ironique et angoissée de Georges Lavaudant.

MUSIQUE

Barenboïm et Beethoven

Daniel Barenboïm revient à ses premières amours pour interpréter l'intégrale des sonates de Beethoven, en huit concerts d'ici le 22 avril ; belle occasion de retrouver le grand pianiste avec pour commencer rien moins que l'opus 106 (Pleyel, le 15 ; cycle retransmis par France-Musique). Autres pianistes de la semaine : Menahem Pressler, du Beaux-Arts-Trio (Gaveau, le 9), Dominique Merlet dans Haydn, Beethoven et Schumann (Gaveau, le 14), une pianiste soviétique quasi inconnue en France, Tatiana Nikolaeva, professeur au conservatoire de Moscou, qui créa les *Préludes et fugues* de Chostakovitch, dans deux concerts Bach (musée Grévin, les 14 et 16), et Brigitte Engerer dans le *2e concerto* de Saint-Saëns, avec l'Orchestre de Paris, dirigé par Ricardo Chailly, qui interprètera *le Chant du rossignol* de Stravinsky et la *4e Symphonie* de Schumann (Pleyel, les 16 et 17, Bobigny, le 18).

On ne manquera pas par ailleurs le retour de Georges Prêtre à la tête de l'Orchestre National pour *Roméo et Juliette* de Berlioz, avec Julia Hamari et N. Giuselev (Champs-Elysées, le 16), ni celui du grand Sandor Vegh à la tête de la Camerata Academica de Salzbourg dans Mozart, Schubert et Bartok (Radio-France, le 10).

— ET AUSSI : Christophe Boulier, 2e Grand Prix Thibaud (Théâtre 14-J.-M. Serreau, 20, av. Marc-Sangnier, Paris 14e, le 13, à 11 h) ; Quatuor Brandis (Théâtre du Rond-Point, le 13, à 11 h) ; Renata Scotto (Athénée, le 14) ; Cours d'interprétation G. Souzay (Gaveau, les 15, 19, 21, 25, 28 janvier, à 17 h 30) ; Bach, par l'Ensemble Orchestral de Paris (Gaveau, les 15 et 16).

DANSE

« Une création » de François Verret

En résidence depuis plusieurs semaines à la Maison de la Culture de Bobigny, François Verret a pu franchir une étape essentielle de son itinéraire chorégraphique. *Illusions comiques* est une tentative d'écriture spatiale qui pose en termes nouveaux les rapports de la danse à la scène à l'italienne. Anne Koren, Mathilde Monnier, Sylvain Richard, Ghédalia Tazartes et la chanteuse Youmi Nara se retrouvent dans ce jeu fascinant d'affinités électives.

EXPOSITIONS

Dessins de Rodin au Musée Rodin

Quelques très beaux dessins pour accompagner la parution du premier volume de l'inventaire des quelque 7 200 feuilles de Rodin conservées au musée de la rue de Varenne. Quatre autres volumes sont à paraître au fil des années. Une vaste entreprise du musée lui-même, longue et difficile, car le sculpteur négligeait de dater ses travaux.

Donation Ari et Suzanne Redon au palais de Tokyo

Un choix d'œuvres-portraits, compositions et paysages. Il provient du fonds d'atelier de Odilon Redon légué par la fille du peintre au futur musée d'Orsay.

— ET AUSSI : *Watteau*, au Grand Palais. *La donation Louise et Michel Leiris* et *Kandinsky*, au Centre Georges-Pompidou. *Symboles et Réalités. La peinture allemande 1848-1905*, au Petit Palais (jusqu'au 13 janvier). *Hélion*, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (jusqu'au 13 janvier).

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale : rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h : sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche.

MNAM

Visites animations régulières, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h : le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) : lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

KANDINSKY. Jusqu'au 28 janvier.

DONATION LOUISE ET MICHEL LEIRIS. Collection Kahnweiler-Leiris — **HOMMAGE A DANIEL-HENRY KAHNWEILER**, marchand, éditeur, écrivain. Jusqu'au 28 janvier.

PHOTOGRAPHIES CONTEMPORAINES EN FRANCE. Jusqu'au 27 janvier.

PATRICK FAIGENBAUM. Salon Photo. Jusqu'au 20 janvier.

CCI

DÉCHETS : l'art d'accommoder les restes. Jusqu'au 21 janvier.

BPI

NOUS N'AURONS PAS TOUJOURS CENT ANS. Hommage à Jean Paulhan. Jusqu'au 7 février.

QUELS LIVRES POUR NOEL ? Bibliothèque des enfants, piazza. Jusqu'au 4 février.

∴

LE CINÉMA CHINOIS. Jusqu'au 28 février.

OBJETS EN DÉRIVE. Atelier des enfants. Sauf dim., de 14 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 janvier.

Musées

WATTEAU, 1684-1721. Grand Palais, entrée place Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 20 F ; samedi : 15 F. Jusqu'au 28 janvier.

L'AGE D'OR DE LA PEINTURE DANOISE, 1800-1850. Grand Palais, place Clemenceau (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 mars.

ZHONGSHAN : Tombes des rois oubliés. Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 février.

SYMBOLES ET RÉALITÉS. La peinture allemande 1848-1905. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 13 janvier.

DESSINS FRANÇAIS DU XVIIe siècle. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 13 F (gratuit le dimanche). Jusqu'au 28 janvier.

AMÉNAGEMENT DU GRAND LOUVRE. Etat actuel du projet. Orangerie des Tuileries, entrée côté Seine (265-99-48). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15.

TAROT. Jeu et magie. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). T.l.j., de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 13 janvier.

JEAN HÉLION. Rétrospective. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 9 F. Jusqu'au 13janvier.

HELMUT NEWTON. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 27 janvier.

COLLECTIONS DE PHOTOGRAPHIES : Accrochage n° 1 (Boubat, Brassaï, Cartier-Bresson, Charbonnier, Doisneau, Kertesz). Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

NEW YORK. Ailleurs et autrement — 5/5 FIGURATION LIBRE FRANCE/USA. Arc au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 17 février.

DONATION REDON-TOULOUSE-LAUTREC : la baraque de la Goulue — L'ART DU VANNIER — ASPECTS DE L'ART EN TERRE D'ISLAM. Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15.

LE CIRQUE ET LE JOUET. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h à 18 h ; sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 28 janvier.

PERMANENCE DE L'ORFÈVRERIE FRANÇAISE : Collections du musée des arts décoratifs, 16e au 18e siècle — Le métier d'orfèvre et l'histoire des poinçons. Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 14 janvier.

30 ANS DE PHOTOGRAPHIE PUBLICITAIRE AU JAPON - MAGGI-KUB PUB. Cent ans de publicité. Musée de la Publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 21 janvier.

HIPPOLYTE, AUGUSTE ET PAUL FLANDRIN. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (234-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; jeudi jusqu'à 22 h. Entrée : 12 F ; sam. : 8 F (gratuite le 25 janvier). Jusqu'au 10 février.

EUGÈNE DELACROIX. Dessins inédits du musée du Louvre. Musée Delacroix, 6, rue de Furstenberg (354-04-87). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 6 F ; samedi : 3 F. Jusqu'au 25 février.

DESSINS DE RODIN. Premier volume de l'inventaire. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 18 mars.

LA PHOTOGRAPHIE CRÉATIVE. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (233-82-50). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 20 janvier.

L'AFFICHE D'OPÉRA. Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim. (et jours fériés), de 11 h à 18 h. Jusqu'au 12 janvier.

GENIAUX-ATGET-VERT. Petits métiers et types parisiens vers 1900. Musée Carnavalet (voir ci-dessous). Jusqu'au 13 janvier.

LUTÈCE-PARIS DE CÉSAR A CLOVIS. Musée Carnavalet (voir ci-dessus). Jusqu'à fin mars.

VOYAGE IMAGINAIRE. Itinéraire photographique de M. Delaborde. Musée Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal (874-95-38). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 13 janvier.

DE LA MODE ET DES LETTRES. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 12 F. Jusqu'au 14 avril.

APRÈS LA PLUIE, LE BEAU TEMPS... LA METEO. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (bois de Boulogne) (747-69-80) Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 9 F ; samedi : 7 F (gratuite le 20 février). Jusqu'au 15 avril.

ACQUISITIONS RÉCENTES, 1982-1984. Musée instrumental du Conservatoire national supérieur de musique, 14, rue de Madrid (293-15-20). Du mercredi au samedi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 23 février.

CINÉASTES. Photographies de Carlos Freire. Musée du cinéma, palais de Chaillot, place du Trocadéro (553-21-86). Sauf lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 13 janvier.

ARCHIVES PHOTOGRAPHIQUES DE L'ARMÉE. Hôtel des Invalides (555-92-30). Sauf lundi, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 15 janvier.

ART ET CIVILISATIONS DES CHASSEURS DE LA PRÉHISTOIRE. Musée de l'homme, palais de Chaillot (553-70-60) Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 31 juillet.

Centres culturels

DMITRIENKO. Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 11 h à 18 h. Entrée : 9 F. Jusqu'au 13 janvier.

PARIS DES ILLUSIONS. Un siècle de décors éphémères à Paris, 1820-1920. Hôtel de Lamoignon, 24, rue Pavée (274-44-44). Sauf dim. Entrée libre. Jusqu'au 15 janvier.

HOMMAGE A RENÉ MAGRITTE. Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 10 février.

DEGAS. Le modelé et l'espace. Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). T.l.j. de 10 h à 19 h. Entrée : 21 F. Jusqu'au 3 mars.

SINE. Honoré 84. Mecanorma Graphic Center, 49, rue des Mathurins (483-92-66). Sauf sam. et dim., de 13 h à 18 h. Jusqu'au 31 janvier.

CAREL VISSER. Dessins et collages. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 10 février.

BESTIAIRES ET LÉGENDES. M. Camposeschi-H. Delprat. American Center, 261, boulevard Raspail (335-21-50). Sauf dim., de 12 h à 19 h ; sam., de 12 h à 17 h. Du 11 janvier au 2 mars.

TIRELIRES : OBJETS D'ART. De l'Antiquité au XIXe siècle. Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 7 avril.

BASSANI. Bijoux, série « Exit » — OVERFIELD. Huiles et encaustique — URISARI. Huiles. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Sauf lundi, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 20 janvier.

FERNAND LEDUC. Parcours : lieux de lumière. Œuvres sur papier 1950-1973. Services culturels du Québec, 117, rue du Bac (222-50-60). Jusqu'au 25 janvier.

KNOCK-OUT FÉMININ. Photographies de Lourdes Grobet - SUSANA SIERRA. Inmersiones. Œuvres sur papier. Centre culturel du Mexique, 28, boulevard Raspail (549-16-26). Sauf dim., de 10 h à 18 h ; sam., de 14 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 26 janvier.

PEINTURE CONTEMPORAINE. Trianon de Bagatelle, bois de Boulogne (entrée Sèvres). Jusqu'au 20 janvier.

CRÉATIONS, mot féminin pluriel. MJC les Hauts de Belleville, 43, rue du Borrego (364-68-13). T.l.j. de 15 h à 21 h ; dim., de 15 h à 18 h. Du 11 janvier au 7 février.

FÉMINIE DIALOGUE 85. Unesco, 7, place Fontenoy (577-16-10). T.l.j. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 20 janvier.

PHOTO A PLEYEL. 252, rue du Faubourg Saint-Honoré (563-88-73). Jusqu'au 4 février.

HOMMAGE A JEAN-PAULHAN. Maison de la poésie, 101, rue Rambuteau (236-27-53). Sauf dim., de 12 h à 18 h. Jusqu'au 23 février.

SAINT-EXUPÉRY, 1900-1944. Archives nationales, 87, rue Vieille-du-Temple (277-11-30). Sauf mardi, de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 février.

EMERIC FEHER, 1904-1966. Les travaux et les jours - HOLGER TRULZSCH. De la gare au musée d'Orsay. Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 15 janvier.

DU NŒUD AU NOUAGE : le macramé. Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h 30 à 20 h. Entrée libre. Du 11 janvier au 23 mars.

Galeries

BROTO. Peinture. - CHILLIDA. Œuvres sur papier. Galerie Adrien Maeght, 46, rue du Bac (548-45-15). Jusqu'au 20 janvier.

JOHN CAGE, BUCKMINSTER FULLER, NAM JUNE PAIK. Galerie Bastille, 20, rue de Lappe (355-37-77). Jusqu'au 31 janvier.

VIVE LA GRAVURE. Galerie, 31, rue des Bergers (577-93-79). Jusqu'au 20 janvier.

VOUS AVEZ DIT FIGURE ? Galerie J. Massol, 12, rue La Boétie (265-93-65). Jusqu'au 19 janvier.

1910-1930 : l'avant-garde en Hongrie. Galerie Franka Berndt, 11, rue de l'Échaudé (325-52-73). Jusqu'au 29 janvier.

CARGO 4 : Mabille, Matta, Boisrond. 7, rue Princesse (326-26-97). Jusqu'au 19 janvier.

DE LA PEINTURE A L'ÉCRIT. Centenaire de Jean Paulhan. Le Bateau-Lavoir, 18, rue de Seine (325-13-87). Jusqu'au 4 février.

FRÉDÉRIC DUFOOK. Jusqu'au 15 janvier. — **JEAN-LOUIS FAURE.** Jusqu'au 20 janvier. Galerie A.-Blondel, 50, rue du Temple (271-85-86).

ABSTRACTIONS 84. Traces et coups de pinceaux. Galerie Jacob, 28 rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 19 janvier.

BARTOLANI, CAMPANO, LACALMONTIE, NOEL, RESAL. Au fond de la cour, 40, rue du Dragon (544-68-34). Jusqu'au 19 janvier.

HIER ET AUJOURD'HUI : Adami, Alberola, Aronson, Barrias, etc. Galerie Bretteau, 70, rue Bonaparte (326-40-96). Jusqu'au 2 février.

DANS LA COULEUR CHERCHANT LA VIE : Chauvet, Ravay, Haftier, Stalport. Galerie G, 19, rue de l'Abbé Grégoire (548-10-22). Jusqu'au 26 janvier.

EAST VILLAGE, NEW-YORK : Albert, Fralley, Sandrow. Galerie V. Esders, 12, rue Saint-Merri (271-03-12). Jusqu'au 10 février.

MADI. Architecture, peinture, poésie, sculpture. Espace Donguy, 57, rue de la Roquette (700-10-94). Jusqu'au 2 février.

ADEVOR. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 26 janvier.

ANNE BARRES. Soulèvements. Galerie A. Oudin, 28 bis, boulevard Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 26 janvier.

CLAUDE BELLEUDY. Ondulatoires et oscillations pendulaires. Galerie, 30, rue Rambuteau (278-41-07). Jusqu'au 2 février.

CLAUDE BONIN. Vingt ans de peinture. Galerie Valmay, 22, rue de Seine (354-66-75). Jusqu'au 2 février.

GEORGE BRECHT. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Du 12 janvier au 12 février.

PIERRE BURAGLIO. Planches. Galerie B. Jordan, 54, rue de Verneuil (296-37-47). Du 11 au 30 janvier.

BRIGITTE CARDINAL. Os et plumes. Site-art présent, 10, rue Coquillière (508-58-96). Jusqu'au 31 janvier.

CARZOU. Cent petits formats. Galerie Taménaga, 18, avenue Matignon (266-61-94). Jusqu'au 19 janvier.

GÉRARD COLLIN-THIÉBAUT. Baiser n° 3 et Danse n° 2. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Du 12 janvier au 2 février.

COLETTE DEBLE. Galerie Ily Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 19 janvier.

MARCEL DUCHAMP. Les « Ready-Made ». Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 18 janvier.

CHRISTIANE DURAND. Galerie Polaris, 25, rue Michel-le-Comte (272-21-27). Jusqu'au 3 février.

ESTEVE. Fusains et crayons de couleur. Galerie C. Bernard, 9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 19 janvier.

RAINER FETTING. Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 30 janvier.

PATRICE GIORDA. Galerie D. Templon, 1, impasse Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 30 janvier.

JEAN-PIERRE GUIOT. Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 2 février.

LANSKOY. Peintures. Galerie P. Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (634-15-01). Jusqu'au 28 février.

MOREELS. Atelier 6, rue du Pont Louis-Philippe (274-30-53). Jusqu'au 31 janvier.

MORENO PINCAS. Galerie C. Dubois, 420, rue Saint-Honoré (260-13-44) Jusqu'au 17 janvier.

FRED PETEREIT. Peintures et dessins des années 60. Galerie Horizon, 21, rue de Bourgogne (555-58-27). Jusqu'au 26 janvier.

REINHOUD. Les cinq sens. La Hune, 14, rue de l'Abbaye (325-54-06). Jusqu'au 6 février.

ROHNER. Peintures 1933-1984. Galerie Framond, 3, rue des Saints-Pères (260-74-77). Jusqu'au 15 janvier.

SABOLO. Galerie M. Meyer, 15, rue Guénégaud (633-04-38). Jusqu'au 2 février.

ANDREAS SENSER. Galerie M. Guiol, 22, rue de Poitou (271-60-06). Jusqu'au 31 janvier.

HEDVA SER. Mouvances de la tapisserie. Galerie R. Four, 28, rue Bonaparte (329-30-60). Jusqu'au 28 février.

MARTIN VAUGHN-JAMES. Art contemporain, 22, rue de l'Odéon (633-49-24). Jusqu'au 31 janvier.

JUNKO YODA. Peintures, collages. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (272-35-47). Jusqu'au 17 janvier.

En région parisienne

GALLO-ROMAINS EN ILE-DE-FRANCE : BIÈVRES. La recherche archéologique par la photo aérienne. Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (941-03-60). Jusqu'au 28 janvier. — **DOURDAN. Céramique et potiers.** Musée municipal du château, place du Général-de-Gaulle (459-66-83). Jusqu'au 27 janvier. — **FRESNES. Domaines et paysans.** Ecomusée, 41, rue M.-Ténine (666-08-10). Jusqu'au 26 janvier. — **GUIRY-EN-VEXIN. Croyances et lieux de culte.** Musée archéologique départemental, place du Château (467-45-07). Jusqu'au 28 janvier. — **MEAUX. L'art de bâtir.** Musée Bossuet, 5, place Charles-de-Gaulle (434-84-45). Jusqu'au 28 janvier. — **MELUN. Echanges, commerce et transports.** Musée municipal, 5, rue du Franc-Mûrier (439-17-91). Jusqu'au 28 janvier. — **MEUDON. Les arts du métal.** Musée d'art et d'histoire, 11, rue des Pierres (534-75-19). Jusqu'au 27 janvier. — **NEMOURS. Des Gaulois aux Gallo-romains.** Musée de la Préhistoire, avenue de Stalingrad (428-40-37). Jusqu'au 28 janvier. — **SAINT-DENIS. Scènes de la vie quotidienne.** Musée d'art et d'histoire, 22 bis rue G.-Péri (243-05-10). Jusqu'au 28 janvier. — **VERSAILLES. Espaces et rites de la mort.** Musée Lambinet, 54, boulevard de la Reine (950-30-32). Jusqu'au 30 janvier.

BOULOGNE-BILLANCOURT. 1934-1984, cinquantenaire de l'hôtel de ville de Boulogne-Billancourt. Architecte : T. Garnier. Hôtel de ville, hall des guichets, 26, avenue André-Morizet. Jusqu'au 26 janvier.

BRETIGNY. Barrie Hastings - Yannis Kottis. Centre G. Philipe, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 9 février.

CERGY-PONTOISE. Raymond Hains. Centre artistique aéré. Jusqu'au 18 janvier.

LEVALLOIS-PERRET. Naissance d'un dessin animé. Cinéma G. Sadoul, 30, rue d'Alsace (731-38-22). T.l.j. de 17 h à 18 h. Jusqu'au 29 janvier.

NEUILLY-SUR-SEINE. Hommage à Jacques Damiot. Musée, 12, rue du Centre (745-29-40). Jusqu'au 21 janvier.

POISSY. Le jouet animé. Musée du jouet, 2, enclos de l'Abbaye (965-06-06). T. l. j. (sauf fêtes), de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Jusqu'au 24 février.

PONTOISE. Images de la mer : les bateaux de Paul-Émile Pajot. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (038-02-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'à fin février. — **Camille Pissarro. Dessins, gravures.** Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'à fin février.

SAINT-CYR L'ECOLE. Habiter la mer. C.C. Elsa Triolet, 11 bis, avenue Jean-Jaurès (058-45-75). Jusqu'au 9 février.

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS. Le cirque dans la boucle. Musée, villa Médicis, 5, rue Saint-Hilaire à La Varenne-Saint-Hilaire (886-33-28). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h ; dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 17 février.

SÈVRES. Richesses de la céramique dans les musées de Picardie. Musée national de la céramique, place de la Manufacture (534-99-05). Sauf mardi, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 9 F ; Dim. : 4,50 F. Du 12 janvier au 6 avril.

VILLEPARISIS. Joël Kermarrec. Dessins-peintures. C.A.C. Jacques-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Mer., sam. et dim. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 27 janvier.

En province

AVIGNON. Gérard Traquandi. Saluces art contemporain, 30, rue de la Bancasse (86-42-03). Jusqu'au 31 janvier.

BAYONNE. Aurelio Arteta, 1879-1940. Musée Bonnat, 5, rue Jacques-Laffitte (59-08-52). Jusqu'au 18 février.

BEAUVAIS. Francis Wilson. Travaux récents. Galerie nationale de la Tapisserie, rue Saint-Pierre (448-29-93). Jusqu'au 14 janvier.

BESANÇON. Alain Kirili. Musée des beaux-arts et d'archéologie, 1, place de la Révolution (81-44-47). Jusqu'au 31 janvier.

BOURGES. Histoires de peintures. Musée du Berry, 4, rue des Arènes (70-41-92). Jusqu'au 20 janvier.

CALAIS. Duchêne Gérard. Introspective. Galerie de l'ancienne Poste, 13, boulevard Gambetta. Jusqu'au 15 février.

CASES DE PENE. Regard sur les années 80. Fondation du château de Jau. Jusqu'au 27 janvier.

CASTRES. Fashion Moda, Fun Gallery, Tony Shafrazi. Musée Goya (59-12-43). Jusqu'au 17 février.

CHOLET. Venise. Musée municipal, avenue Gambetta (62-21-46). Jusqu'au 4 mars.

FLAINE. De l'épluchure à la peinture. Tableaux de P. Dereux. Centre d'art (90-85-84). Jusqu'au 10 février.

GRAVELINES. Avati, œuvres de 1936 à 1984. Musée du dessin et de l'estampe. Arsenal (23-08-13). Jusqu'au 27 janvier.

GRENOBLE. Les Chartreux de la Grande Chartreuse. Le désert et le monde. Musée Dauphinois, 30, rue Maurice-Gignoux (87-66-77). Jusqu'en novembre. — **Juxtapositions III.** Maison de la culture, 4, rue Paul-Claudel (25-05-45). Jusqu'au 23 février.

LA ROCHELLE. Jouets 1870-1955, Made in USA. Musée du Nouveau-Monde, 10, rue Fleuriau (41-37-79). Jusqu'au 3 mars.

LA ROCHE-SUR-YON. Jean-Claude Bostviromois. Musée d'art et d'archéologie, rue Georges-Clemenceau (05-54-23). Jusqu'au 31 janvier.

LE CREUSOT. Fortifications : sculptures, maquettes et projets de J. Perreant. Château de la Verrerie (55-01-11). Jusqu'à fin février.

LE HAVRE. Sol/mur. Photographie contemporaine. Prieuré de Graville, rue Elisée-Reclus et musée des beaux-arts André-Malraux, boulevard J.-F. Kennedy (42-33-97). Jusqu'au 28 janvier.

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE. Regards sur la Provence au XIXe siècle. Œuvres du musée Calvet d'Avignon. Hôtel Donadei de Campredon, 20, rue du Docteur-Tallet (38-17-41). Jusqu'au 28 février.

LILLE. Le chevalier Wicar, peintre, dessinateur et collectionneur lillois. Musée des beaux-arts, place de la République (57-01-84). Jusqu'au 28 janvier.

LYON. René van den Broek, René Daniels, Fortuyn, O'Brien, Kees Smits, Henk Visch. Elac, centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 13 février. — **Dessins du XVIe au XIXe siècle de la collection du Musée des arts décoratifs de Lyon.** Musée historique des tissus, 30-34, rue de la Charité (837-03-92). Jusqu'au 17 mars.

MARSEILLE. Exposition du Fonds régional d'art contemporain. Musée Cantini, 19, rue Grignan (54-77-75). Jusqu'au 20 janvier. — **Ricardo Stein. Peintures et dessins.** Galerie et chapelle de la charité, 2, rue de la Charité (90-26-14). Jusqu'au 15 février. — **Archéologie des lacs et des rivières. Vingt ans de recherches subaquatiques en France.** Musée d'histoire, centre Bourse (90-42-22). Jusqu'à fin février.

METZ. L'école en Moselle, autrefois. Musée d'art et d'histoire, 2, rue du Haut-Poirier (775-10-18). Jusqu'au 25 février.

MONTBELIARD. Charles Belle. Dessins. Du 12 janvier au 10 février — **John Batho. Photographies.** Du 12 janvier au 27 février. Hôtel Rossel — **Latuner. Peintures.** Caveau du Chateau (91-37-11). Jusqu'au 3 février.

NICE. Jacques Martinez. Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (62-37-11). Jusqu'au 27 janvier. — **Marie Bashkirtseff et ses amis, 1860-1884.** Musée des beaux-arts Jules Chéret, 33, avenue des Baumettes (44-50-72). Jusqu'au 28 février. — **Rousseau, Bombois, Bauchant, Vivin, Séraphine et les peintres naïfs allemands.** Musée A. Jakovsky, château Sainte-Hélène, avenue Val-de-Marne (71-78-83). Jusqu'au 31 janvier.

PAU. Ernest Gabard, 1879-1957. Musée des beaux-arts, rue Mathieu-Lalanne (27-33-02). Jusqu'au 15 février.

QUIMPER. De peintres et de livres : Alechinsky, Buraglio, Sam Francis, Mitchell, Van Velde, Viallat. Chapelle de la Tour d'Auvergne. Du 11 janvier au 10 février.

RIOM. La facture instrumentale dans l'encyclopédie. Musée F. Mandet (38-18-53). Jusqu'au 31 janvier.

ROANNE. Le paradis du musée d'Autun. Sculptures de bois du XVe au XVIIIe siècle. Musée J. Déchelette (71-47-41).

SAINT-ETIENNE. Art du XXe siècle, collection du musée. Musée d'art et d'industrie, place Louis-Comte (33-04-85). Jusqu'à fin février.

STRASBOURG. Paul Beyer, potier (1873-1945). Musée alsacien, 23, quai Saint-Nicolas (35-55-36). Jusqu'au 3 février.

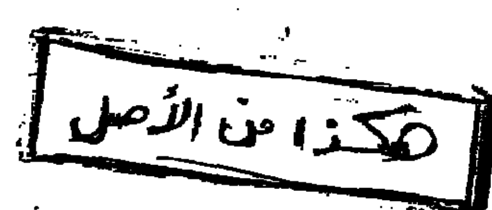
TOURS. Quatre années d'enrichissement et restaurations récentes. Musée des beaux-arts, 18, place F.-Sicard (05-68-73). Jusqu'au 20 janvier.

TROYES. De Daumier à Lars Bo. Peintres-graveurs de la collection Jacques Frapier. Musée d'art moderne, place Saint-Pierre (80-57-30). Jusqu'au 11 février. — **Michèle Zaza. Œuvres 1978-1984. Passages.** 3, rue Vieille Rome (80-59-42). Du 12 janvier au 7 février.

VALENCIENNES. Autour de Watteau : Peintures, dessins, sculptures. Musée des beaux-arts, boulevard Watteau (46-21-09). Jusqu'au 30 mars.

VILLENEUVE - D'ASCQ. Picasso. L'œuvre gravé 1899-1972. Musée d'art moderne, autoroute Lille-Gand, sortie Château (05-42-46). Du 12 janvier au 24 février.

VILLEURBANNE. Richard Deacon. Sculpture 1980-1984 - 1965 to 1972. When attitudes became forms. Le Nouveau Musée, 11, rue Léon-Dolard (884-55-10). Jusqu'au 17 février.



THÉATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

LILI : Comédie de Paris (281-00-11), 22 h 30 (9).

LE DAMNÉ : Théâtre Arcane (338-19-70), 20 h 30 (9).

RATTRAPER LE TEMPS : Théâtre 3 sur 4 (327-09-16), 20 h 15 (9).

LES SERMENTS INDISCRETS : Athénée (742-67-27), 20 h 30 (10).

ORPHÉE AUX ENFERS : Théâtre Fontaine (874-74-40), 20 h 30 (10).

USINAGE : Jardin d'Hiver (255-74-40), 21 h (11).

BYE BYE SHOW BIZ : Théâtre Mogador (874-23-73), 20 h 30 (11).

LOULOUTE : Théâtre des Nouveautés (770-52-76), 20 h 30 (12).

A L'OMBRE DES ANNÉES EN FLEUR : Théâtre du Palais des glaces (246-37-83), 21 h (15).

LE MISANTHROPE : Théâtre de l'Escalier d'or (523-15-10), 21 h (15).

STILL LIFE : Théâtre de la Bastille (357-42-14), 21 h (15).

CHAPITRE II : Théâtre Edouard VII (742-57-49), 20 h 30 (15).

Théâtre hors Paris

CYRANO DE BERGERAC : MC André-Malraux, Reims (26-85-60-00), 20 h (10).

ÉTÉ : Maison des Arts de Créteil (899-90-50), 20 h 30 (11).

PERSONA : Théâtre Daniel-Sorano, Vincennes (374-81-16), 21 h (14).

L'ENCHANTEUR POURRISSANT : Château de Vincennes (365-63-63), 21 h (15).

VOYAGER : Théâtre des Saints-Anges, Marseille (91-22-73-79), 21 h (15).

Les salles subventionnées

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

OPÉRA (742-57-50), les 11, 14, 15 à 19 h 30; le 12 à 14 h et 20 h : le Lac des cygnes.

SALLE FAVART (296-06-11). Relâche.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), le 9 à 14 h 30; les 11, 12, 14 à 20 h 30 : Bérénice; les 9, 10 à 20 h 30; le 13 à 14 h 30 : Rue de la Folie-Courteline; les 13 et 15 à 20 h 30 : le Misanthrope (représentation suivie le 15 d'un hommage à Molière).

CHAILLOT (727-81-15). Relâche. Grand Foyer, le 14 à 20 h 30 : Rendez-vous de poésie avec Leslie Kaplan.

ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32). Relâche.

PETIT ODÉON, Théâtre de l'Europe (325-70-32), les 12, 13, 15 à 18 h 30 : Histoire inachevée : quatre soirées autour de Volker Braun.

TEP (364-80-80) (lun.). Théâtre : les 9, 10, 11, 12, 15 à 20 h 30 (le 15, représentation suivie d'un débat); le 13 à 15 h : Clair d'usine. Cinéma : le 12 à 14 h 30; le 13 à 20 h : la Jeune Fille au carton à chapeau, de B. Barnett (film muet); le Dernier Métro, de F. Truffaut.

BEAUBOURG (277-12-33) (mar.). Débats/Rencontres : le 9 à 18 h, Rencontres de Lure (Projection de Dieu, de P. Henry; Conférence de G. Blanchard : « V. Hugo, illustrateur de la nuit »; le 10 à 18 h 30 : Le geste de peindre; Le groupe « Théâtrales ». Ecritures en création : à 21 h, le 9 : la Femme à la mémoire électrique, de Ph. Faure; le 10 : Evénements regrettables, d'Y. Reynaud; le 11 : le Classement, de S. Gaubert; le 12 : le Principe d'incertitude, de C. Fayard; Concerts/Animation : le 14 à 20 h 30 : Forum de la création : Hommage à Max Deutsch (Schoenberg, Zielinksa, Julich, etc.); Cinéma-Vidéo, les 9, 10, 11, 12, 13, 14 à 13 h : Des rêves plein les poches, d'A. Fontana et R. Lüthery; 16 h : Eric et l'Oiseau bleu, de J.-C. Riga; l'Enfant de la haute mer, de D. Bellair; 19 h : le Dernier des Miskitos, d'Y. Billon; Le Cinéma chinois, le 9 à 14 h 30 : Déchéance, de Z. Lin; 17 h 30 : la Princesse à l'éventail de fer, de W. Laiming; 20 h 30 : Fragilité ton nom est femme, d'O. Yugian; le 10 à 14 h 30 : la Divine, de W. Yonggang (muet); 17 h 30 : Par les rues et par les chemins, de P. Jinnong; 20 h 30 : l'Art de Mei Lanfang, de W. Zuguang; le 11 à 14 h 30 : Printemps au pays des eaux, de X. Jin; 17 h 30 : Levez-vous mes sœurs, de C. Xihe; 20 h 30 : les Larmes de la rivière des perles, de W. Weiyi; le 12 à 14 h 30 : Dix mille foyers de lumière, de S. Fu; 17 h 30 : Zhao Yiman, de S. Meng; 20 h 30 : Avec le vent en poupe, de S. Yu; le 13 à 14 h 30 : le Printemps d'une petite ville, de F. Mu; 17 h 30 : les Larmes de la rivière des perles, de W. Weiyi; 20 h 30 : Une crise, de L. Nong et X. Jin; le 14 à 14 h 30 : la Princesse à l'éventail de fer, de W. Laiming; 17 h 30 : le Printemps de la paix, de S. Hu; 20 h 30 : Déchéance, de Z. Lin; les 9, 10, 11, 12, 13 à 15 h : Daniel-Henry Kahnweiler. Souvenir que me veux-tu ?, de J.-M. Drot; les 9, 10, 11, 12, 13 à 18 h : Ballets mécaniques; le 14 à 18 h : Charles Bukowsky. Un portrait par Barbet Schroeder.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), les 9, 11, 15 à 20 h 30; le 13 à 14 h 30 : la Fille de Madame Angot; le 10 à 20 h 30; le 12 à 14 h 30 et 20 h 30 : la Chauve-Souris; Concert : le 14 à 20 h 30 : Concert Colonne : D.R. Davies, M. Martin (Bach, Stokowski, Beethoven, etc.).

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) (lun.) : les 9, 10, 11, 12, 15 à 20 h 30; le 13 à 14 h 30 : Richard III; les 11, 12, 15 à 18 h 30 : Lluis Llach, auteur, compositeur, interprète Catalan.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34). Relâche jusqu'au 23 janvier.

Les autres salles

A. DEJAZET (887-97-34), (mer, D. soir), 21 h, dim. 16 h : Le Moine noir.

AKRAKAS CENTER (258-97-62), mer., jeu., ven., 19 h 30, sam., mar., 24 h : Opus Anomique.

A. CENTER (355-21-50), les 10, 11, 12, à 21 h : T. Leabhart.

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h et 20 h 45, dim. 15 h : le Sablier.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), le 9, à 15 h : Oncle Vania; le 11 à 18 h 30 : Une heure avec La Fontaine; le 12 à 15 h : le Résident Handecœur (J., D. soir), 21 h, dim., mar. 15 h : Donogoo.

ATALANTE (606-11-90) (D. soir, mar.), 20 h 30, dim. 17 h : Journal d'un chien.

ATELIER (606-49-24) (D. soir, L. et except. le 9), 21 h, dim. 15 h : la Danse de mort.

ATHÉNÉE (742-67-27), Mer., Mar. 19 h, Jeu., Sam. 20 h 30, Ven. 21 h : les Serments indiscrets (à partir du 10); Mer., Ven., Mar. 18 h 30, Jeu., Sam. 20 h 30 : Voyages d'hiver.

BASTILLE (357-42-14) (D., L.), 19 h 30 : Conversation chez les Stein sur monsieur Gœthe absent.

BOUVARD ex-POTINIÈRE (261-44-16) (D. L.), 21 h, sam. 18 h : Théâtre de Bouvard.

CARTOUCHERIE, Epée de Bois (808-39-74), mer., lun., mar., 20 h : le Paradoxe sur le comédien. Th. de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Rêves.

CITÉ UNIVERSITAIRE (589-38-69), La Resserre (D., L.), 20 h 30 : le Train était à l'heure (à partir du 8).

CITHEA (357-99-26) (D., L.), 22 h : le Crime anglais.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21) (D. soir, L.), 20 h 45, sam., 17 h et 20 h 45, dim. 15 h 30 : Léocadia.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir. (D. soir, L.) 22 h 30, Dim. 17 h 30 : Lili (à partir du 9).

DAUNOU (261-69-14) (Mar., D. soir), 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h 30 : le Canard à l'orange.

DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.), 19 h : Mystère bouffe; (D.) 21 h : Et si je mettais un peu de musique.

DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h 30 : Repas de famille; 22 h : Scènes de ménage.

ESPACE ACTEUR (262-35-00) les 10, 11, 12 à 20 h 45 : Cahier de brouillon sur une pelouse entretenue.

ESPACE GAITÉ (327-95-94), 20 h 30 : Morpion's Palace (dern. le 13).

ESPACE KIRON (373-50-25) (D.), 20 h 30 : Coelina ou l'enfant du mystère.

ESPACE MARAIS (271-10-19) (D. soir, L.), 18 h 30, Dim. 16 h : les Hivernants; (D.) 22 h 30 : Madras.

ESSAION (278-46-42), I. (D., L.), 12 h 30 : Pour tranche de contes; 18 h 30 : Hiroshima mon amour 85; 20 h 30 : Un habit d'homme. II. (D., L.), 18 h 30 : la Tour d'amour.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve; 20 h 30 : la Leçon; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

JARDIN D'HIVER (255-74-40) (D., L.) 21 h, Sam. 16 h : Usinage (à partir du 11).

LA BRUYÈRE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Guérison américaine.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.). I. 20 h : les Eaux et les Forêts; 21 h 45 : le Prophète. – II. 18 h 00 : la Gazelle après minuit; 20 h : Pour Thomas; 22 h : Hiroshima mon amour. Petite salle, 18 h : Parlons français, nº 2; 20 h : M. Lourie; 21 h 30 : Cocktail Bloody M.

LYCÉE C-SÉE (607-91-51) (D.), 20 h 30 : les Lits I.

MARIGNY (256-04-41) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. – Salle Gabriel (225-20-74) (D., L.), 21 h, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : la Berlue.

MATHURINS (265-90-00). – Petite salle (D. soir, J.), 21 h, dim. 16 h 30 : Louki que quoi dont où.

MICHEL (265-35-02) (D. soir, L. et except. les 9 et 10), 21 h 15, sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Bluffeur.

MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 16 h : Duo pour une soliste. Petite salle (D. soir, L.) 21 h. Dim. 16 h : Arbres de vie.

MUSÉE GRÉVIN (246-84-47), 20 h 30 : l'Histoire du soldat (dern. le 12).

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J. D. soir), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Louloute (à partir du 12).

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L. et except. les 9, 10), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : A l'ombre des années en fleurs (à partir du 15).

PLAISANCE (320-00-06) (D. soir), 20 h 30, Dim 15 h : l'Orphelinat (dern. le 13).

POCHE MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 21 h : Kidnapping.

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 15 et 21 h 15, dim. 15 h : Deux hommes dans une valise.

RENAISSANCE (208-18-50, 203-71-39) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h : Une clé pour deux.

SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h : On m'appelle Emilie (reprise le 15).

STUDIO BERTRAND (783-64-66) (D.), 20 h 30 : le Café par exemple.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : De si tendres liens.

TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : la Vie d'artiste (dern. le 12).

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79). I. (D. soir, L., mar.) 20 h 30, dim. 17 h : l'Ecume des jours. II. Mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 : Huis clos.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), sam., lun., mar., 21 h, dim. 17 h : les Bâtisseurs d'empire; mer., jeu., ven. 20 h 30 : Pièces détachées.

THÉATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h 30 : Androclès et le lion.

THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : l'Archipel Papou.

THÉATRE 14 (545-49-77) (D.), 20 h 45 : le Malentendu.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : Letters home (dern. le 10).

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88) (D., L.), 21 h : Lysistrata.

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16) (D., L.), 20 h 15 : Rattraper le temps.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle (D. soir, L.) 19 h, dim. 15 h : Cinq Nô modernes.

THÉATRE DE L'UNION (246-20-83) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 16 h 30 : Dis à la Lune qu'elle vienne.

TOURTOUR (887-82-48) (D.), 20 h 30 : Calamity Jane; 22 h 30 : Carmen cru.

TRISTAN BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h et 18 h 30 : Chacun pour moi.

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Temps difficiles.

VINAIGRIERS (245-45-54) (D. soir, V., S.), 20 h 30, dim. 18 h : Deux sous pour tes pensées (à partir du 6); ven., sam. 20 h 30, dim. 15 h : Derrière vous, il y a quelqu'une.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 30 : le Président; 22 h : Baby or not Baby.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.) I. 20 h 15 : Areuh = MC2; 21 h 30 : les Démones Loulou; 22 h 30 + sam., 24 h : les Sacrés Monstres; II. 20 h 15 : Super Lucette; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un; 22 h 30 : Limite !

BOURVIL (373-47-84) (D. L.), 20 h 15 : Y'en a marr...ez vous ?

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D.), 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.) I. 20 h 15 + sam., 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

L'ECUME (542-71-16) à 20 h 30 : les 9, 10, 11, 12 : C. Bluteau; le 13 : Will et Toc; le 14 : F. Maika; le 15 : M. Tissier, à 22 h : les 9, 10, 11, 12 : F. Caïn et Loup; le 15 : J. Fair.

PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly; 22 h 15 : Bonjour les ordures.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 21 h 30 : Bonjour les clips.

PROLOGUE (575-33-15) (D., L., Mar.), 21 h 30 : dim. 16 h : Armistice au pont de Grenelle; dim. 18 h : Petite suite pour femme solo.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D., L.), 21 h 30 : Marshall nous voilà.

TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 20 h 15 + Sam. 0 h : Phèdre; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 20 h 30 : Shakespeare, j'expire.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : La gauche mal à droite.

DEUX ANES (606-10-26) (mer.), 21 h, dim. 15 h 30 : Les zéros sont fatigués.

En région parisienne

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16) (dim. soir, lun.), 20 h 30; jeu., 15 h; dim., 17 h : Eclats d'R.

BOBIGNY, MC (831-11-45), les 9, 10, 11, 12 à 20 h 30, le 13 à 16 h 30 : Illusions comiques.

BONDY, Th. A.-Malraux (847-18-27), les 10, 15 à 20 h 30 : l'Atelier.

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (603-60-44) (dim. soir, lun.), 20 h 30; dim., 15 h 30 : Cet animal étrange Auditorium du CC, le 9 à 18 h 45 : G. Litaize (Bach, Duruflé, Litaize...).

CERGY-PONTOISE, Th. des Arts (030-33-33), le 11 à 21 h : Batailles.

CHEVILLY-LARUE, CC A.-Malraux (686-54-48), le 12 à 16 h 45 : L. Jardon (Chopin, Albeniz, Granados).

CHOISY-LE-ROI, Th. P. Eluard (890-89-79), le 10 à 20 h 30 : A. Robert (Chopin, Liszt).

CRETEIL, Maison des Arts A.-Malraux (899-94-50), le 15 à 20 h 30 : J. Guidoni; II : (jeu., dim. soir, lun.) 20 h 30, dim., 15 h 30 : Eté (à partir du 11).

DRANCY, Salle des Fêtes, le 11 à 21 h : Stabat Mater (Pergolèse; chorégraphie : S. Ageon).

LONGJUMEAU, Th. A.-Adam (934-46-33), le 12 à 21 h : Coup de soleil.

MARLY-LE-ROI, Maison J.-Vilar (958-74-87), le 12 à 21 h : I. Calleau, S. Aubry.

NANTERRE, Théâtre des Amandiers (721-18-81), Projection de Heimat : sam., de 14 h à 18 h 45 : (première partie); de 20 h à 24 h : (deuxième partie); dim., de 14 h à 18 h 15 : (troisième partie); de 20 h à 23 h : (quatrième partie).

RIS-ORANGIS, le Plan (943-11-14), le 11 à 22 h; le 12 à 23 h : P. Cherez.

SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-77), les 11, 12, 15 à 20 h 30 : Othello.

SURESNES, Th. J.-Vilar (772-38-80), le 11 à 21 h : Cl. Nougaro.

LES ULIS, CC B.-Vian (907-65-53), le 11 à 20 h : Palata.

VERSAILLES, Th. Montansier (950-71-18), les 10, 11 à 21 h : Les affaires sont les affaires; les 14, 15 à 21 h : la cage aux folles.

VILLE-D'AVRAY, Château, le 10 à 21 h : A. Auriol, B. Fanchet (Tisné, Guinjoan, Diederichs...).

VINCENNES, CHEZ IVI (365-63-63), le 15 à 21 h : l'Enchanteur pourrissant.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



Club du Monde des Spectacles



Réservation

Liste des Spectacles

Location réservée aux adhérents du Club du Monde des Spectacles

Renseignements : 281.26.20

Date choisie — Nombre de places.

THÉATRE

- **Antoine** : le Sablier, tis les sam. à 17 h 30, 130 F au lieu de 180 F (1re série).
- **Arts-Hébertot** : Poil de carotte, Un voyageur, tls (sf J., D. soir), Dim. à 15 h, 110 F au lieu de 145 F (1re s.) (du 16/01 au 2 02). Asmodée, de F. Mauriac, du 3/02 au 12/03, tls (sf J., D.), 110 F au lieu de 145 F (1re s.).
- **Atelier** : la Danse de mort, tls, 82 F au lieu de 140 F (1re série).
- **Athénée** : les Serments indiscrets, les 15, 16, 22, 23, 29, 30/01 ; 5, 6/02 à 19 h ; les 18, 19, 24, 25, 26, 31/01 ; 1, 2, 7, 8, 9/02 à 20 h 30 ; 58 F au lieu de 70 F. Voyages d'hiver, les 22, 23, 29, 30/01 ; 5, 6, 12, 13/02 à 18 h 30 ; les 24, 25, 26, 31/01, 1, 2, 7, 8, 9, 15, 16/02 à 20 h 30, 58 F au lieu de 70 F (1re s.).
- **Bastille**, Conversation chez les Stein sur Monsieur de Goethe absent, de P. Hacks, tls, 58 F au lieu de 70 F (jusqu'au 26/01) Still Life, de Emily Mann, du 15/01 au 24/02, tls, 58 F au lieu de 70 F.
- *Bouffes parisiens, Tailleur pour dames, le 2/02 à 18 h, les 6 et 19/02 à 21 h, 125 F au lieu de 180 F (1re s.).*
- *Cithea, le Crime anglais, tls, 42 F au lieu de 50 F (jusqu'au 2/02).*
- **Comédie-Française** : Bérénice, les 16 et 18/01, 20 h 30 ; le 24/01, 14 h 30, 73 F au lieu de 93 F (1re série).
  Spectacle Marivaux, le 19/02 à 20 h 30, 73 F au lieu de 93 F (1re s.).
  Spectacle Courteline, le 15/02 à 20 h 30, 73 F au lieu de 93 F (1re s.).
- **Comédie de Paris** : Messieurs les Ronds-de-cuir, de Courteline, tls, 90 F au lieu de 110 F (1re s.).
- **Espace Marais**, les Hivernants, de Stephan Honegger, tls, 50 F au lieu de 60 F
- **Fontaine**, Orphée aux enfers, avec J. Fabbri et L. Régo, 100 F au lieu de 150 F.
- **Gaîté-Montparnasse** : Love, les 17 et 19/01 à 20 h 45, 100 F au lieu de 130 F (1re s.).
- **Lucernaire**, tls les spectacles, 60 F au lieu de 90 F.
- **Madeleine** : l'Ouest et le vrai, tls (sf sam.), 110 F au lieu de 120 F (1re s.).
- **Mogador**, Bye Bye Show Biz, les 31/01, 6, 14, 20 et 28/02 à 20 h 30 ; le 16/02 à 16 h 30, 137 F au lieu de 165 F (1re s.).
- **Montparnasse** : Duo pour une soliste les 3, 5, 13, 22/02 ; 3, 12, 20/03 à 21 h, 100 F au lieu de 130 F (1re s.). Arbre de vie, tls, 100 F au lieu de 130 F (1re s.).
- **Musée Grévin**, l'Histoire du soldat, avec B. Haller, les 9, 10, 11, 12/01 à 20 h 30, 90 F au lieu de 110 F (1re s.).
- **Odéon**, l'Heureux stratagème, les 3, 6, 10 et 11/04 à 20 h 30, 73 F au lieu de 85 F (1re s.).
- **Porte St-Martin** : Deux hommes dans une valise, tls 100 F au lieu de 120 F (1re s.).
- **St-Georges** : On m'appelle Emilie, tls (sf V., S.), 100 F au lieu de 150 F.
- **TEP** : *Clair d'usine, les 15, 18, 26 et 29/01 à 20 h 30*, le 20/01 à 15 h, 50 F au lieu de 65 F (1re s.).
  Les trois chaleurs, les 19, 21 et 26/02 à 20 h 30 ; le 24/02 à 15 h ; les 1, 2, 7, 15/03 à 20 h 30 ; 50 F au lieu de 65 F (1re s.).
  Macadam Quichotte, les 2, 4, 9/03 ; 12, 19, 23/04 à 20 h 30 ; le 14/04 à 15 h ; 50 F au lieu de 65 F (1re s.).
- **Théâtre du Rond-Point** : *les Oiseaux, d'Aristophane, les 23, 24, 27/02 ; 2 et 5/03,* 80 F au lieu de 100 F (1re s.).
  L'Ambre des Tropiques, de Y. Mishima, les 10, 12, 13, 14, 26/02, 60 F au lieu de 80 F (1re s.).
  Cinq Nô modernes, les 22 et 23/01 à 18 h, 80 F au lieu de 90 F (1re s.).
- **Théâtre 14-J.-M. Serreau**, le Malentendu, de Camus, tls, 50 F au lieu de 60 F
- **Variétés** : les Temps difficiles, tls (sf sam.) 150 F au lieu de 175 F.

MUSIQUE ET DANSE

- **Salle Gaveau** : l'Arlésienne, tls, 150 F au lieu de 180 F (1re s.), 110 F au lieu de 140 F (2e s.).
- **Maison des cultures du monde** : chants liturgiques syriaques, les 1, 2/02, 20 h 30 ; le 3/02, 18 h, 50 F au lieu de 60 F.
- **Théâtre des Champs-Elysées** : Hollywood Paradise, show Zizi Jeanmaire, le 18/1 à 20 h 30, le 26/01 à 14 h 30, 154 F au lieu de 180 F (1re s.), 130 F au lieu de 150 F (2e s.).
  Ballet *national de Marseille R. Petit*, les 27/02, 6/03 à 20 h 30, 178 F au lieu de 210 F (1re s.), 162 F au lieu de 190 (2e s.).
  Orchestre National de France, L. Maazel (dir.), N. Freire (piano) : de Falla, Albeniz, le 5/02, 20 h 30, 80 F au lieu de 110 F.
  Orchestre des Concerts Pasdeloup, G. Devos (dir.), M. Hasson (violon) : musique russe, le 27/01, 18 h 30, 80 F au lieu de 110 F (1re s.).
- *Théâtre du Musée Grévin : Hughes Cuenod (ténor), D. Abramovitz (piano) : Haydn,* Satie, Duparc, le 5/02 à 20 h 30, 160 F au lieu de 200 F (1re s.).
- *Pleyel : les Arts florissants (Purcell), le 27/02, 20 h 30, 95 F au lieu de 120 F (1re s.).*

AUTOUR DE PARIS

- *Boulogne-Billancourt, Cet animal étrange, de Tchékhov, les 19/01 à 20 h 30 ; le* 20/01 à 15 h, 67 F au lieu de 75 F.
- **Créteil**, Cycle Edward Bond ; *Un été, du 11/01 au 13/02, tls (sf L. et J.), 45 F au lieu* de 50 F.
- **Nanterre**, *Récital Bach par I. Lasko (piano), le 25/01, 20 h 30, 50 F au lieu de 60 F.*
- **Rueil-Malmaison**, les Œufs de l'autruche, d'A. Roussin, le 19/01, 21 h, 80 F au lieu de 90 F.
  Comment devenir une mère juive en dix leçons, le 1/02, 20 h 30, 70 F au lieu de 80 F.
  Ballet Patrick Dupond, le 6/02, 20 h 30, 90 F au lieu de 100 F.

MUSIC-HALL

- *Palais des Sports : M. Jonasz, les 5, 6, 7/02, 20 h 30, 110 F (tarif normal).*

CABARETS

- *Belle Epoque, tls, 280 F au lieu de 330 F (Dîner-spectacle).*
- **Caveau de la République** : La gauche mal à droite, avec P. Douglas, S. Llado, tls., 60 F au lieu de 80 F.
- **SUR PRÉSENTATION DE LA CARTE A L'ENTRÉE**, au New-Morning réduction de 10 F (jusqu'à 6 personnes). Au *Studio Bertrand, 18 F au lieu de 25 F (pour 2 personnes* sf sam.-dim.). Au Denfert, 18 F au lieu de 25 F (pour 2 personnes) sf fêtes et veilles de fêtes. A l'Action *République, 18 F au lieu de 23 F (pour 2 personnes). Cluny-Palace,* 18 F (sf S., D.) au lieu de 27 F. Latina (ex-Marais), 18 F au lieu de 28 F (2 personnes).
  Pathé-Cinéma : chèques de cinéma (51 écrans Paris-périphérie), Lille, Lyon, Marseille, Orléans, Tours (sf du sam. 18 h au dim. 18 h, veilles de fêtes et fêtes), 110 F (les cinq chèques), 220 F (les dix).

Réservation dans la limite des places disponibles. Indiquez les dates et le nombre de places choisies. Pour réserver, téléphonez-nous et confirmez par écrit avec un chèque sous 48 heures, ou bien retournez-nous directement ce bulletin de location avec votre chèque. (Les prix indiqués comprennent les frais de location.)

Réservation

Nom ——— Prénom ———
Rue ——— N° ——— Ville ———
Code postal ——— N° Carte Club ———

Chèque joint à l'ordre de CAMERA PRESS. Retournez ce bulletin-réponse avec votre chèque et une enveloppe timbrée au tarif lettre à Camera Press du Monde des Spectacles, 94, rue Saint-Lazare 75009 Paris.

Adhésion au Club

A retourner au journal *LE MONDE*, service publicité, 5, rue des Italiens 75009 Paris.
Je désire recevoir la Carte du Club du Monde des Spectacles et je joins 100 F français par chèque ou mandat-lettre à l'ordre du journal "Le Monde".

Nom ——— Prénom ———
Rue ——— N° ——— Ville ———
Code postal ——— N° tél. ———

CINÉMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 9 JANVIER

15 h : 70 ans d'Universal : Meet me at the fair, de D. Sirk ; 19 h : Cinéma chinois. Florilège : la Reine du sport, de S. Yu ; 21 h 30 : Demain, nous divorçons, de L. Cuny.

JEUDI 10 JANVIER

15 h : les Vainqueurs, de C. Foreman ; *19 h : Cinéma chinois.* Florilège : la Fille du batelier, de S. Xiling ; 21 h 30 : 70 ans *d'Universal : le Port des passions, de* A. Mann.

VENDREDI 11 JANVIER

15 h : la Dernière Rafale, de W. Keighley ; 19 h : Cinéma chinois. Florilège : Unis dans la vie et dans la mort, de Y. Yanwei ; 21 h : 70 ans d'Universal : Quand la poudre parle, de N. Juran.

SAMEDI 12 JANVIER

15 h : Elégie, de Y. Guney ; Cinéma chinois. Florilège : 17 h, Shanghaï d'hier et *d'aujourd'hui*, de C. Bagao ; 19 h : la Pièce de monnaie du Nouvel An, de Z. Shichuan ; *21 h : 70 ans d'Universal : Révolte* au Mexique, de B. Boetticher.

DIMANCHE 13 JANVIER

15 h : la 317e Section, de P. Schoendoerffer ; Cinéma chinois. Florilège : 17 h, Une source de richesse/l'Arbre aux Sapèques, de T. Youlin ; 19 h, le Marché de la tendresse, de Z. Shichuan ; 21 h : 70 ans d'Universal : Romance inachevée, de A. Mann.

LUNDI 14 JANVIER

Relâche.

MARDI 15 JANVIER

15 h : Hello, Frisco, hello, de B. Humberstone ; 19 h : Cinéma chinois. Florilège : Femmes nouvelles, de C. Chusheng ; 21 h 30 : 70 ans d'Universal : le Secret magnifique, de D. Sirk.

(*) Les films chinois seront présentés avec traduction simultanée.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 9 JANVIER

15 h : l'Aigle blanc, de I. Protozanov ; 17 h : Hommage à C. Eastwood : l'Inspec*teur Harry, de Don Siegel* ; 19 h : Cinéma japonais. La jeunesse : Notre rêve, de *H. Onchi.*

JEUDI 10 JANVIER

15 h : les Ailes du serf, de Y. Taricii ; 17 h : Hommage à C. Eastwood : Magnum force, de T. Post ; 19 h : Cinéma japonais. Cinéastes japonais à l'étranger : Bwana toshi, de S. Hani.

VENDREDI 11 JANVIER

15 h : les Aventures extraordinaires de Monsieur West au pays des Bolcheviks ; 17 h : Hommage à C. Eastwood : L'inspecteur ne renonce jamais, de J. Fargo ; 19 h : Cinéma japonais. Cinéastes japonais à l'étranger : la Mariée des Andes, de S. Hani.

SAMEDI 12 JANVIER

15 h : La Dame de pique, de J. Protozanov ; 17 h : Hommage à C. Eastwood : *Pendez-les haut et court, de T. Post* ; Aspects du cinéma japonais. 19 h : Cinéastes japonais à l'étranger : Mon amour de Cuba, de K. Kuroki ; 21 h : La guerre : Le plus beau, de A. Kurosawa.

DIMANCHE 13 JANVIER

Hommage à C. Eastwood : 15 h : Incident of the chubasco, de B. Kulik ; Incident of burst of evil, de G. Sherman ; 17 h : Incident *of the widowed dove*, de T. Post ; Incident at dragoon crossing, de T. Post ; 21 h : *Quand les aigles attaquent*, de B.G. Hutton ; 19 h : Cinéma japonais. La guerre : Feux dans la plaine, de K. Ichikawa.

LUNDI 14 JANVIER

15 h : la Défense de Sébastopol, de A. Khanjonkov et V. Goutcharov ; la Demoiselle et le Voyou, de E. Slavinski et V. Maiakovski ; 17 h : Hommage à C. Eastwood : le Canardeur, de M. Cimino ; 19 h : Cinéma japonais. La guerre : Pavane pour un homme épuisé, de M. Kobayashi.

MARDI 15 JANVIER

Relâche.

Les exclusivités

AIDA (It., v.o.) (inédit) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

ALSINO EL CONDOR (Nicaragua, v.o.), République-Cinéma, 11e (805-51-33).

AMADEUS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V. f. Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; ConventionSaint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

L'AMOUR PAR TERRE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

L'ANNEE DES MEDUSES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

ATTENTION LES DÉGATS (It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

BAYAN KO (Phil., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36).

BÉBÉ SCHTROUMPF (Belg.) : George-V, 8e (561-41-46) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

BOLERO (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; Normandie, 8e (563-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

BOY MEETS GIRL (F.) : St-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic, 14e (544-43-14).

BRIGADE DES MŒURS (Fr.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; George-V, 8e (562-41-46).

CAL (Irl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-it.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).

LE CONTE DES CONTES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

DON GIOVANNI (It., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

EMMANUELLE IV, George-V, 8e (562-41-46).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-9.) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

GREMLINS (A., v.o.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; *UGC Danton, 6e (225-10-30)* ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

ANOTHER COUNTRY, film britannique de Marek Kanievska. V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic-Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; *Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).*

A NOUS LES GARÇONS, film français de Michel Lang. Forum Orient-Express, 1er ; (233-42-26) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LES ENRAGÉS (*), film français de Pierre William Glenn. Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

L'ÉTÉ PROCHAIN, *film français de* Nadine Trintignant. Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

KAOS, CONTES SICILIENS, film *italien des frères Taviani.* V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; 14 Juillet-Racine, 6e *(326-19-68) ; 14 Juillet-*Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; PLM-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

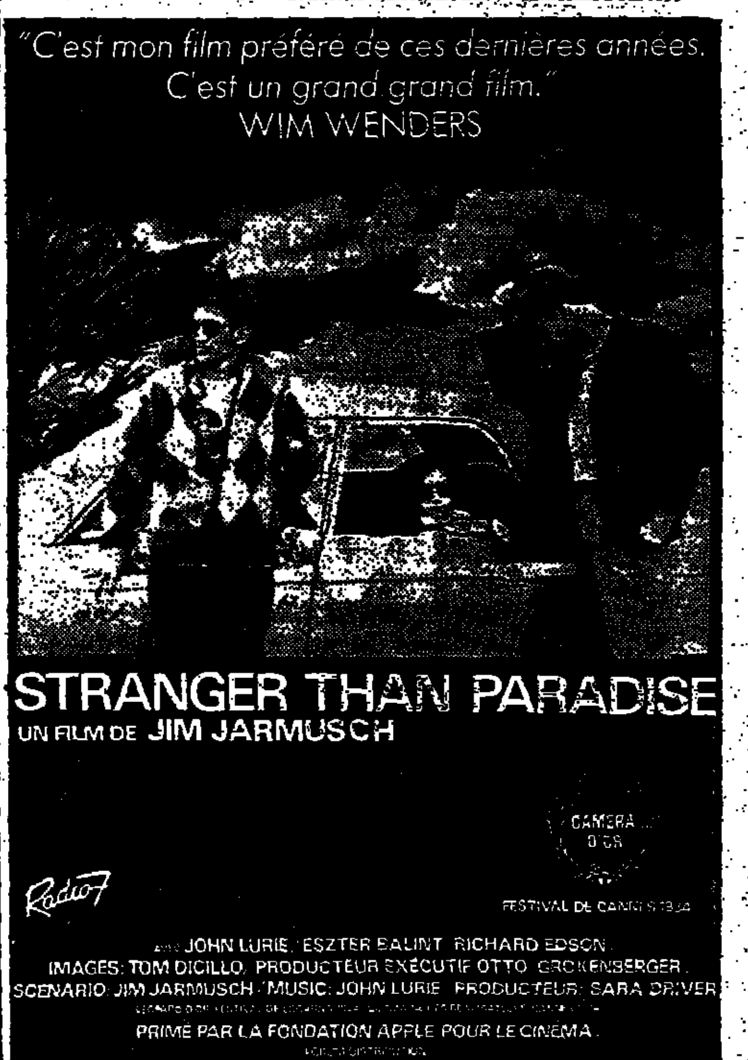
LOVE STREAMS, film américain de John Cassavetes. V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Action La Fayette, 9e (329-79-89) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE PAPE DE GREENWICH VILLAGE, film américain de Stuart Rosenberg. V.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; *UGC Rotonde, 6e (574-94-94)* ; UGC Champs-Elysées, 8e (561-94-95) ; *Parnassiens, 14e* (335-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Murat, 16e (651-99-75).

LES RUES DE L'ENFER (**), film américain de Danny Steinmann. V.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; V.f. : Paramount-Marivaux, 2e *(296-80-40)* ; Paramount-City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40) ; *Paramount-Orléans, 14e* (540-45-91) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

STRANGER THAN PARADISE, film américain de Jim Jarmush. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic Entrepôt, 14e *(544-43-14)* ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

TRAIN D'ENFER, film français de Roger Hanin. Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC-Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC-Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC-Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).





ET DES SPECTACLES

CINEMA

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Français, 9e (770-33-88).

L'HISTOIRE SANS FIN, (All., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

HOTEL NEW-YORK (A., v.o.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) ; Marbeuf, 8e (561-94-95). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; George-V, 8e (562-41-46); Montparnos, 14e (327-52-37).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; v.f. : UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

LE MATELOT 512 (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Reflet Logos I, 5e (354-42-34) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-Ambroise (H sp), 11e (700-89-16).

1984 (A., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

MOSCOU A NEW-YORK (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

NEMO (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

PARTENAIRES (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (563-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LE PAYS OU RÊVENT LES FOURMIS VERTES (All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46).

LA POULE NOIRE (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) ; Grand Pavois (H sp.), 15e (554-46-85).

QUILOMBO (Brésilien v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

RÉVEILLON CHEZ BOB (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LES RIPOUX (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Ranelagh, 16e (288-64-44).

REUBEN REUBEN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LA 7e CIBLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

SHEENA, LA REINE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

SOLLERS JOUE DIDEROT (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

SOS FANTOMES (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (561-41-46) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

SOUVENIRS SOUVENIRS (Fr.) : Logos I, 5e (354-42-34) ; Calypso, 17e (380-30-11).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), **LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI** : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio Galande, 5e (H.sp.) (354-72-71).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

UN ÉTÉ D'ENFER (Fr.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LA VENGEANCE DU SERPENT A PLUMES (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Miramar, 14e (320-89-52).

Les grandes reprises

ACCIDENT (Ang., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

L'ANNÉE DERNIÈRE A MARIENBAD (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

L'APPRENTISSAGE DE DUDDY KRAWITZ (v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

ASSURANCE SUR LA MORT (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

L'AVENTURE DE Mme MUIR (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (329-11-30).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71) ; Arcades, 2e (233-54-58).

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE CARROSSE D'OR (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

LE CHAT QUI VENAIT DE L'ESPACE (v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES COMPÈRES (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LA CORDE (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Rive Gauche, 5e (329-44-40).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-It., v.o.) : Latina, 4e (278-47-86) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : St-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots. A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

DUEL (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

EXCALIBUR (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA FLUTE ENCHANTÉE (Suéd., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

GRAINE DE VIOLENCE (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

GUN CRAZY (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40).

INDIA SONG (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) : Boîte à films, 17e (H. sp.) (622-44-21).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOELAND (A. v.o.), UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Biarritz, 8e (562-20-40).

LA JOYEUSE PARADE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA LÉGENDE DU GRAND JUDO (Jap., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).

LOLITA (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

MA FEMME EST UNE SORCIÈRE (A. v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

MEDEE (It., v.o.), Le Latina, 4e (278-47-86).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

METROPOLIS (A.), Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Logos II, 5e (354-42-34).

NORMA RAE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

PAS DE PRINTEMPS POUR MARNIE (A. v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

RASHOMON (Jap., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).

ROCCO ET SES FRÈRES (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

RUE CASES-NEGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

SHANGAI EXPRESS (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40).

SHINING (A., v.o.) (**) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Denfert, 14e (321-41-01).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Grand Pavois, 15e (H.sp.) (554-46-85).

LE TEMPS DE LA REVANCHE (v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

THE ROSE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LA TRICHE (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

VICTOR VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).

WHISKY A GOGO (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (354-42-34) ; Balzac, 8e (561-10-60).

هكذا من الأصل

CINEMA

Les festivals

BANDES DESSINÉES (v.o.), Action Christine, 6e (329-11-30), mer. : Buckero Banzai ; jeu. : Captain America ; ven. : Bullshot ; sam. : Toxic Avenger ; dim. : The new aventure of Tarzan ; lun. : The Incredible Hulk ; mar. : The Return of Cap'tain Invincible.

LES BRANCHÉS DE L'AMÉRIQUE (v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h, 24 h : L'Homme qui venait d'ailleurs ; 14 h, 20 h : New-York 1997 ; 16 h, 22 h : Outsiders ; 18 h : Italian American, American Boy.

CINÉMA ALLEMAND (v.o.), St-Ambroise, 11e (700-89-16), ven. : 16 h ; lun. : 20 h : l'Année des 13 lunes ; jeu. : 20 h ; mar. 14 h 15 : Allemagne, mère blafarde.

FASSBINDER (v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), mer., jeu., ven., sam., dim., mar., 14 h : Lili Marleen ; lun., 14 h, jeu. 18 h : la Roulette chinoise ; mer, jeu., ven., sam., dim., mar., 16 h : Lola, une femme allemande ; lun., 16 h ; sam., 18 h : Pourquoi M.R. ; mer., 18 h ; lun., 22 h : Liberté à Brême ; ven., lun., 18 h : les Larmes amères de Petra Von Kant ; dim., 20 h, sam., 22 h : Nora Helmer ; mer., jeu., ven., mar., 20 h : Despair.

J. COCTEAU 7e ART Beaubourg, 3e (278-34-15) : dim., 12 h 30 : le Sang d'un poète ; dim., 14 h : Orphée ; dim., 16 h : le Testament d'Orphée.

M. DURAS : Denfert, 14e (321-41-01) ; dim., 12 h : le Camion ; lun., 12 h : Aurélia Steiner. — République-Cinéma, 11e (805-51-33) ; mar., 16 h : Détruire dit-elle.

ÉLOGE A LA RIGUEUR : E. ROHMER République-Cinéma, 11e (805-51-33), jeu., 18 h, sam., 20 h, lundi, 16 h : la Femme de l'aviateur ; mer., 20 h, ven., 18 h, dim. 16 h : la Collectionneuse ; mer., dim., 18 h ; jeu., lun, 20 h : l'Amour l'après-midi ; sam., lun., 18 h : le Genou de Claire ; ven., 16 h : la Marquise d'O.

C. GRANT (v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; mer. : la Mort aux trousses ; jeu. : Chérie, je me sens rajeunir ; ven. : Lady Lou ; sam. : l'Impossible M. Bébé ; dim. : Mon épouse favorite ; lun. : Allez coucher ailleurs ; mar. : Sylvia Scarlett.

A. HITCHCOCK (v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47), mer., jeu. : Sueurs froides ; ven., sam. : Fenêtre sur cour ; dim., lun., mar. : Mais qui a tué Harry ?

A. KUROSAWA (v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68) ; jeu. 21, lun. 19 h 30 : Rashomon ; jeu. 19 h, lun. 21 h : la Forteresse cachée ; mar., 21 h : l'Ile nue ; sam., 18 h 30 : Barberousse ; mer. et ven., 21 : le Château de l'araignée.

M. MONROE (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81), mer., sam. : Chérie, je me sens rajeunir ; jeu., lun. : la Joyeuse Parade ; ven., dim., mar. : Les hommes préfèrent les blondes.

PROMOTION DU CINÉMA. (v.o.), Studio 28, 18e (606-36-07), mer. : l'Histoire sans fin ; jeu. : la Vipère ; ven. : Un amour interdit ; sam. : l'Année des méduses ; dim., mar. : Greystoke, la légende de Tarzan.

HOMMAGE A TRUFFAUT : Club de l'Etoile, 17e (380-42-05) ; mer, dim. : les Quatre Cents Coups ; jeu., sam., lun. : Jules et Jim ; ven., mar. : la Peau douce.

UNE SAINE JEUNESSE (v.o.), Boîte à films, 17e (622-44-21) : jeu., ven., lun., mar., 13 h 45 : Get Crazy ; jeu. ven., lun., mar, 15 h 30 : les Anges de fer ; mer., jeu., ven., lun., mar., 17 h 30 : Rude Boy ; mer., jeu., ven., lun., mar, 19 h 45 : le Succès à tout prix ; mer., jeu., ven., dim., mar. 21 h 30 ; ven, sam., 0 h 45 : la Grande Escroquerie du rock'and roll.

O. WELLES (v.o.) : Olympic, 14e (544-43-14) ; en alternance : Citizen Kane ; Mr Arkadin, et t.l.j. 18 h (sf sam., dim.) : Othello.

Les séances spéciales

L'AGE D'OR (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56), dim. 20 h 30.

AMERICAN GIGOLO (*) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 13 h 50.

L'AMI AMÉRICAIN (All., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

BIQUEFARRE (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14), 18 h (en sem.).

CASANOVA (de Fellini) (It., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56), dim. 18 h.

CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h.

LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 19 h 50.

COTÉ CŒUR, COTÉ JARDIN (fr.) Olympic-Entrepôt, 14e (544-43-14), 18 h (en semaine).

LE DOULOS (Fr.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.

EASY RIDER (*) (A. v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 15 h, sam. 24 h.

FARREBIQUE (Fr.) Olympic, 14e (544-43-14), 18 h (en sem.).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 13 h, ven. 24 h + *République-Cinéma, 11e*, (805-51-33), mer., jeu., dim., mar. : 22 h

LES JOUEURS D'ÉCHECS (Ind., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), lun., mar. 11 h 55.

MASH (A. v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) 18 h30.

MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (A. v.o.) Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), jeu. 22 h 10.

LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), lun., mar. 11 h 50.

LE PONT DU NORD (Fr.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

LA PRISE DE POUVOIR PAR LOUIS XIV (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), dim. et mar. 11 h 40.

QUERELLE (*) (All., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32) mer., ven., dim. 18 h 10.

LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 45.

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) Boîte à films, 17e (622-44-21) mer., jeu., ven., sam. 17 h 45.

THE ROSE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) mer., 15 h 45, sam. 14 h, mar. 22 h.

WANDA (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 9

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm (Haendel, Beethoven, Lutoslawski).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : M. Horne, M. Katz.

Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Ensemble vocal J.-P. Lore (Ramirez).

Maison des cultures du monde, 20 h 30 : Chœurs de Bulgarie (Vopijashe, Pessen, Den...).

Salle Gaveau, 20 h 30 : B. Pietri (Brahms, Chopin).

Renaissance, 18 h 30 : E. Sombart (Schubert, Medtner, Schumann...)

JEUDI 10

Salle Pleyel, 20 h 30 : voir le 9.

Salle Gaveau, 20 h 30 : B. Pietri (Liszt, Ravel).

Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : Camerata Academica de Salzbourg, dir. : S. Vegh (Mozart, Schubert, Bartok).

Eglise Saint-Médard, 21 h : Chorale et orchestre Vuillermoz, dir. : F. Vuillermoz (Vivaldi).

Eglise de la Madeleine, 20 h 45 : Chœur et orchestre de l'école normale supérieure, dir. : P. Holiner (Bach).

VENDREDI 11

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : F. Leitner (Glière, Mahler).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : J.-P. Wallez (Bach).

Renaissance, 18 h 30 : voir le 9.

Salle A. Marchal, 20 h 45 : Orchestre de Marly, dir. : H. Rasquier (Ginastera, Bartok, Poulenc).

Salle Gaveau, 20 h 30 : A. Dumay, P. Barbizet.

Notre-Dame-des-Victoires, 21 h : G. Morançon (Messiaen).

Salle du Bon Conseil, 21 h : A. Kiss, M. Spanyi, A. Szekely, E. Petofi, B. Mate (Esterhazy).

Sorbonne, Amphi Richelieu, 12 h 30 : M. Debost, N. Lee (Schubert, C.P.E. Bach, Prokofiev).

SAMEDI 12

Salle Pleyel, 20 h30 : voir le 11.

Eglise Saint-Merri, 21 h : Orchestre de chambre Continuo (Bach, Haendel, Vivaldi).

Eglise Saint-Georges, 20 h 30 : Amaryllis.

Salle Gaveau, 20 h 30 : T. Nikolaeva (Bach).

DIMANCHE 13

Eglise Saint-Merri, 16 h : Quatuor Ulysse (Reicha, Tcherepnin, Griffith Rose...).

Salle Pleyel, 17 h 45 : Orchestre des concerts Lamoureux (Wieniawski, Berlioz).

Théâtre des Champs-Elysées, 18 h 30 : Orchestre des concerts Pasdeloup, dir. : J.-S. Béreau (Rossini, Paganini, Respighi...).

Théâtre du Rond-Point, 10 h 45 : Quatuor Brandis (Wolf, Beethoven).

Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 17 h : M. Mehl.

Eglise Saint-Roch, 17 h : Ensemble polyphonique de Versailles, dir. : S. Roger (Monteverdi, Gabrieli, Schütz...).

Eglise des Billettes, 10 h : R. Delosme (Krebs, Byrd, Daquin).

Théâtre 14, 11 h : Ch. Boulier, Th. Girard (Brahms, Ravel, Paganini).

Confluences, 18 h 30 : CMC (Vasquez, Guerrero, Taira...).

Ecole Alsacienne, 18 h 45 : G. et B. Picavet (Franck, Beethoven, Schubert...).

LUNDI 14

Musée Grévin, 20 h 30 : T. Nikolaeva (Bach).

Athénée, 20 h 30 : R. Scotto.

Eglise Saint-Etienne-du-Mont, 20 h 30 : Ensemble les Musiciens du Louvre, dir. : M. Minkowski, Chorale de l'E.N.M. du Raincy, dir. : F. Herr (Purcell).

MARDI 15

Salle Pleyel, 20 h 30 : D. Barenboïm (Beethoven).

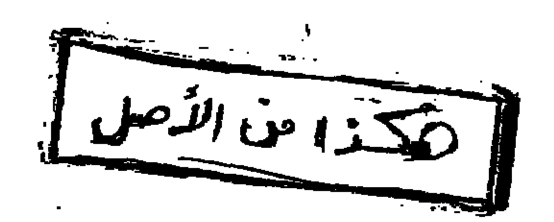
Théâtre des Champs-Elysées, 18 h 30 : Ch. Jaquet, B. Cramoix, D. Longuet (d'Indy, Ropartz, Magnard...).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : J.-P. Wallez (Bach).

Mairie du XVIIe, 20 h 30 : M. Simon, A. Pellerin (Debussy, Britten, Brahms...).

Musée Grévin, 19 h 30 : Les musiciens amoureux (Rodrigo, Albeniz, Soler...).

Salle Cortot, 20 h 30 : B. Biot (Schumann, Ries, Beethoven).



MUSIQUE

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHÈRE (249-74-30), mer. 20 h 30 : Blues F. Alysse ; 22 h 30 : E. Mell ; jeu., 20 h 30 : C. Arnaud ; ven. 20 h 30 : J. Ardow ; 22 h 30 : Tsoa ; sam. 20 h 30 : Tilt, ; 22 h 30 : Terra do Brasil ; lun. 20 h 30 : F. Firmin, 22 h 30 : Jazzimut ; mar. 20 h 30 : Jazz d'échappement ; 22 h 30 : Dunes.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : M. Saury Jazz Music (dern. le 12) ; le 15 : G. Leroux Washboard Group.

DUNOIS (584-72-00), les 10, 11, 12, à 20 h 30, Ch. Rollet ; le 14, à 20 h 30 : Zeff.

L'ÉCUME (542-71-16), le 12 à 24 h : G. Menousek, Jane X.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), mer., lun., 22 h ven., sam. 24 h : Mattew et Tao ; 22 h : jeu., dim. : Y. Chelala ; ven. : Roy Lega, sam. : H. Gulbay, mar. : Ph. Bruno ; 0 h 30 : mer. les Sœurs Anconina ; jeu. : A. Lowman ; ven. : Worthy ; sam. : J. Bonard ; dim. : M. Chevalier ; lun. : M. Silva ; mar. : P. Knowles.

MONTANA (548-93-08) (D.), 22 h : R. Urtreger.

MUSIC'HALLES (261-96-20), 23 h : O. Hutman, M. Bertaux, T. Rabeson (dern. le 12) ; le 15 : F. Couturier, F. Jeanneau, J.-P. Celea, T. Rabeson.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, le 9 : S. Grossman, Ph. Catherine ; le 10 : M. et P. Villaroel ; les 11, 12 : G. Blaster ; le 15 : 29th Street Saxophone Quartet.

PETIT JOURNAL (326-28-59) : 21 h 30 : mer. : Watergate Seven+one ; jeu. : Cl. Tissendier ; ven. : Quintette de Paris ; sam. : Metropolitan Jazz Band ; lun. : Hollywood Swing Boys ; mar. : M. Anconina, Ph. de Preissac.

PETIT OPPORTUN (236-01-36) 23 h : E. Barret, E. Daniel, S. Persiani, P. Lemoal.

PHIL'ONE (776-44-26), 22 h, les 11, 12, 13 : Ch. Ewanje.

SLOW CLUB (233-84-30) (D.), 21 h 30 : S. Guérault, B. Vasseur (dern. le 12) ; le 15 : J. Lacroix Jazz Orchestra.

LA TANIERE, (337-74-39), les 9, 10, 11, 12 à 20 h 30 : TSF.

TROIS MAILLETS (354-00-79), mer., jeu., ven., sam. 22 h : La Velle.

TROU NOIR (570-84-29), 21 h 30, le 9 : R. Kenyatta, D. Robenca.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

CINQ DIAMANTS (570-84-29) (D., L.), 21 h : Ph. Val.

FORUM DES HALLES (297-53-47) (S., D.), 21 h : Tuffic au mariage (dern. le 12).

GYMNASE (246-79-79), 21 h, dim., 18 h : Thierry Le Luron.

MAISON DE L'AMÉRIQUE LATINE (222-97-60), le 10 à 19 h : Musique fiction.

MARIE-STUART (508-17-80), le 15 20 h 30 : L. Klein.

MOGADOR (285-28-80) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Bye-Bye Show-Biz, (à partir du 12).

OLYMPIA (742-25-49), (D. soir, L.) dim. 17 h : E. Butler, (dern. le 13) ; à partir du 15 : M. Lagueyrie.

PALAIS DES CONGRÈS (758-17-94), les 9, 12, 13 à 14 h et 17 h 30 : Ch. Goya.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), mer. 14 h, jeu., ven., mar. 20 h 30, sam. 14 h, 17 h 30 et 21 h, dim. 14 h et 17 h 30 : le Cirque de Moscou.

REX (293-60-99) (D. soir), 20 h 30, dim 16 h : J. Iglesias.

THEATRE DE PARIS (280-09-30) (D soir, L.), 21 h, dim 17 h : Zouc.

TROU NOIR (570-84-29), le 10 à 21 h 30 : Sh. Evans ; les 11, 12, 13 à 21 h 30 : G. Langoureau.

ZENITH (245-44-44) (D. soir, L.). 20 h 30, dim. 14 h 15 : J. Hallyday. (Sous réserves.)

Opérettes

ELDORADO (241-21-80), (mer. soir, D. soir, L.) 20 h 30, mer., sam. 14 h 30, dim. 15 h : Hourra Papa.

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (252-25-15), ven., sam. 14 h 30 et 20 h 30, dim. 14 h et 17 h 30 : les Mille et Une Nuits.

FONTAINE (874-74-40) (D. soir, L.) 20 h 30, sam. 17 h et 21 h 15, dim. 16 h : Orphée aux enfers, (à partir du 12).

Opéra

CIRQUE D'HIVER (338-24-19), (D.), 21 h : l'Arlésienne.

PÉNICHE-OPÉRA ((245-18-20) les 10, 11, 12 à 21 h : Barca di Venezia per Padova – O comme eau.

SALLE GAVEAU (563-20-30), les 9, 14 à 20 h 30, le 12 à 15 h et 20 h 30, le 13 à 18 h 30 : l'Arlésienne.

La danse

18 THÉATRE (226-47-47), (D. soir, L.), 20 h 30, dim 16 h : Aspects danse C. Louvel, (dern. le 12) ; à partir du 15 : Cie du Bijave.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), le 15 à 21 h : Cie A. Germain.

COMMUNICATION

Fin de la grève à Antenne 2

L'assemblée générale des personnels techniques CGT et CFDT d'Antenne 2 a décidé, dans la matinée de mercredi 9 janvier, d'arrêter la grève qui a perturbé depuis lundi 7 l'ensemble des programmes de la chaîne. Les programmes devaient reprendre dès mercredi midi ; le lancement de la télévision matinale devrait donc avoir lieu normalement jeudi matin 10 janvier.

Les vieux démons

On s'apprêtait à saluer son dynamisme et son sursaut, sa mutation et ses ambitions. Voilà un service public, pensait-on, qui avait compris l'âpreté des défis qui se présentaient à lui, liés à l'abandon du monopole, la multiplication des supports et la suppression des frontières. A lui de nouvelles batailles pour conquérir de nouveaux espaces, de nouveaux publics, de nouveaux marchés. A lui le devoir d'ouvrir, d'inventer, d'innover, en respectant ses missions traditionnelles et en refoulant frilosité, corporatisme et bureaucratie. Quelques-uns de ses plus vieux démons !

Le service public nouveau, version 1985, s'affirmait résolument moderne, positif et courageux. La grève de ces trois derniers jours remet en cause cette impression. Le rendez-vous fixé avec le public trois matins de suite ne peut être honoré. Sans doute l'arrêt de travail qui a bloqué toute l'antenne, hormis deux journaux quotidiens, avait-il quelques motifs. Il n'empêche : il suffit d'avoir assisté à l'une ou l'autre des assemblées dites générales, qui regroupaient au maximum une soixantaine de personnes (Antenne 2 compte mille trois cent cinquante employés), pour éprouver un malaise certain.

Aucun respect des travaux et opinions d'une partie du personnel, aucune évaluation de la représentativité du mouvement des grévistes, aucune réflexion sur les conséquences de ce mouvement sur l'image et les finances de l'entreprise. Aucune question posée sur le coût d'une journée de grève (trois à quatre millions de francs en perte de recettes publicitaires). Et lorsque quelqu'un s'est publiquement alarmé du fait que la période correspond à celle des traditionnels sondages du CESP (Centre d'étude des supports de publicité), ce qui pourrait avoir des retombées très négatives dans les prochains résultats d'audience : *« Qu'est-ce que c'est ? »*, s'est exclamé un participant, ajoutant rapidement *« On n'en a rien à foutre des sondages ! »*.

La télévision le matin ? *« Si on ne nous donne pas les moyens que nous exigeons, eh bien, cela signifie qu'on ne peut pas la faire. Après tout, « ils » n'ont qu'à laisser ça à Canal Plus! »* Voilà. Après tout, pourquoi le service public se battrait-il pour faire ce qu'une chaîne privée peur faire elle-même...

Des réflexions qui auraient sans doute excédé ceux qui depuis plusieurs semaines travaillent pour monter les programmes matinaux. Toute l'équipe du matin ne s'est-elle pas imposé de venir chaque jour à 5 heures, depuis lundi, pour préparer journaux, chroniques, animation, comme si de rien n'était et prouver ainsi que tout était fin prêt ?

Déception, lassitude, impatience... Jusqu'à ce que, mardi après-midi, le vent tourne soudain. Une pétition s'est mise à circuler dans la rédaction, signée rapidement par plus de trois cents personnes des diverses catégories de personnel et des syndicats pour dénoncer cette grève *« suicidaire »*. De son côté l'intersyndicale des journalistes SNJ, SNJ-CGT, SJF-CFDT, FO, a *« fait appel au sens des responsabilités de l'ensemble des personnels pour remettre la société en marche, sans pour autant abandonner la négociation »*. De nombreux non-grévistes se sont également mobilisés, et vers 6 heures le conseil de la CFDT décidait d'appeler à la reprise du travail, reprise qui était acceptée le 9 au matin.

Dans la soirée de mardi, le nouveau PDG d'Antenne 2, M. Jean-Claude Héberlé, décidait d'annuler la traditionnelle réception annuelle offerte au personnel. Le montant du buffet prévu au Pavillon Gabriel, sera offert, pour l'aide alimentaire, à une œuvre charitable.

ANNICK COJEAN.

VU

Comme si vous y étiez ?

Mystérieuse énigme de *« grand sage »*, *le tour du monde* en vingt-six semaines, six équipes en compétition, à la clé une somme de 100 000 francs pour les concurrents. Pour le téléspectateur, une « cascade d'aventures ». Il a du toupet, Monsieur Joujou de la télé, l'homme qui nous a gratifié de la *plupart des jeux médiatiques* de ces vingt dernières années. Souvenez-vous, le « Tirlipot », l'illustre « Schmilblic », « les Jeux de 20 heures », eh bien ! c'est lui, Jacques Antoine, qui nous offrait mardi sur TF 1 sa dernière « invention » télévisée, « Les énigmes autour du monde ».

C'est reparti pour un tour... autour de la planète. Toujours la même histoire. Force est de constater – à voir les premières *images et les premières paroles* tapageuses de son animateur Gilles Schneider – que ces fameuses énigmes ne sont qu'un remake médiocre de « la Chasse *aux trésors* » mijoté à la sauce du « Grand raid ». Toute vapeur !

A *cheval à Essaouira, en moto* perchée sur les hauteurs de la Soufrière, l'idée est toujours la même, la technique du pseudo direct – du « comme si vous y étiez » – a étonné un temps, mais, hélas ! commence à lasser.

Le plus stupéfiant est qu'on ne voit rien, sinon une demi-douzaine de jeunes femmes, très courageuses certes, gigoter sur des engins ou s'essoufler sur des espaces lointains, assommées de *questions d'un intérêt plus que* modeste, épelées par un Gilles Schneider au marteau-piqueur.

Comme le monde est riquiqui, se dit-on, de petites images palottes, plongées dans un vacarme du diable. « Comme si on y était ». Eh bien ! on n'y était pas, ou si peu.

MARC GIANNÉSINI.

● *« L'Union » de Reims et la représentation du personnel au comité d'entreprise.* – Le tribunal d'instance de Reims a débouté, lundi 7 janvier, les syndicats CGT, FO et SNJ du quotidien régional *l'Union* de leur action introduite après la décision de la direction du journal tendant à diminuer la représentation des salariés au sein du comité d'entreprise. Il a estimé que la direction était dans son droit en réduisant de neuf à six le nombre des délégués du personnel au comité d'entreprise. La loi de juin 1983 autorise, en effet, à moins d'un accord passé entre syndicats et direction, visant à augmenter la représentation du personnel, à fixer à six au plus le nombre des délégués dans une entreprise comme *l'Union*, qui emploie 600 personnes. Le différend avait été à l'origine d'un mouvement de grève déclenché au mois de décembre 1984 par le syndicat du Livre CGT, qui avait empêché pendant plusieurs jours la parution de certaines éditions du journal. – *(Corresp.)*.

● *Lancement de « l'Handicapé travailleur ».* – Un nouveau périodique s'attachant aux problèmes des travailleurs handicapés vient d'être lancé. Organe du Comité national pour le reclassement et la réinsertion sociale des handicapés, il s'affirme le *« porte-parole des travailleurs handicapés »*.

★ CNRH, 191-193, rue de Verdun, à Suresnes (Hauts-de-Seine).

QUOTIDIEN DE L'APRÈS-MIDI

« La Tribune de l'économie » va remplacer « le Nouveau Journal »

Le Nouveau Journal, quotidien de l'après-midi, édité à Paris, cessera de paraître le 15 janvier, pour faire place à *la Tribune de l'économie*, aboutissement d'un projet mis sur pied par M. Bruno Bertez, qui avait aquis *le Nouveau Journal* il y a tout juste un an, en même temps que l'AGEFI (Agence économique et financière), très connue des milieux boursiers et d'affaires. *« Pour 10 millions de francs payables à crédit »*, M. Bertez, directeur général de l'hebdomadaire *la Vie française*, acquérait *le Nouveau Journal*, à l'AGEFI, société éditrice – dont le capital vient d'être porté à 57,33 millions de francs, – en compagnie de M. Jean-Pierre Peyraud (42,5 %), président de l'hebdomadaire *la Vie française*, ancien directeur de la banque Rivaud, et de M. Noël Mettey (15 %) directeur de la rédaction de *la Vie française*.

Rompant avec la tentative avortée du *Nouveau Journal*, en 1982-1983, pour se placer en concurrence sur le marché des quotidiens généralistes, *la Tribune de l'économie* sera centrée sur l'activité économique et financière, aussi bien nationale qu'internationale. Pour ce faire, M. Bertez a réuni *« la plus importante force de frappe jamais mobilisée en France dans ce domaine »*, c'est-à-dire une cinquantaine de journalistes rescapés du *Nouveau Journal* ou venus des *Echos*, de *l'Expansion*, du *Nouvel Economiste* et du *Monde*, dont nos anciens collaborateurs Jean-Michel Quatrepoint, directeur général de l'AGEFI et de *la Tribune*, et Philippe Labarde, directeur de la rédaction du nouveau quotidien.

Les investissements nécessaires au lancement du projet – 70 millions de francs – ont été couverts pour 23 millions de francs par les réserves de *la Vie française*, 13 millions obtenus par des concours bancaires et 34 millions résultant de la vente de l'immeuble de l'AGEFI (108 rue de Richelieu) dont 17 seront touchés en février prochain et le reliquat à la libération des locaux, le 31 décembre 1985. La réussite de *la Tribune de l'économie* reposera aussi sur la synergie qui doit, selon M. Bertez, s'exercer au sein du groupe pour un rendement maximum des structures comme des informations recueillies. C'est ainsi que la gestion de *« la Tribune »* sera absorbée par la structure existante de *la Vie française*.

Sur le plan rédactionnel, le quotidien ne se pose pas *« en concurrent »* mais *« en complément indispensable »* des journaux à vocation généraliste. *« Il s'agit de désengager l'image du journal, ce qui ne veut pas dire que* la Tribune *sera neutre »*, précise Jean-Michel Quatrepoint, tandis que pour Philippe Labarde il faut *« forger une équipe disparate autour d'un projet commun »*, à seule fin de positionner, sur le plan international, *« le grand organe économique et financier »* qui fait défaut à la presse française. Pour autant, *la Tribune* ne se pose pas en adversaire direct du *Financial Times*. L'objectif visé est de 70 000 exemplaires vendus dans deux ans, dont 50 000 dans dix-huit mois. *« Mais on sera gagnant à partir de 32 000 exemplaires payants »*, déclare M. Bertez.

CLAUDE DURIEUX.

★ Premier numéro de *la Tribune de l'économie* – deux éditions l'après-midi – le 15 janvier ; 32 pages, format tabloïd. Prix : 5 F.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 9 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 40 **Série : Dallas.**
Katherine prépare une confrontation entre Nalda, Jenna et Bobby. J.R. fait chanter Randolph.
21 h 25 **Série documentaire : l'aventure spéléologique.**
De G. Favre et G. Pidoux : Voyage au cœur des glaces. *Trois volets autour des possibilités d'exploration sous-glaciaire : le dynamisme interne des glaciers, l'énergie thermique dans la formation des cavités, la source de chaleur en contact avec la calotte glaciaire, le feu, la glace.*
22 h 25 **Branchés musique : l'Amérique du hip-hop.**
L'équipe du magazine à New-York pour réaliser des reportages, des interviews, des danses de Manhattan à Brooklyn. Les groupes Fats Boys ; Force MD'S ; Kurtis Blow ; Pumpkin.
23 h 10 **Journal.**
23 h 30 **C'est à lire.**
23 h 40 **Tify s'il te plaît, raconte-moi une puce.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 **Téléfilm : Les cinq dernières minutes.**
Crime sur mégahertz, réal. J. Declercq.
Une animatrice de radio libre assassinée un soir après son émission. Le commissaire Cabrol et son adjoint Menardeau enquêtent...
22 h 5 **Magazine : Les jours de notre vie.**
de D. Thibault. *L'homme et le travail : maladies professionnelles et produits toxiques.*
23 h **Journal.**
23 h 25 **Bonsoir les clips.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 **Ring-parade Cadence 3.**
Emission de Guy Lux et Lela Milcic.
Autour de Julio Iglesias.
22 h **Journal.**
22 h 20 **Téléfilm : le Puits artésien.**
De Philippe Delesalle, avec J.-P. Denizon, D. Beaulieu.
Les mésaventures de Claude Coutraine, cressiculteur de son état, confronté aux problèmes de survie et de mode de vie. Choisir entre l'artisanat indépendant et l'industrie lourde...
23 h 15 **Folies ordinaires : Charles Bukowski.**
Série de Barbet Schroeder.
23 h 20 **Prélude à la nuit.**
« In domino confido », de Mikolaj Coomolka, interprétée par la chorale universitaire Sainte-Anne de Varsovie, dir. J. Dabrowski.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Inspecteur Gadget ; 17 h 10, Fraggle rock ; 17 h 35, Le club des puces ; 17 h 45, Contes pour Marie ; 18 h, Rocking chair ; 18 h 30, Jazz à Bordeaux ; 19 h, Feuilleton : Fon-couverte ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Journal.

CANAL PLUS

20 h 5, Top 50 ; 20 h 30, Hill street blues ; 21 h 15, Soap ; 22 h, la Revanche, film de P. Lary ; 0 h 20, Aphrodite, film de R. Fuest ; 1 h 45, Robin des Bois ; 2 h 35, Batman.

FRANCE-CULTURE

20 h **Musique, mode d'emploi** : Romain Rolland, Beethoven 1812.
20 h 30 **Antipodes** : Autour de Wole Soyinka (Nigéria).
21 h 30 **Musique** : Pulsations. Forum des percussions.
22 h 30 **Nuits magnétiques** : Mi-temps.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 **Concert** : « Das Spielwerk », de Schreker, par l'Orchestre de Vienne, et les chœurs Arnold Schoenberg, dir. Peter Gueike, chef des chœurs Erwin Ortner, sol. H. Helm, baryton, J. Mengedoht, soprano, R. Oostwoud, ténor ; complément de programme : Six « Stimmungen » de Haber par Emma Kovamova, piano.
22 h 30 **Les soirées de France-Musique** : feuilleton « Hugo Wolf » ; à 23 h 5, Ephémérides ; à 24 h, Cérémonies : musiques de Géorgie, d'Arménie, d'Azerbaïdjan.

Jeudi 10 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 **Vision plus.**
11 h 45 **La Une chez vous.**
12 h **Feuilleton : Omer Pacha.**
12 h 30 **La bouteille à la mer.**
13 h **Journal.**
13 h 45 **A pleine vie.**
Série : Miss ; 14.45, La maison de TF 1 ; 15.25, Quarté à Vincennes ; *15.55, Images d'histoire* ; 16.30, Les Français du bout du monde (en Louisiane) ; 17.30, La chance aux chansons.
18 h **Dessin animé : Aglaé et Sidonie.**
18 h 5 **Le village dans les nuages.**
18 h 25 **Mini-journal pour les jeunes.**
18 h 40 **Série : Papa et moi.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Cocoricocoboy.**

20 h **Journal.**
20 h 35 **Feuilleton : Maria Chapdelaine**
D'après L. Hémon, réal. G. Carle. Avec C. Laure.
Un conte, pour petits et grands enfants, une légende, celle d'un peuple, une histoire, celle d'une famille luttant pour sa simple survie et celle de leur fille amoureuse. Un paysage polaire, des décors parfaits, des émotions douces et une Carole Laure généreuse qui incarne somptueusement Maria Chapdelaine.
21 h 30 **Les jeudis de l'information : L'enjeu.**
Magazine économique et social de F. de Closets, E. de la Taille et A. Weiller.
Au sommaire : Taiwan, le triomphe de David (le capitalisme à la chinoise) ; la Chine, le réveil de Goliath ; le refus de l'inutilité (les préretraites) ; l'homme du mois : J.-P. Cathiard ; textile : le prêt à gagner.
22 h 45 **Journal.**
23 h 5 **Etoiles à la une.** Emission de F. Mitterrand.
23 h 10 **Cinéma : le Doulos.**
Film français de J.-P. Melville (1962), avec J.-P. Belmondo, S. Reggiani, J. Desailly, F. Dali, M. Piccoli, R. Lefèvre (N.).
Un truand sorti de prison tue un homme par vengeance et prépare un cambriolage avec un ami. Or, celui-ci est soupçonné d'être un indicateur de police. Suspense psychologique traité de façon tragique. Melville se détachait de la mythologie « série noire » au profit de la vérité humaine des personnages. Deux grands rôles pour Belmondo et Reggiani.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 **Télévision du matin.**
10 h 30 **Antiope.**
12 h **Journal et météo.**
12 h 10 **Jeu : L'académie des neuf.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 30 **Feuilleton : Les amours des années 50.**
13 h 45 **Aujourd'hui la vie.** *Boris Vian, toujours.*
14 h 45 **Cinéma : Avant le déluge.**
Film français d'A. Cayatte (1953), avec M. Vlady, J. Fayet, C. Thierry, R. Coggio, J. Chabassol, B. Blier.
Des adolescents de milieux bourgeois forment une bande. Désireux de quitter la France par crainte de la guerre, ils commettent un cambriolage et deux meurtres. Inspiré d'un fait divers, ce film de Cayatte, qui pose le problème de la responsabilité des parents et des éducateurs, étudie certain « mal de la jeunesse » au moment où le conflit de Corée faisait planer la menace d'une nouvelle guerre mondiale.
17 h **Magazine : Un temps pour tout.**
De M. Cara et A. Valentini. *L'abbé Pierre : le bilan.*
17 h 45 **Récré A 2.**
Poochie ; mes mains ont la parole ; les devinettes d'Epinal ; M. Merlin ; Téléchat.
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 10 **D'accord, pas d'accord (INC).**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Feuilleton : L'amour en héritage.**
D'après J. Krantz, réal. D. Hickox. Avec S. Powers, L. Remick, S. Keach...
Deuxième épisode : succès de l'exposition organisée par Mercuès. Kate saisit cette occasion pour l'éloigner de Maggy, et tente de refaire sa vie avec un banquier américain... Mercuès, lui, n'arrive plus à peindre. Une énorme coproduction franco-américaine.
21 h 35 **Magazine : Musiques au cœur.**
D'Eve Ruggieri et P. Camus.
L'opérette : de la Belle Hélène à Phi-Phi, en passant par l'Amour masqué, *une musique légère pour commencer l'année, avec H. Delavault, F. Leroux, S. Voize-Valayre, U. Dietschy, M. Quillevère, A. Host, B. Lavalette, J. Jansen, G. Cachemaille et V. Chevalier.*
22 h 55 **Journal.**
23 h 20 **Bonsoir les clips.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h **Emissions régionales.**
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 **Dessin animé : Lucky Luke.**
20 h 5 **Les jeux.**
20 h 35 **Polar du soir : l'Œil du mort.**
D'après une nouvelle de William Irish, réal. Fabrice Cazeneuve. Avec H. Jaulmes, S. Klajic, P. Desproges...
Un jeune garçon de douze ans partage une passion avec ses camarades : le troc. Un jour, en échange d'un ballon crevé, il reçoit un œil de verre... C'est ainsi que l'on navigue entre l'imaginaire et le réel.
21 h 35 **Journal.**
22 h **Cinéma : Femme entre chien et loup.**
Film belge d'A. Delvaux (1979), avec M.-C. Barrault, R. Van Hool, R. Hauer, B. André, R. Reymen, S. Rouffaer.
Mariée en mars 1940 à un musicien idéaliste flamand, une femme va, pendant douze ans, vivre et ressentir les événements historiques dans sa maison d'Anvers au jardin clos. Cinéaste du rêve et de l'imaginaire, André Delvaux s'est penché, ici, sur la réalité, à travers l'histoire d'une femme (Marie-Christine Barrault, admirable) prisonnière des idéologies masculines.
23 h 45 **Folies ordinaires : Charles Bukowski.**
23 h 50 **Prélude à la nuit.**
« Sonate n° 7 », opus 221, de Charles Koechlin.

CANAL PLUS

7 h, 7/9 M. Denisot ; 9 h, Clara et les Chic Types, film de J. Monnet ; 10 h 45, le Retour de don Camillo, film de J. Duvivier ; 12 h 30, Cabou Cadin (Mister T) ; 13 h 5, Jeu ; 13 h 30, Rue Carnot (et à 18 h 45) ; 14 h, Fanny et Alexandre, film d'I. Bergman ; 17 h, Cabou Cadin (Dessin animé ; Sherlock Holmes ; Benji) ; 18 h 5, Slam ; 19 h 15, Tous en scène (et à 0 h 5) ; 20 h 5, Top 50 ; 20 h 30, Le retour des agents très spéciaux ; 22 h 25, la Traite, film de J. Losey ; 0 h 55, la Femme tatouée, film de Y. Takabayashi.

FRANCE-CULTURE

7 h, Le goût du jour ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, *Les chemins de la connaissance* : histoire et mémoire, la trace des maladies (et à 10 h 50 : Roger Martin du Gard) ; 9 h 5, Les Matinées, une vie, une œuvre : Yachar Kemal ; 10 h 30, Musique : miroirs ; 11 h 10, *Répétez, dit le maître* : la presse à l'école ; 11 h 30, Feuilleton : « Han d'Islande » ; 12 h, Panorama ; 13 h 40, Peintres et ateliers : Patrick Raynaud ; 14 h, Un livre, des voix : « La Ceinture de feu » de Conrad Detrez ; 14 h 30, La RTBF (radio-belge) présente : « Il n'y a plus de bonnes réponses, il y a parfois de bonnes questions », avec Jacques Monod ; 15 h, Dérives : avec Georges Balandier, anthropologue ; 15 h 30, Musique : musicomania : Lachimae Consort ; 17 h 10, Le pays d'ici, en direct d'Auch ; 18 h, Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire ta langue... ; à 19 h 15, Rétro ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne ; 19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : l'ophtalmologie ; 20 h, Musique, mode d'emploi : Romain Rolland.
20 h 30 Conversation dans la tour entre un violon et un hibou ; le jeune poète Alabrune ou un pauvre du soir.
21 h 30 Vocalyse : la voix dans le théâtre (Michel Puig).
22 h 30 Nuits magnétiques : plastique.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique : Ferenc Fricsay ; 7 h 10, L'imprévu ; 9 h 8, L'oreille en colimaçon ; 9 h 20, *Le matin des musiciens* : la galaxie luthérienne... de Luther à J.-S. Bach... « Autour du haut-baroque » ; œuvres de Zwingli, Buxtehude, Kuhnau, Theile, Scarlatti, Honegger ; 12 h 5, Le temps du jazz : feuilleton « La véritable histoire du Cotton club » ; 12 h 30, Concert : Œuvres de Bach par J.-L. Steueman, piano ; 14 h 2, Repères contemporains : Helmut Lachenmann, Klaus Huber ; 15 h, Les après-midi de France-Musique : Chabrier en son temps ; à 16 h 30, Musique par hasard : *le chaos et l'eden* ; œuvres de Rebel, Kagel, Satie, Cage... ; 18 h, 2 Opérette magazine ; 18 h 30, Jazz-actualités ; 19 h 15, Rosaces, magazine de la guitare.
20 h 4 Avant-concert.
20 h 30 Concert (en direct de Radio-France) : « Adagio et fugue pour cordes en ut mineur », « Allegro et andante en fa majeur », « Divertimento en si bémol majeur » de Mozart, « *Quartettsatz en ut mineur* » de Schubert, « Divertimento pour cordes » de Bartok, par la Camerata Academica de Salzbourg, dir. Sandor Vegh.
23 h Les soirées de France-Musique, Ephémérides ; à 24 h, Docteur Hermann et Mister Hitchcock.

LE CARNET DU Monde

Mariages

— Jacqueline LONDON,
professeur à l'université Paris-VII,

et

MARC GIRARD,
professeur à l'université Paris-VII,
directeur scientifique
de l'Institut Pasteur Production
(Pasteur vaccins),

sont heureux de faire part de leur mariage, qui a eu lieu le samedi 5 janvier 1985.

6, rue César-Franck,
75015 Paris.

Décès

— Blanquefort. Paris. Menton.

Mme André Ariola,
M. Pierre Ariola,
Mlle Paulette Ariola,
M. et Mme Roger Labre,
Mme Aldo Rondelli
et ses enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. André ARIOLA,
ingénieur des Arts et métiers
Paris-XXII,

survenu le 31 décembre 1984, dans sa quatre-vingt-unième année.

Les obsèques ont eu lieu, le 4 janvier 1985, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Marie Aucouturier,
M. et Mme Michel Aucouturier,
M. Georges Aucouturier,
M. et Mme Jacques Derrida,
Mme Marie Simek-Aucouturier,
Mme Marcelle Aucouturier,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Gustave AUCOUTURIER.

Les obsèques ont lieu, dans la plus stricte intimité, à Brie (Charente).

4, rue de Picardie,
91130 Ris-Orangis.

— M. et Mme Marcel Azan,
M. et Mme Maurice Pinto,
Le docteur et Mme Jacques Azan,
Mlle Esther Azan,
Elsie et Arnold Apfelbaum,
Daniel et Katty Azan,
Anna, André, Alexandre, Simon, Deborah, Gabrielle, Daniel,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-*enfants*,
ont le regret de faire part du décès de

Mme Elisa AZAN.

L'enterrement aura lieu au cimetière parisien de Pantin, le jeudi 10 janvier 1985, à 11 heures.

20, rue de la Plaine,
75020 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean-Claude BALLESTER,

ingénieur en chef du GREF,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
croix de la valeur militaire,

survenu le 3 janvier 1985 à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée, à 8 h 30, le vendredi 11 janvier, en l'église Saint-Séverin, à Paris-5e.

L'inhumation au cimetière de Neuville-sur-Saône (Rhône) sera précédée d'une bénédiction à l'église, le samedi 12 janvier, à 9 heures.

De la part de

Son épouse,
Ses sœurs et beaux-frères,
De toute sa famille,
Et de tous ses amis.

— Jean Bardin
a la douleur de faire part du décès de son père,

M. Ernest BARDIN,
survenu dans sa quatre-vingt-cinquième année, le 8 janvier 1985, à Moulins.
Les obsèques auront lieu, le jeudi 10 janvier, à 15 heures, à Agonges (Allier).

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Le directeur,
Le conseil d'administration,
Les enseignants,
Les étudiants,
Le personnel administratif de l'Ecole d'architecture de Paris-La Villette—UP 6,

ont le regret de faire part du décès de

M. Gérard BRASSEL,

professeur, architecte, peintre,
membre du conseil d'administration,

survenu le 6 janvier 1985.

— Le directeur du service d'aéronomie du Centre national de la recherche scientifique,
Ses collègues,
collaborateurs et amis,
Et tout le personnel du laboratoire,

ont la grande tristesse de faire part de la mort de

Gérald CHANIN,
maître de recherches au CNRS.

Verrières, le 8 janvier 1985.

— Mme M.-L. Gilbert-Jules,
et toute sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. GILBERT-JULES,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur
dans l'ordre national du Mérite,
grand croix de l'ordre de Victoria,
avocat à la cour d'appel
d'Amiens (1925-1961),
bâtonnier de l'ordre (1951-1953),
sénateur de la Somme (1948-1959),
secrétaire d'Etat au budget,
ministre de l'intérieur (1954-1957),
membre du Conseil constitutionnel
(1959-1968),

survenu à Paris, le 31 décembre 1984, dans sa *quatre-vingt-deuxième année*.

Les obsèques civiles ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

(*Le Monde* du 2 janvier.)

— Mme Paul Guise,
Mlle Myriam Guise,
M. et Mme Jacques Burrus
et leurs enfants,
Mlle Claire Guise,
M. et Mme Bernard Guise
et leurs enfants,
M. et Mme Yves Guise
et leurs enfants,
M. et Mme Yves Heude
et leurs enfants,
Ainsi que ses frères et sœurs,
Mlle Andrée Guise,
Mlle Hélène Guise,
M. et Mme Pierre Guise,
ont la douleur de faire part du retour à Dieu de

M. Paul GUISE,
ingénieur de l'Ecole centrale
des Arts et *Manufactures*,
lieutenant-colonel de réserve,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,

décédé le 7 janvier 1985, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame d'Auteuil, le vendredi 11 janvier, à 13 h 45.
L'inhumation aura lieu, à Saint-Serain-du-Plain (Saône-et-Loire), à une date ultérieure.

3, rue du Capitaine-Olchanski,
75016 Paris.

— Pierre-François, Hugo, Etienne,
ses fils,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Anne-Marie ROY,
née Prouteau.

36, rue de l'Aigle,
92250 La Garenne-Colombes.

— Les artistes et les amateurs de peinture tiennent à rendre hommage au peintre

Eric SCHMID,

décédé le 30 décembre 1984.

Homme d'une culture encyclopédique et profondément humaniste, Eric Schmid était l'un des plus *talentueux* héritiers de la peinture de l'Ecole de Paris. Son œuvre, méconnue par la critique, est largement représentée dans les plus grandes collections privées.
Une fondation lui est consacrée au Canada.

Communications diverses

— Naïse Stern
vous invite à venir voir les nouvelles peintures de
Jean-Pierre GUIOT,
du 8 janvier au 2 février 1985,
du mardi au vendredi : 15 heures-20 heures ; le samedi : 10 heures-12 heures et 15 heures-20 heures.
25, avenue de Tourville, 75007 Paris.
Tél : 705-08-46.

Soutenances de thèses

— Université de Lyon-II, vendredi 18 janvier, à 14 heures, salle des Colloques, M. Joseph Yacoub : « la question assyro-chaldéenne, les puissances européennes et la société des Nations, 1908-1938 ».

ÉCHECS

Le championnat du monde

KARPOV GAGNE... LA « BATAILLE » DE LA SALLE DES COLONNES

Comme prévu, Karpov n'a pas gagné la 39e partie ajournée lundi et conclue mardi par la nullité sur sa proposition mais il a *gagné*... la « bataille » de la salle des colonnes. En effet, le championnat du monde ne sera pas déplacé à l'Hôtel Sport, dans la banlieue de Moscou, comme l'avaient décidé les organisateurs du match (*le Monde* du 9 janvier).

Karpov avait opposé à cette décision une résistance aussi opiniâtre que celle que lui offre Kasparov sur l'échiquier, *mais il a fallu tout de même*, rapporte l'AFP, *« une intervention au plus haut niveau »* (certains citent M. Demitchev, ministre de la culture) pour que le *comité* d'organisation cède à la volonté du champion du monde. Le combat se poursuivra donc sous les lustres de la salle des colonnes de la Maison des syndicats.

Combat interminable — on en sera le jeudi 10 janvier au quatrième mois — qui aiguise l'humour des *Moscovites*, à preuve, cette histoire *inventée de toutes pièces* qui circule à Moscou : la *Pravda* annonce le décès de Karpov *« à l'âge de quatre-vingt ans, sur le score de cinq victoires à une... »* C'est le score qui est le sien depuis vingt-six jours maintenant contre un Kasparov imperturbable qui aura les blancs, mercredi pour la quarantième partie.

Blancs : KARPOV.
Noirs : KASPAROV.
Trente-neuvième partie

Position à l'ajournement. *Blancs* : Rg2, Tb5, Cf3 et f4, Pé3, f2, g3 et h2. *Noirs* : Rg7, Td7, Fc3, Cé4, Pd5, f7, g6 et h6.

41. ...	Cf6	46. g4	hxg4
42. h3	h5	47. hxg4	Cxg4
43. Tb3	Cé4	48. Cé2	d4
44. Ta3	Rg8	Nulle.	
45. Ta4	Cf6		



ÉDITION

CRISE CHEZ ROWOHLT A HAMBOURG

La nomination d'un nouveau directeur suscite les protestations des auteurs

De notre correspondant

Bonn. – Les éditions Rowohlt, l'un des fleurons de l'édition allemande, sont en ébullition. Deux ans après la vente de la prestigieuse maison de Hambourg au groupe d'édition Holtzbrink de Stuttgart, la décision des nouveaux propriétaires d'imposer, sans consultation, un directeur de leur choix, provoque une levée de boucliers non seulement parmi les collaborateurs de la maison, mais également parmi les auteurs qui y sont publiés. Une centaine d'entre eux, dont Günter Grass, Jürgen Fuchs, Alexander Kluge, Günter Gaus, viennent d'adresser une lettre ouverte à *M. Dieter Holtzbrink*, pour *lui* demander de revoir sa décision et de respecter l'*« indépendance littéraire et politique »* des éditions Rowohlt.

C'est que la vieille maison libérale, pétrie d'histoire et de littérature, craint pour son indépendance d'esprit et n'entend pas être traitée comme un vulgaire objet. Ledig Maria Rowohlt, qui a pris sa retraite il y a deux ans, à l'âge de soixante-quinze ans, avait succédé lui-même à son père Ernest Rowohlt, dont il aime encore à rappeler qu'une des premières acquisitions avait été, pour la somme à l'époque colossale *de 2 millions de marks or*, les droits de Verlaine ! Fermées par Hitler pendant la guerre, les éditions Rowohlt avaient repris leur activité quelques années plus tard, se rendant célèbres par la création du livre de poche allemand, les RO-RO RO, *qui se présentait* à l'origine sous le format d'un journal.

Le journaliste ou le député ?

Elles sont encore aujourd'hui le premier éditeur allemand de livres de poche (elle édite annuellement près de quatre cent mille titres, sans compter environ soixante-dix mille titres dans d'autres types d'édition). Mais leur *réputation*, les Rowohlt père et fils – que l'on compare parfois à un Gallimard allemand – l'ont également due à leur flair. Parmi les auteurs français qu'ils ont publiés figurent notamment Sartre, dont *une édition* complète des œuvres fait aujourd'hui encore autorité, Genet, Camus et bien d'autres.

Lors de la cession de Rowohlt au groupe Holtzbrink, Dieter Holtzbrink s'était engagé à respecter l'autonomie de la maison. Le remplacement du directeur actuel, Mathias Wegner, qui passe au groupe Bertelsman, était l'occasion de vérifier cette promesse. Le comité de lecture avait suggéré au groupe la nomination d'Helmut Duvé, député de Hambourg, responsable des affaires culturelles pour le groupe parlementaire SPD au Bundestag et directeur de la collection « RO-RO Aktuel » depuis 1970 chez Rowohlt.

Convoqué le 21 décembre dernier à Stuttgart pour en discuter, ce dernier apprenait toutefois brutalement que le choix avait déjà été fait, que la direction du groupe avait décidé de faire appel à Michael Naumann, *quarante-trois ans, coresponsable de* la rubrique de politique étrangère à l'hebdomadaire *Der Spiegel* et auteur lui-même de deux livres publiés chez Rowohlt.

Personne ne semble contester que la maison, qui traverse actuellement des difficultés, ait besoin d'un sérieux dépoussiérage. Mais le choix d'un homme sans réelles compétences dans l'édition, même si sa *réputation personnelle n'est pas en* cause, a aussitôt fait naître les pires soupçons. Bien que l'intéressé lui-même se défende de vouloir changer quoi que ce soit à la ligne de la maison, le comité de lecture et les auteurs maison lui ont demandé de se retirer, ce à quoi il s'est refusé mardi. Une nouvelle démarche *devait* être *entreprise* mercredi à Stuttgart par le comité d'entreprise pour tenter une nouvelle fois d'amener M. Dieter Holtzbrink – officiellement en vacances – à revenir sur sa décision.

HENRI DE BRESSON.

CULTURE

M. PIERRE VIOT SUCCÈDE A M. FRANÇOIS BLOCH-LAINÉ A LA PRÉSIDENCE DE L'OPÉRA-BASTILLE

M. Pierre Viot, conseiller maître à la Cour des comptes, est nommé président du conseil d'administration de l'établissement public de l'Opéra de la Bastille, par décret du ministère de la culture publié au *Journal Officiel des 7 et 8 janvier*. Il succède à M. François Bloch-Lainé qui occupait ce poste depuis mars 1982.

Le *remplacement* de M. Bloch-Lainé est consécutif à la loi du 5 septembre 1984 abaissant l'âge de la retraite pour les hauts fonctionnaires de 68 à 65 ans. La promulgation de cette loi avait *déjà conduit au départ* de M. Pierre Desgraupes, alors président d'Antenne II.

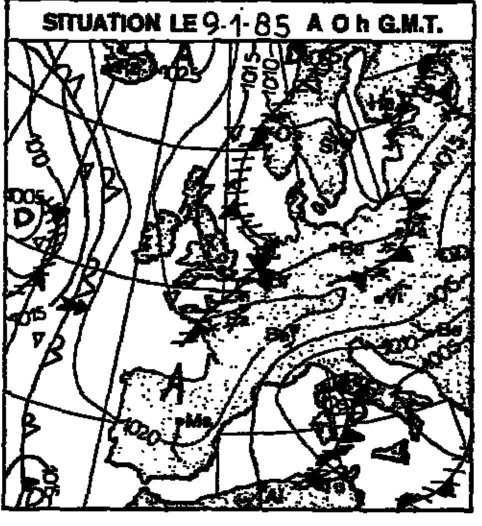
Le choix du successeurs de *M. Bloch-Lainé s'est révélé* particulièrement long et difficile. Ancien président du Crédit lyonnais, ancien directeur général de la Caisse des dépôts et consignations, responsable, en 1981, de la *commission* chargée de faire un bilan sur la situation de la France, au début du septennat de M. Mitterrand, bilan généralement estimé pour sa mesure, M. Bloch-*Lainé alliait en effet sa compétence* de gestionnaire avec une large connaissance des milieux culturels et associatifs. Le maintien du projet de l'Opéra de la Bastille, vivement *contesté, au départ, dans son* principe, lui doit à cet égard beaucoup. Il semble d'ailleurs qu'il doive conserver un rôle important de conseiller auprès des nouveaux administrateurs *de la mission, dont* Mme Michèle Audon est toujours directrice.

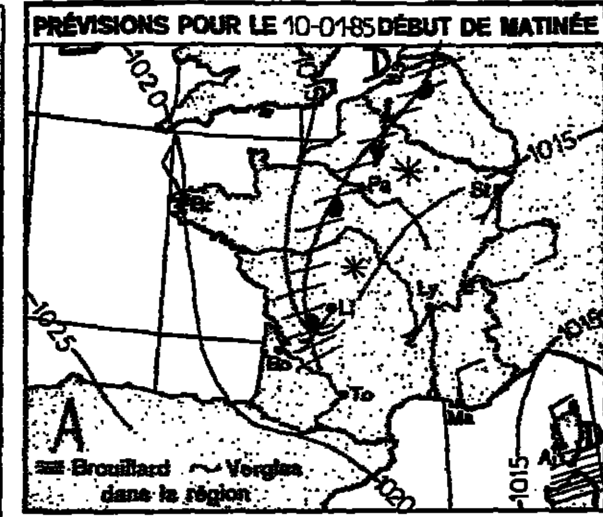
Rappelons, d'autre part, qu'à la suite des restrictions budgétaires et du report de l'inauguration de la salle modulable, M. Jean-Pierre Brossmann vient de démissionner de ses fonctions de directeur artistique de l'établissement public (*Le Monde* du 8 janvier).

[Né le 9 avril 1925 à Bordeaux, M. Pierre-Michel Viot, dit Pierre Viot, *est ancien élève de* l'ENA (1950). Il devient en 1953 auditeur à la Cour des comptes dont il est conseiller maître depuis 1978. De 1955 à 1971, il est chargé de missions auprès de différends ministères. *En 1973*, il est nommé directeur général du Centre national de la cinématographie, poste qu'il occupe pendant dix ans jusqu'à ce que *M. Jérôme Clément* lui succède. (*Le Monde* du 18 octobre 1984). Il devient alors, en décembre dernier, président de l'Association du Festival de Cannes à la place de M. Robert Favre Lebret. *Il est également* membre du conseil d'administration de la SFP, en tant que représentant de l'État, depuis 1982.]

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps prévu en France entre le mercredi 9 janvier à 0 heure et le jeudi 10 janvier à 24 heures.

De l'air maritime moins froid mais humide circulera sur l'ouest du pays tandis que l'air froid continental résistera à l'Est.

Jeudi, en Corse on observera encore quelques averses faibles de neige. Du Nord-Est au nord des Alpes se développeront des éclaircies. De la Bretagne à la Vendée les passages nuageux donneront lieu à quelques averses interrompant les éclaircies.

Ailleurs, le ciel sera généralement très nuageux à couvert et des chutes de neige de faible intensité se produiront.

Les températures minimales atteindront 0 à 2 degrés le long des côtes bretonnes. Elles restent négatives ailleurs avec – 5 à – 8 degrés près des côtes méditerranéennes, – 12 à – 20 degrés du Nord-Est aux Alpes, – 3 à – 11 degrés ailleurs.

Les maxima seront de l'ordre de 0 à + 2 degrés près des côtes de la Manche et de la Méditerranée, + 2 à + 5 degrés près des côtes atlantiques, – 8 à – 15 degrés du Nord-Est aux Alpes, – 1 à – 7 degrés ailleurs.

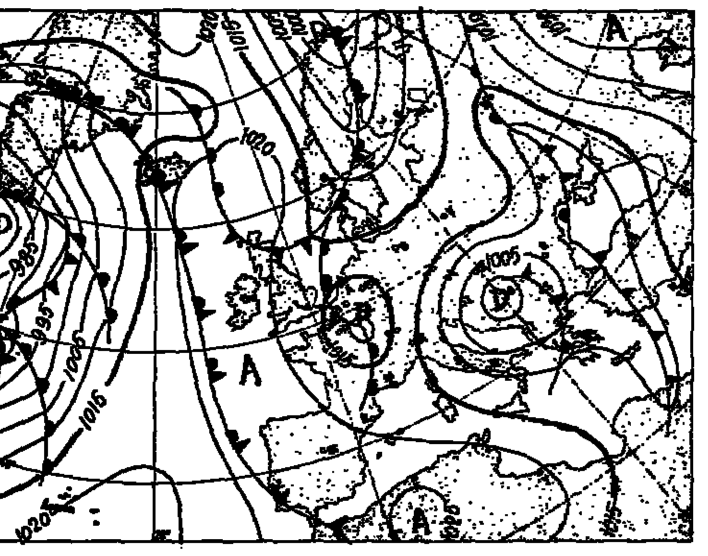
La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 9 janvier, à 7 heures, de 1017,8 millibars, soit 763,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours *de la journée du 8 janvier ; le second, le* minimum de la nuit du 8 au 9 janvier) : Ajaccio, 3 et – 3 degrés ; Biarritz, – 4 et – 12 ; Bordeaux, – 6 et – 15 ; Bourges, – 10 et – 20 ; Brest, 2 et 1 ; *Caen, – 6 et – 5* ; Cherbourg, – 4 et – 4 ; Clermont-Ferrand, – 10 et – 19 ; Dijon, – 10 et – 21 ; Grenoble-St-M.-H., – 8 et – 17 ; Grenoble-St-Geoirs, – 13 et – 15 ; Lille, – 6 et – 8 ; Lyon, – 11 et – 15 ; Marseille-*Marignane, – 5 et – 9* ; Nancy, – 10 et – 18 ; Nantes, – 4 et – 5 ; Nice-Côte d'Azur, – 2 et – 7 ; Paris-Montsouris, – 6 et – 10 ; Paris-Orly, – 8 et – 12 ; Pau, – 7 et – 14 ; Perpignan, 3 et – 7 ; Rennes, – 4 et – 6 ; Strasbourg, – 11 et – 17 ; Tours, – 7 et – 9 ; Toulouse, – 8 et – 17 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 19.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 10 et 5 ; Amsterdam, 0 et – 6 ; Athènes, 17 et 15 ; Berlin, – 5 et – 14 ; Bonn, – 12 et – 12 ; Bruxelles, – 7 et – 9 ; Le Caire, 26 et 16 ; Iles Canaries, 21 et 15 ; Copenhague, – 7 et – 14 ; Dakar, 21 et 16 ; Djerba, 15 et 10 ; Genève, – 9 et – 18 ; Istanbul, 14 et 12 ; Jérusalem, 19 et 5 ; Lisbonne, 9 et 1 ; Londres, – 1 et – 2 ; Luxembourg, – 10 et – 18 ; *Madrid, 2 et – 9 ; Montréal*, – 14 et – 18 ; Moscou, – 4 et – 15 ; Nairobi, 26 et 14 ; New-York, 4 et – 8 ; Palma-de-Majorque, 8 et – 1 ; Rio de Janeiro, 29 (max.) ; Rome, 3 et 0 ; Stockholm, – 13 et – 13 ; Tozeur, 15 et 5 ; Tunis, 12 et 5.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 10 JANVIER 1985 A 0 HEURE (GMT)



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3879

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II						■			■
III									
IV						■			■
V							■		
VI		■			■			■	
VII									
VIII		■							
IX									
X		■				■			
XI			■						

HORIZONTALEMENT

I. Avec lui, le temps c'est de l'argent. – II. Était loin de valoir le talent. Note. – III. Une manière de diviser pour mieux régner. – IV. Grandes familles. Démonstratif. – V. Connut autant de revers que de victoires. Bienheureux. – VI. Deux ôtés de treize. Font la levée. – VII. Trompette de la renommée. – VIII. Sans queue ni tête. – IX. Qui peut donc donner la charge. – X. Sauté à feu vif. Période de migrations. – XI. Ancien. N'ont donc pas perdu l'équilibre.

VERTICALEMENT

1. A la bonne heure ! – 2. Mis en invalidité. – 3. Avec la plus grande recherche ou dans le plus grand détachement. – 4. On les débarque pour mieux les embarquer. – 5. Lit peu confortable pour Foch. Très éprouvé. – 6. Entra donc en relation. – 7. Une épreuve avant l'épreuve. Donnes des bourdonnements. – 8. Donne entière satisfaction. Carrée ou ronde. – 9. A déconseiller même aux « majeurs ».

Solution du problème n° 3878

Horizontalement

I. Monologue. – II. Amok. SARL. – III. Roman. – IV. Opérant. – V. Gibus. – VI. Air. IS. – VII. Noailles. – VIII. TNP. Eu. Ob. – IX. Houille. – X. Épées. O.E.A. – XI. Suspect.

Verticalement

1. Marchanties. – 2. Omo. Ion. Pu. – 3. Nomographes. – 4. Okapi OEP. – 5. Nébuleuse. – 6. Os. Ru. Lui. – 7. Garas. Lot. – 8. Ur. Isolé. – 9. Elites. Béat.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 9 janvier 1985 :

DES ARRÊTÉS

● Modifiant l'arrêté du 27 novembre 1975 relatif aux tribunaux de grande instance dans lesquels plusieurs magistrats du siège sont chargés des fonctions de juge de l'application des peines.

● Modifiant l'arrêté du 22 novembre 1984 relatif à la détermination des quantités de référence des acheteurs de lait pour la période allant du 2 avril 1984 au 31 mars 1985.

CATASTROPHES

Incendie dans un hospice de l'Oise : huit morts et vingt-cinq disparus

Le président de la République s'est rendu sur les lieux

De nos envoyés spéciaux

Grandvilliers (Oise). – Le président de la République est arrivé, mercredi 9 janvier, dès 9 heures, à Grandvilliers, commune de trois mille habitants aux confins de la Somme et de l'Oise, dont l'hôpital rural a été en partie ravagé par un incendie qui s'était déclaré à 1 h 8 mn. Huit personnes âgées de soixante-quinze ans en moyenne, la plupart grabataires, y auraient trouvé la mort, vingt-cinq autre sont portées disparues d'après les premières estimations ; trois corps seulement ont été retrouvés, ce qui rend tout bilan difficile.

Des corps pendaient encore disloqués dans les bâtiments brûlés, l'odeur et la fumée encore se dégageaient des décombres, alors que les pompiers avaient été maîtres du feu dès 2 h 30. Au milieu de la cour, les pauvres guirlandes de Noël gelées sur le sapin de fête.

M. François Mitterrand était notamment accompagné de M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, *de Mme Georgina Dufoix*, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, et de M. Jacques Franceschi, secrétaire d'État *chargé des retraités et des personnes* âgées. Visiblement ému, le président de la République a écouté, sans mot dire, les explications du maire, M. Bouvier, après celles du responsable de la sécurité civile : *« Le feu s'est propagé à une vitesse incroyable, à partir des combles*, lui a-t-on *expliqué. Il a été très difficile de sauver les grabataires au premier étage. »*

Le froid semble être encore à l'origine indirecte du drame, en cette nuit du 9 janvier, dans une Picardie balayée par un vent puissant. D'après l'hypothèse retenue par la gendarmerie, une canalisation d'eau aurait éclaté, à cause du gel sous les toits de la partie hospice de l'établissement, qui abritait cent quarante des cent quatre-vingt-seize lits d'un ensemble, comprenant aussi une maison de retraite et un service médecine. *« Le personnel a vu de l'eau couler dans les chambres »*, explique M. Bernard, directeur de cet hôpital rural. Cette inondation aurait causé un court-circuit à 0 h 55, le feu aurait couvé sous la toiture et les ardoises se seraient effondrées en plusieurs endroits. Ces appels d'air ont permis à l'incendie de se propager à très vive allure ; le vent a fait le reste.

Dès 1 h 8 mn, d'après la protection civile, les premiers secours étaient là ; une demi-heure après, cent cinquante-six personnes, dont beaucoup en petite voiture, certaines pieds nus dans la neige, étaient sorties d'affaire et emmenées à la salle de justice de paix de la mairie. Etrangement, ces vieilles personnes semblent avoir évacué les lieux sans panique apparente. Comme dans un cauchemar éveillé !

Dans les salles du service de médecine où des matelas ont été jetés à terre, les vieillards se plaignent seulement du froid. *« J'ai bien dormi cette nuit »*, a même déclaré l'un d'eux à Mme Georgina Dufoix. *« J'ai perdu toutes mes économies »*, lance un autre. La surveillante ajoute : *« Ils n'ont pas toute leur tête, pour beaucoup. »*

Des lits ont été affectés aux secours dans toute la région. Dix-sept des pensionnaires ont été dirigés vers l'hôpital de Buzenval à Beauvais et vingt-cinq à Clermont. Tous les véhicules de secours et une centaine de pompiers ont participé à l'opération. Deux jours auparavant, dans une commune qui était entièrement bloquée par la neige, les secours auraient été beaucoup plus lents. Ils sont seulement une quinzaine de pompiers bénévoles sur place ; la caserne le plus proche est à 15 kilomètres.

La vétusté des bâtiments, rénovés *récemment, ne semble pas en cause.* Les murs en brique ont résisté au désastre et le personnel présent sur les lieux ne semble pas mettre en cause, pour l'instant, une quelconque carence de surveillance. Cet hôpital jouit d'une bonne réputation dans le canton dont beaucoup de pensionnaires étaient originaires.

NICOLAS BEAU et PHILIPPE LACOCHE.

TEMPERATURES

NOTRE-DAME. – En raison du *froid*, la Caisse nationale des monuments historiques annonce la fermeture provisoire des tours de Notre-Dame. Elles devraient être à nouveau ouvertes au public avec le retour de températures plus clémentes.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 11 JANVIER

« Le Palais de la Cité », 14 h 30, métro Cité, Mlle Allaz.

« L'église Saint-Etienne-du-Mont », 15 heures, devant l'église, Mme Duhesme.

« Le couvent des Minimes », 15 heures, 6, place des Vosges, M. Jacomet (Caisse nationale des monuments historiques).

« Napoléon aux Invalides », 15 heures, grille d'honneur (Academia).

« Le Palais de Justice », 15 heures, métro Cité (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 15, place de l'Hôtel-de-Ville (P.-Y. Jaslet).

« L'histoire de la médecine », 15 heures, 12, rue de l'École-de-Médecine Mme Hauller.

« L'église Saint-Julien-le-Pauvre », 15 heures, devant l'église, Mme Pohyer.

EN BREF

ENVIRONNEMENT

BOIS. – L'Association française des eaux et forêts (AFEF) édite un recueil de 150 pages regroupant les diverses conférences qui ont eu lieu en 1984. Son titre : *l'Utilisation des produits forestiers*. Parmi les sujets traités : la biomasse, le chauffage au bois, recherche et développement du « bois énergie », débouchés des produits forestiers aux fins énergétiques, technologie, prospective, les matériaux et leur mise en œuvre.

★ **AFEF, 1 *ter*, avenue de Lowendal, 75007 Paris. 50 F.**

FORMATION CONTINUE

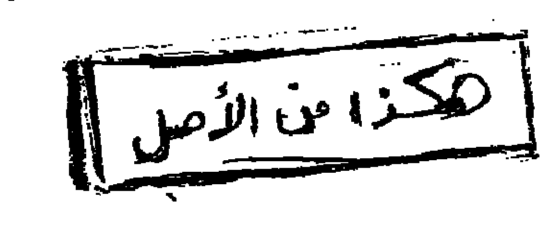
TECHNOLOGIES DE POINTE. – L'Institut d'études politiques de Paris organise, les 12, 13 et 14 février, un séminaire sur le thème : « *Informatique, bureautique, télématique* ». Cette session, qui s'adresse particulièrement aux cadres supérieurs administratifs et commerciaux, a pour but de les familiariser avec les nouvelles techniques de traitement automatisé de l'*information et de permettre* leur insertion dans l'organisation des entreprises.

★ **Service de formation continue de l'Institut d'études politiques de Paris, 215, bd Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. : 260-39-60.**

SALONS

INTERGRAPHIC-IMPRIMA. – *Le* Palais des congrès accueillera les *16, 17 et 18 janvier* 1985 *l'exposition* Intergraphic-Imprima. Douze mille visiteurs sont attendus à cette manifestation qui regroupera environ cent cinquante sociétés spécialisées dans l'illustration graphique, le papier, la photocomposition, la photogravure, l'impression, mais aussi les finitions (timbrage, gaufrage, pelliculage, vernissage, reliure, etc.).

★ **Service de presse, Michèle Lagarde, 28, rue Juge, 75015 Paris. Tél. : (1) 579-10-93.**



هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance (CENCEP)

CHEF DU RESEAU DES CAISSES D'EPARGNE RECHERCHE

Pour sa Direction Organisation Technique
Chargée de concevoir les méthodes, définir les normes et d'élaborer la politique nationale en matière de MOYENS INFORMATIQUES, un

Ingénieur conseil matériels et logiciels
(Réf. 1333)
De formation technique supérieure et ayant acquis une première expérience des systèmes, si possible dans un environnement IBM ou BULL. Des connaissances complémentaires sur les matériels NCR seraient également appréciées.

Pour sa Direction Juridique et Fiscale

Juriste spécialiste crédit
(Réf. 1333)
Diplômé d'études supérieures de droit privé ou de droit des affaires (maîtrise minimum). Sa bonne connaissance des techniques de crédit et des prêts (3 ans d'expérience si possible) lui permettront de participer à l'élaboration et au suivi de la réglementation et d'avoir le rôle de conseil et d'assistance auprès des établissements du réseau.

Pour sa Direction des Etudes
deux collaborateurs

1 diplômé ESC ou équivalent
(Réf. 1334)

1 statisticien ISUP-ENSAE
(Réf. 1335)
Chargé de l'élaboration et du suivi des tableaux de bord ainsi que des études de prévisions.

Pour ces deux postes, une expérience de 2 à 3 ans dans le domaine bancaire, économique ou financier serait vivement appréciée.

Une réponse rapide et un examen confidentiel de votre dossier vous sont garantis par notre Conseil. Merci de lui adresser C.V., photo et prétentions sous la référence choisie ou transmettez-les à C.V. PLUS en composant le 828.40.26 sur votre Minitel.

C.V. PLUS

Jean-Claude Maurice S.A.
397 ter, r. de Vaugirard
75015 PARIS

MEDIA BA AFCOREM

Groupe informatique international

recherche pour son activité

INFORMATIQUE, SCIENTIFIQUE
en forte expansion (Aérospatial, Défense, Nucléaire, Pétrole)

INGÉNIEURS GRANDE ÉCOLE

Quelques années d'expérience pour ÉTUDES AVANCÉES et développements de logiciels (E.F. et D.F.) en mécanique structurale non linéaire HYDRODYNAMIQUE/DYNAMIQUE DES FLUIDES

Postes d'avenir pour candidats de haut niveau

Merci d'envoyer C.V., photo et prétentions à :

ENGINEERING SYSTEM INTERNATIONAL
SILIC 270 - 94578 RUNGIS Cedex.

CONSULTANT CONFIRME
Recrutement de Cadres H/F
Paris

Fondée en 1969, la Société FRANCE CADRES a pour vocation la recherche de cadres expérimentés. Elle jouit d'une bonne image de marque auprès d'une clientèle fidèle et d'un vaste réseau de prescripteurs.
Son activité initialement orientée vers la PME de province se développe vers les entreprises parisiennes.
Son mode d'intervention implique une analyse approfondie de tous les problèmes que pose un recrutement pour l'entreprise et une information précise des candidats.
Cette responsabilité, exercée avec une grande autonomie, convient à un professionnel confirmé travaillant en cabinet ou comme indépendant et déjà bien introduit en clientèle. Formation supérieure. Minimum 32 ans. Débutants s'abstenir.
Adresser CV détaillé s/réf. 242/99 à

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT



22, rue St Augustin 75002 Paris



emplois régionaux

DIRECTEUR FINANCIER ET ADMINISTRATIF
HEC - ESCP ou équivalent +
10 ans d'expérience gestion financière et administrative

Une industrie lourde à Strasbourg recherche ce cadre relevant directement du D.G.
Mission:
- Supervision de la comptabilité (générale, analytique, bilan), du service achat et magasins.
- Relations avec banques, grandes administrations et collectivités locales.
- Montage des financements d'importants investissements.
- Dossiers fiscaux.

Poste de large responsabilité.

Adr. CV dét. ss réf. 1089 à seletec Conseil 67009 STRASBOURG CEDEX

Constructeur informatique recherche pour postes immédiats
INGENIEURS
HARD ou SOFT conn. impératives 8086 et ou PLM ou PASCAL pour applications sur réseaux ou bureautique.

INGENIEURS
SYSTÈME connaissant CTOS et ou MINI 6

INGENIEURS
Téléinformatique connaiss. BSC — X 25 — HDLC
Tél. pour R.-V. 784-74-52.

Société d'expertise comptable Saint-Lazare recherche
CHEFS DE MISSION ASSISTANTS
Ayant DECS + 3 ans d'expérience Cabinet minimum
Env. lettre manuscrite avec C.V. à INTERCONSEIL
39, rue d'Amsterdam, 75008 PARIS.

Le Centre d'Informations Financières organise un stage pour recruter des
CONSEILLERS COMMERCIAUX (H.F.)
(Paris ou Versailles)
- Ayant goût des contacts à haut niveau, sens des responsabilités.
- Formation assurée.
- Rémunération motivante.

Tél. 500-24-03. Poste 41.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC NORD SEINE-ET-MARNE recrute
ATTACHÉ
CHARGÉ DES SERVICES FINANCES et INFORMATIQUE
Exp. administrative et connaissances comptabilité publique souhaitées
Formation universitaire
Rémunération 8.000 F.
Adresser votre candidature sous nº 299.790 M, RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

LA VILLE D'AULNAY-SOUS-BOIS SEINE-SAINT-DENIS recrute
9 GARDIENS DE POLICE MUNICIPALE
- Par voie de concours sur épreuves.
- Par voie de mutation.

Adresser candidature à : M. le maire, conseiller général
Mairie d'Aulnay-sous-Bois
Police municipale
Bd de l'Hôtel-de-Ville
93600 Aulnay-sous-Bois
Rens. sur le concours 869-96-96, p. 11-87.

DEMANDES D'EMPLOIS

F. Attachée direction, 43 ans, expér. assurances, immobilier, marketing, comptabilité et secrétariat. Relations publiques. Écr. s/nº 6.711 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 20 ans, bac A, trilingue anglais, espagnol, B.T. d'hôtesse d'accueil, cherche emploi fixe d'hôtesse d'accueil ou service relations publiques. Permis VL. Libre de suite. Tél. 084-27-72.

J.F. cherche emploi HOTESSE-STANDARDISTE ARCHIVES Tél. 876-73-76.

J.H. 31 ans, doctorats ethno-sc. pol., rel. intern. exp. market., rédact., relat. humaines, arabe, all. courants, dispon. suite, cherche emploi stable. T. (1) 277-13-67 A. Chabel, 1, r. du Roi-Doré, 75003 Paris.

CADRE BANCAIRE
37 ans, dynamique, sciences Po. (Eco. Fi.), Sciences éco expér. diversif., analyse financière, exploitation, international, anglais, allemand, cherche poste banque d'affaires, direction financière banque, assurances, holding, agent change, maison de titres. Ecr. s/nº 1.733 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JOURNALISTE professionnel, 27 ans, expér. quotidien et mensuel, rédact. et secrétariat de rédaction, étudie toutes propositions. Téléphone : 251-21-78.

Cause licenciement économ.
DESSINATEUR-PROJETEUR CHEF DE GROUPE
Position B1/3, 43 ans, expér. génie civil, béton industriel, bât. et préfabricat., rech. situat. équival. 1ᵉʳ entret. écr. ss nº 52.350 à Projets, 12, r. des Pyramides, 75001 Paris, qui tr.

Si vous estimez que votre C.A est suffisant et qu'un vendeur 1ʳᵉ force, trilingue, tous produits, est inutile, cette annonce ne vous concerne pas. Ecr. s/nº 1.760 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. libéré O.M. équivalent D.E.U.G., biologie, anglais et allemand parlés et écrits. Libre de suite, en vue d'un poste de délégué médical sans secteur particulier
M. FORESTIER
39, avenue des Acacias
44250 ST-BRÉVIN-l'Océan.

Femme 39 ans, 13 ans d'expérience secrétariat, diplôme traduction ESIT (DESS bac + 5) allemand, français, anglais, nº URSSAF. Etudie toutes propos. à temps partiel. Ecrire à RÉGIE-PRESSE, sous nº T 069.516 M, 7, r. de Monttessuy, PARIS-7ᵉ.

Cadre 40 ans
RESPONSABLE BUREAUTIQUE
15 ans d'expérience professionnelle administrative et commerciale. Études et mise en place d'applications, formation et encadrement utilisateurs sur micro-ordinateurs cherche poste similaire
Etudie toutes propositions
Ecr. s/nº 6.709 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Dame cinquantaine, papetière spécialisée (30 ans expérience) sérieuses références cherche place stable. Tél. 834-64-46.

H. 45 ans, diplômé lettres arabe, exp. traduction, adaptation, radio, rech. collaboration. Ecr. s/nº 8.820 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Psycho sociologue, 29 ans, exp. d'animation formation, d'accueil, entretiens, ch. emploi dans secteurs : insertion jeunes, réinsertion chômeurs, form. des adultes. M. VINCENT - 545-50-90.

formation professionnelle

PRÉPARATION INTENSIVE
aux concours d'entrée aux écoles
ERGOTHÉRAPIE, PÉDICURE, INFIRMIER (E), AIDE SOIGNANT (E), KINÉSITHÉRAPIE, PUERICULTURE (AUX)
824-14-01.

20 H. STAGE INTENSIF D'INITIATION A LA MICRO-INFORMATIQUE les 18 et 19, 20 et 21 février, les 1 et 2, 3 et 4 avril.
Autres horaires possibles.
Prix : 990 F.
Téléphone : 824-21-26.

propositions diverses

Les possibilités d'emploi à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291 - 09 PARIS.

L'État offre des emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE-CARRIÈRES (C 16) B.P. 402 - 09 PARIS.

secrétaires — secrétaires

SECRETAIRE RELATIONS EXTERIEURES

Importante Société Commerciale. recherche pour son secteur Relations Extérieures une Secrétaire confirmée, chargée du suivi de manifestations et du secrétariat de la presse.
Allemand indispensable. Anglais apprécié.
Grande disponibilité et deplacements à prévoir.
Lieu de travail : Ouest de Paris.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 3154 à CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra - 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

L'immobilier

appartements ventes

1ᵉʳ arrdt

MARCHÉ ST-HONORÉ
Imm. ancien 3ᵉ ét. s/s asc. Très luxueux pied à terre 80 m² + service + Cave EXCLUSIVITÉ JM LEVET S.A. Téléphone : 225-67-02.

3ᵉ arrdt

MARAIS LIMITE IVᵉ Sympathique 3/4 p. calme soleil. Parfait état 95 m² 1.100.000 F MATIMO 272-33-25.

41, RUE DE POITOU 3ᵉ ét. cour, 1 pce cuis., tt cft rénové, libre, visite ce jour. Prix : 280.000 F. SOMEGIM (8) 766-67-24.

MARAIS
Duplex, 180 m², décoration prestigieuse, 7 pces, 2 bains, chbre de service. 2.300.000 F. IMMO MARCADET. 252-01-82.

4ᵉ arrdt

CŒUR MARAIS
Dans HOTEL PARTICULIER NOMBREUSES SURFACES A RÉNOVER. Tél. 236-63-62.

FRANCS-BOURGEOIS
Imm. pierre de taille XVIIIᵉ, restauré. STUDIOS, 2 P. et 3 P. refaits neufs. MATIMO 272-33-25.

6ᵉ arrdt

Appt 350 m²/Seine, soleil.
VUE IMPRENABLE
Cour/jardin privé. 703-32-44.

11ᵉ arrdt

GRAND 4 PCES, 108 m²
RÉPUBLIQUE, imm. ancien restauré, ascenseur, tt cft. 970.000 F. Parking exclusif. IMMO MARCADET 252-01-82.

12ᵉ arrdt

PL. DAUMESNIL PRÈS, dans imm. rénové, beau studio de caractère, mezzanine, poutres, tt cft. Tél. 634-13-18.

PL. DAUMESNIL près, dans imm. rénové, 2/3 pces, cuis., bains, terrasse. Refait neuf. Téléphone : 634-13-18.

13ᵉ arrdt

GOBELINS
Ppraire vd plusieurs BEAUX 2 P., ref. neufs, à partir de 360.000 F. Imm. pierre de t., ravalé. Tél. 526-99-04.

PRÈS PARC MONTSOURIS 5 P., 85 m², TOUT CONFORT 750.000 F. Tél. 589-49-34.

14ᵉ arrdt

RUE D'ALESIA, imm. 1950. 3 pces, tt cft. 526.000 F. Immo Marcadet. 252-01-82.

15ᵉ arrdt

TOUR TOTEM
16ᵉ étage, magnifique séjour + 2 chambres, parking. GARBI. 567-22-88.

17ᵉ arrdt

Ternes at. artiste 703-32-31.
200 m² SUR JARDIN.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY - JEAN-MERMOZ TRÈS BEAU 5/6 PIÈCES 150 m², gd stand., balc., Park. DORESSAY. 624-93-33.

94 Val-de-Marne

PRÈS BOIS VINCENNES Mº Charenton-Ecoles, appt en duplex, séj. 58 m², 2 chbres, mezzanine, faibles charges. 1.180.000 F. MAS IMMOBILIER. 345-88-53.

Province

Dans chalet stand., 6 km, MEGEVE, station hiver, été sur pistes. Vue Mont-Blanc. Appt 44 m² + balcon, séj., chbre, cuis., bns aménagé, w.-c., cave, box skis placards, park. couvert. Prix 585.000 F. Tél. : (50) 58-71-98.

appartements achats

Recherche 1 à 2 p. PARIS préf. 5ᵉ, 6ᵉ, 7ᵉ, 12ᵉ, 14ᵉ, 15ᵉ, 16ᵉ avec ou sans travaux PAIE CPT chez notaire. 873-20-67 même le soir.

STÉ BARDOT IMMOBILIER Rech. urgent sur rive gauche APPTS ttes surf. pour clientèle de qualité. 705-48-55.

SERGE KAYSER
CONSEIL IMMOBILIER RECHERCHE A PARIS appartements et immeubles PAIEMENT COMPTANT Téléphone : 329-60-60.

GROUPE DORESSAY
rech. POUR DIPLOMATES
APPTS 150 à 300 m²
ACHAT OU LOCATION Rive gauche, 8ᵉ-16ᵉ-17ᵉ Neuilly. Tél. 824-93-33.

PROPRIÉTAIRES VOUS DÉSIREZ VENDRE
Un logement avec ou sans clt. Adressez-vous à un spécialiste
IMMO MARCADET
88, r. Marcadet, 75018 Paris Estimation gratuite, publicité à nos frais, réalisation rapide.
TÉL. : 252-01-82.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY-SERVICE
8, av. Messine. 75008 PARIS. APPARTEMENTS STANDING UNIQUEMENT.
562-78-99.

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing 4 pces et plus. 285-11-08.

locations non meublées demandes

Paris

Demande locations. Pour importante société européenne informatique rech. appts 2 à 8 p. Studios, villas Paris et envir. Téléphone : 504-48-21.

J. couple ch. appart. 2 P. cuis., s. eau, W.C. Paris/proche banlieue. Maxi c.c. 2.000/2.500 F Sér. garant. T. 335-29-43.

Région parisienne

Pour stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES 889-89-66 — 283-57-02.

locations non meublées offres

Paris

A LOUER
NOMBREUSES LOCATIONS DISPONIBLES
HESTIA — 296-58-46
91, rue de Richelieu 2ᵉ.

LOCATION DISPONIBLE entre particuliers Paris-banlieue
Tél. : 707-22-05
CENTRALE DES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES 43, rue Claude-Bernard, PARIS-5ᵉ. Métro CENSIER.

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR appeler ou écrire Centre d'information FNAIM de Paris/Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers. 75017 PARIS. T. 227-44-44.

terrains

A 1 h 30 de Paris en Sologne. Terrain à bâtir 2.785 m² eau électricité 40 F m². Tél. 54-88-22-32 heures repas.

viagers

Occupée couple 77/90 ans ppté 7 pces, gde terrasse, vue imprenable, calme, 1.600 m² près Poissy. 55.000 cpt + 7.500 F par mois. 266-19-00.

F. CRUZ 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8ᵉ
Conseil 47 ans d'expérience Px rentes indexées garanties Etude gratuite discrète.

immobilier information

ANCIENS NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES. SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR appeler ou écrire : FNAIM de Paris/Ile-de-France la maison de l'immobilier 27 bis, avenue de Villiers 75017 PARIS Téléphone : 227-44-44.

bureaux

Locations

VOTRE SIEGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL — RC — RM
Constitution de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
355-17-50.

VOTRE ANTENNE A PARIS Bureau ou domiciliation avec secrétariat partagé. Tél. : (1) 346-00-55.

Siège social rue ST-HONORÉ. Constitution stés tous serv.. PARIS ILE-DE-FRANCE INITIATIVES — 260-91-63.

fonds de commerce

Ventes

Vend fonds de commerce horlogerie-bijouterie PARIS 15ᵉ. 400.000 F loyer 1.000 F par mois, stock en plus. Tél. 557-79-81.

l'agenda du Monde

Particuliers

(offres)

A VENDRE AMPLI SCOTT A LAMPES TYPE 299. Tél. à partir de 19 h au 339-05-84.

Bijoux

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS
MODERNES - BRILLANTS ARGENTERIE - VIEIL OR
PERRONO Joailliers-orfèvres à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin Etoile, 37, av. Victor-Hugo Ventes. Occasions, Echanges.

Cours

MATHÉMATIQUE, PHYSIQUE Toutes classes secondaires MATH. SUP. SPÉCIALE Prof. expérimenté. 558-11-71.

Soldes

DEVERNOIS
SOLDE
DE — 20 % à — 50 %
COLLECTION HIVER
13, rue La Boétie, 75008 Paris.

NEW-NAT
SOLDE COLLECTION HIVER HOMME - FEMME - ENFANT
NEW-MAN — 40 %
11, rue La Boétie, 75008 Paris.

Moquettes

A SAISIR
MOQUETTE 100 %
pure laine Woolmark
Prix posée : 99 F/m²
Téléphone : 659-81-12.

Psychanalyse

UN PSYCHANALYSTE reçoit sur rendez-vous au 735-26-85.

Troisième âge

RÉSIDENCE Les CÈDRES 10' Pte Italie, Paris
Tourisme, repos retraite reçoit toutes personnes tous âges, valides, semi-valides, handicapés, lbres assurés, petits animaux familiers acceptés. 33, av. de Vitry 94800 VILLEJUIF (1) 726-89-63 (1) 638-34-14.

Vacances - Tourisme - Loisirs

JURA
Secteur MÉTABIEF au pied des pistes de Ski de fond
A louer studio 4 personnes tt cft. Tél. (81) 49-00-72.

Driscoll House Hotel 200 chambres à un lit. Demi-pension. £ 55 par semaine adultes entre 21-60 ans. S'adresser à 172, New Kent Road London SE 1 Téléphone : 01-703-4175.

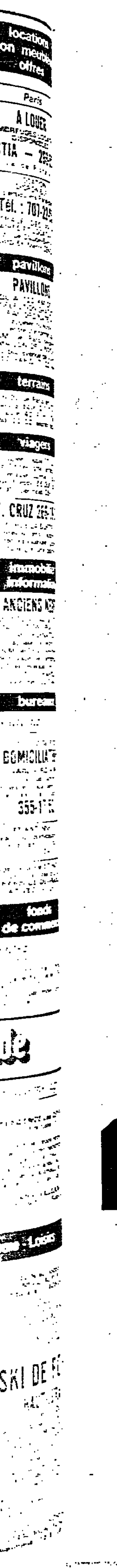
VACANCES DE FEVRIER Pour les enfants, les jeunes et les familles V.V.L. propose des séjours à Courchevel, dans le Vercors et à Hyères, etc... (dans les 3 zones). Renseignements pour les collectivités et les individuels : VACANCES VOYAGES LOISIRS 39, av. Henri-Barbusse, 94400 Vitry-sur-Seine Téléphone : 680-85-17.

— 20 % sur location NEIGE ALPES CORSE été (1) 636-36-14.

CANNES VILLA 10 PERSONNES FÉVRIER 7 JOURS 3.500 PAQUES 15 JOURS 8.000 HORS SCOLAIRE 1.800/SEM. TÉL. (16-93) 47-94-13.

SKI DE FOND HAUT-JURA
TGV, 3 HEURES DE PARIS. Yves et Liliane vous accueillent dans une ancienne ferme du XVIIᵉ siècle confortablement rénovée, 5 chambres, 5 salles de bains, cuisine et pain maison cuit au feu de bois, limite à 12 personnes, calme, repos. Formule tout compris (pension, accompagnement, matériel de ski). Du dimanche au samedi soir. Prix : de 1 750 à 2 000 F selon période. LE CRÊT-L'AGNEAU, 25650 MONTBENOIT. Téléphone : 16-81 38-12-51.




obilier

ventes

94 Val-de-Marne

Province

appartements achats

SERGE KAYSER

GROUPE DURESSAY

APPTS 150 à 300 m²

PROPRIÉTAIRES VOUS DÉSIREZ VENDRE

TÉL. : 252-01-82.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY-SERVICE

562-78-99.

locations non meublées demandes

Paris

locations non meublées offres

Paris

A LOUER

HESTIA

pavillons

terrains

viagers

F. CRUZ

bureaux

fonds de commerce

Vacances - Tourisme - Loisirs

JURA

MERCI, MONSIEUR CARNOT.

Nicolas Léonard Sadi Carnot n'a publié qu'un seul ouvrage: "Réflexions sur la puissance motrice du feu", mais cela suffit à sa gloire.

Il est mort à 36 ans avant d'avoir pu développer ses théories; ses recherches sur la chaleur et l'énergie lui ont cependant valu le titre de Père de la Thermodynamique.

La machine à vapeur était sa grande passion. Celle qu'avait conçue Watt gaspillait 95% de l'énergie. Carnot trouva le moyen de lui assurer un rendement optimal.

Nous rendons hommage à Carnot pour avoir mis le monde moderne en mouvement; il nous a aussi donné deux leçons: ne pas gaspiller l'énergie, mais ne pas non plus gaspiller nos efforts pour améliorer l'efficacité au-delà des limites naturelles.

United Technologies (Hartford, Connecticut, U.S.A.) comprend Pratt & Whitney, Otis, Carrier, Sikorsky, Mostek, Hamilton Standard, Inmont, etc.

En France, les activités du groupe sont représentées en particulier par les ascenseurs Ascinter Otis; les appareils de climatisation et de réfrigération Carrier et Frigiking; les isolants et les câbles UDD-FIM et Samica; et les peintures et encres Inmont.

UNITED TECHNOLOGIES

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

économie

REPÈRES

Prix : M. Mitterrand se félicite

Le président de la République, qui répondait, le 8 janvier, aux vœux des boulangers, a dit sa satisfaction devant le ralentissement de l'inflation. Le taux de décembre est *« le meilleur auquel on soit parvenu depuis douze ans »*.

L'INSEE n'a pas publié cet indice, mais, selon plusieurs sondages, il ne dépasserait pas 0,3 %, ce qui porterait la hausse des prix pour 1984 à 6,8 % au lieu de 9,3 % en 1983.

Automobile : de l'argent à tout prix pour Renault

La régie Renault vient de lancer un emprunt obligataire de 2 milliards de francs. En décembre déjà, Renault avait émis un emprunt de 700 millions de francs, emprunté 100 millions de francs suisses et s'était procuré 200 millions de dollars sur le marché de l'eurodollar. Pour financer ses investissements, malgré de fortes pertes, la Régie vient aussi de céder en *lease back*, à sa filiale Sicofram, les usines de Cléon et de Sandouville. Cela rapportera 3 milliards de francs et améliorera les comptes consolidés.

Nouvelle marque chez General Motors

Le premier constructeur automobile mondial a annoncé le 8 janvier la création de Saturne, qui consacrera 5 milliards de dollars à la recherche et à la production d'une ligne d'automobiles de petite cylindrée. Cette nouvelle marque – la première créée par GM depuis 1918 – rejoindra les cinq autres de la firme : Chevrolet, Pontiac, Oldsmobile, Buick et Cadillac.

Energie : regroupement en France dans le photovoltaïque

Leroy-Somer vient de rejoindre Photowatt, une des initiatives françaises dans le domaine de l'énergie solaire photovoltaïque. Avec 10 % du capital, Solarforce, du groupe Leroy-Somer, rejoint ELF Energie (41 %), SAFT du groupe CGE (45 %) et RTC (4 %). Ce regroupement des efforts autour de Photowatt, première entreprise française du secteur et quatrième mondiale, se traduit par une concentration de la fabrication des cellules et modules dans l'usine Photowatt de Caen.

Grève nationale des mineurs CGT le 18 janvier

La Fédération nationale des travailleurs du sous-sol CGT a lancé, le 8 janvier, un appel à la grève nationale de vingt-quatre heures, le 18 janvier, pour les mineurs *« de toutes les substances »*. La CGT entend ainsi protester contre *« la course à la casse industrielle »* et condamner *« la politique actuelle »* qui conduit à *« une France et ses régions minières transformées en véritables cimetières industriels »*. Le mot d'ordre aurait été repris par toutes les organisations syndicales des houillères de Lorraine.

De son côté, la Fédération nationale CGT des PTT organise une journée nationale d'action, prévue pour le 24 janvier, qui comportera des arrêts de travail et des rassemblements.

Transports : les marins de la Sealink libèrent le port ouest de Dunkerque

La direction de la SNCF a annoncé, le 8 janvier, son intention, *« dans un souci d'apaisement manifesté par les pouvoirs publics »*, de renoncer aux poursuites qu'elle entendait déclencher contre les marins grévistes du car-ferry *Saint-Germain*, coupables de mutinerie. Elle a précisé que ce geste était conditionné par *« la levée du blocus des ports et la reprise du travail et des négociations »*. Le blocage du port ouest de Dunkerque a été immédiatement levé.

Des assemblées générales de marins devaient voter, ce mercredi 9 janvier, à Calais, à Boulogne-sur-Mer et à Dunkerque, sur la conduite à tenir devant ces propositions. La SNCF persiste dans son projet de supprimer tout trafic passagers entre Dunkerque et Douvres sur le *Saint-Germain* à partir du 20 février.

Sidérurgie : Sumitomo aux Etats-Unis

Le groupe japonais Sumitomo Metal Industries, troisième sidérurgiste du pays, va créer une société commune avec son homologue américain LTV afin de construire aux Etats-Unis une usine de production de 500 000 tonnes par an de tôles galvanisées. Le capital de la société sera détenu à 60 % par LTV et à 40 % par Sumitomo qui, après Nippon Kokan et Kawasaki Steel, investit aux Etats-Unis.

Bénéfices pour le groupe néerlandais Hoogovens

Le groupe néerlandais Hoogovens aura réalisé un bénéfice de 540 millions de francs en 1984, pour la première fois depuis dix ans. Hoogovens (17 500 personnes) a enregistré également un record de production d'acier, en coulant 5,5 millions de tonnes, soit 30 % de plus qu'en 1983. – *(AFP.)*

Monnaies : forte reprise du dollar (9,70 F)

Après vingt-quatre heures d'accalmie, la hausse du dollar a repris, *mercredi matin 9 janvier, sur toutes les grandes places* financières internationales. Il a coté 9,70 F à Paris contre 9,62 F la veille, et près de 3,17 DM (contre 3,1385 DM) à Francfort. La demande d'origine commerciale reste importante. Selon les cambistes, M. James Baker, le nouveau secrétaire d'Etat au Trésor, serait moins favorable à un assouplissement du crédit.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	9,7105	9,7125	+ 195	+ 205	+ 350	+ 370	+ 680	+ 780
$ can.	7,3537	7,3568	+ 36	+ 55	+ 70	+ 102	+ 113	+ 205
Yen (100)	3,8065	3,8088	+ 150	+ 157	+ 266	+ 279	+ 766	+ 814
DM	3,0613	3,0626	+ 126	+ 134	+ 239	+ 250	+ 678	+ 720
Florin	2,7099	2,7112	+ 107	+ 113	+ 202	+ 212	+ 568	+ 605
F.B. (100)	15,2969	15,3037	– 42	+ 22	– 51	+ 40	– 180	+ 95
F.S.	3,6623	3,6644	+ 171	+ 183	+ 326	+ 342	+ 954	+ 1007
L (1 000)	4,9938	4,9974	– 179	– 161	– 324	– 295	– 960	– 874
£	11,0700	11,0820	+ 57	+ 88	+ 68	+ 130	+ 32	+ 195

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/16	8 3/16	8 1/8	8 1/4	8 1/4	8 3/8	8 13/16	8 15/16
DM	5 1/2	5 3/8	5 1/2	5 5/8	5 1/2	5 5/8	5 5/8	5 3/4
Florin	5 13/16	5 15/16	5 3/4	5 7/8	5 3/4	5 7/8	5 3/4	5 7/8
F.B. (100)	10 3/8	10 7/8	10 3/4	11 1/16	10 5/8	10 15/16	10 9/16	10 7/8
F.S.	3 7/8	4 1/8	4 11/16	4 13/16	4 11/16	4 13/16	4 3/4	4 7/8
L (1 000)	14	15	14 3/8	14 7/8	14 1/4	14 3/4	14 1/8	14 1/2
£	8 3/4	9	9 13/16	9 15/16	9 15/16	10 1/16	10 3/16	10 5/16
F. franç.	10 3/4	11	10 5/8	10 7/8	10 5/8	10 7/8	11	11 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉTRANGER

Aux Etats-Unis

Permutation des attributions de M. Regan, secrétaire au Trésor, et de M. Baker, secrétaire général de la Maison Blanche

Washington. – M. Reagan a annoncé, le 8 janvier, un changement d'attributions dans son *équipe*, à demi rassurant pour ceux de ses partisans qui s'inquiètent d'une évolution de l'entourage présidentiel vers trop de modération.

En conduisant le secrétaire général *de la Maison Blanche*, M. James Baker, et le secrétaire au Trésor, M. Donald Regan, à se remplacer l'un l'autre dans leurs fonctions actuelles, ce nouveau remaniement a, en effet, pour conséquence *essentielle d'éloigner* M. Baker d'un poste qui lui donnait un accès constant auprès du président et un formidable pouvoir d'arbitrage.

De notre correspondant

Démocrate jusqu'en 1969 et riche avocat de Houston, M. Baker était cordialement *détesté* des *idéologues* de la « révolution conservatrice », qui ne manquent pas de griefs à son égard. En 1976 et en 1980 d'abord, il avait été le responsable des campagnes électorales de M. Gerald Ford et de M. George Bush, qui s'opposaient à M. Reagan dans les primaires républicaines – l'un avec un succès qui allait se solder par l'élection de M. Carter, et l'autre en vain, mais dans des conditions qui allaient faire de lui le vice-président des Etats-Unis et un candidat déjà actif à l'élection de 1988.

Pragmatiste s'il en est, M. Reagan avait *suffisamment pu apprécier* les talents politiques déployés contre lui par M. Baker pour vouloir se l'attacher, ce qui ne posait pas de problème dès lors que M. Bush, dont il est très proche, *occupait la vice-*présidence. Habile, excellent analyste des rapports de force et conciliateur dans l'âme, le secrétaire général de la Maison Blanche va dès lors – second motif de l'hostilité de la nouvelle droite – devenir l'homme qui négociera le budget et tous les grands projets de loi avec le Congrès, l'artisan donc des com*promis passés sur* le dos des reaganistes les plus conservateurs. Pire aux yeux de ce courant, M. Baker a réussi si bien dans sa tâche qu'il s'est imposé petit à petit comme le *primus inter pares* des conseillers présidentiels et a dirigé la dernière campagne électorale.

Les conservateurs ont, en conséquence, salué son départ avec satisfaction; mais cela ne signifie pas *pour autant qu'ils aient remporté* une bien grande victoire. M. Baker n'est l'objet d'aucune mesure de disgrâce, puisqu'il souhaitait quitter la Maison Blanche pour un poste *ministériel, que celui qu'il* a reçu est prestigieux et qu'il a lui-même négocié l'échange avec son successeur et prédécesseur. Et cette permutation ne place pas auprès de M. Reagan un homme qui ait tout pour enthousiasmer la *nouvelle droite*.

Ardent défenseur de la libre entreprise et de la réduction des impôts, M. Regan, ancien et brillant président-directeur général de Merrill Lynch, a comme titre de gloire d'avoir *toujours bataillé en* faveur de la politique du président. Il s'est opposé notamment à M. Feldstein, l'ancien conseiller économique de M. Reagan, qui avait eu le tort de dénoncer trop *tôt* les dangers de l'*ampleur du déficit* budgétaire. Il a donné en ce sens des gages à la *droite républicaine, mais* cela fait moins de ce financier moins un idéologue qu'un conservateur bon teint et réfléchi, assez semblable à M. Baker, venu comme lui du *monde des affaires*.

Le premier *résultat de* ce remaniement sera – les démocrates s'en réjouissent non sans raisons – d'affaiblir pour un temps la gestion quotidienne des affaires politiques par la *Maison Blanche, dans* la mesure où M. Donald Regan n'a pas d'expérience en la matière. Le second devrait être de faciliter les compromis avec le Congrès sur le *budget, puisque* le nouveau secrétaire au Trésor est maître dans cet art. Placé où il est maintenant, M. Regan devrait enfin avoir toute latitude pour pousser le projet de réforme fiscale qu'il avait présenté avant Noël dans ses anciennes fonctions, et dont M. Baker est partisan.

Pour le reste, le vrai test du rapport des forces autour de M. Reagan entre pragmatistes et conservateurs n'a pas encore *été* fourni par les remaniements *successifs* de l'entourage présidentiel. On ne pourra l'évaluer vraiment que lorsque le président aura ou non décidé de donner à Mme Kirkpatrick, quittant son poste d'ambassadeur à l'ONU, les *responsabilités de politique étran*gère qu'elle espère se voir confier à la Maison Blanche. Des rumeurs contradictoires continuent de circuler à ce sujet, et M. Shultz, qui va *revenir de Genève à l'honneur*, est *connu pour ne pas apprécier* les qualités du plus célèbre des ambassadeurs américains.

BERNARD GUETTA.

LA FIRME CARGILL VA IMPORTER DU BLÉ ARGENTIN

Une « première » avec des retombées politiques

Cargill, premier négociant mondial de céréales, va importer aux Etats-Unis 25 000 tonnes de blé argentin. C'est, selon la direction de la firme de Minneapolis, sans doute une « première ». L'opération a des causes économiques, mais aussi politiques.

Selon les milieux spécialisés, la tonne de blé argentin est facturée 112 dollars, contre 150 dollars la tonne sur le *marché intérieur* américain. En dépit des frais de transports et des taxes, l'opération reste rentable.

Le volume concerné *reste* marginal (les Etats-Unis produisent 70,6 millions de tonnes de blé, l'Argentine plus de 10 millions de tonnes, et le volume du commerce *mondial dépasse* les 100 millions de tonnes), mais cet achat a valeur de test. Les fermiers américains ne s'y sont d'ailleurs pas trompés, notamment l'Association nationale des producteurs de blé (*National Association of Wheat Growers*) qui proteste, car elle craint que la transaction de Cargill ne crée un précédent dangereux.

Elle a pour objectif de prêter main-forte au secrétaire à l'agriculture, M. John Block. Celui-ci veut présenter au Congrès une nouvelle *loi agricole* (Farm Bill 1985), qui préconise une importante réduction du soutien des prix pour les principales denrées agricoles.

Or ce *projet va se heurter* à de fortes résistances de la part des élus des grands États agricoles. Les négociants estiment, comme l'équipe républicaine de M. Reagan, que la politique de soutien *maintient* des prix à un *niveau* artificiellement élevé et facilite la tâche des pays producteurs concurrents, tels que l'Argentine. A cela s'ajoute la surévaluation du dollar, qui rend les *exportations* de grain américain moins compétitives. La puissance du négoce céréalier peut ériger des sociétés comme Cargill en arbitres des choix politiques entre les producteurs et le gouvernement.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● ***Une usine de trituration de tournesol à Châtellerault.*** – Annoncé par le ministère du redéploiement industriel et du commerce extérieur, ce projet est évalué à 230 millions de francs. Il entraînera *la création de 100 emplois directs et* 150 autres indirects. Il sera réalisé par la Société Centre-Ouest Oléagineux, constituée entre l'Union des coopératives agricoles Centre-Ouest *Oléagineux (UCEOL) et la société d'ingénierie* et de commercialisation Universal Seeds and Oil Products (USOP). La production française de tournesol va atteindre le million de tonnes (contre 76 000 tonnes en *1978). Elle est exportée pour plus* de la moitié en l'état.

Les trois régions Poitou-Charentes, Pays de Loire et Centre représentaient en 1983 plus de 50 % de cette production. Cette usine *devrait permettre d'améliorer* les capacités de transformation et de production d'huile et de tourteaux (pour l'alimentation animale) et contribuer à la diminution du déficit de *la filière des oléo-protéagineux* qui a dépassé les 7 milliards de francs en 1983.

● **Les petits actionnaires de Dunlop *pourraient s'opposer* à la restructuration du capital.** – Le groupe malaisien Pegi Berhad, principal actionnaire (à 26 %) de Dunlop Ltd, vient d'accepter le plan de restructuration du capital, que lui a présenté le nouveau président, M. Michael Edwards. Aux termes de ce plan, les quarante-sept ban*ques de Dunlop vont consolider leur* dette (près de 4 milliards de francs) en convertissant une somme de 140 millions de livres (environ 1,6 milliard de francs) pour moitié *en actions de préférence, pour* l'autre en droits de souscription à valoir sur une augmentation de capital. Cette opération, qui diluera considérablement l'actionnariat de Dunlop, n'est pas appréciée par les petits actionnaires, qui la jugent inéquitable et veulent trouver des accommodements. Détenteurs de *6,8 % du capital, ils menacent* de rallier à leur cause les actionnaires américains (28 % du capital) afin de bloquer toute décision de vote, s'ils n'étaient pas écoutés.

Transports

● **31,4 millions de passagers pour les aéroports de Paris.** – Les trois aéroports de Paris, Roissy, Orly et Le Bourget, ont enregistré, en 1984, une croissance de 3,5 % de *leur trafic de passagers* (31,4 millions de passagers) et de 7 % de leur trafic de fret (710 000 tonnes). En ce qui concerne le trafic des passagers, on note une disparité dans les évolutions du trafic international (+ 4,5 %) et des *lignes intérieures* (+ 2,5 %).

En Grande-Bretagne

Michelin annonce la suppression de 2 600 emplois

De notre correspondant

Londres. – Même si on *était averti en Grande-Bretagne des* difficultés de la maison mère, on ne s'attendait pas à une mesure aussi grave et soudaine. La direction de Michelin-GB, premier fabricant de pneumatiques *au Royaume-Uni*, a *annoncé, le 8 janvier*, la suppression de deux mille six cents emplois d'ici à la fin de 1985, notamment dans sa principale unité de production à Stoke-on-Trent, dans les *Midlands, où les effectifs auront, en moins* de trois ans, été réduits de moitié.

Michelin-GB avait *déjà annoncé*, en 1982, la fermeture d'une usine à Belfast et le départ de quatre mille membres de son personnel, dont le nombre total s'établira l'an prochain à onze mille.

M. Thomas Ferguson, directeur général de la *société*, a *déclaré* que *les pertes enregistrées* par celle-ci s'élevaient actuellement chaque mois à environ 2 millions de livres (près de 23 millions de francs) et que cette situation était particulière*ment due à la concurrence japonaise* et à celle des pays de l'Europe de l'Est. M. Ferguson a souligné que, faute de la mesure *« tragique »* qui vient d'être prise, six mille trois cents autres emplois auraient été *menacés à brève échéance*.

La décision de Michelin est res*sentie d'autant plus durement* que l'industrie britannique du pneumatique a subi ces dernières années un déclin rapide. Elle employait encore en *1975 44 000* personnes, et ce chiffre *est tombé, en 1984, à moins* de 20 000. De nombreuses usines ont fermé leurs portes, tant celles de Dunlop que de Goodyear, tandis que Firestone a abandonné ses activités au Royaume-Uni. La crise a été particulièrement marquée, il y a un an, par le rachat du secteur pneumatique du groupe Dunlop par la firme japonaise Sumitomo, déjà *implantée* auparavant dans le pays.

Cette crise est due à la fois à l'augmentation des importations de pneumatiques et à la baisse considérable de la production d'automobiles britanniques. *Celle-ci est passée* de 1 500 000 voitures et 400 000 poids lourds *il y a dix ans à respectivement* moins de 1 million et 230 000 l'an passé, sans tenir compte du fait que Ford et General Motors font maintenant venir d'autres pays la moitié des *éléments* des véhicules qu'ils construisent localement.

FRANCIS CORNU.

● **Reprise de la production dans le plus gros puits.** – Le plus gros *puits de charbon de Grande-*Bretagne, celui de Kellingley (Yorkshire, nord de l'Angleterre), a le 8 janvier repris sa production, pour la première fois depuis le début de la *grève des mineurs le 12 mars. Selon* la direction des charbonnages (NCB), cent soixante-six mineurs sur deux mille travaillent désormais dans ce puits, qui produit habituellement 2 millions de tonnes de char*bon par an*. Le redémarrage du puits, surnommé le « gros K », annonce la *« renaissance du bassin minier du Yorkshire »*, a déclaré un porte-parole des charbonnages. – *(AFP.)*

TURQUIE

● **Le barrage de l'Euphrate vendu en deux jours.** – Le *barrage* hydroélectrique de Keban sur l'Euphrate a été *« vendu »* en deux jours sous forme de certificats assurant une participation à ses revenus, a *annoncé le 8 janvier* l'agence semi-officielle turque Anatolie. L'ouvrage avait été mis sur le marché par le gouvernement turc pour une valeur de 40 milliards de livres turques (environ 880 millions de francs). Le quart des certificats a *été* acheté par des Turcs émigrés en RFA. – *(AFP)*

RFA

● **Diminution du chômage en décembre.** – Le nombre de chômeurs ouest-allemands a diminué en décembre de 1,2 % par rapport à novembre – en données corrigées des variations saisonnières (CVS), – touchant 2,23 millions de personnes, a annoncé le 8 janvier l'Office fédéral du travail. En données brutes, le chômage a diminué de 1 % par rapport à décembre 1983, mais a, en revanche, augmenté de 6,2 % par rapport au mois précédent pour frapper 2 325 200 personnes, soit 9,4 % de la population active contre 8,8 % en novembre. – *(AFP.)*

SOCIAL

APRÈS L'ÉCHEC DES NÉGOCIATIONS SUR LA FLEXIBILITÉ

La CFDT et FO tentent de limiter les turbulences internes

La non-signature du protocole sur la flexibilité de l'emploi n'a pas fini de provoquer des remous, plus ou moins forts, dans le Landerneau syndical. Si *la CFTC et la CGC*, parmi les *« orphelins de la signature »*, selon l'expression de la CGT, paraissent plutôt à l'abri, *n'ayant* pas *été* confrontées à un déphasage entre les positions de leurs *dirigeants* et celles de la « base », il en va tout autrement *de* la CFDT *et* de FO.

***La centrale de M. Maire* tient son bureau national les 9 *et 10 janvier*, pour engager un débat de fond sur les conséquences de l'échec pour le syndicalisme et voir comment sortir de *l'impasse actuelle*. M. Bergeron préside pour sa part une commission *exécutive* confédérale le 11 janvier.**

La direction confédérale de la CFDT apparaît dans une position extrêmement difficile. Elle s'est en effet mis à dos à la fois les adversaires de la signature, qui lui reprochent d'avoir été tentée de signer un aussi mauvais accord, et les défenseurs du protocole, qui estiment avoir *été « lâchés »* en cours de route par une direction au départ favorable. *Dès le* premier bureau national qui a suivi la mise au point du protocole, *le 16 décembre*, *plusieurs* organisations comme la Fédération de la *métallurgie* et l'Union confédérale des ingénieurs et cadres (UCC-CFDT) voulaient aller au-delà de l'*« avis favorable »* finalement retenu en demandant une signature immédiate. Une position qui n'avait pas trouvé le moindre défenseur au sein de la commission exécutive.

Le dépit des partisans de l'accord, parmi lesquels il faut ranger aussi les fédérations de l'agro-alimentaire et des services, a été accru par la réaction de la direction confédérale face à la montée des oppositions, celles-ci venant en force des unions régionales – qui n'étaient pas appelées à négocier les suites du protocole – et de fédérations parfois « modernistes » comme la chimie dont les réticences face à tout accord interprofessionnel ne sont pas nouvelles.

Le fait que, dès le 21 décembre, avant même la réunion du bureau national du 26 décembre prévue *pour prendre une décision définitive*, la commission exécutive de la CFDT ait adopté une position qui revenait à dire non a été jugé *« intempestif »* et *« peu démocratique »*...

« Radicalisation »

Aujourd'hui la direction de la CFDT semble être au centre d'un marécage où elle reçoit les coups des deux côtés. Les opposants à l'accord ont gagné – ce qui incite par exemple l'union régionale de Basse-Normandie à *préciser* les bases d'une *« autre politique »* confédérale, – *mais ils soupçonnent* M. Maire d'être toujours tenté par la recherche d'un accord.

Quant aux défenseurs de la signature, ils ne dissimulent pas leur amertume. *« Toutes les fédérations du secteur privé,* confie M. Georges Granger, secrétaire général de la Fédération de la métallurgie, *sont confrontées à des restructurations. Il n'y a pas un secteur qui y échappe. Soit on se prononce pour un syndicalisme de mouvement qui essaie d'affronter le terrain en faisant de l'emploi une priorité, soit on se met dans des tranchées, on joue la radicalisation et on attend de se faire tuer. »*

De la flexibilité on glisse donc automatiquement, et naturellement, à un débat sur le genre de syndicalisme voulu par la CFDT.Certains membres de la commission exécutive de la CFDT regrettent que la *« resyndicalisation »* bien inscrite dans les textes depuis 1978 ne le soit pas encore dans les faits.

M. Granger n'hésite pas à déclarer à *Ouest-France*, alors que M. Maire s'était déjà livré au conseil national d'avril 1984 à un toilettage des trois piliers doctrinaux de la centrale (planification, socialisation et autogestion), qu'*« il faudrait débarbouiller au gant de crin le projet de la CFDT qui date de 1970, qui est fondé sur une analyse de la société des années 60. (...) Les nouveaux militants, quand ils arrivent et qu'on leur explique les principes de 1970, ils se fendent la pipe »*. *« On est tous un peu « archéo » aujourd'hui à la CFDT »*, ajoute-t-il.

Il reste à savoir, alors que le prochain congrès confédéral en juin prochain s'annonçait déjà très difficile, si M. Maire et l'actuelle direction peuvent se trouver en difficulté. En 1980, lorsque la CFDT avait failli signer un accord sur l'aménagement du temps de travail, on avait *fait payer la velléité* de signature à un des négociateurs, M. Albert Mercier, *mis ensuite sur la touche*. Le même phénomène pourrait-il se reproduire avec MM. Jean Kaspar et Jean-Paul Jacquier, les négociateurs de la flexibilité ?

Le risque n'est pas écarté, mais la situation est *différente dans la* mesure où M. Maire et l'ensemble de la commission exécutive s'étaient engagés dès le 16 décembre pour un *« avis favorable »*. Tout le monde est dans le même bateau. Lors de ce bureau national, une première indication devrait être donnée par l'élection des onze candidats pour la future commission exécutive.

M. Chérèque étant déjà parti, MM. Bono et Hureau étant sortants, quatre nouveaux candidats se présentent : *Mme* Marie-Christine Foin (région Centre), MM. Jean-Marie Spaeth (*mines*), Jean-François Troglic (SGEN), Loïc Richard (services). Selon le nombre de voix de chacun, il y aura un premier test...

La situation est différente à FO où, en apparence du moins, il y a moins de turbulences, même si, reconnaît-on, il y a *« des problèmes »*. M. Bergeron, de même que le principal négociateur, M. Faesch, *était plutôt favorable* à la signature, ne serait-ce que pour *nourrir* la politique *contractuelle*, mais, selon l'expression d'un dirigeant, le bureau confédéral *« a pris acte de l'opposition qui s'est manifestée d'une manière tout à fait extraordinaire »*, de la part de l'ensemble des fédérations.

Sortant d'un congrès confédéral qui avait dégagé une belle unanimité autour de sa personne, M. Bergeron a su gérer la fronde en évitant toute cassure interne. *Dans un* éditorial à paraître dans *FO-Hebdo* du 10 janvier, il rend responsable le CNPF en l'accusant d'avoir *« nourri la propagande de la CGT et du Parti communiste et créé un climat tel que, dès lors, l'entreprise ne pouvait qu'échouer »*.

Même si, dès le départ, le bureau confédéral *n'était pas unanime* quant à la position à prendre face à l'accord, les *répercussions sont limitées* par le « consensus » rapidement dégagé pour le « non ». C'est même dans ce contexte que M. Bergeron a réparti les tâches au sein du bureau confédéral, en se gardant bien de *préfigurer son choix pour sa succession*. Ainsi le secteur-clé de l'organi*sation n'est pas attribué* (M. Bergeron s'en occupera).

Parmi les postulants, M. Blondel conserve l'économie, avec en plus la décentralisation ; M. Pitous garde les salaires du public et l'outre-mer ; avec en plus la formation ; M. Jenet a garde les relations avec la presse.

Lors de la *commission exécutive* du 11 janvier, les « modérés », ceux qui étaient le moins hostiles à l'accord, s'efforceront d'obtenir que le dossier flexibilité ne soit pas refermé en plaidant pour des renégociations – voulues clairement par le secrétaire général, – en particulier sur les mutations technologiques et la durée du travail. Comme l'écrit M. Bergeron, *« la pire des choses serait de baisser les bras ou de s'enfermer dans le négativisme »*.

MICHEL NOBLECOURT.

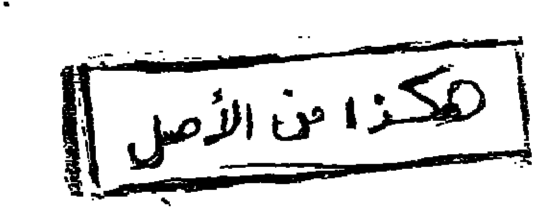
DEPUIS LE 31 DÉCEMBRE

La double appartenance à la FNMF et à la FNMT n'est plus autorisée pour les sociétés mutualistes

Depuis des mois, le *conflit couvait* entre la FNMF (Fédération natio*nale de la mutualité française*) et la FNMT (Fédération nationale des *mutuelles de travailleurs*), *qui* rassemblent respectivement vingt-cinq millions et sept millions de bénéficiaires. Entre les deux groupements de sociétés mutualistes, qui ont pour objet d'assurer une couverture complémentaire au risque maladie, le différend portait sur la possibilité d'être affilié à l'une ou à l'autre des fédérations, voire d'adhérer aux deux. Des négociations avaient même été engagées pour la réunification des deux fédérations, mais elles avaient été interrompues en juin dernier par la FNMF à la suite du congrès de la FNMT au cours duquel des propos assez durs *avaient* été *tenus*. *Du* coup, la FNMF avait annoncé que chaque *société* avait à *choisir*, d'*ici* au 31 décembre, entre l'une ou l'autre des *fédérations*.

Au *fond*, la *querelle* est plus politique et remonte même à la création de la FNMT, *sous l'impulsion* de la CGT en 1960. Récemment, le président de la FNMF, M. René Teulade, avait d'ailleurs rappelé que, *« l'origine politico-syndicale de la FNMT n'étant un secret pour personne, nous ne pouvons sans nous renier admettre son admission ès-qualité au sein de la FNMF »*.

Alors que l'on estime à 70 % des sociétés adhérentes de la FNMT la proportion de celles qui le sont également de la FNMF, M. Louis Calisti, le président de la FNMT, a dénoncé, le 7 janvier, le *« coup de force administratif »* dont son organisation était la victime. Il a renouvelé sa proposition d'adhésion *« pure et simple »* à la FNMF, soulignant que *« tout était discutable, y compris les conditions et les délais de la fusion, c'est-à-dire la disparition de la FNMT »*.



هكذا من الأصل

AFFAIRES

Les vœux de Mme Cresson aux dirigeants des groupes nationalisés

L'ÉQUILIBRE FINANCIER A LA FIN DE 1985 ?

Présentant ses vœux, le 8 janvier, aux dirigeants des groupes nationalisés du secteur concurrentiel et énergétique, Mme Cresson, ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, s'est félicitée des *« acquis essentiels déjà enregistrés »*. Les investissements des douze groupes du secteur industriel ont crû de 17 % en valeur en 1984, a-t-elle indiqué (Saint-Gobain, Pechiney, Rhône-Poulenc, CGE, Thomson, Bull, Renault, CDF-Chimie, EMC, Sacilor, Usinor et CGCT).

Les dépenses de recherche et développement (y compris l'aéronautique) atteignent 25 milliards de francs, soit la moitié des dépenses de recherche industrielle en France. Elles ont progressé de 6 % par an depuis 1982 dans le secteur public au lieu de 2 % dans le secteur privé, selon Mme Cresson.

« Mais l'essentiel (...) pour 1985, c'est le retour à l'équilibre », a rappelé le ministre, qui fait une exception pour la sidérurgie et « malheureusement » pour Renault (cet impératif risque d'être difficile à tenir par la CGCT et par Bull, qui visaient l'équilibre en 1986).

« 1985 doit être [aussi] l'année où les travailleurs des entreprises nationales auront conscience que leurs entreprises esquissent un nouveau mode de relations du travail (...). Il faut que la démocratisation ne se limite pas à un formalisme vide de contenu », a conclu Mme Cresson.

● **Limitation des importations d'acier dans la CEE.** — La Commission européenne a conclu le 8 janvier un accord avec douze pays exportateurs d'acier vers la CEE (Bulgarie, Hongrie, Tchécoslovaquie, Pologne, Autriche, Suède, Finlande, Afrique du Sud, Corée du Sud, Brésil, Japon et Australie).

Leurs livraisons seront, en 1985, en baisse de 10 % par rapport à 1980 (année de référence) c'est-à-dire en légère augmentation par rapport à 1984 (la baisse par rapport à 1980 était de 12,5 %). Il reste à conclure des accords avec l'Espagne, la Norvège et la Roumanie. — *(AFP.)*

DES OUTILS POUR L'AFRIQUE

L'artisanat sans frontières

Sous l'égide de l'Assemblée permanente des chambres de métiers, est organisée du 14 au 21 janvier une Semaine internationale de l'artisanat en faveur des pays en voie de développement. Responsable de cette opération, M. Henri Denoue — qui est président de la chambre des métiers des Deux-Sèvres depuis 1957 — nous explique le pourquoi et le comment de cette Semaine internationale.

« Le secteur des métiers n'est-il pas trop dispersé, trop individualiste, pour organiser efficacement une aide aux pays du tiers-monde ?

— Nous n'avons pas attendu 1985 pour aider ces pays. Nous, artisans, souvent issus du monde et de la main-d'œuvre ruraux, nous connaissons bien les façons de faire éclore et de développer les petites entreprises. Les pays du tiers-monde, et surtout d'Afrique francophone que l'on connaît le mieux, ont une forte population agricole appelée à diminuer, et cette population est une pépinière pour un artisanat bien compris de production et de services.

» D'abord sous l'égide d'un groupement dénommé AFCOPA, puis avec l'association Artisans sans frontières, créée en 1983 et que je préside, les artisans français ont, par des jumelages et l'envoi de techniciens, aidé à la création d'entreprises au Togo, dans l'ancienne Haute-Volta (appelée maintenant Burkina), au Mali, en Côte-d'Ivoire et surtout au Sénégal. Dans ce pays, aujourd'hui, huit chambres de métiers sont jumelées avec trente-cinq chambres françaises.

— Comment est née l'idée d'une Semaine internationale ?

— Visitant les ateliers de leurs collègues africains, les artisans français ont constaté qu'ils manquaient cruellement de certains outils et matériels simples, alors qu'en France eux-mêmes ne se servaient plus de ces outils encore en bon état. Pourquoi ne pas les donner aux Africains ? Vous savez, le métier est un lien qui unit les hommes. Pour deux boulangers, deux tailleurs, il n'y a plus de couleur de peau.

— Concrètement, comment sera organisée cette Semaine internationale ?

— Elle sera très décentralisée, département par département. Nous travaillons beaucoup avec les radios locales. J'en ai déjà contacté plus de trois cent vingt. Les artisans sont appelés à déposer dans plusieurs lieux de collecte les outils qu'ils sont disposés à donner. Puis l'outillage sera répertorié, classé, trié et réparé ou nettoyé si nécessaire par les services des chambres des métiers et des centres de formation d'apprentis. Enfin, vers avril-mai, on les acheminera vers les grands ports, Bordeaux, Marseille, peut-être Le Havre. Les transporteurs routiers et le comité des armateurs nous ont assuré de leur concours.

— Les artisans français ne vont-ils pas être tentés de se débarrasser de leurs vieux outils démodés ?

— Non, nous avons une certaine idée de notre dignité et de celle de nos collègues africains. Le caractère sacré de l'instrument de travail a préservé son existence et les artisans ont précieusement rangé au fond de l'atelier les outils dont ils n'ont plus l'usage. Mais ils peuvent toujours être très utiles à d'autres.

Des sociétés de caution mutuelle

— Vous surveillerez l'arrivée à bon port des marchandises ?

— Oui, des techniciens français iront dans les ports africains s'assurer qu'il n'y a pas de détournement de marchandises. Nous avons aussi obtenu de la part des autorités africaines concernées — Sénégal, Togo, Côte-d'Ivoire dans un premier temps — l'assurance que ces produits ne subiront pas de droits de douane. Les artisans africains viendront à Dakar, à Lomé ou à Abidjan choisir les matériels dont ils peuvent avoir besoin et les paieront à un prix que nous fixerons avec les gouvernements concernés. Avec ces revenus, nous souhaitons que soient créées des sociétés de caution mutuelle avec l'aide desquelles les artisans pourront ensuite emprunter pour s'équiper encore mieux.

— C'est une grande vente de charité, en somme...

— Il ne s'agit pas de coopération imposée pour recueillir je ne sais quels fruits immédiats ou pour se donner bonne conscience. Mais, plus concrètement, nous organisons des relations d'hommes de métier à hommes de métier qui se comprennent. Et cela sans la tutelle de personne (les pouvoirs publics ont simplement été « informés »). Les artisans français eux-mêmes suivront l'opération de A jusqu'à Z en en assumant l'entière responsabilité. »

Propos recueillis par
FRANÇOIS GROSRICHARD.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE GÉNÉRALE DU COMMERCE

Les Assemblées générales extraordinaires de la Banque générale du commerce et de la Société immobilière et financière BGC se sont tenues le 21 décembre 1984 sur convocation de leur Conseil d'administration respectif et ont ratifié le traité de fusion par voie d'absorption de la Société immobilière & financière BGC par la Banque générale du commerce.

Le capital de la Banque générale du commerce se trouve ainsi porté de F. 63 000 000 à F. 78 001 000.



GROUPE DARTY

Le chiffre d'affaires hors taxes consolidé du Groupe Darty pour les neuf premiers mois de l'exercice 1984/1985 (mars à novembre) s'est élevé à 2 849 317 000 francs. Il est en augmentation de 7,4 % par rapport aux ventes de la même période de l'exercice précédent.

L'estimation du résultat net consolidé pour l'exercice se terminant le 28 février 1985 est confirmée selon les termes de notre dernière lettre aux actionnaires du 5 novembre 1984.

MARCHÉS FINANCIE
NEW-YORK
PARIS
LA VIE DES SOCIÉTÉS

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

8 janvier

Forte hausse

Froid au-dehors, chaud au-dedans : voilà comment se comportait, mardi, le marché parisien, où les valeurs françaises, peu sensibles aux rigueurs du froid sibérien, ont éprouvé quelques chaleurs.

A l'approche de la clôture, l'indicateur instantané, qui avait gagné 0,73 % la veille, progressait de plus du double (+ 1,8 %), portant à 4,7 % la hausse de la cote depuis la dernière liquidation.

Ce fort courant acheteur a profité à de nombreux titres, à commencer par Auxiliaire d'entreprises, Crédit foncier immobilier et Creusot-Loire, tous trois « réservés à la hausse ».

De jour en jour, le numéro un français de la construction mécanique lourde poursuit ses sauts de cabri. En progrès de 27,90 % lundi, Creusot-Loire a encore gagné 30 % mardi pour être coté à 7,30 F, voire même 7,90 F par la suite.

De son côté, Auxiliaire d'entreprises a gagné 8 %, à 980 F, ultérieurement, tandis que Maisons Phénix mettait 7 % à son actif et que Damart enfilait « sa petite laine » en progressant de 6,7 %, à 2 410 F. A signaler, également, la bonne tenue de Midland Bank (alors que la maison-mère britannique suscite des rumeurs d'OPA), de SGE-SB, CGIP, Michelin, Salsigue, Compagnie du Midi, Legrand, Pollet, Dumez et ADG, autant de valeurs qui gagnent de 4 % à 6 %.

A l'inverse, SAT, qui a perdu 45 millions de francs en 1984 a cédé 5,6 %, tandis que Géophysique, Roussel-Uclaf et Rue Impériale de Lyon cédaient 1 % environ.

L'or s'est repris sur le marché international, à 304,40 dollars l'once au « fixing » de Londres, alors qu'il se situait à 296,75 dollars lundi midi. A l'inverse, le dollar a nettement baissé depuis la veille à New-York.

NEW-YORK

Nouvelle avance

Le remaniement ministériel décidé par le président Reagan a, mardi, laissé Wall Street pour le moins perplexe. Durant la majeure partie de la séance, les cours ont évolué de façon assez irrégulière et ce n'est qu'à l'approche de la clôture qu'un raffermissement s'est produit. Un moment revenu à 1 184,08, l'indice des industrielles s'est finalement établi à 1 191,69, en progression de 1,11 point.

Le bilan de la journée a été nettement positif. Sur 2 002 valeurs traitées, 822 ont monté, 680 ont baissé et 500 n'ont pas varié.

Autour du « Big Board », toutes les conversations portaient sur l'événement et le plus grand nombre s'interrogeaient sur sa signification sans trouver une explication satisfaisante. De l'avis des analystes, le marché a surtout réagi aux nouvelles concernant les entreprises en attendant de plus amples informations. L'action Diamond Shamrock a baissé de près de 10 % après l'échec de la fusion avec Occidental Petroleum. Les spécialistes assuraient que la faiblesse du titre rendait la firme très vulnérable à toute tentative de prise de contrôle.

L'activité a augmenté et 92,10 millions de titres ont changé de mains, contre 86,19 millions.

VALEURS	Cours du 7 janv.	Cours du 8 janv.
Alcoa	35 3/4	36 1/2
A.T.T.	20	19 7/8
Boeing	55 1/4	55
Chase Manhattan Bank	47	46 3/4
Du Pont de Nemours	48 1/8	47 3/4
Eastman Kodak	70 1/8	70 3/8
Exxon	44 5/8	44 5/8
Ford	43 1/4	43 3/4
General Electric	58 3/4	58 3/4
General Foods	54 7/8	54 5/8
General Motors	78	76 3/8
Goodyear	26 1/8	26 3/8
I.B.M.	120 1/4	119 1/2
I.T.T.	29 1/8	28 3/4
Mobil Oil	28 1/8	28 1/8
Pfizer	39 1/4	39 1/2
Schlumberger	35 5/8	34 3/4
Texaco	33 7/8	34
U.A.L. Inc.	45 3/8	45
Union Carbide	38 1/4	38 1/8
U.S. Steel	26 1/8	25 5/8
Westinghouse	25 7/8	25 3/4
Xerox Corp.	37 5/8	37 1/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

L'ACTION UNION CARBIDE EST DÉCLASSÉE. – La firme américaine Standard and Poor's, dont l'appréciation sur la qualité des actions d'entreprise en fonction de leurs créances à long terme fait autorité, a décidé de déclasser Union Carbide à la suite de la catastrophe de Bhopal (Inde).

De la catégorie «A moins», le titre du groupe revient à la classe «BBB».

Selon la classification de Standard and Poor's, seuls les titres spéculatifs reçoivent des estimations inférieures à «BBB». La plus basse estimation du crédit d'une firme est indiquée par la lettre «D».

Standard and Poor's estime néanmoins que Union Carbide peut faire face aux demandes de compensation financière à la suite de la catastrophe, et ne risque pas de *faire appel à la loi sur les faillites. Mais la* firme new-yorkaise considère que les possibilités d'accès d'Union Carbide aux marchés financiers ont été très affectées par la catastrophe, de même que ses rapports avec ses clients et fournisseurs.

BIC CORPORATION. – Le dividende trimestriel est majoré de 20 % pour être porté de 15 cents à 18 cents. Il sera payable le 4 février prochain.

CYCLES PEUGEOT. – Le déficit de cette filiale de PSA pour 1984 a fortement diminué. De 59,15 millions de francs un an auparavant, il devrait être légèrement inférieur à 15 millions de francs. L'année écoulée a été très contrastée. Le premier semestre a été marqué par une augmentation de l'activité «deux-roues» (+ 9 %), le second par une baisse (– 15 %). Globalement, la demande d'équipements automobiles a stagné. Les efforts exercés pour améliorer la productivité devraient porter leurs fruits dès 1985. A plus long terme, la société table sur la fabrication des pots catalytiques pour assurer une bonne croissance.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	7 janv.	8 janv.
Valeurs françaises	100,4	102
Valeurs étrangères	101,1	103,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 30 déc. 1981)

	7 janv.	8 janv.
Indice général	182,9	186,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 9 janvier .... 10 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	8 janv.	9 janv.
1 dollar (en yens)	253,75	255

BOURSE DE PARIS – Comptant – 8 JANVIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	28 20	0 822
5 %	42 90	4 685
3 % amort. 45-54	71	1 323
Emp. 7 % 1973	8175	..
Emp. 8,80 % 77	117 80	5 569
9,80 % 78/93	97 60	4 860
8,80 % 78/86	97 11	0 676
10,80 % 79/94	98 60	3 768
13,25 % 80/90	103 80	7 966
13,80 % 80/87	106 10	3 214
13,80 % 81/89	107 60	13 574
16,75 % 81/87	112 30	5 653
16,20 % 82/90	117	16 023
18 % juin 82	117	9 381
E.D.F. 7,8 % 61	144 70	14 822
E.D.F. 14,5 % 80-92	104 10	8 045
Ch. France 3 %	137 80	..
CNB Bques janv. 82	102 20	0 263
CNB Paribas	102 95	0 263
CNB Suez	102 20	0 263
CNI janv. 82	102 20	0 263

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	47 40	48 30 d
A.G.F. (St Cent.)	890	910
A.G.P. Vie	8120	8200
Agr. Inc. Madag.	83	....
Amrep	63 50	66
André Roudière	231 50	255 50
Applic. Hydraul.	300	300
Arbel	56 25	60 30
Artois	751	....
At. Ch. Loire	7 70	8
Aussedat-Rey	65	65
Avenir Publicité	750	778
Bain C. Monaco	109 20	113 60
Banania	443 70	441
B.G.I. (ex Sogepal)	243	....
Banque Hypoth. Eur.	320	320
Blanzy-Ouest	570	570
B.N.P. Intercontin.	151 60	164
Bénédictine	2300	2345
Bon-Marché	236	....
Calif	625	539
Cambodge	330	330
C.A.M.E.	105	105
Campenon Bern.	176 70	....
Caout. Padang	430	430
Carbone-Lorraine	86 10	100
Carnaud S.A.	291 50	331 30 d
Caves Roquefort	1000	1000
C.E.G.Frig.	310 10	310 10
C.E.M.	36 90	38
Centen. Blanzy	821	853
Centrest (Ny)	103 50	104 d
Cerabati	39 50	37 90
C.F.C.	166 50	170
C.F.F. Ferrailles	270 50	274 80
C.F.S.	737	....
C.G.V.	138	139
Chambon (M.)	400	400
Chambourcy (M.)	853	....
Champex (Ny)	123	124
Chim. Gde Paroisse	74	73 50
C.I. Maritime	450 60	451
Céram (B)	160	162 d
Clause	641	646
Cofradel (Ly)	510	515
Cogifi	296	300
Comiphos	197	196
Comp. Lyon-Alem.	236	230 20
Concorde (La)	510	520
C.M.P.	12 10	12 50
Conte S.A. (Li)	50 50	49
Crédit (C.F.B.)	240 50	230 90
Créd. Gén. Ind.	500	500
Cr. Universel (Cie)	522	543
Créditel	141	142 80
Darblay S.A.	395	390
Darty-Act. d. p.	960	950
De Dietrich	345	358 80 d
Degremont	139 90	140 90
Delalande S.A.	692	705
Delmas-Vieljeux	700	710
Dév. Rég. P.d.C (Li)	165 50	165 50
Didot-Bottin	607	600
Dist. Indochine	540	579 d
Drag. Trav. Pub.	160	160
Duc-Lamothe	145	139 20 o
Eaux Bass. Vichy	1580	1580
Eaux Vittel	1020	1020
Ecco	3105	3105
Economats Centre	515	....
Electro-Banque	309 80	309 80
Electro-Financ.	510	514
Elf-Antargaz	215	218
E.L.M. Leblanc	1260	1260
Enafi-Bretagne	137	135
Entrepôts Paris	280	280
Epargne (B)	1010	1009
Epargne de France	310	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Escaut-Meuse	600	....
Eurocom	730	745
Europ. Accumul.	28 55	27 65
Eternit	412	416
Félix Potin	1681	1648
Ferm. Vichy (Ly)	105	....
Finalens	125	125
FIPP	101	103
Fnac	402	404 20
Focep (Chât. eau)	1010	1010
Foncière (Cie)	297	297
Fonc. Agache-W.	271	....
Fonc. Lyonnaise	1800	1800
Foncina	240	243
Forges Strasbourg	168	168
Fourntar	1210	1195
Fougerolle	51	49
France I.A.R.D.	180	172 80
France (La)	1116	1160
Frankel	187 80	195 30
Fromageries Bel	982	1000
From. Paul Renard	465	474
GAN	1976	2055
Gaumont	465	467
Gaz et Eaux	1650	1715
Gerry S.A.	403	405
Gér. Arm. Hold.	40	41
Gerland (Ly)	475	495
Gévelot	248	242
Gr. Fin. Constr.	238	240
Gds Moul. Corbeil	92 70	95 40
Gds Moul. Paris	380	354
Groupe Victoire	1144	1165
G. Transp. Ind.	170 10	170 10
Hutchinson	226 50	235 60
Hydro-Energie	272 70	263 10
Hydroc. St-Denis	37	37 10
Imminde S.A.	270	269 50
Imminvest	190	193
Immobail	361 40	368
Immobanque	603	600
Immob. Marseille	2751	2846
Immofice	443	443
Industrielle Cie	913	950 d
Invest. (Sté Cent.)	800	....
Jaeger	164 30	166 90
Lafitte-Bail	395	399
Lambert Frères	57 10	62 40 d
Lampes	144	142
La Brosse-Dupont	146 40	152 20
Lille-Bonnières	295	299
Locabail Immob	552	574
Loca-Expansion	243	245
Locafinancière	330	....
Locatel	315	324 40
Lordex (Ny)	120	125
Louis Vuitton	660	661
Louvre	585	608
Luchaire S.A.	331 50	344 80
Machines Bull	31 50	31
Magasins Uniprix	109	109
Magnant S.A.	75	....
Maritimes Part.	164	160 50
Marocaine Cie	37	35 50
Métal Déployé	325	320
M. H.	72 65	82
Mors	148 80	142 90
Naval Worms	133	130
Navig. (Nat. de)	67 90	65 20
Nicolas	410	410
Nobel Bozel	7 30	7 85 d
Nodet-Gougis	78 30	78 40
OPB Paribas	171 40	165
Optorg	114 80	114 80
Origny-Desvroise	136	132
Palais Nouveauté	357	354
Paris France	159	159
Paris-Orléans	158	162
Part. Fin. Gest. Im.	470	480
Pathé-Cinéma	190	207 70 d
Pathé-Marconi	156	149 80
Piles Wonder	245 50	255 d
Piper-Heidsieck	370	370
P.L.M.	122	121
Porcher	200 10	192 10
Prouvost ex-Lain.R.	91 50	104 10 d
Providence S.A.	583	607 d
Publicis	1405	1440
Raff. Souf. R.	170	170
Ressorts Indust.	75 80	....
Révillon	379 30	364 20
Ricqlès-Zan	130	135 20 d
Rochefortaise S.A.	130	130
Rochette-Cenpa	35 80	37
Rosario (Fin.)	145	145
Rougier et Fils	52	52
Roussalot S.A.	1100	1120
Sacer	56	51 20 o
Sacilor	8 25	9 55 d
SAFAA	156	156
Safic-Alcan	260	260
SAFT	250 50	252
Saunier-Duval	17	17 70
Saint-Raphaël	83	84
Salins du Midi	343 20	357 d
Santa-Fé	158	163
Satam	53	50 90
Savoisienne (M)	80	....
SCAC	129 80	125

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Senelle Maubeuge	280	291 20
S.E.P. (M)	300	....
Serv. Equip. Véh.	30 60	30 30
Sicli	39	40
Sicotel	337 70	341
Sintra-Alcatel	535	532
Sinvim	145	145 60
Soph (Plant. Hévéas)	225 70	232
SMAC Acieroïd	131 10	131 10
Sté Générale (c. inv.)	574	574
Sofal financière	490	501
Soffo	213	218
Soficomi	560	575
S.O.F.I.P. (M)	90	90 10
Sofragi	840	840
Soudure Autog.	94	95
Sevabal	614	613
Spechim	125 40	123
S.P.I.	365	365
Spie Batignolles	174 90	170
Stemi	344	357 80 d
Taittinger	970	1010
Testut-Aequitas	400	406
Tour Eiffel	373 30	370
Ufiner S.M.D.	92	....
Ugimo	270	280
Ugine Gueugnon	28 40	31 05 d
Unibail	669	689
Unidel	115	115 50
U.A.P.	2480	2500
Union Brasseries	65	....
Union Habit.	336 10	342
Un. Imm. France	323	325
Un. Ind. Crédit	390	405
Usinor	5 90	6 35 d
U.T.A.	422	439
Vicat	244	248
Virax	98	100
Waterman S.A.	284	284
Brass. du Maroc	154 10	154 10
Brass. Ouest-Afr.	30	30

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	302	325
Akzo	295	290
Alcan Alum.	276	280
Algemeine Bank	1040	1089
Am. Petrofina	600	....
Arbed	245	....
Asturienne Mines	125	125
Banco Central	102	102
Banco Santander	78	80
Bco Pop Español	118	114
Banque Ottomane	751	711
B. Régl. Internat.	28000	28300
Barlow Rand	57 10	53 o
Blyvoor	85	89 90
Bowater	....	....
Br. Lambert	340	309 90
Caland Holdings	86	86
Canadian-Pacific	381 30	380 70
Commerzbank	565	565
Dart. and Kraft	859	880
De Beers (port.)	41 50	....
Dow Chemical	277 50	284
Dresdner Bank	650	635
Femmes d'Auj.	53	55 10
Finoutremer	225	....
Gén. Belgique	276	288
Gevaert	540	540
Glaxo	126	130
Goodyear	261	269
Grace and Co	409	399
Gulf Oil Canada	113	116
Hartebeest	47 40	49 50
Honeywell Inc.	588	590
Hoogoven	192 90	189
I. C. Industries	279	282
Int. Min. Chem	365	372
Johannesburg	950	900
Kubota	12 40	12 50
Latonia	260	261
Mannesmann	451	....
Marks-Spencer	14 40	14 10
Midland Bank Plc	40 10	43
Mineral-Ressourc.	60 60	65 05
Nat. Nederlanden	785	789
Noranda	132 10	134 30
Olivetti	27 40	27 40
Pakhoed Holding	200	200
Pfizer Inc.	397	400
Pirelli	10 75	11 60
Procter Gamble	563	566
Ricoh Cy Ltd	37	37 50
Rolinco	182	184 60
Robeco	197	203
Rodamco	401	406
Shell fr. (port.)	73	....
S.K.F. Aktiebolag	181	195
Sperry Rand	410	413
Steel Cy of Can.	163	....
Stilfontein	112	113 90
Sud. Allumettes	277 50	249 50
Tenneco	372	....
Thorn EMI	52 50	52 80
Thyssen c. 1 000	....	....
Toray indust. inc	17 60	17 15
Vieille Montagne	647	....
Wagons-Lits	400	380
West Rand	50	49 90

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1870	1840
Calberson	347	347
C.D.M.E.	630	640
C. Equip. Elect.	264	265
Delta	339	330
Dauphin O.T.A.	1950	1950
Dumenil	552	545
Filipacchi	550	557
Guy Degrenne	760	760
Merlin Immobilier	336	336
Métallurg. Minière	185	185
M.M.B	305	305
Om. Gest. Fin.	290	290
Petit Bateau	358	350
Petrofigaz	580	574
Pochet	1645	1606
Poron	301	300
S.C.G.P.M.	282	285
Sofibus	199	199
Sovac	649	653

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	221	....
Bone	295	....
Cellulose du Pin	48 30	50
C.G.M.	10	....
Cochery	12	....
C. Sabl. Seine	115	....
Coparex	525	530
Dunlop	....	....
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	60	60
Mic	200	....
Profils Tubes Est	1 62	....
Pronuptia	115	110
Ripolin	36	....
Rorento N.V.	125 10	128
Sabl. Morillon Corv.	70	....
S.P.R.	141	140
Thann et Mulhouse	105	....
Total C.F.N.	43	....
Ulinex	307	318

SICAV 8/1

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	262 55	250 64 ◆
Actions-Investiss.	274 78	262 32
Actions sélectives	380 22	362 98 ◆
Aedificandi	408 80	390 26 ◆
A.G.F. 5000	263 59	251 64 ◆
Agfimo	421 47	402 36 ◆
A.G.F. Interfonds	371 36	354 52 ◆
Altefi	222 59	212 50 ◆
A.L.T.O.	194 64	185 81 ◆
Amérique Gestion	441 54	421 52
A.M.I.	......	......
Assoc. St-Honoré	11936 39	11877
Associc	25387 05	25387 05
Bourse-Investiss.	317 12	302 74
Bred Associations	2224 88	2218 23
Capital Plus	1383 13	1383 13
Columbia (ex W.I.)	688 43	657 21
Convertimmo	289 14	278 02
Corral court terme	10200 95	10200 95 ◆
Cortexa	908 59	867 39 ◆
Credinter	380 79	363 52
Croiss. Immobil.	383 50	366 11
Démeter	12816 61	12791 03
Drouot-France	346 79	331 06
Drouot-Investiss.	709 83	677 64
Drouot-Sécurité	196 83	187 90
Drouot-Sélection	122 42	116 87
Energie	236 88	226 14
Eparcic	54788 36	54679
Eparcourt Sicav	6703 13	6686 41
Epargne Associations	24482 94	24409 71
Epargne-Capital	8138 09	8077 32
Epargne-Croiss.	1292 96	1234 33 ◆
Epargne-Industr.	455 60	434 94
Epargne-Inter	630 89	602 28
Epargne-Long-Terme	1178 77	1125 32
Epargne-Oblig.	187 62	179 11 ◆
Epargne-Unie	894 79	854 21
Epargne-Valeur	348 24	332 45
Euroblig	1122 52	1120 28
Euracic	8645 53	8159 02 c
Euro-Croissance	413 49	394 74
Europe Investiss.	1121 67	1070 81 ◆
Foncier Investiss.	703	671 12 ◆
Foncival	157 55	150 41
France-Garantie	292 72	286 98
France-Investiss.	423 32	404 12 ◆
France-Net	110 05	107 58
Fr.-Obl. (nouv.)	403 69	396 77
Francic	254 65	243 10
Fructidor	240 81	229 89
Fructifrance	471 77	450 38
Fructiver	66044 72	65880 02
Fructi-Associations	1107 80	1105 59
Fructi-Première	11089 09	10925 21
Gestilion	58053 37	58806 10
Gestion Associations	118 22	115 34
Gestion Mobilière	578 47	552 24
Gest. Rendement	494 98	472 53
Gest. Sél. France	426 02	406 70
Haussmann-Epargne	1059 23	1059 23
Haussmann Oblig.	1324 09	1264 05 ◆
Horizon	800 86	777 34
I.M.S.I.	414 95	396 13
Indo-Suez Valeurs	582 09	555 69
Ind. française	11880 29	11647 34
Interoblig.	10117 99	9728 84
Intersélect France	315 07	300 78
Intervaleurs Indust.	426 60	407 26
Invest. net	11748 35	11722 80
Invest. Obligataire	13882 59	13854 88
Invest. Placements	798 05	761 88 ◆
Invest. St-Honoré	670 03	639 65

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Japacic	113 75	108 59
Laffitte-crt-terme	120470 61	120470 61
Laffitte-Expansion	667 76	637 48
Laffitte-France	218 99	209 04
Laffitte-Japon	226 60	216 32
Laffitte-Oblig.	147 93	141 22
Laffitte-Placements	110402 78	110292 47
Laffitte-Rend.	198 39	189 39
Laffitte-Tokyo	988 78	943 94
Lion-Associations	10803 31	10803 31
Lion-Institutionnels	21295 91	21242 80
Lionplus	57202 33	56635 97
Livret portefeuille	476 80	462 91
Mondiale Investissem.	335 98	335 98
Monecic	55889 33	55889 33
Multi-Obligations	421 37	402 26
Mutuelle Unie Sél.	105 97	101 16
Natio.-Assoc.	5899 20	5987 23
Natio.-Epargne	13087 58	12958
Natio.-Inter.	951 28	908 14
Natio.-Obligations	462 68	441 70 ◆
Natio.-Placements	63193 43	63193 43
Natio.-Valeurs	525 95	502 10
Oblicoop Sicav	1108 19	1086 46
Oblifion	1120 30	1069 50
Obligem	151 54	144 67
Orient-Gestion	107 80	102 91
Pacifique St-Honoré	411 22	392 57
Paneurope	544 03	519 36 ◆
Paribas Epargne	12962 58	12910 92
Paribas Gestion	545 32	520 59 ◆
Patrimoine-Retraite	1309 54	1283 86
Phénix Placements	251 85	250 60 ◆
Pierre Investiss.	463 76	442 73
Placement crt-terme	60363 27	60363 27
P.M.E. St-Honoré	283 52	270 66
Province Investiss.	290 03	290 03 ◆
Rendem. St-Honoré	12089 59	12028 45
Revenus Trimestriels	5403 49	5323 63
Sécur. Mobilière	377 55	360 43
Sél.court terme	12190 80	12100 06
Sélec. Mobil. Div.	317 05	309 32
Sélection-Rendem.	179 65	175 27
Sélect. Val. Franç.	215 60	205 82
Sicav-Associations	1173 83	1171 49
S.F.I. fr. et étr.	461 09	440 18
Sicavimmo	522 55	498 85
Sicav 5000	234 08	223 47
Slivafrance	358 37	342 12
Slivam	330 37	315 39
Slivarente	203 10	193 89
Slivinter	322 46	307 84
S.I.-Est	1031 22	984 46
S.I.G.	785 90	749 92
S.N.I.	1009 44	963 67
Sofrinvest	452 42	431 90 ◆
Sogepargne	333 59	321 53
Sogevar	860 58	821 56
Sogiinter	1111 88	1061 46
Soleil Investiss.	421 52	402 41
Technocic	1084 29	1035 12
U.A.P. Investiss.	347 08	331 34 ◆
Uni-Associations	106 59	106 58
Unifrance	284 86	271 93
Unifoncier	768 12	733 29
Uni-Garantie	1169 90	1145 84
Unigestion	670 57	640 16
Uni-Japon	1111 86	1061 44
Uni-Régions	1783 36	1702 49
Unirente	1881 81	1819 93
Univer	149 02	149 02
Univers-Obligations	1130 95	1093 76
Valorem	377 37	380 26
Valorg	1238 50	1237 26
Valrea	133082 66	132949 71

◆ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1642	4,5 % 1973	1637	1650	1650	+ 0 79
4044	C.N.E. 3 %	4015	4060	4060	+ 1 12
1476	Electricité T.P.	1475	1470	1470	– 0 33
1030	Renault T.P.	1015	1015	1015	....
1503	Rhone-Poul. T.P.	1502	1510	1510	+ 0 53
1278	St-Gobain T.P.	1265	1265	1265	....
1236	Thomson T.P.	1230	1235	1235	+ 0 40
235	Accor	240 50	240	240	– 0 20
650	Agence Havas	621	632	639	+ 2 89
560	Air Liquide	584	570	589	+ 0 88
690	Als. Superm.	690	688	688	– 0 28
94	A.L.S.P.I.	93	93 50	93 50	+ 0 53
200	Alsthom-Atl.	200 80	202 30	202 30	+ 0 74
158	Applic. gaz	190	197	197	+ 3 68
620	Arjom. Prioux	624	642	640	+ 2 56
830	Aux. Entrepr.	907	970	975	+ 7 49
740	Av. Dass.-Br.	793	805	808	+ 1 89
265	Bail-Equipem.	269	269	269	....
640	Bail-Investiss.	645	646	646	+ 0 15
570	Cie Bancaire	576	590	590	+ 2 43
197	Bazar H.-V.	180 20	188	189	+ 4 88
305	Béghin-Say	301	301	301	....
490	Bic	512	520	520	+ 1 56
300	B.I.S.	299	301	301	+ 0 66
915	Biscuit (Géné.)	1080	1065	1080	....
1650	Bongrain S.A.	1690	1690	1690	....
665	Bouygues	739	744	744	+ 0 67
2390	B.S.N.	2340	2359	2360	+ 0 85
1800	Carrefour	1800	1811	1820	+ 1 11
836	Casino	849	841	841	– 0 94
545	Cadis	530	530	530	....
415	Cetelem	435	445	445	+ 2 29
745	C.F.A.O.	804	815	818	+ 1 74
86	C.F.D.E.	92 80	93	93 30	+ 0 53
470	C.G.I.P.	504	532	530	+ 5 15
370	Chargeurs S.A.	417 50	420	420	+ 0 59
34	Chiers-Châtill.	36 50	37 80	37 70	+ 3 28
285	Ciments franç.	298	302	304	+ 2 01
1260	C.I.T. Alcatel	1280	1270	1270	– 0 78
1030	Club Méditerr.	1070	1090	1090	+ 1 86
128	Codetel	128	129 50	129 50	+ 1 17
240	Colimeg	239 50	241	241 50	+ 0 83
186	Coles	195	199	200	+ 2 56
158	Compt. Entrepr.	162 50	163	163	+ 0 30
435	Compt. Mod.	445	445	445	....
625	Créd. Foncier	630	632	632	+ 0 31
260	CrédIt F. Imm.	279	289 50	304	+ 8 96
635	Crédit Nat.	634	634	635	+ 0 15
25 50	Creusot-Loire	6	7 30	7 90	+ 31 66
225	Crouzet	230	234	235	+ 2 17
2200	Damart-Servip	2260	2410	2420	+ 7 07
1150	Darty	1089	1115	1144	+ 5 05
755	Docks France	750	765	775	+ 3 33
122	D.M.C.	136 90	143	142 50	+ 4 16
635	Dumez	704	720	722	+ 2 55
530	Eaux (Gén.)	545	560	558	+ 2 38
220	Elf-Aquitaine	224	226	227	+ 1 33
215	– (certific.)	215	218	219	+ 1 86
1000	Epeda-B-Faure	1130	1135	1136	+ 0 44

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
2860	Essilor	2890	2890	2895	+ 0 17
510	Esso S.A.F.	527	539	539	+ 2 27
1060	Eurafrance	1078	1108	1115	+ 3 43
795	Euromarché	830	830	830	....
730	Europe nº 1	850	840	830	– 2 35
1020	Facom	1070	1075	1078	+ 0 74
655	Fichet-Bauche	633	631	631	– 0 31
186	Finextel	186	195	194	+ 4 30
310	Fives-Lille	363	367	367	+ 1 10
47	Fonderie (Gén.)	59 30	59 30	59	– 0 50
91	Fraissinet	85	86	86	+ 1 17
270	Francarep	276	278	278	+ 0 72
315	Gal. Lafayette	301 10	304	305	+ 1 29
750	Gén. Géophys.	790	780	780	– 1 26
215	GTM-Entrepose	240	258	259	+ 7 91
300	Guyenne-Gasc.	301	301	303	+ 0 66
1620	Hachette	1680	1698	1699	+ 1 13
380	Hénin (La)	374 20	410	410	+ 9 56
75	Imétal	78 50	80 20	80	+ 1 91
405	Imm. Plaine-M.	417	424	422	+ 1 19
1430	Inst. Mérieux	1485	1500	1500	+ 1 01
465	Interbail	470	470	470	....
1940	Intertechnique	2050	2050	2050	....
145	J. Lefebvre	143	146	147	+ 2 79
825	Lab. Bellon	868	881	881	+ 1 49
360	Lafarge-Coppée	370	378	378 90	+ 2 40
850	Lebon	899	899	899	....
1830	Legrand	1851	1923	1925	+ 3 99
845	Lesieur	900	885	890	– 1 11
325	Locafrance	350	354	355	+ 1 42
735	Locindus	730	730	732	+ 0 27
620	Lyonn. Eaux	667	689	695	+ 4 19
193	Mais. Phénix	204	218	220	+ 7 84
1270	Majorette (Ly)	1265	1272	1272	+ 0 55
90	Manurhin	105 60	108	109	+ 3 31
102	Mar. Wendel	131 50	136	137	+ 4 18
1750	Martell	1770	1802	1811	+ 2 31
1370	Merlin-Gerin	1450	1470	1475	+ 1 72
1780	Matra	1745	1749	1760	+ 0 85
750	Michelin	745	778	778	+ 4 42
2080	Midi (Cie)	2078	2165	2157	+ 3 80
210	Midland Bk S.A.	210 10	224	224	+ 6 61
63	M.M. Penarroya	64 70	64 80	64 90	+ 0 30
1800	Moët-Hennessy	1897	1908	1908	+ 0 57
430	Mot. Leroy-S.	436	448	448	+ 2 75
91	Moulinex	90 65	91 95	91 80	+ 1 28
598	Mumm	598	....	....	....
300	Navig. Mixtes	313 50	318	317	+ 1 11
68	Nord-Est	75 95	75 80	75 30	– 0 85
380	Nordon (Ny)	398	398	398	....
152	Nouvelles Gal.	149	144	144	– 3 35
630	Occident. (Gén.)	655	651	650	– 0 76
265	Olida-Caby	271	280	280	+ 3 32
836	Omn. F. Paris	893	889	889	– 0 44
179	Opfi-Paribas	168	172	171	+ 1 78
2180	Oréal (L')	2268	2330	2348	+ 3 52
118	Papet. Gascogne	135	138	138	+ 2 22
840	Paris-Réescomp	815	820	820	+ 0 61
285	Pechelbronn	313	315	314 20	+ 0 38

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
570	Penhoet	621	664	660	+ 6 28
730	Pernod-Ricard	718	717	718 c	+ 1 21
240	Pétroles (Fse)	247 50	250	252	+ 1 81
68	– (certific.)	60 50	60 60	60 60	+ 0 16
120	Pétroles B.P.	124 80	131 50	130 50	+ 4 56
245	Peugeot S.A.	244 80	249 80	249 80	+ 2 04
40	Poclain	41 90	41 90	41 90	....
400	Pollet	425	439	445	+ 4 70
135	Pompey	138	138	139 90	+ 1 37
380	P.M. Labinal	378	385	386	+ 2 11
1770	Presses Cité	1886	1908	1918	+ 1 69
1040	Prétabail Sic.	1036	1036	1036	....
285	Primagaz	260	268	272	+ 4 61
187	Printemps	182 50	187	189	+ 3 56
1630	Promodès	1625	1620	1620	– 0 30
210	Radiotechn.	219	221 50	220 10	+ 0 50
80	Raffin. (Fse)	79 50	79	79	– 0 62
1190	Redoute (La)	1192	1215	1215	+ 1 92
1530	Roussel-Uclaf	1679	1661	1665	– 0 83
1250	Roussel-C.N.I.	1330	1360	1364	+ 2 55
1860	Rue Impériale	1820	1805	1805	– 0 82
190	Sade	185	185	185	....
1380	Sagem	1361	1350	1350	– 0 80
300	St-Louis B.	308	310	310	+ 0 64
2000	Salomon	2269	2260	2260	– 0 39
570	Sanofi	580	589	590	– 1 72
305	S.A.T.	302	285	289	– 4 30
560	Saupiquet Cie	569	570	570	+ 0 17
88 50	Schneider	118	119 90	119 90	+ 1 61
54	S.C.O.A.	58 10	58 50	58 50	+ 0 68
130	S.C.R.E.G.	128	132	133 50	+ 4 29
330	Seb	347	349	349	+ 0 57
285	Sefimeg	281	284 50	284 50	+ 1 24
835	S.F.I.M.	857	858	858	+ 0 11
48	S.G.E.-S.B.	51	54	54	+ 5 88
665	Sign. Ent. El.	675	692	692	+ 2 51
575	Silic	590	592	592	+ 0 33
335	Simco	341	343	343	+ 0 58
183	Simnor	183	184	184	+ 0 54
1600	Skis Rossignol	1860	1850	1870	+ 0 53
555	Siminco	571	575	575	+ 0 70
2800	Sodexho	2870	2890	2890	+ 0 68
480	Sogerap	458	450	454	– 0 87
400	Sommer-Allib.	421	435	435	+ 3 32
480	Source Perrier	488	490	492	+ 0 81
215	Synthelabo	222	224	224	+ 0 90
430	Talcs Luzenac	489	500	500	+ 2 24
2200	Tél. Elect.	2235	2265	2265	+ 1 34
400	Thomson-C.S.F.	420	428 50	428 50	+ 2 02
2050	T.R.T.	2055	2080	2080	+ 1 21
325	U.F.B.	350	350	350	....
650	U.I.S.	625	626	626	+ 0 16
270	U.C.B.	266	270 10	277 50	+ 4 32
230	Valéo	242 50	240	240	– 1 03
78	Vallourec	82 80	83 95	83 95	+ 1 38
2400	V. Clicquot-P.	2505	2520	2520	+ 0 59
890	Viniprix	870	870	870	....
925	Elf-Gabon	929	930	930	+ 0 10
162	Amax Inc.	163 50	163 50	164 80	+ 0 79
345	Amer. Express	375	378	375	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
179	Amer. Teleph.	206 60	209 90	209	+ 1 16
109	Anglo Amer. C.	117 80	120 40	120	+ 1 86
800	Amgold	819	835	835	+ 1 95
560	BASF (Akt)	588	608	608	+ 3 40
600	Bayer	638	644	643	+ 0 78
340	Buffelsfont.	349 90	365	363 50	+ 3 88
21	Charter	24	24 35	24 30	+ 1 25
450	Chase Manh.	491	490	490	– 0 20
315	Cie Petr. Imp.	329	329 60	329	....
41	De Beers	41 25	41 90	42 30	+ 2 54
1220	Deutsche Bank	1280	1346	1346	+ 5 15
64	Dome Mines	69	70 40	70	+ 1 44
230	Driefontein Cty	246	256	257	+ 4 47
465	Du Pont-Nem.	497	504	504	+ 1 40
685	Eastman Kodak	716	730	730	+ 2 09
76	East Rand	71 50	76	74 50	+ 4 19
285	Electrolux	296	300	301	+ 1 68
280	Ericsson	307 50	311 20	311	+ 1 13
425	Exxon Corp.	457 50	459 30	459 80	+ 0 50
440	Ford Motors	455	453 50	453 50	– 0 32
210	Free State	225	234	235	+ 4 44
119	Gencor	122 10	120 20	122 50	+ 0 32
270	Gén. Belgique	276	280	288	+ 4 34
560	Gén. Electr.	589	598	595	+ 1 01
740	Gen. Motors	775	783	785	+ 1 29
54	Goldfields	54 90	56 50	56 60	+ 2 91
36	GdMetropolitain	36 30	37 25	37 25	+ 2 61
128	Harmony	133 50	138	136	+ 1 87
35	Hitachi	34 75	35 20	35 15	+ 1 15
575	Hoechst Akt.	619	635	632	+ 2 10
84	Imp. Chemical	88	88	88	....
108	Inco. Limited	120 80	123 80	123 70	+ 2 40

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1170	IBM	1245	1256	1256	+ 0 88
103	Ito-Yokado	103 80	104 80	104 80	+ 0 96
290	ITT	298	300	300	+ 0 67
60	Matsushita	63 10	64 95	64 80	+ 2 69
895	Merck	933	940	940	+ 0 75
786	Minnesota M.	815	815	815	....
255	Mobil Corp.	261 80	270	270	+ 3 13
21220	Nestlé	23120	23830	23910	+ 3 41
108	Norsk Hydro	114 50	128	127 50	+ 11 35
1090	Petrofina	1139	1135	1140	+ 0 08
786	Philip Morris	828	837	839	+ 1 32
156	Philips	164 50	167 30	166 80	+ 1 39
245	Pres. Brand	246 20	256 30	252	+ 2 35
265	Président Steyn	280	286	281	+ 0 35
205	Quilmès	254	249	253	– 0 39
870	Randfontein	912	961	935	+ 2 52
470	Royal Dutch	501	508	509	+ 1 59
67	Rio Tinto Zinc	70 40	69 20	69 60	– 1 13
165	St Helena Co	166	177	172	+ 3 61
380	Schlumberger	373	370 90	376	+ 0 53
73	Shell transp.	76	77 75	77 75	+ 2 30
1460	Siemens A.G.	1585	1628	1625	+ 2 52
144	Sony	145	149	149 50	+ 3 10
200	T.D.K.	201	204 80	205	+ 1 99
17	Toshiba Corp.	17 05	17 25	17 25	+ 1 17
850	Unilever	921	938	938	+ 1 84
350	Unit. Techn.	367	371	371	+ 1 08
815	Vaal Reefs	805	843	830	+ 3 10
340	West Deep	346 70	360 50	354	+ 2 10
280	West Hold.	278 60	293	287	+ 3 05
380	Xerox Corp.	387	391	391 50	+ 1 16
1 58	Zambia Corp.	1 70	1 70	1 70	....

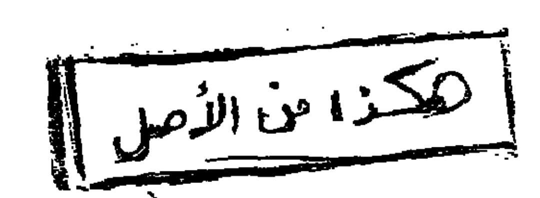
COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 8/1	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 726	9 620	9 300	9 800
ECU	6 827	6 828	....	....
Allemagne (100 DM)	306 050	306 250	294	314
Belgique (100 F)	15 295	15 292	14 600	15 700
Pays Bas (100 fl.)	270 990	271 010	260	280
Danemark (100 krd)	85 820	85 730	80	88
Norvège (100 k)	106 060	106 850	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	11 118	11 123	10 650	11 550
Grèce (100 drachmes)	7 525	7 495	6	7 500
Italie (1 000 lires)	4 988	4 988	4 750	5 250
Suisse (100 fr.)	367 850	366 800	355	376
Suède (100 krs)	107 350	106 930	103	110
Autriche (100 sch)	43 600	43 640	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 555	5 556	5 200	5 800
Portugal (100 esc.)	5 675	5 660	5	6 200
Canada ($ can 1)	7 366	7 294	7 080	7 420
Japon (100 yens)	3 815	3 794	3 670	3 830

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 8/1
Or fin (kilo en barre)	93200	94500
Or fin (en lingot)	93300	94850
Pièce française (20 fr)	594	599
Pièce française (10 fr)	450	.....
Pièce suisse (20 fr)	553	560
Pièce latine (20 fr)	540	547
Souverain	688	696
Pièce de 20 dollars	4140	4145
Pièce de 10 dollars	2010	2060
Pièce de 5 dollars	1250	.....
Pièce de 50 pesos	3645	3690
Pièce de 10 florins	561	562





Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

89 FM
à Paris
Allô « le Monde »
232-14-14
mercredi 9 janvier, 19 h 25
Le bilan de l'année culturelle
CLAIRE DEVARRIEUX, FRÉDÉRIC EDELMANN, COLETTE GODARD et JACQUES LONCHAMPT répondent aux questions des auditeurs et des lecteurs
Débat animé par FRANÇOIS KOCH

● *Johnny Hallyday* a été victime d'un malaise le mardi 8 janvier vers 23 heures pendant son spectacle au Zénith et a été transporté à l'hôpital américain de Neuilly. Le spectacle est suspendu jusqu'à nouvel ordre.

AU CONSEIL DES MINISTRES

M. Delebarre souhaite des progrès dans les conditions de travail et les nouvelles technologies

M. Michel Delebarre, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, devait présenter une communication au conseil des ministres du 9 janvier sur le bilan et les perspectives de la démocratisation dans les entreprises du secteur public.

Rappelant le taux élevé de participation des salariés aux élections de leurs représentants aux conseils d'administration — de l'ordre de 74 % pour l'ensemble, et parfois supérieur à 80 %, — le ministre y voit l'indication d'un « *intérêt certain* » par rapport aux élections professionnelles. Se félicitant du nombre important d'accords signés pour l'application du droit d'expression des salariés, M. Delebarre devait ensuite souligner l'amélioration du dialogue social dans l'entreprise. Mais, devait poursuivre le ministre, la politique sociale ne saurait se résumer à ces seuls aspects positifs.

M. Delabarre entend faire du secteur public un « *point d'application exemplaire* » du changement social. Il estime notamment qu'il est possible d'enregistrer des progrès dans les domaines des conditions de travail, des nouvelles qualifications, des nouvelles technologies, avec des efforts particuliers en matière de formation professionnelle. Les entreprises du secteur public pourraient montrer la voie à suivre d'autant que la qualité de la gestion ne doit pas se mesurer au nombre des licenciements. Face aux restructurations industrielles, les plans sociaux élaborés pourraient être mis en place, tout comme des actions pour améliorer la formation des salariés concernés par la reconversion ou ceux qui seront soumis à la modernisation de l'appareil productif.

En liaison avec les ministères de tutelle, M. Delabarre devrait d'ailleurs avoir prochainement des contacts avec les dirigeants des entreprises du secteur public pour préciser les objectifs et établir les volets sociaux de leurs programmes d'activité.

M. JEAN-BERNARD RAIMOND EST NOMMÉ AMBASSADEUR A MOSCOU

Le *Journal officiel* de ce mercredi 9 janvier annonce la nomination de M. Jean-Bernard Raimond comme ambassadeur de France à Moscou, en remplacement de M. Claude Arnaud. M. Raimond était jusqu'à présent ambassadeur à Varsovie.

[Né le 6 février 1926, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé des lettres, ancien élève de l'ENA, M. Jean-Bernard Raimond est entré au Quai d'Orsay en 1956 (affaires politiques, puis Europe, dont il est devenu le sous-directeur en 1967). Après avoir occupé différentes fonctions dans les cabinets ministériels et à la présidence de la République, de 1967 à 1973, il a été nommé ambassadeur à Rabat en 1973 et directeur d'Afrique du Nord et du Levant en 1977. Directeur de cabinet du ministre des affaires étrangères, Louis de Guiringaud, en 1978, il a ensuite été nommé directeur général des relations culturelles en 1979 et ambassadeur à Varsovie en août 1982.]

Sur 89 FM à Paris
M. JOSPIN « FACE AU MONDE »

Une nouvelle émission sera diffusée tous les vendredis de 19 h 20 à 20 heures sur 89 FM, la radio parisienne à laquelle collabore le Monde. La « première » aura lieu vendredi 11 janvier, et M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a accepté d'en être la vedette.

Des interlocuteurs, inconnus au départ de la personnalité politique présente, poseront des questions auxquelles l'invité sera tenu de répondre. La première question sera posée par un rédacteur du Monde, de même que la dernière. Mathieu Fantoni dirigera les débats.

AU CAMBODGE

La prise du camp d'Ampil est un coup dur pour la résistance anti-vietnamienne

Les pertes des nationalistes ont été relativement faibles

Des tirs sporadiques étaient encore entendus mercredi matin 9 janvier aux environs du camp d'Ampil, mais toute résistance sérieuse avait cessé, les combattants du Front national de libération du peuple khmer s'étant retirés devant la poussée vietnamienne. Dans le même secteur, l'agence Associated Press rapporte qu'une rencontre a eu lieu, à la frontière khméro-thaïlandaise, entre un officier vietnamien et un sous-officier thaïlandais afin, semble-t-il, d'éviter des incidents. *Les forces vietnamiennes et thaïlandaises sont en effet désormais directement face à face.*

Bangkok. — Pour le Front national de libération du peuple khmer, la perte du camp d'Ampil représente un coup très dur. Non seulement parce que la chute de cette base, survenue dans la journée du 8 janvier, représente une défaite militaire, mais plus encore peut-être *parce qu'Ampil était devenu le symbole de la combativité nouvelle de la résistance non communiste.*

Il est possible que lorsque les forces vietnamiennes déclenchèrent un premier assaut dans ce secteur au *mois d'avril 1984, elles aient espéré* ne faire qu'une bouchée de ce camp contrôlé par une troupe qui devait encore faire ses preuves. A la surprise générale, Ampil avait tenu bon. Après une dizaine de jours, les unités vietnamiennes avaient renoncé, et Hanoï expliquait, un peu embarrassé, que, en fait, ses forces n'avaient jamais eu l'intention d'occuper le camp.

Cette fois, pour célébrer le sixième anniversaire de son entrée au Cambodge, l'armée vietnamienne

Correspondance

n'a plus commis l'erreur de sous-estimer son adversaire. Une trentaine de blindés, dont plusieurs T-54, plusieurs milliers de fantassins (les chiffres varient, selon les sources, entre trois et six mille) soutenus par des batteries de 105, 130 et 155 mm, situées hors de portée du *feu des nationalistes*, ont eu raison des cinq mille défenseurs de ce qui *était le camp modèle du FNLPK*. La première ligne de défense n'a tenu que quelques heures. Elle a été submergée par les chars, que n'arrêtaient aucun obstacle naturel.

Dans l'immédiat, Hanoï peut se montrer satisfait. Ses troupes ont bousculé le FNLPK, principale *force militaire non communiste*, sur l'ensemble du front. Les nationalistes sont pour le moment coincés le long de la frontière thaïlandaise, sans guère de possibilité d'infiltration. Les populations civiles qu'ils *contrôlent sont traumatisées*. Le moral n'est pas bon.

Mais à long terme, rien n'est sans doute joué. L'évacuation rapide d'Ampil a permis d'éviter des pertes humaines. Sauf à Nong Samet, il y a eu relativement peu de blessés et de morts. L'armement a en général été sauvé. Certains, déjà, au sein du mouvement nationaliste, se demandent si ce n'est pas le moment de révisions importantes dans la conduite stratégique de la guerre.

Dans cette offensive, les deux principales bases sihanoukistes de Tatum et O'Ksach ont, jusqu'à présent, été épargnées. Est-ce par décision politique, les dirigeants vietnamiens tenant à ménager le prince Sihanouk, ou par sagesse militaire ? Tatum, bâti sur un promontoire, est pour sa part difficilement prenable. Les forces de l'ancien souverain sont en tout cas intactes. Elle ont bénéficié récemment d'importantes livraisons d'armes et continuent à infiltrer le pays. Quant aux Khmers rouges, ils demeurent pour Hanoï le principal souci.

JACQUES BEKAERT.

AU « MONDE »

Grève des ouvriers du Livre

La section de la Fédération française des travailleurs du LivreCGT du *Monde* a publié, le mardi 8 janvier, le communiqué suivant :

« Les ouvriers du Livre et les cadres techniques CGT ne fabriqueront pas le journal le Monde *daté vendredi 11 janvier.*

» Ils le regrettent et prient les lecteurs de les en excuser. Les ouvriers du Livre et les cadres techniques CGT veulent, par cette action, manifester leur désapprobation et leur colère devant la situation créée de façon délibérée au sein de la SARL « le Monde » par les porteurs de parts A et B (ils détiennent le pouvoir de nommer et de démettre les gérants) qui laisse l'entreprise sans véritable responsable depuis le 4 décembre 1984.

» Les ouvriers du Livre et les cadres techniques CGT ne peuvent accepter les conséquences de cette mascarade, dont un des effets a eu pour résultat une atteinte à leur convention collective par le non-paiement du 13e mois à la date conventionnelle.

» Les ouvriers du Livre et les cadres techniques CGT feront une communication aux représentants des porteurs de parts en les invitant à prendre, enfin, toutes leurs responsabilités. »

La candidature d'André Fontaine

Les parts A de la SARL *le Monde* sont détenues par quinze personnes physiques et les parts B par les trois sociétés de personnel de l'entreprise (rédacteurs, cadres et employés).

L'assemblée des porteurs de parts se réunira le 18 janvier pour régler le problème de la gérance, après la démission de l'actuel directeur-gérant, André Laurens. André Fontaine, rédacteur en chef, a annoncé, mercredi 9 janvier, qu'il se portait candidat à la succession.

Manuel Lucbert président de la Société des rédacteurs

Après la démission collective du conseil d'administration de la Société des rédacteurs du *Monde*, survenue à la fin du mois de décembre, vingt-six candidats — pour douze postes — se présentaient au scrutin organisé lundi 7 janvier. Ont été élus, dans l'ordre décroissant des voix obtenues : Serge Marti, Manuel Lucbert, Annick Cojean, Claude Lamotte, Charles Vial, Alain Faujas, Jacques Isnard, Frédéric Gausen, Jean Planchais, Michel Boyer, Josyanne Savigneau et Paul Fabra.

Le conseil d'administration de la SRM, réuni mardi 8, a élu son bureau : président : Manuel Lucbert ; vice-présidents : Serge Marti, Jacques Isnard et Jean Planchais ; secrétaire général : Alain Faujas ; trésorier : Josyane Savigneau.

Une assemblée générale de la Société des rédacteurs est convoquée le mardi 15 janvier, à 14 h 30, à l'issue de laquelle André Fontaine devra obtenir la majorité requise de 60 % au moins des parts des membres de la SRM. Les deux autres sociétés de personnel — cadres et employés — mandateront également leurs représentants en vue de l'assemblée générale des porteurs de parts.

Le numéro du « Monde » daté 9 janvier 1985 a été tiré à 452 369 exemplaires